★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9329 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 12 - LUNDI 13 JANVIER 1975

Budapest approuve la nomination de plusieurs évêques

Voir page 3 l'article de MANUEL LUCBERT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AU COURS DES RÉUNIONS DE WASHINGTON

Les Etats-Unis vont proposer un plan pour mobiliser l'or du Fonds monétaire en faveur du tiers-monde

Les Etats-Unis proposeront, lors des réunions monétaires qui auront lieu au cours de la semaine à Washington, de créer un nouveau fonds d'aide aux pays en voie de développement, financé par les plus-values dégagées par la vente éventuelle des stocks d'or du F.M.I. Le mardi 14, le groupe des Dix tiendra une séance durant laquelle les pays du monde industrialisé (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada et Japon) prépareront les premières sessions des deux comités créés en septembre dernier à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire : le comité intérimaire, qui a succédé au comité des Vingt pour poursuivre la réforme monétaire pendant une période transitoire à durée indéterminée, et le comité conjoint, au sein duquel sont représentés le Fonds monétaire et la Banque mondiale. Les 13 et 14, seront réunis les ministres du groupe des Vingt-quatre, qui rassemble les représentants des pays du tiers-monde.

Un compromis interviendra-t-il sur la question du recyclage des capitaux qui, actuellement, oppose d'une part les neuf pays du Marché commun et d'autre part les Etats-Unis ? Les premiers réclament, contre l'avis des Américains, la création immédiate d'un nouveau mécanisme de crédit auprès du Fonds monétaire, et en échange seraient prêts à accepter le principe de la mise en place ultérieure du fonds de solidarité entre les pays industrialisés, proposée par M. Kissinger.

A Londres, cette semaine, les Neuf ont marqué leur souci de renforcer le rôle du Fonds monétaire pour aider au financement des pays déficitaires. On sait qu'ils se sont mis d'accord pour préconiser une augmentation des quotas de 33 % qui accroîtrait les facultés d'octroi de crédits ordinaires par cette institution. L'augmentation des quotas serait accompagnée, jusqu'à un certain point, d'une redistribution des cartes, c'est-à-dire des pouvoirs.

Une plus forte contribution française

Cependant, il a été entendu que les Etats-Unis conserveraient leur minorité de blocage puisqu'ils continueraient à avoir plus de 20 % des quotas et, par conséquent, des voix au sein du conseil d'administration : leur quota serait ramené de 22,9 % du total à 21,30 %. Le quota de la Grande-Bretagne serait ramené de 9,6 à 3,1 tandis que la France verrait le sien porté à 5,3 %, comme celui de l'Allemagne, ce qui impliquerait une contribution plus forte de notre pays, lequel, actuellement, dispose d'un quota quelque peu inférieur à celui de la République fédérale. Quant à la part des pays producteurs de pétrole, elle serait portée, en valeur relative, de 4,8 % de l'ensemble à 7,6 % (en valeur absolue leur quota passerait de 1 400 millions de D.T.S. à 2 800 millions de D.T.S. [1 D.T.S. = 1,20 dollar environ]).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 19.)

Le vrai problème

Malgré leur caractère souvent technique, la plupart des questions qui vont être débattues au cours des prochaines réunions monétaires à Washington sont « explosives » ; et les solutions envisagées pourraient avoir des prolongements économiques, financiers et politiques qu'il est encore difficile d'évaluer. Cela ne ressort pas nettement de l'ordre du jour, qui, à maints égards, donne une impression de « déjà vu, déjà entendu », encore renforcée par le fait que plusieurs des décisions véritablement importantes qui pourraient intervenir ont déjà été prises.

C'est ainsi qu'on va beaucoup parler de la réforme des statuts du Fonds monétaire, alors que cette institution a perdu beaucoup de son prestige et ne pratique plus qu'une gestion au jour le jour depuis que le système institué à Bretton-Woods, en 1944, a sombré corps et biens avec la généralisation des taux de change flottants. Il s'agira sans doute de supprimer toute référence au prix officiel de l'or (toujours égal, en principe, à 42,22 dollars l'once) et de dégager les Etats membres de la lourde obligation de verser en métal précieux le quart de leurs souscriptions lors de la prochaine augmentation des ressources mises à la disposition du F.M.I.

Mais, à la Martinique, les présidents Giscard d'Estaing et Ford ont déjà annoncé la revalorisation de fait des avoirs métalliques des banques centrales. En vertu de cet accord, la Banque de France a réévalué ses réserves en prenant pour base un prix de 170 dollars l'once, que certains considèrent déjà comme un « plancher ». Quant au Trésor américain, il s'est lancé dans une des opérations de vente les plus mal montées de l'histoire monétaire. Il a vendu, lundi dernier, quelque 20 tonnes d'or lui appartenant à un prix moyen de 165,67 dollars, ce qui a déjà permis aux acheteurs, parmi lesquels les plus importants sont des banques suisses et allemandes, de réaliser un substantiel bénéfice sur le dos des Etats-Unis !

Les réactions que continue à susciter dans les pays producteurs de pétrole l'arrangement de la Martinique ont au moins l'avantage, au-delà de la rhétorique employée, d'indiquer quelles nouvelles — et dangereuses — formes pourrait prendre dans les mois sinon dans les semaines à venir la « confrontation » déjà entrée dans les faits (bien qu'elle soit niée dans le langage diplomatique) entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole. Après avoir dénoncé une fois de plus le « coup de force » perpétré par les puissances occidentales en revalorisant à leur seul profit leur stock d'or, l'agence Algérie Presse Service écrit vendredi que cette opération équivaut à une dévaluation des principales monnaies de réserve : dollar, livre sterling, franc français, etc.

Le problème posé est le suivant : combien de temps les pays fournisseurs de l'or noir accepteront-ils de céder leurs richesses naturelles contre des monnaies de papier qui ne sont gagées sur aucune valeur sûre ?

On semble penser, à Washington, qu'il suffit de nier que la question soit soulevée pour qu'elle ne soit pas discutée. Ce parti pris amène les Américains à soutenir que le recyclage des pétrodollars n'intéresse en rien les propriétaires de ces pétrodollars, puisque, de toute façon, ils sont obligés de les déposer dans des banques occidentales. Les Européens ont une conception plus réaliste puisqu'ils préconisent des emprunts du F.M.I. auprès des pays de l'OPEP, ce qui est une façon de reconnaître à ces derniers un rôle éminent — celui de créanciers ! — dans les affaires financières de ce monde. Si l'inflation devait continuer à s'accélérer — ce qui est, hélas ! possible et même probable, — les nouveaux créditeurs n'en viendront-ils pas à penser que, au lieu de vendre leur pétrole, ils feraient mieux de le garder sous terre ? Alors sonnera l'heure des véritables négociations... ou des ripostes auxquelles M. Kissinger a fait allusion.

LA CONTROVERSE AU SEIN DE LA GAUCHE S'ÉTEND AUX ÉLUS

• Les socialistes se préparent à un affrontement avec les communistes dans les assemblées locales et régionales
• Le gouvernement veut assurer une représentation des minorités dans les conseils municipaux

Le président de la République avait annoncé, lors du conseil des ministres du 2 janvier, une réforme de la loi électorale municipale dans les villes de plus de trente mille habitants. M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé de l'étude de ce projet — qui sera soumis au Parlement au mois de juin et dont les grandes lignes seront connues au mois d'avril, — a déclaré, le 8 janvier, que son souci était d'« aboutir à une plus juste représentation des diverses tendances, même minoritaires, pour une meilleur gestion des communes ».

Partisans de la proportionnelle pour tous les scrutins, les centristes sont favorables à une modification de l'actuel système électoral pour les élections municipales. Ainsi, M. Pierre Pflimlin, C.D.P., maire de Strasbourg, dont nous publions une déclaration, souhaiterait que les avantages du scrutin majoritaire de liste à deux tours, avec listes bloquées, actuellement en vigueur (qui avait été adopté en 1964 et appliqué lors des élections de 1965 et 1971), soient combinés avec ceux de la proportionnelle.

Cet avis est partagé par des républicains indépendants, parmi lesquels M. Pierre Baudis. Le maire de Toulouse souhaiterait en outre voir adopter un projet associant les deux systèmes et permettant une représentation géographique au sein des conseils municipaux, à l'image de ce qui existe à Paris, à Lyon et à Marseille, où le scrutin a lieu par secteur.

Les responsables gaullistes n'ont pas adopté de position officielle sur l'introduction de la proportionnelle dans les scrutins municipaux. Beaucoup craignent que cette modification ne soit un premier pas vers l'établissement du système proportionnel pour les élections législatives notamment, ce qui constituerait une cause de désaccord entre le président de la République et le parti le plus important de sa majorité.

Les communistes, quant à eux, ont réaffirmé, au contraire, leur attachement à la représentation proportionnelle pour toutes les élections, et ils redoutent que les projets de réforme du gouvernement ne cachent un piège destiné à diviser l'union de la gauche.

Parmi les intentions qui ont inspiré la décision du gouvernement de modifier la loi électorale municipale, une paraît évidente : par l'introduction partielle de la représentation proportionnelle, le parti socialiste pourrait être dispensé de réaliser des listes d'union de la gauche comme le réclame le parti communiste, et comme le réclame aussi, dans les rangs du P.S., le CERES. Le pouvoir sèmerait ainsi un ferment de division au sein de l'union de la gauche.

En attendant, les socialistes affirment qu'ils ne sont pas dupes et qu'ils n'entendent pas succomber à ce que M. Claude Estier appelle les « *rêves de M. Lecanuet* ». Celui-ci voyait, dans l'institution de la proportionnelle, un facteur susceptible de favoriser la rupture de l'union de la gauche et l'entrée des socialistes dans le gouvernement, aux côtés des ministres centristes, républicains indépendants et gaullistes.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 4.)

LA CRISE DANS L'AUTOMOBILE

Volkswagen et Fiat en grande difficulté

Dans presque tous les pays, la production automobile a accusé une sévère baisse en 1974. Fiat, par exemple, qui se trouve encombré d'un stock de trois cent quarante mille automobiles, s'apprêterait à mettre quatre-vingt mille ouvriers en chômage partiel. Ses usines ne travailleraient que douze jours en février et huit en mars. En Allemagne, où l'industrie automobile a été particulièrement touchée, M. Schmücker, nouveau patron de Volkswagen, le premier constructeur européen devant Fiat, pourrait décider la fermeture d'une des usines du groupe.

La crise s'étend au secteur de la construction électrique. L'importante firme japonaise Sony Corporation a annoncé son intention de mettre en chômage 80 % de ses effectifs, durant cinq jours, vers la fin d'avril : ses stocks atteindraient six mois de production. En Allemagne, chez Siemens, vingt mille salariés sont aujourd'hui en chômage partiel contre deux mille huit cents en décembre.

(Lire page 19 les articles de ROBERT SOLÉ et DANIEL VERNET.)

AU JOUR LE JOUR

Le pari

Il faut du courage à Mgr Etchegaray pour s'attaquer à ce veau d'or du pauvre qu'est le tiercé. Déjà les communistes l'avaient précédé dans ce combat, mais il leur est difficile d'ignorer que, dans nombre de pays socialistes, le pari sportif connaît une vogue inquiétante.

Pourtant Mgr Etchegaray n'est-il pas un peu dans le même cas ? Il lui est difficile de renier Pascal, qui fit du pari un argument de son apologétique. Il lui est difficile d'ignorer aussi la promesse explicitement faite que l'enjeu d'un bienfait serait remboursé au centuple, ce qui est un joli rapport, même pour le tiercé.

Bien sûr, la religion, c'est autre chose que de donner la Trinité dans l'ordre. Mais la question n'est-elle pas de savoir si la prime de l'argent risqué sur cette course d'obstacles qu'est notre vie contribue vraiment à l'amélioration de l'espèce humaine ?

ROBERT ESCARPIT.

LES FRANÇAIS DEVANT LE CHOIX NUCLÉAIRE

D'ici au 15 janvier, les communes sur le territoire desquelles l'E.D.F. envisage de construire une centrale nucléaire doivent accepter — ou refuser — cette proposition. Puis, les conseils généraux et régionaux émettront à leur tour un avis sur le programme électronucléaire prévu dans leur circonscription. Ils indiqueront éventuellement les meilleurs sites pour le réaliser. Mais, dans le débat ainsi engagé, les élus disposent-ils de tous les éléments d'appréciation ? Et surtout leur a-t-on posé les vraies questions ?

I. — La consultation des élus locaux est-elle « truquée » ?

par
MARC AMBROISE-RENDU

Ils sont plusieurs dizaines en France et tous plongés dans un grand embarras. Dans les jours qui viennent, ces maires de communes rurales ont à dire s'ils accueillent ou repoussent les gigantesques usines atomiques de l'an 2000. Une quarantaine de communes et la quasi-totalité des régions (sauf le Poitou-Charentes et la Corse) sont en cause. Or les dossiers que les préfets ont remis aux élus sont minces. Ils contiennent un document de quarante pages intitulé *Localisation des centrales nucléaires*, clair, rassurant, mais très général. En outre, des fiches techniques expliquent, pour chaque site proposé, les raisons qui ont amené les prospecteurs de l'E.D.F. à le sélectionner.

En revanche, le dossier reste muet sur l'influence qu'aura cette centrale-là sur le terroir, sur le climat local, sur la rivière, sur les eaux marines. Pour une bonne raison : c'est que, en dépit des apaisements prodigués par la brochure officielle, on n'est sûr de rien. Aucune centrale à quatre réacteurs ayant la puissance de celles prévues par l'E.D.F. ne fonctionne actuellement dans le monde. Existerait-elle que l'expérience acquise dans un contexte géographique très différent du nôtre ne serait guère utile. Pour savoir comment telle ou telle commune de bord de mer va subir le choc du nucléaire, il faudrait entreprendre *in situ* des investigations et même des expérimentations longues, coûteuses et qui, de toute manière, resteraient fort théoriques.

La vérité « écologique », c'est que l'on ne mesurera l'impact des centrales que lorsque tous leurs réacteurs seront en marche et à pleine puissance. C'est-à-dire au minimum dix à douze ans après le premier coup de bulldozer ! Encore n'enregistrera-t-on alors que les effets immédiats. Quant aux conséquences sur l'équilibre des espèces vivantes, c'est une autre et longue histoire. Les ingénieurs, eux, sont pressés : c'est tout de suite qu'il faut des kilowatts.

Le dossier ne dit rien non plus des couloirs de lignes à haute tension qui, jaillissant des centrales, vont planter dans les communes d'alentour leurs poteaux géants et leurs guirlandes de fils. Il ne souffle mot davantage des convois de déchets radio-actifs qui traverseront les villages de la région.

(Lire la suite page 8.)

« La modernisation du système éducatif »

M. HABY ENVISAGE UNE AUTONOMIE ACCRUE DES ÉTABLISSEMENTS

(Lire page 6.)

LE NOUVEAU MONDE AU GRAND PALAIS

Franklin et Jefferson

« Première » mondiale au Grand Palais : c'est la France qui inaugure les célébrations du bicentenaire de l'indépendance américaine. L'exposition « Le monde de Franklin et de Jefferson » vient de s'ouvrir à Paris avant d'être transférée à Varsovie — *hommage à Kosciuszko* et à Casimir Pulaski, — puis à Londres et enfin, en 1976, pour le véritable anniversaire, à New-York, Chicago et San-Francisco.

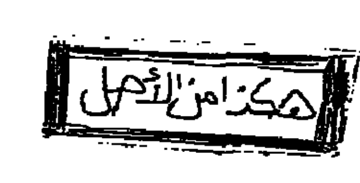
La France, d'ailleurs, est partout présente dans cette *résurrection* de cent vingt années cruciales, et par l'aide militaire décisive apportée par La Fayette, Rochambeau, l'amiral de Grasse et leurs hommes, et par les rapports de tout ordre entre les deux pays qui ont *précédé* — préparé — et suivi l'émancipation des colonies anglaises. Exposition à la lettre exemplaire, non seulement par sa richesse, l'ordonnance de son contenu, mais aussi par sa présentation proprement révolutionnaire. N'a-t-elle pas été confiée aux meilleurs designers, Charles et Ray Eames, qui, bousculant des habitudes, des façons de voir et de faire voir périmées, comme ils avaient renouvelé l'art du meuble (nul n'a oublié les « Eames chairs »), ont pour ainsi dire greffé des yeux neufs à des visiteurs blasés.

Le résultat est une fête. Rien *n'est plus agréable* que cet ensemble chatoyant d'objets, de *documents* authentiques, de photographies, d'œuvres d'art, de textes, *méticuleusement élaboré si l'on y* regarde de plus près, un ensemble *parlant* pour qui n'y vient pas chercher une leçon d'histoire, mais plutôt des impressions. Pour recréer l'ambiance d'une époque, *le* « climat » moral et social de la naissance d'une nation marquée à *jamais par les principes* dont elle est issue. Charles Eames a divisé et multiplié, semé d'erratiques volumes l'espace développé sur 700 mètres carrés.

Les vies parallèles — avec quarante ans de décalage — de deux hommes exceptionnels ont été reconstituées dans leur double environnement : matériel, qu'il s'agisse d'une nature vierge ou transformée ; humain, en assignant une face des structures verticales s'élevant dans l'atrium à chacun des contemporains de Benjamin Franklin et de Thomas Jefferson, amis ou adversaires, qui ont participé à leur action.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 17.)



ASIE

Cambodge

Les révolutionnaires espèrent asphyxier Phnom-Penh en contrôlant la voie de ravitaillement du Mékong

Trois grenades lancées vendredi 10 janvier par des inconnus, à Phnom-Penh, ont fait quatre morts et vingt-six blessés. Une douzaine de roquettes ont été tirées, dans la nuit de vendredi à samedi, sur la capitale et près de son aéroport, provoquant des dégâts légers. Les combats se poursuivent autour de la capitale. Tout indique, écrit notre envoyé spécial, que les Khmers rouges, renonçant cette année à la traditionnelle bataille de Phnom-Penh, entendent en ce début de saison sèche asphyxier la capitale, en coupant la principale voie d'approvisionnement de la ville qu'est le Mékong.

Phnom-Penh. — Une offensive khmère rouge a-t-elle vraiment été déclenchée contre Phnom-Penh dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier ? La question paraît paradoxale pour qui a entendu bombes, roquettes et obus exploser aux abords de la capitale encerclée par des unités de maquisards. Il est vrai qu'une quinzaine de milliers de soldats du GRUNC se sont infiltrés entre le premier et le second périmètre de défense de la ville, et qu'ils n'ont pu être repoussés que localement. Ils ont provoqué le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés — femmes, enfants, vieillards, — accroissant ainsi dramatiquement le nombre de bouches à nourrir par le gouvernement républicain ; les hommes, eux, sont restés de l'« autre côté ».

De notre envoyé spécial

Cette offensive localisée ne semble pas viser directement Phnom-Penh : les forces utilisées (la moitié des effectifs mis en œuvre l'an dernier) et la tactique suivie semblent le démontrer.

Alors que les combats éclataient *dans la nuit du Nouvel An*, avec, pour la première fois, une synchronisation parfaite entre les unités engagées, une division d'élite a pris position le long du Mékong, en aval de la capitale, coupant la principale ligne d'approvisionnement de la ville : le ravitaillement passe, pour 85 %, par le fleuve. Plusieurs positions sont tombées, la grande base fluviale de Neak-Luong a été bombardée, des points stratégiques ont été perdus sans que les forces républicaines, engluées autour de la capitale, puissent réagir. L'état-major a même dû faire venir deux brigades de province.

Les Khmers rouges semblent donc avoir décidé de remplacer la bataille, désormais annuelle, de Phnom-Penh par la bataille du Mékong. Celle-ci, prévue pour décembre, a dû être retardée à cause de la longueur exceptionnelle de la saison des pluies. Lançant dans l'opération des forces plus importantes que précédemment, les révolutionnaires espèrent asphyxier lentement la ville, et les républicains auront fort à faire pour les déloger.

A Phnom-Penh, les responsables affichent un grand optimisme, mais le prix de certaines denrées de première nécessité (charbon de bois, poisson) a déjà commencé à monter. « *Le convoi prévu pour le 5 janvier n'était pas indispensable. Nous avons plus d'un mois de réserves* », affirment certains Américains. « *Ils n'ont plus que trois semaines de réserves au maximum et, si aucun convoi n'arrive dans les deux semaines qui viennent — il y en a environ trois ou quatre par mois — la situation pourrait devenir sérieuse : la ville manquerait de produits alimentaires, il faudrait rationner, puis couper l'électricité, les munitions seraient en quantité insuffisante. Et il faudrait plus de cent cinquante vols d'avions-cargos américains C-130 par jour pour remplacer les convois* », réplique un observateur occidental.

Si les objectifs des révolutionnaires semblent clairs pour ce début de saison sèche, l'absence d'armement lourd ou sophistiqué dans les livraisons que leur font parvenir leurs alliés ne laisse pas d'étonner et inspire quelques doutes sur les chances de succès de leurs grandes opérations. Ils n'ont ni les fusées sol-air soviétiques, qui leur permettraient d'abattre les T-28 datant de la dernière guerre mondiale, ni les canons ou mortiers lourds capables de bombarder Phnom-Penh de loin, ni des engins pouvant détruire les bateaux remontant le Mékong. Seule, la peur inspirée par des embuscades meurtrières tendues aux équipages, payés grassement, pourrait être efficace

Aucun des deux adversaires n'a les moyens de franchir un échelon dans l'escalade. Et, si l'on se bat âprement en certains endroits, en d'autres les adversaires semblent observer une trêve tacite, comme sur le « front de la R.N. 7, où une centaine de territoriaux, hommes et femmes, vaquent tranquillement à leurs occupations, dans un lycée agricole, à moins d'un kilomètre des unités en présence.

Quelques observateurs communistes

Pendant ce temps, Phnom-Penh reste calme, bien que la hausse des prix se fasse beaucoup sentir. Des badauds se groupent régulièrement pour voir les bombardements aériens de l'autre côté du fleuve ; des dockers privés de leur gagne-pain par l'absence de convois se joignent à eux. Parfois, au détour d'une avenue barrée par la police, s'organise une manifestation « spontanée » de chauffeurs de taxis ou de cyclo-pousses pour demander la paix et soutenir le gouvernement. Les forces de l'ordre poussent même la bonne volonté jusqu'à inciter les chauffeurs passant dans les environs à se joindre au cortège. « *C'est comme au temps du prince Sihanouk* », dit un passant.

A quelques pas de là, dans une villa ombragée de style colonial, un porte-parole militaire vient d'afficher sur une planche le communiqué bi-quotidien. Il annonce la chute de roquettes sur Pochentong, l'aéroport civil et militaire, le seul lien, avec le Mékong, entre Phnom-Penh et le monde extérieur. Nous nous y rendons. La police de l'aéroport n'est pas au courant de ce bombardement. Le chef local de la police militaire en a entendu parler, mais il vient d'arriver et ne sait pas si les roquettes sont tombées dans l'enceinte ou bien près de la ligne de chemin de fer. Personne ne semble vraiment concerné.

Phnom-Penh n'a pas tellement l'air d'une ville en guerre. Certains investissent encore, la circulation est importante, la vie mondaine continue, en dépit de la gène apportée par un couvre-feu commençant à 21 heures. Pour le visiteur qui retrouve la capitale pour la première fois depuis 1969, seuls les mendiants, les barbelés, la *présence des militaires* et, parfois, le bruit proche de la canonnade, apportent quelque changement à ces quartiers tranquilles de villas blotties dans les arbres et les fleurs

Si les Chinois de Chine populaire sont partis — remplacés par des Taïwanais qui n'ont qu'une mission et non une ambassade, connaissant le G.R.U.N.C. sans présentant de l'agence Tass, un Allemand de l'Est et un Polonais continuent de vivre à Phnom-Penh. La situation inconfortable dans laquelle ils se trouvent ne semble guère les affecter : ils observent. A vouloir conserver des positions des deux côtés, en requelques Soviétiques dont le rerompre formellement avec Phnom-Penh, Moscou a finalement perdu toute crédibilité chez les frères ennemis cambodgiens

Les Etats-Unis ne pourront donc pas compter sur un soutien soviétique efficace dans leurs tentatives pour promouvoir des négociations entre Phnom-Penh et le gouvernement royal révolutionnaire, négociations considérées ici comme souhaitables, voire « inéluctables ».

PATRICE DE BEER.

Vietnam du Sud

Le chef d'état-major de l'armée de l'air américaine a fait une visite à Saigon

Le général David Jones, chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, a passé la journée du samedi 11 janvier à Saigon pour faire le point de la situation au Sud. Il a notamment été reçu par M. Thieu et le général Cao Van Vien, chef d'état-major de l'armée sud-vietnamienne. A Washington, M. Kissinger avait reçu vendredi l'ambassadeur de Saigon aux Etats-Unis.

Les milieux officiels à Washington nient qu'il y ait accélération des envois de munitions au Sud à partir de la Thaïlande. Ils démentent l'information du *Saint-Louis Post Dispatch* selon laquelle M. Ford s'est opposé au projet de M. Kissinger d'envoyer près du Vietnam une escadre comprenant le porte-avions *Enterprise*. Enfin, ils qualifient de « *normal* » le déploiement à Subic-Bay, aux Philippines, depuis la *fin décembre, de « marines »* normalement basés à Okinawa.

De même dément-on à Saigon l'information nord-vietnamienne selon laquelle des appareils américains guident les raids de l'aviation sud-vietnamienne contre la région et la ville de Loc-Ninh. Un porte-parole saigonnais a aussi déclaré : « *Nous avons besoin d'appareils lourds tels que des B-52.* »

Les autorités ont organisé vendredi une manifestation regroupant quelque 20 000 personnes (fonctionnaires, enfants, anciens combattants, etc.), afin de dénoncer l'offensive communiste à Phuoc-Binh. Le président Thieu a, le même jour, dans un discours télévisé, affirmé que Phuoc-Binh serait repris et a dénoncé l'opposition urbaine non communiste, qui recommence à se manifester. « *Cette minorité de gens ne doit pas continuer à insuffler de la force aux communistes ni leur prêter main-forte pour excuser leurs actes d'agression et les crimes immondes qu'ils ont commis à l'égard de la population* », a-t-il dit. Sans doute faisait-il allusion aux actions du mouvement populaire de lutte contre la corruption (*le Monde* du 11 janvier), mais aussi à celles de M. Ho Ngoc Nhuan, député qui a présenté jeudi à la presse un document dont il est l'auteur, qu'il a intitulé : « *La voix au milieu des barbelés* », et qu'il décrit comme « *une contribution à la lutte actuelle de la presse et du peuple pour renverser le régime antipopulaire et antihumanitaire qui a été imposé depuis de nombreuses années à la population du Sud* ».

● A HANOI, l'opinion n'est en rien mobilisée en dépit de la situation au Sud, où le journal du parti consacre ses gros titres aux *travaux de reconstruction*, laissant au journal de l'armée le soin d'analyser en détail les développements militaires. Selon Hanoï, les récentes opérations communistes dans la province de Phuoc-Long s'expliquent ainsi : à partir d'une dizaine de bases, les troupes saigonnaises lançaient des opérations contre les régions contrôlées par le G.R.P. et faisaient décoller des avions d'une piste voisine de Phuoc - Binh ! — *(A.F.P., A.P.)*

Laos

Le Pathet-Lao voudrait étendre son influence dans les zones juridiquement contrôlées par la droite

La situation est tendue à Thakhek, ville située dans le sud du Laos. L'armée a tiré sur des manifestants, tuant une personne et en blessant onze autres. Plusieurs centaines de personnes ont défilé à Vientiane, la capitale administrative, protestant contre l'attitude des militaires.

La crise a commencé lundi 6 janvier. Vingt et une organisations pour la paix et la concorde nationale, *sous la conduite d'un* ancien fonctionnaire apparemment favorable au Pathet-Lao, avaient alors réclamé le rétablissement de la liberté de circulation entre les zones contrôlées par la droite et celles tenues par la gauche, *la dissolution de l'Assemblée nationale*, le retour des réfugiés dans leurs provinces d'origine, la neutralisation de Thakhek, une action contre la corruption et l'inflation, etc. La crise, estimaient-elles, devrait être réglée par une équipe mixte, comme ce fut le cas récemment à Ban-Houei-Sai, petite ville située à l'ouest de Vientiane, où un conflit d'autorité a été tranché en faveur de la gauche.

Mais, *cette fois, la droite* a décidé de réagir avec force contre une opération politique qui risquerait de lui coûter très cher, le Sud étant depuis toujours son fief principal. Jeudi dernier, plusieurs centaines de manifestants ont été encerclés par la troupe. De nombreux habitants de villages voisins tentèrent alors de les rejoindre : ils en furent empêchés par l'armée, qui a tiré dans la foule.

Des délégués des vingt et une organisations se sont rendus à Vientiane. Ils ont été reçus par les deux vice-premiers ministres, l'un étant de gauche et l'autre de droite. Un porte-parole des délégués de Thakhek a affirmé que M. Phoumi Vongvichit, vice-premier ministre et l'un des principaux dirigeants du Pathet-Lao, allait demander une réunion extraordinaire du conseil des ministres. Le Pathet-Lao, comme dans l'affaire de Ban-Houei-Sai, nie toute participations aux événements de *Thakhek. Il reste que* cette agitation sert parfaitement ses intérêts, car toute « neutralisation » d'une zone tenue par la droite (aux termes des accords de paix) signifie sa pénétration officielle dans un territoire placé sous *le contrôle juridique de l'* « autre partie ». — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

NOMMÉ SECRÉTAIRE D'ÉTAT ADJOINT

M. McCloskey devra tenter d'améliorer les relations entre M. Kissinger et le Congrès

De notre correspondant

Washington. — M. Robert McCloskey, ancien chef des services de presse du département d'Etat, nommé ambassadeur à Chypre en 1973, sera promu secrétaire d'Etat adjoint chargé des relations avec le Congrès. M. McCloskey, dont la nomination sera confirmée incessamment par la Maison Blanche, devra tenter d'améliorer les relations, passablement détériorées, entre M. Kissinger et les parlementaires, de plus en plus critiques à l'égard des méthodes du secrétaire d'Etat, et des options fondamentales de sa diplomatie.

M. Kissinger avait d'abord songé à confier ce poste-clé à un de ses collaborateurs directs, M. Eagleburger. Celui-ci s'étant récusé, le secrétaire d'Etat a choisi son ancien porte-parole, en qui il a la *plus grande confiance. Diplomate de* carrière, M McCloskey n'a jamais véritablement appartenu au petit groupe des collaborateurs directs *de M. Kissinger ce qui aujourd'hui* lui donne donc une autorité plus grande, aussi bien auprès des fonctionnaires du département d'Etat que des membres du Congrès, jaloux ou méfiants des hommes qui composaient le brain-trust du secrétaire d'Etat. Mais, en même temps, il est très lié personnellement à M. Kissinger, dont il fut l'interprète dans des moments difficiles, notamment en octobre 1973 lors de la guerre du Kippour.

Ce choix a été en général bien accueilli, compte tenu de la bonne réputation de M. McCloskey auprès des journalistes, qui ont apprécié sa connaissance des dossiers et sa franchise. Sa nomination répond au souci de M Kissinger d'obtenir du Congrès une plus grande liberté d'action dans la conduite de la poli*tique étrangère. objectif difficile* car le nouveau Congrès, à majorité démocrate renforcée, cherchera au contraire à le contrôler de plus près. La *période où le secrétaire d'Etat* faisait la pluie et le beau temps au Capitole est révolue, la « lune de miel » entre M. Kissinger et le Congrès est définitivement terminée...

Aussi ce dernier se propose-t-il d'établir sur des bases fermes la coopération entre le législatif et l'exécutif en politique étrangère. Dans sa récente interview à *Business Week*, M. Kissinger reconnaissait *que le Congrès avait la responsa*bilité officielle et le contrôle de la politique étrangère, mais ajoutait que celui-ci ne pouvait intervenir continuellement dans l'exécution de cette politique sans affecter grave*ment la souplesse indispensable* à l'exercice de la diplomatie.

Il est évident que la *diplomatie* personnelle et secrète menée par M. Kissinger a indisposé un certain nombre de parlementaires. Le secrétaire d'Etat s'est toujours limité, en effet, à informer les leaders des grandes commissions de la Chambre et du Sénat, mais cette attitude lui a aliéné un certain nombre de personnalités moins connues, soucieuses de rétablir les pouvoirs du Congrès, surtout après une période où un exécutif très fort (aussi bien M. Kennedy que M. Nixon) définissait en maître les options de politique étrangère. Qu'il s'agisse du Vietnam, du Chili, des relations avec l'Union soviétique, du conflit de Chypre, le *Congrès a pris*, ces derniers mois, des positions contraires à celles que lui recommandaient la Maison Blanche et le département d'Etat. Les législateurs ont, *en effet*, refusé l'aide militaire au Chili, posé des conditions difficiles à la prolongation *de l'assistance militaire à la Turquie*, limité à 300 millions de dollars les nouveaux crédits que la banque Import-Export pourrait attribuer à l'Union soviétique, sans parler des restrictions et contreparties exigées des Soviétiques en échange des concessions commerciales faites en leur faveur...

Au sujet du Vietnam, le Congrès, contre l'avis de M. Kissinger, a sensiblement réduit l'aide économique et militaire, et, à s'en tenir aux déclarations *récentes* du sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate, il ne semble pas que la situation militaire au Vietnam puisse modifier cet état d'esprit.

HENRI PIERRE.

LE DIRECTEUR DE LA C.I.A. DEMANDERA A SES AGENTS D'INFORMER LES AMBASSADEURS DE WASHINGTON EN AMÉRIQUE LATINE.

Washington *(A.F.P.)*. — Le directeur de la C.I.A., M. William Colby, a donné l'assurance aux ambassadeurs des Etats-Unis en poste en *Amérique* latine que l'agence d'espionnage américaine ne conduisait « actuellement », dans cette hémisphère, « *aucune opération* » autre que ses activités normales de renseignement, a annoncé, vendredi 10 janvier, un quotidien de Washington.

M. Colby a, en outre, donné l'assurance aux ambassadeurs, qui se sont réunis pendant les trois premiers jours de la semaine au département d'Etat, qu'ils seraient pleinement tenus au courant des informations et analyses élaborées par les agents de la C.I.A. attachés à leur ambassade.

Les agents de la C.I.A., qui utilisent les ambassades comme « couverture », mais disposent de leurs propres réseaux de communications avec la « *maison mère* », omettaient, jusqu'à présent, dans de nombreux cas, d'informer les chefs de mission, a reconnu M. Colby. Il a cependant souligné que les « diplomates-espions » ne pourraient pas dévoiler leurs sources latino-américaines.

Une clause de la loi d'aide à l'étranger, entrée en vigueur le 30 décembre, interdit à la C.I.A. de se livrer à des ingérences dans les affaires intérieures des pays où opère l'agence, comme cela fut le cas au Chili pour affaiblir le gouvernement de M. Salvador Allende

Chili

M. Clodomiro Almeyda, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende est expulsé vers la Roumanie

Santiago-du-Chili *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Le ministre de l'intérieur, le général Raul Benavides, a annoncé, vendredi, que MM. Clodomiro Almeyda et Jorge Tapia, respectivement ministres des affaires étrangeres et de l'éducation du président Salvador Allende, seraient expulsés samedi 11 janvier du Chili en direction de la Roumanie.

Le général Benavides a *ajouté* que trois autres militants de la gauche, qui occupaient d'importantes fonctions administratives sous le régime de l'Unité populaire, MM. Munoz Schultz, Maxime Tachi Moraga et Leopold Zuljevic, seraient également libérés et expulsés. M. Zuljevic était surintendant des douanes.

D'autre part, plus de cent militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) figurent parmi les deux cents prisonniers politiques que la junte militaire chilienne est prête à remettre aux autorités mexicaines, annonce-t-on à Santiago, de source officielle.

La liste de ces détenus, communiquée vendredi à la presse par le *sous-secrétaire aux affaires étrangères*, le commandant Claudio Collados, comprend cent sept membres du MIR et une trentaine de membres du parti socialiste, ainsi que du parti communiste. Les autres prisonniers sont d'anciens militants de partis chrétiens ou de groupuscules d'extrême gauche, comme le MAPU ou la gauche chrétienne.

La seule personnalité figurant dans cette liste est la sœur du président Salvador Allende, Laura Allende, détenue depuis le 2 novembre 1974, sous l'accusation de collaborer avec le Mouvement de la gauche révolutionnaire.

Le général Pinochet, commandant en chef de la junte militaire, avait offert, le 31 décembre dernier, de libérer ces deux cents prisonniers, à condition que le Mexique accepte de les recevoir. Mexico a rompu, le 26 novembre dernier, ses relations diplomatiques avec le Chili. Et le sous-secrétaire aux affaires étrangères a indiqué, vendredi, que la junte n'avait encore reçu aucune réponse du gouvernement mexicain. Celui-ci est représenté à Santiago par l'ambassadeur du Venezuela.

Bolivie

Le refus d'extradition de Klaus Altman-Barbie

LA PAZ S'ÉTONNE DE L'INSISTANCE FRANÇAISE

La Paz *(A.F.P.)*. — Le porte-parole du ministère bolivien des affaires étrangères a déclaré vendredi 10 janvier « *ne pas comprendre la portée des déclarations* » du ministre français des affaires érangères, M. Jean Sauvagnargues, relatives « *à l'extradition de Klaus Altman* » (*le Monde* du 11 janvier).

M. Sauvagnargues a affirmé devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : « *Nous allons examiner ce que nous pourrons faire à propos de cette décision, que, pour notre part, nous ne pouvons admettre.* » Le ministre se référait à la décision de la Cour suprême bolivienne de refuser l'extradition de Klaus Barbie, aucun traité d'extradition n'existant entre la France et la Bolivie.

Le porte-parole bolivien a souligné que « *la Cour suprême de justice est un pouvoir indépendant du pouvoir exécutif, et que celui-ci ne peut intervenir dans ses décisions* ».

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Bissau

● LE SENEGAL ET LA GUINEE-BISSAU ont signé mercredi 8 janvier à Bissau onze accords de coopération, notamment en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, et dans les domaines économique et culturel. — *(A.F.P.)*.

Irlande

● LES EVEQUES D'ECOSSE, D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE, réunis à Maynooth, près de Dublin, ont lancé vendredi 10 janvier un appel aux hommes politiques pour qu'ils mettent tout en œuvre pour transformer le cessez-le-feu en paix durable. D'autre part, à Belfast, M Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, a terminé ce même jour ses consultations au sujet de la trêve avec les principaux partis politiques Il a assuré les protestants que ni lui ni ses adjoints ne négociaient avec l'IRA. M. Rees s'est entretenu également avec M. Gerry Fitt, dirigeant du parti social-démocrate-travailliste (S.D.L.P., catholique tendance modérée). — *(A.P.F., Reuter.)*

Mali

● LA FEDERATION MONDIALE DES VILLE JUMELEES (13, rue Racine, Paris-6e) lance une opération « Ciment-Bamako » pour la réalisation d'un programme de construction de logements en faveur des familles sinistrées lors des inondations qui ont eu lieu en août 1974 dans la capitale malienne.

Mozambique

● DE LONGUES FILES D'ATTENTE se sont formées devant les boulangeries de Lourenço-Marquès depuis quelques jours. En effet, le pays a dû réduire ses importations de céréales par manque de devises et les difficultés de transport ont retardé l'acheminement de 2 000 tonnes de blé sud-africain au Mozambique — *(Reuter.)*

Nigéria

● DOUZE MILLE DOCKERS ont entamé vendredi 10 janvier à Lagos leur deuxième journée de grève. Plus de quarante navires sont immobilisés au large de la capitale nigériane. Ce mouvement fait suite à un ultimatum de sept jours adressé au gouvernement par les dockers, qui réclament une revalorisation de leurs salaires. — *(A.F.P., Reuter.)*

République Centrafricaine

● LE MARECHAL BOKASSA qui, le 2 janvier, avait formé un nouveau gouvernement de vingt-huit membres, a nommé deux nouvelles personnalités dans son cabinet : Mme Marie-Christiane Gbokou, ministre adjoint des finances chargé de l'Organisation et de la coordination des recettes douanières, et M. Abel Magbotaide, secrétaire d'Etat à la présidence de la République, chargé de la collecte, du conditionnement et de l'exportation des produits agricoles de la République Centrafricaine. Rappelons que le premier ministre est Mme Elisabeth Domitien. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. WHITLAM, PREMIER MINISTRE D'AUSTRALIE, a rencontré vendredi 10 janvier le maréchal Tito à Belgrade. Il a ensuite déclaré que son pays serait heureux d'être invité à la prochaine conférence des pays non alignés, mais à titre d'observateur seulement, en raison des traités militaires liant Canberra à Washington. — *(U.P.I.)*

EUROPE

Portugal

LA CONFÉRENCE DE L'ALGARVE

Les mouvements de libération de l'Angola n'ont pas encore surmonté toutes leurs divergences

La conference « au sommet » entre les dirigeants portugais et les leaders des trois mouvements de libération de l'Angola s'est ouverte, vendredi 10 janvier, à Portimao, station balnéaire de l'Algarve, où des précautions exceptionnelles de sécurité ont été prises. La conférence elle-même se déroule dans un strict huis clos. Après le discours inaugural prononcé par le général Costa Gomes, président de la Republique, les représentants des mouvements angolais ont demandé un premier ajournement des travaux. Il semble qu'ils n'aient pas encore surmonté toutes leurs divergences.

Nous publions ci-dessous l'article de José Rebelo, qui vient de prendre ses fonctions de représentant du « Monde » à Lisbonne.

De notre correspondant

Algarve. — La conférence « au sommet » entre les représentants du gouvernement portugais et ceux des mouvements nationalistes angolais a *été* ouverte le vendredi 10 janvier par un discours du général Costa Gomes, président de la République, qui a reconnu les trois mouvements participant aux négociations comme les représentants légitimes du peuple d'Angola.

Après avoir évoqué le caractère historique de la rencontre, le général Costa Gomes a salué les leaders nationalistes en les félicitant de leur « *maturité politique* » manifestée par « *les résultats positifs* » de la conférence de Mombasa, qui ont « *surpris beaucoup d'observateurs internationaux* ».

Dirigée par M. Melo Antunes, ministre d'Etat, la délégation portugaise est constituée par MM. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, et Almeida Santos, ministre de la coordination interterritoriale, ainsi que par deux membres du gouvernement provisoire d'Angola et trois personnes appartenant à la Commission nationale de décolonisation. De son côté, l'amiral Rosa Coutinho, haut commissaire du gouvernement portugais en Angola, assistera aux conversations, accompagné d'une dizaine de spécialistes angolais de l'économie et de la culture.

Cette conférence, réunissant tous les leaders nationalistes, constitue l'aboutissement de la nouvelle politique de décolonisation du gouvernement portugais. Le chemin a été long. Après les accords bilatéraux passés avec chacune des organisations, qui ont permis d'arriver à un cessez-le-feu, les autorités portugaises ont dû encore susciter plusieurs réunions à Dar-Es-Salaam, à Lusaka et, enfin, en Angola même, dans la ville de Luso, avant de voir les dirigeants des trois formations nationalistes prendre place à la même table, à Mombasa, et établir une plate-forme commune pour négocier ensemble. (*Le Monde* du 7 janvier.)

Cette conférence, dont la durée n'est pas encore fixée, a essentiellement quatre objectifs : arriver à la composition d'un gouvernement de transition constitué par les éléments désignés par le gouvernement portugais et par les trois mouvements ; intégrer les forces militaires des trois mouvements nationalistes dans une seule armée avec un commandement unifié ; établir un calendrier fixant l'évacuation des forces armées portugaises ; déterminer la date des élections qui consacreront l'indépendance du territoire.

A son arrivée à Lisbonne, l'amiral Rosa Coutinho a félicité les dirigeants angolais qui ont su « *dépasser leurs différences idéologiques* » et créer les conditions pour la « *décolonisation et l'indépendance de ce qui sera un grand pays d'expression portugaise* ». Un problème paraît réglé : celui de Cabinda, dont l'appartenance au territoire d'Angola n'est contestée par aucun des négociateurs. En effet, la menace du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) de passer à la lutte armée n'a même pas été prise au sérieux.

Pourtant beaucoup d'autres obstacles peuvent encore surgir d'ici à l'indépendance. Déjà la fragilité de l'accord de Mombasa a été mis en lumière par M. Jonas Savimbi, qui, dans une interview au journal *le Soleil* de Dakar, a fait état des profondes divergences qui n'ont pas été résolues.

JOSÉ REBELO.

Hongrie

Le gouvernement approuve la nomination de plusieurs évêques par le Vatican

De notre correspondant

Vienne. — Se référant à des décisions prises par le Vatican, l'agence de presse hongroise M.T.I. a annoncé, le vendredi 10 janvier, la nomination de cinq évêques titulaires de diocèses. Il s'agit de NN. SS. Mihaly Endrey, Arpad Fabian, Laszio Kadar, Joszef Udvardi et Imre Timco, respectivement désignés à la tête des diocèses de Vac, Szombathely, Weszprem, Csanad, Hajdudorog. Ce dernier évêché est réservé aux catholiques de rite oriental.

En outre, Mgr Kacziba, qui était jusqu'à présent administrateur apostolique du diocèse de Györ, a été chargé de superviser les institutions de la conférence épiscopale hongroise. Quatre administrateurs apostoliques ou coadjuteurs ont été aussi nommés, notamment Mgr Ivan Palos à Esztergom, dont l'archevêque en titre était jusqu'à l'an dernier le cardinal Mindszenty.

Les milieux catholiques hongrois ont accueilli ces nominations avec intérêt ; ils semblent toutefois enclins à ne pas exagérer l'importance de décisions qui devraient être, estiment-ils, de routine. Il n'en reste pas moins que l'agrément donné par le gouvernement de Budapest à ces désignations montre l'amélioration des relations entre l'Eglise et l'Etat depuis le règlement du cas Mindszenty. Le vieux cardinal, qui vit depuis trois ans en exil à Vienne, s'était vu retirer par Paul VI, au début de 1974, la responsabilité de l'archevêché d'Esztergom et la dignité de primat de Hongrie.

A la suite de cette décision pontificale, on s'attendait à un geste des autorités communistes, qui aurait permis au Vatican de pourvoir en titulaires les évêchés encore vacants. Mais, à l'époque, Budapest n'avait donné son accord qu'à la désignation de deux évêques et de deux administrateurs apostoliques.

L'assouplissement actuel du gouvernement hongrois est, sans doute, dû pour une bonne part, à la diplomatie patiente de Mgr Casaroli, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise. Seuls les évêchés d'Esztergom et de Györ restent aujourd'hui sans titulaire. Il faut aussi remarquer que Mgr Mihaly Endrey, qui vient d'être nommé à la tête du diocèse de Vac, a longtemps été empêché d'exercer son ministère sacerdotal, le gouvernement ne lui ayant pas accordé les autorisations nécessaires.

MANUEL LUCBERT.

Norvège

OSLO ADOPTE UNE LOI INSTITUANT DES ZONES INTERDITES AUX CHALUTIERS DANS L'ATLANTIQUE NORD

(*De notre correspondant.*)

Oslo. — Le Parlement d'Oslo a adopté, vendredi 10 janvier, une loi établissant dans l'Atlantique nord trois zones de pêche interdites l'hiver aux chalutiers, afin de sauvegarder les revenus des pêcheurs norvégiens. les chalutiers étrangers détériorant souvent le matériel des pêcheurs côtiers.

Aucune date n'a encore été fixée pour l'entrée en vigueur de cette loi. Le gouvernement norvégien s'est heurté à une vive opposition de la part de trois pays occidentaux : la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest. Une conférence à quatre doit se tenir à Bruxelles le 21 janvier prochain pour tenter de parvenir à une entente en la matière. Mais les interlocuteurs pourront-ils se mettre d'accord après l'adoption de la loi controversée ? La Grande-Bretagne a déjà déclaré cette loi inacceptable.

Les Britanniques, tout comme les Français, ont fait état du traité commercial entre la Norvège et la C.E.E. concernant les produits de pêche exportés par la Norvège. L'exemption de taxes sur ces produits est liée à une politique de la pêche non discriminatoire de la part de la Norvège.

Le gouvernement norvégien s'est mis dans une position délicate en promettant des zones aux pêcheurs et en faisant voter la loi avant la fin des négociations. L'Union soviétique, pour sa part, a accepté l'établissement des zones. — F. B.

Cité du Vatican

LE SAINT-SIÈGE ACCEPTE POUR LA PREMIÈRE FOIS LA NOMINATION D'UNE FEMME COMME AMBASSADEUR.

Rome (A.F.P.). — Le pape Paul VI a accepté, vendredi 10 janvier, la nomination de Mlle Bernadette P. A. Olowo (vingt-sept ans) comme ambassadeur d'Ouganda auprès du Vatican (« le Monde » du 11 janvier).

Le Saint-Siège met fin, ainsi, à une tradition de neuf siècles, qui avait force de loi, selon laquelle une femme ne pouvait exercer une telle fonction.

Mlle Olowo avait été nommée, à la fin de l'année dernière, ambassadeur en République fédérale allemande. Elle demeurera en poste à Bonn tout en étant accréditée auprès du Saint-Siège.

DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE L'EUROPE

La commission politique de l'Assemblée consultative trouve encourageante l'évolution de la situation à Chypre

L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe tiendra, du 21 au 27 janvier, à Strasbourg, sa première session de l'année. Elle recevra et entendra pour la première fois en la personne de M. Minitch, ministre yougoslave des affaires étrangères, le représentant d'un pays qui, sans faire partie du groupe des démocraties populaires, n'en est pas moins communiste.

La commission politique de l'assemblée vient de se réunir à Paris en vue de préparer les discussions sur certaines des questions inscrites à l'ordre du jour. Elle a notamment pris connaissance d'un rapport établi par un groupe qui s'est rendu à Chypre en décembre. Ce rapport tire des conclusions encourageantes du fait que la situation, du point de vue humanitaire, s'est nettement améliorée, que M. Denktash ne met nullement en cause l'existence d'une République chypriote indépendante, que les dirigeants de la communauté chypriote grecque ne considèrent plus comme un « tabou » l'examen d'une solution fédérale à base géographique, et que l'autorité de Mgr Makarios peut être l'une des principales garanties de la mise en œuvre de cette solution. Le texte se félicite du fait qu'avec l'approbation de l'ethnarque les rencontres entre MM. Clérides et Denktash ont repris le 19 décembre dernier.

La commission politique de l'Assemblée consultative a également examiné le rapport d'un groupe qui a été récemment au Liban pour étudier les conditions dans lesquelles ce pays pourrait avoir des observateurs au Conseil de l'Europe, ainsi que l'a demandé le gouvernement de Beyrouth il y a près d'un an. Seul jusqu'à présent Israël a des observateurs, auxquels s'ajouteront bientôt ceux du Liechtenstein. Les Libanais souhaitent, avec l'accord des autres pays arabes, équilibrer l'influence israélienne. Mais leur demande soulève des réserves de la part de certains membres du Conseil, qui regrettent l'attitude adoptée par les pays arabes vis-à-vis d'Israël à la récente Conférence générale de l'UNESCO. Ceux-ci veulent obtenir des Libanais qu'ils ratifient certaines résolutions déjà approuvées par le Conseil de l'Europe, notamment sur le terrorisme.

JEAN SCHWŒBEL.

Une mise au point de l'Élysée à propos de la composition de la conférence sur l'énergie

La présidence de la République a publié, vendredi 10 janvier, le communiqué suivant :

« *On rappelle à l'Elysée la position du gouvernement français concernant la réunion d'une conférence sur l'énergie, dont il souhaite la convocation dans les meilleurs délais possibles, le mois de mars étant considéré comme un objectif pour la réunion préparatoire. Le gouvernement français estime en particulier nécessaire que participent à cette conférence à la fois des pays exportateurs de pétrole, des pays consommateurs industrialisés, et des pays en voie de développement.* »

Cette mise au point fait suite à l'article du *Monde* (daté du 11 janvier). Nous écrivions que, pour la conférence internationale sur l'énergie, « *le président de la République ne se battra pas pour faire triompher la formule à trois composantes* », qu'il avait exposée le 24 octobre, jugeant que « *l'essentiel* » était « *que la réunion des producteurs et des consommateurs ait lieu* » (ce qu'il a dit le 20 décembre).

Dans les milieux officiels, on admet que le gouvernement récuse désormais des appellations telles que « *conférence tripartite* », « *trilatérale* » ou « *à trois composantes* », qui ne figurent d'ailleurs pas dans le communiqué de l'Elysée. Mais on conteste que le refus d'employer de telles formules signifie l'exclusion des pays en voie de développement (ce que *le Monde* n'a pas écrit) ou marque une concession à M. Kissinger. Pour le gouvernement français, précise-t-on, ce qui importe, c'est que soient représentés à cette conférence les pays se trouvant dans les situations économiques énumérées par M. Giscard d'Estaing le 24 octobre. Mais il est également souhaitable, à ses yeux, que ces pays ne se groupent pas en camps ou parties. C'est pourquoi les termes de « *conférence entre les producteurs et les consommateurs de pétrole* » sont maintenant employés pour désigner la proposition de M. Giscard d'Estaing.

A Tokyo, un porte-parole néerlandais a démenti des propos attribués par des journaux japonais au ministre néerlandais des affaires étrangères mettant en doute la solidarité de la France avec ses partenaires européens à propos de l'énergie. Précisant que M. Van Der Stoel avait « *complètement approuvé* » les résultats du « sommet » de la Martinique, le porte-parole a ajouté : « *M. Van Der Stoel n'a pas exprimé le moindre doute quant à la solidarité de la France avec ses partenaires européens et n'a évidemment pas laissé entendre que la France suivrait sa propre voie pour résoudre le problème pétrolier.* » — M. D.

● ERRATUM. — A la suite d'une erreur typographique, *le Monde* du 11 janvier a écrit que le président de la Confédération helvétique trouvait « *opportun* » de « *jouer avec l'idée* » de l'emploi de la force dans la crise de l'énergie. C'est évidemment « *inopportun* » qu'il fallait lire. La citation de M. Graber était d'autre part une version traduite de l'allemand. Voici le texte officiel de sa déclaration en français : « *Tout en admettant que l'optique d'une grande puissance diffère nécessairement de celle d'un petit Etat, j'estime qu'il n'est pas indiqué de jouer, ne serait-ce qu'avec l'idée, d'un éventuel recours à la force en relation avec la crise de l'énergie.* »

UN COMPROMIS EST ENVISAGÉ POUR RELANCER LE DIALOGUE EURO-ARABE

La Haye (*A.F.P.*). — Un représentant du ministre irlandais des affaires étrangères, M. Fitzgerald, président en exercice depuis le 1er janvier, et un haut fonctionnaire de la Commission européenne se rendront au Caire pour s'entretenir du dialogue euro-arabe avec M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, apprend-on de source diplomatique. Cette rencontre pourrait avoir lieu soit le 20 janvier, soit peu après la réunion du conseil des ministres des Neuf prévue pour les 20 et 21 janvier.

[Le dialogue euro-arabe est actuellement bloqué par le refus de certains Européens d'accéder à une demande des pays arabes concernant les Palestiniens. Les Arabes veulent, en effet, que l'Organisation de la Palestine (O.L.P.) participe au dialogue en tant qu'observateur. Le différend sur ce point a empêché la réunion, l'automne dernier à Paris, de la commission générale comprenant tous les participants. Le compromis envisagé, mais sur lequel l'accord unanime des Neuf n'est pas encore réalisé, consisterait à ne pas réunir la commission générale mais uniquement des groupes spécialisés. Des Palestiniens pourraient à titre d'experts participer à ces groupes.]

CORRESPONDANCE

Le sort des dissidents soviétiques

M. L. Bianco nous écrit :

A la suite de l'émouvant appel du professeur Cartan en faveur de Leonid Pliouchtch (1), je me permets d'attirer l'attention des lecteurs du *Monde* sur le cas d'un autre dissident soviétique, le sinologue Vitali A. Rubin.

D'origine juive, Rubin a sollicité voici bientôt trois ans (au début de 1972) un visa d'émigration pour Israël. Il a aussitôt perdu son poste à l'Institut oriental de l'Académie des sciences et les références à ses travaux (sur la philosophie chinoise ancienne), ont été retirées des publications de ses collègues. Sa femme, professeur d'allemand, a elle aussi perdu son emploi. Tous deux sont demeurés sans travail depuis lors et Rubin se trouve maintenant accusé de parasitisme. Il a été arrêté à deux reprises en juin et septembre 1974. La seconde fois, il se remettait à peine d'une crise cardiaque survenue en août, si bien que la police a dû le conduire directement à l'hôpital et a prétendu ensuite avoir agi pour des raisons humanitaires. Mais les persécutions semblent avoir repris en novembre.

La santé de Rubin, qui a soutenu, en février 1974, une grève de la faim de deux semaines, est d'autant plus fragile qu'il est resté de longues années alité, soignant une tuberculose osseuse, contractée dans un camp stalinien.

Un comité international vient d'être fondé pour la défense de Vitali Rubin (2).

(1) Le Monde, 28 décembre 1974.

(2) En France, s'adresser à L. Bianco, 91 470 Forges-les-Bains (tél. : 491-03-63).

PROCHE-ORIENT

Israël surveille les ventes d'armes aux pays arabes, déclare le général Gur

Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Mordechai Gur, a déclaré, vendredi 10 janvier, dans une interview à la radio israélienne, que les fournitures d'avions de combat à l'Arabie Saoudite par les Etats-Unis, et l'attribution d'appareils de fabrication américaine à la Jordanie par l'Iran ne modifieraient pas de façon notable les rapports de force au Proche-Orient. « *Toutefois*, a-t-il dit, *Israël surveille ces ventes d'armes et leurs développements ultérieurs.* » En effet, selon le général Gur, l'Arabie Saoudite est en train d'installer des bases aériennes dans le nord du pays, qui pourraient être utilisées plus tard contre le nord du territoire israélien et le Sinaï occupé.

Le général a indiqué d'autre part que si le Liban autorisait des troupes étrangères à stationner sur son territoire, ou si des armes lui étaient fournies par les pays arabes, Israël le considérerait comme un « *pays de la confrontation* ».

De son côté, le premier ministre israélien, M. Rabin, a réaffirmé vendredi, dans une interview à la chaîne de télévision américaine Christian Broadcasting Network, qu'Israël est prêt à restituer une grande partie des territoires occupés, mais non à retourner aux frontières de 1967.

Le professeur Youval Neeman, conseiller personnel du ministre israélien de la défense, a déclaré, vendredi, dans une interview au journal *Yedioth Aharonoth*, qu'une intervention militaire des pays occidentaux contre les Etats arabes producteurs de pétrole était « *tout à fait probable* » et que l'opinion occidentale « *admettrait une intervention de ce genre si l'on arrivait à une situation telle que l'économie occidentale soit étranglée par le chantage pétrolier* ». M. Neeman ne croit pas, dans une telle éventualité, à un engagement soviétique aux côtés des Arabes.

Le même journal ayant publié des propos attribués à M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, et selon lesquels celui-ci « *aurait rejeté trois tentatives sérieuses de rencontres entre lui et M. Yasser Arafat* », président de l'O.L.P., l'agence palestinienne Wafa a opposé, vendredi à Beyrouth un démenti catégorique à ces affirmations. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

L'INDE RECONNAIT OFFICIELLEMENT L'O.L.P.

L'Inde a décidé de reconnaître officiellement l'Organisation de libération de la Palestine, et de lui permettre d'ouvrir sous peu un bureau à New-Delhi, a annoncé vendredi 10 janvier un communiqué officiel publié dans la capitale indienne. Les accords concernant la reconnaissance de l'O.L.P. par l'Inde ont été signés à Beyrouth par M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., et l'ambassadeur indien dans cette ville.

Dans un communiqué, le gouvernement indien affirme qu'il a toujours soutenu la cause du peuple palestinien et qu'il a noté avec satisfaction l'élargissement des reconnaissances obtenues par l'O.L.P.

L'émissaire de l'O.L.P. à New-Delhi, qui représentait son organisation sous les auspices de la Ligue arabe, a déclaré qu'il allait sans tarder ouvrir un bureau et qu'il s'agissait pour lui « du plus grand succès » qu'il pouvait espérer. Rappelons que l'Inde n'a pas d'ambassadeur en Israël et n'autorise les Israéliens à n'avoir qu'un seul consulat à Bombay. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Egypte

● L'HEBDOMADAIRE CAIROTE « AKHBAR EL YOM » fait état ce samedi 11 janvier de nouvelles manifestations hostiles au gouvernement qui auraient éclaté jeudi dernier, mais ne précise ni le lieu ni l'origine de celles-ci.

AFRIQUE

Sénégal

Dakar s'efforce de resserrer les liens entre les pays de l'« Afrique atlantique »

De notre correspondant

Dakar. — Le commandant Marien Ngouabi, président de la République populaire du Congo, était attendu dimanche à Dakar pour une visite officielle de trois jours au Sénégal. Cette visite, qui répond à celle faite par M. Léopold Sédar Senghor au Congo en février dernier, témoigne des bonnes relations qu'entretiennent Dakar et Brazzaville, en dépit d'évolutions internes différentes. Elle s'inscrit surtout dans le cadre des efforts poursuivis par le Sénégal pour parvenir à la constitution d'une « *Afrique atlantique* », vaste ensemble qui s'étendrait de la Mauritanie au Zaïre et qui engloberait, en même temps que tous les autres Etats francophones de la région, les pays anglophones qu'ils entourent ainsi que la Guinée-Bissau et la Guinée équatoriale (anciennement espagnole).

Ce projet se heurte à de nombreuses réticences, quand ce n'est pas à de franches oppositions. Le Nigéria notamment, préférerait quant à lui s'en tenir à un rassemblement plus limité excluant les Etats francophones d'Afrique équatoriale et centrale, au sein duquel il pourrait avoir un rôle plus important — ce que redoutent précisément les dirigeants sénégalais et leurs amis.

Pour surmonter ces difficultés, la diplomatie sénégalaise déploie une intense activité auprès des différents Etats de cette zone. Ainsi, pour ne parler que des rencontres les plus importantes, en janvier 1974, M. Abdou Diouf, premier ministre sénégalais, s'est rendu en visite officielle au Cameroun et, le mois suivant, le président Senghor a profité de son voyage au Congo pour se rendre également en République Centrafricaine et au Gabon. En juin, M. Henri Lopes, premier ministre congolais, a été lui-même l'hôte du Sénégal. Au début du mois d'août, enfin, le « sommet » de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) à Bangui, a permis d'autres entretiens.

Il faut souligner par ailleurs le soutien apporté au Sénégal par la Côte-d'Ivoire dans la mise en œuvre de cette politique. En juin dernier, par exemple, le président Houphouët-Boigny a profité d'une visite officielle au Gabon pour rencontrer, à Franceville, son homologue congolais.

PIERRE BIARNÈS.

M. ABELIN FAIT L'ÉLOGE DE LA « RÉVOLUTION ZAÏROISE »

Kinshasa (*A.F.P., Reuter*). — M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, arrivé jeudi 10 janvier à Kinshasa pour y préparer la visite oficielle que M. Giscard d'Estaing fera cette année au Zaïre, a déclaré vendredi : « *La radicalisation de la révolution zaïroise s'apparente à notre besoin de transformation sociale exprimé par le président de la République française.* »

Après avoir déclaré que le chef de l'Etat zaïrois l'avait fortement impressionné, M. Abelin a précisé qu'il lui avait transmis un message oral d'amitié de la part de M. Giscard d'Estaing.

On annonce, d'autre part, dans le cadre des mesures d'amnistie décidées en novembre dernier par le président zaïrois, le retour à Kinshasa de personnalités politiques ayant appartenu à l'ancien régime. Parmi celles-ci figurent notamment MM. Kamitatu Massemba, ancien ministre des affaires étrangères, Matobo, ancien ministre du travail, Mukendi, ancien directeur général d'Air Zaïre.

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

LILLE : M. Mauroy n'intégrera pas le P.C.F. dans les organismes de concertation

De notre correspondant

Lille. — A la demande du comité de la ville de Lille du parti communiste qui souhaitait participer *« en tant que tel aux commissions extra-municipales » (le Monde* du 8 janvier), M. Pierre Mauroy, député, maire, membre du secrétariat national du parti socialiste, a répondu vendredi 10 janvier par la négative. Dans une lettre adressée au secrétaire du parti communiste, M. Alain Bocquet, il explique sa position. « *Les membres de ces commissions ne sont pas les responsables mandatés des organisations*, souligne-t-il. *Ils sont des Lillois qui apportent dans leurs propositions à la ville leur expérience et leur rayonnement. La municipalité, dans ces conditions, ne peut donc pas assurer la représentation des partis politiques et en particulier celle du P.C.F.* »

Les commissions de concertation, dont il est fait état, sont coiffées par un haut comité d'animation créé le 15 février 1974. Les membres de ce haut comité — une soixantaine de personnes désignées par arrêté municipal — n'interviennent pas, en effet, comme représentants d'un groupement ou d'une association.

Cette réponse « administrative » n'est évidemment pas jugée satisfaisante par le parti communiste. *L'Humanité* du 11 janvier note en particulier : « *Pierre Mauroy refuse. Non sans quelque insolence d'ailleurs, puisqu'il rejette*, « en particulier », *la représentation du parti communiste français. Comme s'il voulait donner à sa démarche le sens d'une confirmation du choix que les socialistes ont fait de gérer la ville avec des adversaires du programme commun.* »

Cependant, dans sa lettre, M. Mauroy écrit aussi : « *Quant aux implications politiques de votre demande, il appartient maintenant aux représentants de la section lilloise du parti socialiste de les examiner prochainement avec vous.* » Cette annonce d'une rencontre au niveau local répond aussi à une demande du P.C.F. qui, par la voix de M. Ansart, secrétaire de la fédération du Nord, membre du bureau politique du P.C.F., s'est plaint à plusieurs reprises du manque de contacts entre les deux grands partis de gauche.

M. Marcilhacy : des querelles insolites et gênantes

M. Pierre Marcilhacy, sénateur non-inscrit de la Charente, qui avait soutenu la candidature de M. François Mitterrand lors de la dernière élection présidentielle, note dans une « tribune libre », publiée samedi 11 janvier par la *Charente libre*, à propos de la controverse au sein de l'union de la gauche : « *Notre propos n'est pas de rechercher dans cette affaire qui est coupable, et moins encore de juger les uns ou les autres. Il est seulement de dire qu'un idéal est toujours très au-dessus de ceux qui prétendent le servir, que la gauche d'inspiration socialiste a un rôle éminent à tenir dans l'évolution de la crise, et que bon nombre de Français attendent ce « parti des socialistes » dont les querelles ne parviendront pas à empêcher l'avènement.* »

Le sénateur de la Charente estime que « *si la gauche ne s'affirme pas rapidement comme étant l'une des branches sérieuses de l'alternance qui conditionne la démocratie, elle aura fait perdre à la France la meilleure chance de redevenir elle-même* ».

« *Voilà pourquoi*, poursuit M. Marcilhacy, *toutes ces querelles nous semblent insolites et gênantes. Que la vie d'un pays dépende de facteurs économiques, donc matériels, est désagréable et inévitable, mais que le destin d'une philosophie politique profonde dépende de l'humeur des uns ou des oukases des autres, voilà ce que les générations qui montent n'accepteront pas, et nous ne saurions leur donner tort.* »

A Charleville-Mézières

LA VISITE DE M. GALLEY A ÉTÉ PERTURBÉE PAR DES MANIFESTANTS

(De notre correspondant.)

Charleville. — La visite que M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a faite dans les Ardennes le vendredi 10 janvier, et dont l'annonce avait provoqué une polémique entre les fédérations départementales du parti socialiste et du parti communiste (*le Monde* du 9 janvier), a été quelque peu perturbée par des ouvriers mécontents. Après avoir présidé, le matin, l'ouverture de la première section d'une voie rapide qui doit relier Sedan à la frontière belge, M. Galley a indiqué, l'après-midi, la première partie de la rocade sud-ouest et de la « pénétrante » urbaine de Charleville-Mézières.

A leur arrivée, les personnalités officielles ont été accueillies par une soixantaine d'ouvriers, et surtout d'ouvrières, de l'entreprise CIGCEM, de Bogny-sur-Meuse, qui sont en grève depuis trois jours pour protester contre des réductions d'horaires et des menaces de licenciement de cent vingt des cinq cent quatre-vingt-dix salariés.

Au porte-parole des manifestants qui lui réclamait du travail, le ministre a répondu que son chef de cabinet attendait, à la préfecture, les délégations syndicales qui avaient demandé audience pour examiner les possibilités d'une solution.

Les manifestants ont ensuite accompagné le cortège officiel en scandant des slogans puis en chantant *l'Internationale*.

De retour à l'hôtel de ville, M. Galley a enregistré les doléances *du maire et député socialiste*, M. André Lebon, à qui il a promis que seraient financés, dès cette année, les premiers ouvrages de la deuxième partie de la rocade, et que serait envisagée la construction d'un contingent supplémentaire de logements H.L.M.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LECANUET

Nous n'accepterons pas d'entrer dans un gouvernement avec les forces de droite, *déclare M. Defferre*

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a répondu vendredi 10 janvier, au micro de France-Inter, aux déclarations de M. Jean Lecanuet qui, la veille, envisageait la participation des socialistes au gouvernement avant la fin du septennat.

M. Defferre a déclaré : « *Nous n'accepterons pas d'entrer dans un gouvernement avec des forces de droite, et nous avons pris une position extrêmement claire. Nous n'accepterons de participer au gouvernement que dans le cadre de l'union de la gauche et sur l'application du programme commun. Nous avons décidé de ne pas répondre aux attaques du P.C.F., que nous considérons comme injustifiées. Vous pouvez d'ailleurs constater que M. Marchais lui-même a déclaré qu'il ne voulait pas mettre en cause l'union de la gauche ni le programme commun et qu'il souhaitait que l'union de la gauche et le programme commun soient maintenus. Par conséquent, toutes les suppositions que fait M. Lecanuet sont des hypothèses. Il se trompe. La question ne se posera pas comme il la pose.* »

En cas de réforme électorale

Le maire de Marseille a évoqué ensuite une modification de la loi électorale réintroduisant une représentation proportionnelle. Il a noté : « *Si la proportionnelle réapparaissait, cela signifierait que, aux élections, il n'y aurait plus de désistement des socialistes pour les communistes et des communistes pour les socialistes. Le programme commun de gouvernement serait maintenu. Par conséquent, la situation politique ne serait pas changée.*

» *Nous avons des raisons profondes de rester unis. Nous avons la volonté de gouverner pour transformer la société. Nous avons dit de quelle façon, dans le programme commun, nous voulions le faire. Le programme commun est très précis à ce sujet. Il est tout à fait valable. Les nationalisations, notamment, que nous proposons sont, à mon sens, de plus en plus indispensables. Par conséquent, je ne pense pas qu'il y ait rupture entre le parti communiste, les socialistes et les radicaux de gauche. Je pense même que, à certains égards, le programme commun est plus adapté qu'autrefois à la situation économique, car on s'aperçoit aujourd'hui qu'un certain nombre de grandes entreprises, de sociétés multinationales, pillent le patrimoine national et qu'il faut donc les nationaliser.* »

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, vendredi 10 janvier, à Rezé (Loire-Atlantique) :

« *Le P.S. ne se sent pas coupable, car il ne l'est pas. Le P.S. a parcouru, depuis quelques années, un très long chemin, et le programme commun est sa raison d'être.*

» *Imaginons que les socialistes — laissons rêver M. Lecanuet — puissent entrer dans le gouvernement. Eh bien, cela est totalement exclu, et rien ne peut permettre de dire que le P.S. va s'engager dans cette voie. Nous ne voulons pas développer une querelle dont nous pensons qu'elle attriste beaucoup ceux qui ont mis leurs espoirs dans le programme commun.* »

« L'HUMANITÉ » : les paroles ne suffisent pas

L'Humanité du 11 janvier cite les déclarations de M. Gaston Defferre comme les propos de M. Lecanuet. Le quotidien communiste note que le président du Centre démocrate a, dans son projet de collaboration avec le P.S., « *connu quelques déceptions* ». « *Et il y a des chances pour qu'il ne soit pas au bout de ses peines* », ajoute-t-il. En ce qui concerne la réponse de M. Defferre, *l'Humanité* souligne cependant :

« *Les bonnes paroles ne suffisent pas. C'est toujours au pied du mur qu'on voit le maçon. C'est aux actes que les travailleurs jugeront leurs meilleurs défenseurs. Ils savent qu'en aucun cas les communistes ne failliront à leur mission.* » Le quotidien communiste reproche en particulier au maire de Marseille de ne pas avoir parlé des actions communes réclamées par le P.C.F.

● *M. Jacques Soustelle*, député réformateur du Rhône, a déclaré vendredi 10 janvier, à Londres, qu'il était convaincu de « *la formation probable, en France, d'une nouvelle majorité de centre gauche, réunissant socialistes, réformateurs, indépendants, et une partie de l'U.D.R.* », et qui serait « *flanquée à droite par une opposition gaulliste intégriste et à gauche par le P.C.* ». Le parlementaire en mission estime, en effet, que « *la campagne que ce dernier mène actuellement contre M. Mitterrand pourrait amener les socialistes à sortir de l'union de la gauche* ».

M. Jobert : l'orientation économique du gouvernement ne favorise pas la justice sociale

M. Michel Jobert, prenant la parole le 10 janvier à Orléans, a notamment déclaré au cours d'une conférence de presse :

« *Vous me demandez si je suis satisfait par ces six premiers mois du septennat, je serais tenté de vous répondre que si je l'étais je le serais comme les Français, c'est-à-dire à 48 %, score qui n'est pas remarquable.*

» *J'estime que toute l'orientation économique du gouvernement ne va pas dans le sens de la justice sociale. Nous avons pris, dans la lutte contre l'inflation, un retard considérable qui fait que nous nous trouvons dans l'obligation d'avoir à lutter à la fois contre l'inflation et contre la récession, donc le chômage. Le poids de cette situation difficile est finalement supporté par les moins protégés, les moins armés.* »

M. Jobert a confirmé que les 15 et 16 mars se tiendrait à Paris le premier rassemblement des comités du Mouvement des démocrates, qui sont actuellement au nombre de cent quarante.

Au cours de la réunion publique à laquelle assistaient notamment MM. Duvillard, ancien ministre, député non inscrit (ex-U.D.R.), et Louis Sallé, député U.D.R. du Loiret, M. Jobert avait notamment déclaré :

« *Je crains qu'avec M. Giscard d'Estaing nous ne revenions assez vite au régime des partis. Je ne souhaite pas retrouver un temps que j'ai bien connu. Alors, va-t-on dire, pourquoi ce changement ? Ce n'est pas moi qui change, c'est Georges Pompidou qui est mort.* »

A propos de la fiscalité, M. Jobert a déclaré : « *Je ne nourris pas à l'égard de l'impôt sur le revenu de sombres desseins, mais je dis que celui que nous avons depuis de longues années n'est pas celui de la justice sociale ; c'est une sorte de camouflage et d'appréhension lointaine des réalités sociales et financières de ce pays. Puisque à l'année de la liberté a succédé l'année de la fraternité, il faudra que le gouvernement s'occupe d'une réorganisation profonde en ce domaine et qu'il considère que l'impôt sur la consommation, qui était autrefois l'impôt injuste qui pesait sur les plus défavorisés, n'est peut-être plus aujourd'hui un impôt totalement injuste.* »

Le gouvernement veut assurer une représentation des minorités dans les conseils municipaux

(Suite de la première page.)

Même prise de position de la part de M. Gaston Defferre : le maire de Marseille récuse toute alliance gouvernementale entre le P.S. et l'actuelle majorité et précise même que la modification de la loi électorale ne suffirait pas à séparer les socialistes des communistes. Aucune des motions qui seront discutées au congrès de Pau ne propose d'ailleurs un changement de stratégie ou une remise en cause du programme commun.

Cette fidélité réaffirmée ne suffit pourtant pas à satisfaire les communistes, qui continuent, d'une part, à réclamer à leurs alliés des actions communes et, d'autre part, de recenser localement tous les comportements jugés par eux non conformes à l'union de la gauche. Ainsi, pour l'élection municipale complémentaire qui a lieu dimanche 12 janvier à Grenade, petite localité proche de Toulouse, le P.C.F. a refusé de participer à la liste constituée par les socialistes et les radicaux de gauche, reprochant à ses alliés de ne pas s'engager sur les grandes options du programme commun appliquées à la politique locale.

De même, *l'Humanité* du 11 janvier s'étonne qu'au conseil général de l'Ardèche, présidé par M. Paul Ribeyre, sénateur Centre démocrate, les élus du P.S. n'aient pas voté un texte sur l'emploi présenté par les communistes ; ou encore, qu'au conseil général du Puy-de-Dôme, seuls les trois communistes aient refusé un budget voté par les vingt et un socialistes et les vingt-six membres de la majorité présidentielle.

Le vote des budgets

Le vote des budgets des collectivités locales et régionales est d'ailleurs en passe de devenir, pour *l'union de la gauche, un point d'affrontement* qui permettra de voir jusqu'où les deux partenaires entendent laisser monter l'escalade actuelle (1). Déjà au sein des conseils généraux de la Dordogne et du Gard, dirigés par le P.S., une rupture de l'union de la gauche est intervenue [sur] cette question, les communistes refusant l'augmentation [de]s charges dans les budgets élaborés par leurs *alliés (cautionner l'accroissement de ces charges revenant selon le P.C.F., à cautionner la politique du gouvernement).*

En ce début d'année, la mise au point et le vote des budgets des communes, des départements et des régions, [vo]nt être, indépendamment des surenchères politiques particulièrement délicats. La question est de savoir si les collectivités locales et les établissements publics régionaux décideront d'accentuer la pression fiscale, afin de mener à bien leur programme d'équipement et d'assurer leurs charges de fonctionnement. Le financement des programmes a partout été gravement compromis, notamment par l'inflation. M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a annoncé qu'en mars commencera l'étude d'un projet de loi tendant à accroître l'autonomie des collectivités locales et à augmenter leurs ressources. Ce texte ne pourra cependant, au mieux, être déposé devant le Parlement avant le mois de juin, voire le mois de septembre, et il ne pourra donc compter pour les budgets de 1975.

Le parti communiste propose de voter *les budgets communaux* en déséquilibre afin de rejeter sur le gouvernement la responsabilité de cette situation et il presse ses partenaires d'adopter la même tactique.

Un secteur fragile

L'offensive à laquelle vont devoir faire face les élus locaux du parti socialiste va ainsi atteindre l'un des trois éléments de fragilité du P.S. : outre l'afflux de nouveaux militants non formés politiquement et dont l'engagement demeure précaire, outre une direction divisée où seule l'autorité de M. Mitterrand assure un équilibre, le P.S. doit, en effet, compter avec la masse de ses élus locaux — il est à ce niveau le premier parti de France — dans laquelle un anticommunisme latent subsiste.

Entre élus socialistes et élus communistes le débat est toujours ouvert sur le sens de la présence de représentants de la gauche dans l'appareil d'Etat d'une société capitaliste : un débat qui oppose traditionnellement réformistes et révolutionnaires. Les socialistes n'ont jamais fait mystère de leur réformisme, surtout au niveau local, et ils n'ont pas non plus toujours su en éviter le piège, qui est la gestion... sans réforme. Les communistes, en revanche, jouent d'une certaine ambiguïté en mettant l'accent, au gré des circonstances, plutôt sur la gestion ou plutôt sur la rupture. Depuis leur vingt et unième congrès, au cours duquel ils se sont appliqués à réaffirmer la fonction de « *parti d'avant-garde* » du P.C.F., les communistes ont choisi d'insister sur le refus de toute compromission.

Le parti socialiste, pour résister à cette offensive, a défini une position nationale afin d'éviter que ses élus ne prennent des initiatives en ordre dispersé. Une circulaire signée notamment par MM. Pierre Mauroy, membre du secrétariat, et Maurice Pic, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, les appelle à engager une campagne d'information sur la *situation des finances locales*, tandis que les parlementaires du parti vont réclamer la convocation d'une session extraordinaire du Parlement consacrée à ce problème. « *Si ces différentes actions n'amènent pas une amélioration substantielle de la situation*, ajoute la circulaire, *la Fédération des élus préconisera d'autres mesures qui pourraient aller jusqu'au refus d'accomplir certains actes administratifs, sans pour autant léser les intérêts des populations.* »

En revanche, les socialistes excluent catégoriquement la proposition communiste d'élaborer des budgets en déséquilibre, proposition qu'ils jugent « *inefficace et dangereuse* », puisqu'elle amène les préfets à arrêter eux-mêmes les budgets locaux.

Toutefois, en se déclarant conscients des « devoirs de solidarité » vis-à-vis de l'union de la gauche, ils proposent une sorte d'accord tacite permettant de surmonter cette différence d'appréciation tactique. Le maire ayant la responsabilité de la présentation du budget, le P.S. adopte la position suivante : « *Là où le maire est socialiste ou radical de gauche, nous demandons très fermement aux élus communistes de voter le budget avec nous* ». « *Par contre*, ajoute-t-il, *si le maire est communiste, nos camarades socialistes et radicaux de gauche, pour maintenir l'union de la gauche, voteront le budget présenté par le maire* »

Jusqu'où la fermeté ainsi affirmée peut-elle aller ? Assez loin, semble-t-il, puisque les socialistes envisagent de décharger, dans les assemblées locales départementales et régionales dirigées par eux, les communistes des délégations qui leur ont été confiées au cas où les représentants du P.C.F. n'appliqueraient pas la règle ainsi énoncée.

Une réunion des cinq présidents socialistes de *région* (2) est, *en particulier, prévue pour décider de* l'ampleur d'éventuelles représailles si le P.C.F. rompait l'union de la gauche dans les six régions (la Corse a pour président un sénateur radical de gauche, M. Giacobbi) où les partis signataires du programme commun sont majoritaires.

Parallèlement, le P.S. a décidé de demander à ceux de ses élus qui siègent au sein des organismes dirigeants de la fédération des élus républicains, municipaux, cantonaux et régionaux (où les communistes sont majoritaires), de remettre leur démission. Chacun des grands partis de gauche entend, en effet, conserver l'ensemble de ses troupes bien en main, maintenant qu'à l'alliance chaleureuse a succédé l'alliance méfiante.

THIERRY PFISTER.

(1) Le vote des budgets municipaux s'échelonne de la fin décembre à la fin mars, celui des budgets départementaux doit intervenir avant le 15 janvier et celui des budgets régionaux avant la fin du mois de février.

(2) MM. Chandernagor (Limousin), Defferre (Provence - Côte d'Azur), Mauroy (Nord - Pas-de-Calais), Savary (Midi - Pyrénées) et Tailhades (Languedoc - Roussillon).

M. Pflimlin : combiner les avantages du système majoritaire et ceux de la « proportionnelle »

A propos de l'éventuelle modification de la loi électorale, nous publions ci-dessous la prise de position de M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil. D'autres maires de grandes villes feront connaître leur opinion sur cette question dans nos colonnes prochainement.

M. Pflimlin nous adresse le texte suivant :

L'extension aux grandes villes du système majoritaire s'explique par les excès auxquels avait donné lieu la proportionnelle intégrale. A Strasbourg, en 1959, dix listes étaient en présence, dont six se sont partagé les sièges. Dans bien des villes, l'éparpillement des suffrages a rendu difficile la constitution de majorités cohérentes et efficaces. Mais on est allé d'un extrême à l'autre. Le système actuellement en vigueur dans les grandes villes peut aboutir à l'attribution au second tour de la totalité des sièges à une liste ayant obtenu la majorité relative seulement des suffrages exprimés, c'est-à-dire, en réalité, à une liste minoritaire.

C'est une injustice.

Faut-il, pour autant, revenir à la proportionnelle intégrale ? Je ne le crois pas. Le système qui semble être envisagé par le président de la République me paraît judicieux, puisqu'il permettrait de combiner, dans une certaine mesure au moins, les avantages du système majoritaire et ceux de la proportionnelle. La liste élue, soit au premier, soit au second tour, représenterait nécessairement la majorité des suffrages exprimés et permettrait de fonder l'action municipale sur une base solide. Dans l'hypothèse où aucune liste n'atteindrait la majorité au premier tour, la minorité la plus forte serait assurée d'être, elle aussi, représentée. »

M. BORD EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

(De notre correspondant)

Strasbourg. — M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a été réélu vendredi 10 janvier président du conseil régional d'Alsace. Comme en 1974 lors de l'installation du conseil, il a recueilli tout juste la majorité absolue des suffrages de ses quarante membres : ceux des dix-huit représentants U.D.R. et des trois C.D.P., parmi lesquels se trouve M. Pflimlin, président de la communauté urbaine de Strasbourg.

Les dix-neuf réformateurs se sont abstenus. Ils n'avaient pas apprécié en particulier la façon dont, il y a quelques semaines, M. Bord avait annoncé sa candidature, sans prévenir le bureau du conseil régional et sans tenir compte du souhait des réformateurs de voir se succéder des représentants du Bas et du Haut-Rhin à la présidence.

L'existence de la nouvelle majorité présidentielle ne semble pas pour l'instant avoir atténué, au sein du conseil régional, l'opposition entre les formations de l'ancienne majorité et les réformateurs. Ces derniers soulignent leur appartenance à la nouvelle majorité présidentielle, et leur volonté de coopérer avec les autres formations dans le combat pour la région, mais « *non se comporter en suiveurs discrets d'un ordre pré-établi* », comme le faisait remarquer à l'occasion de cette réunion M. Jean-Marie Caro, député réformateur du Bas-Rhin.

COMPOSITION DU BUREAU

Le bureau du conseil général d'Alsace comprend désormais :

VICE-PRESIDENTS : MM. Baillard, premier vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg, U.D.R. ; Bourgeois, député U.D.R. du Haut-Rhin ; Goetschy, président du conseil général du Haut-Rhin, réf. ; Jung, sénateur centriste du Bas-Rhin ; Müller, député réformateur du Haut-Rhin.

SECRETAIRES — MM. Klingenfuss, maire de Molsheim, U.D.R. ; Rey, maire de Colmar, réf.

PRESIDENTS DE COMMISSION — MM. Théo Braun, conseiller général, C.D.P. ; Burckel, député U.D.R. du Bas-Rhin ; Erbland, réf., adjoint au maire de Mulhouse ; Gissinger, député U.D.R. du Haut-Rhin ; Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	145 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

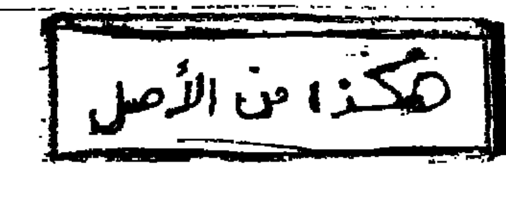
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



مكرر من الأصل

POLITIQUE

M. CHARBONNEL : il n'est pas sain que le premier ministre soit secrétaire général de l'U.D.R.

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, a souligné sa volonté, vendredi 10 janvier, à Brive, de demeurer au sein de l'U.D.R. *« tant que ce mouvement restera fidèle aux principes essentiels du gaullisme »*. Il a déclaré : *« Je rappelle que des engagements solennels ont été pris à plusieurs reprises, et notamment au dernier conseil national, sur la convocation prochaine des assises de l'U.D.R., seule instance fondée légitimement à déterminer le destin du gaullisme. Je demande instamment que ces engagements soient respectés et que la préparation des assises soit aussitôt entreprise dans des conditions démocratiques, c'est-à-dire en permettant aux différents courants du gaullisme de s'exprimer en toute indépendance au sein des fédérations. Je pense enfin qu'il n'est pas sain pour notre parti que le premier ministre soit en même temps le secrétaire général du mouvement et je souhaite qu'il soit mis fin à cette situation dans l'intérêt du gaullisme. »*

M. CHINAUD : les républicains indépendants entendent conjuguer liberté et responsabilité.

M. Roger Chinaud, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, a résumé en trois mots, vendredi soir 10 janvier, au cours de la tribune libre du journal télévisé de TF 1, la philosophie de son parti : *« Liberté, responsabilité et participation. »*

« *Liberté*, a précisé le député de Paris, *c'est la possibilité, pour chacune et chacun d'entre vous, de choisir, dans sa vie familiale, syndicale et politique.* » « *Mais*, a ajouté M. Chinaud, *la liberté implique aussi l'exercice de ses responsabilités (...). Et, à partir du moment où il y a liberté et responsabilité, vous aurez le sentiment de pouvoir participer aux décisions qui conditionnent votre propre avenir.* »

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN AUVERGNE A PLUSIEUR REPRISES EN 1975

M. Jean Morellon, député républicain indépendant du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne, indique dans une déclaration remise à la presse qu'il a été reçu le jeudi 9 janvier par M. Giscard d'Estaing, auprès de qui il a « insisté sur l'insuffisance des crédits affectés à l'équipement routier, ainsi que sur la situation de l'emploi dans les zones les plus difficiles et dans les bassins miniers d'Auvergne ».

« Le président de la République, a déclaré M. Morellon, a confirmé l'intérêt qu'il continue à porter aux problèmes de la région » et a précisé qu'il compte se rendre plusieurs fois en Auvergne dans le courant de l'année 1975.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, a reçu vendredi 10 janvier, au palais de l'Elysée, M. Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient de France.

● *M. Jacques Duclos*, membre du bureau politique du parti communiste français et sénateur de la Seine-Saint-Denis, a été admis, annonce, samedi 11 janvier, *l'Humanité*, dans une clinique de la région parisienne. Le quotidien communiste précise que M. Duclos doit y subir une intervention chirurgicale.

Interrogée samedi matin 11 janvier par France-Inter, Mme Jacques Duclos a déclaré qu'il n'y avait « *aucune inquiétude à avoir* » sur la santé de son mari, qui devait subir à l'occasion de son hospitalisation « *des examens de routine* » à la suite de « *ses ennuis rénaux* ».

ARMÉE

APRÈS LE PROCÈS DE DRAGUIGNAN

UNE MALADRESSE ET UNE FAUTE

En s'en prenant, sans le moindre discernement politique, à certains des témoins sollicités par les avocats des trois soldats de Draguignan poursuivis devant le tribunal militaire de Marseille (le Monde du 11 janvier), le ministre de la défense a commis une maladresse et une faute.

Une maladresse et même un scandale. Car, comme M. Charles Hernu s'est empressé de le lui faire observer, c'est à la demande des avocats de la défense qu'il s'est rendu à Marseille non pas pour « faire du spectacle », comme le lui reproche aujourd'hui le ministre, mais pour y marquer son adhésion — et celle de son parti — à l'idée d'une défense véritablement nationale et déplorer les conditions de « citoyen diminué » qui sont celles du soldat en France. La maladresse du ministre de la défense n'en prend que plus de relief lorsqu'un député U.D.R., secrétaire général adjoint de ce même parti, M. Albin Chalandon, la relève à son tour lorsqu'il estime que « se boucher les yeux devant cette crise qui frappe les cadres et les appelés serait la plus dangereuse des attitudes ».

Une faute : parce que le règlement de discipline générale, auquel les trois appelés ont contrevenu n'est pas appliqué à tous les militaires — à commencer par certains chefs d'état-major, qui parlent ou écrivent souvent sans contrôle — et qu'il s'agit d'un texte déjà ancien — il date de 1966 — dont il faut rappeler qu'il se présente sous la forme d'un simple décret non soumis à l'approbation du Parlement. Du reste, même au ministère de la défense, on reconnaît qu'il est nécessaire de réformer ce règlement de discipline générale, puisque des études en ce sens ont été entreprises.

Le procès de Marseille a été voulu par le ministre de la défense, le chef d'état-major des armées et le chef d'état-major de l'armée de terre. Dès après la manifestation des appelés de Draguignan, l'état-major de l'armée de terre, pour ne prendre que cet exemple, a annoncé que serait engagée une procédure judiciaire.

Certes, les cadres militaires sont chargés de faire respecter des règles de discipline à la rédaction desquelles seuls une petite minorité d'entre eux, proches de hiérarchie, ont collaboré. Mais il faut noter que la volonté du ministre de la défense et de ses deux chefs d'état-major de faire un exemple, avec le procès des trois soldats de Draguignan, n'a pas été approuvée par l'ensemble des cadres de carrière qui en contestent l'opportunité politique. Selon eux, en s'adressant à une instance judiciaire même militaire pour régler le cas de ces trois appelés, le gouvernement et une partie de la hiérarchie donnaient, du même coup, une tribune à tous ceux qui veulent mettre en cause la politique militaire actuelle.

Le ministre ne doit donc s'en prendre qu'à lui-même lorsqu'il déplore la publicité faite autour de l'affaire de Draguignan. Tout comme il ne doit s'en prendre qu'à lui-même si les « joyeux » capitaines ont trouvé l'épithète assez étrange !

JACQUES ISNARD.

M. CHALANDON : l'incendie couve dans le château.

M. Albin Chalandon, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint à l'action politique a déclaré vendredi 10 janvier, comme nous l'avons rapporté dans *le Monde* du 11 janvier :

« *Je n'ai pas à apprécier le jugement formulé par le tribunal militaire de Marseille. En revanche, je dois constater que certains des problèmes posés par l'évolution de l'armée sont apparus dans toute leur ampleur à l'occasion de ce procès. L'armée est la clé de l'indépendance de la nation, et pourtant des militaires sont mal payés et peu considérés. N'est-ce pas un paradoxe dangereux ? Le service militaire est le théâtre d'une contradiction fondamentale : d'un côté, des jeunes qui refusent la contrainte, l'autorité hiérarchique et n'acceptent d'agir que s'ils sont motivés ; de l'autre, une organisation qui exige discipline, autorité, hiérarchie, où l'exécution ne peut s'ouvrir à la contestation, où l'attitude requise est l'abnégation. Comment la surmonter ? (...)*

« *Se boucher les yeux devant cette crise, qui frappe à la fois les cadres permanents de l'armée et les appelés, serait la plus dangereuse des attitudes. On ne peut plus dire comme dans la chanson : « Tout va très bien » madame la marquise », alors que l'incendie couve dans le château.*

» *La condition du service militaire doit faire l'objet d'un grand débat public.* »

MM. PELLETIER ET RAVET ONT QUITTÉ LA PRISON DES BAUMETTES

MM. Robert Pelletier et Serge Ravet, condamnés à un an de prison, dont huit mois avec sursis, par le tribunal des forces armées de Marseille, ont quitté samedi 11 janvier la prison des Baumettes, les quatre mois de prison ferme étant couverts par la prévention. Ils ont bénéficié de trois jours de permission avant de réintégrer leur nouvelle affectation : M. Ravet au groupement des moyens régionaux de la 7e région militaire (Marseille) et M. Robert Pelletier au camp de La Courtine (Creuse), où il terminera les deux mois et quinze jours qui lui restent à faire dans l'armée.

Le général de Boissieu : le lieu et le moment n'étaient pas tres bien choisis pour donner son opinion sur des gestes d'indiscipline

Interrogé, vendredi 10 janvier, par Europe 1 sur le sens de son rapport sur le moral analysé dans *le Monde* du 3 décembre 1974, le général d'armée Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, a notamment déclaré : « *Vous me dites que j'aurais fait allusion aux événements de mai 1968. La phrase sur laquelle un journal a titré est fausse. Je le redis pour la deuxième ou troisième fois, c'est un abus. Je n'ai pas dit que je craignais des événements du genre de mai 1968 à l'intérieur de l'armée de terre. J'ai dit que des événements dans le genre de mai 1968 pourraient avoir des conséquences dans tout le pays et qu'un grand corps comme l'armée ne pourrait pas être hors du coup.* »

A propos des trois soldats de Draguignan et du procès de Marseille, le général de Boissieu estime que « *l'appel des cent, sous la forme de pétition, de défilé ou d'affichage dans les casernes, est une faute contre la discipline* ». Il a précisé que les partis politiques avaient le droit de se prononcer sur ce problème, mais, a-t-il noté, « *le lieu et le moment n'étaient pas très bien choisis pour donner son opinion sur des gestes d'indiscipline* ».

Le chef d'état-major de l'armée de terre a rappelé qu'il avait pris, il y a un an et demi, des mesures pour améliorer le fonctionnement du service militaire, mais « *il faut du temps pour que ces réformes entrent en application* » dans un corps de deux cent vingt-cinq mille hommes. « *Certaines habitudes sont difficiles à faire passer* », a expliqué le général de Boissieu, qui considère qu'il n'y a pas de malaise dans l'armée. Le chef d'état-major de l'armée de terre s'est prononcé contre l'idée d'une armée de métier « *dont le prix est sensiblement le quadruple du coût d'une armée à base de contingent. Le jour où on ferait appel à des spécialistes et des volontaires pour défendre la nation, la nation ne s'intéressera plus à la défense* ».

[Sous le titre : « Les risques d'un mai 1968 dans les armées », « le Monde » du 3 décembre 1974, a écrit : « L'explosion de mai 1968 a disloqué les grandes institutions qui composent la société française, à l'exception des armées tenues à l'écart de ces ébranlements. Si de nouvelles convulsions politiques et sociales éclataient, l'institution militaire ne serait sans doute plus épargnée. C'est en substance l'analyse du général de Boissieu dans un rapport spécial sur le moral (...). » Comme on pourra le noter, « le Monde » ne disait, donc, ni plus ni moins, que ce que reconnaît, aujourd'hui, avoir écrit le chef d'état-major de l'armée de terre.]

M. Baillot (P.C.) : les soldats du contingent sont considérés comme des individus mineurs

Après la déclaration du ministre de la défense, qui « *trouve anormal qu'on vienne faire du spectacle dans un procès et qu'on vienne soutenir, au nom de partis politiques qui ne sont pas contre une armée nationale, des gens qui commettent des fautes contre la discipline* » (*le Monde* du 11 janvier), M. Louis Baillot, membre du comité central du P.C.F., député communiste de Paris, et chargé des problèmes militaires au P.C.F., a déclaré notamment :

« *Cette accusation révèle l'embarras du pouvoir face au malaise de l'armée qui grandit, tant parmi les soldats du contingent que parmi les cadres. Nier l'existence de ce malaise et en appeler à la répression sous prétexte de renforcer la discipline, comme le fait M. Soufflet, ne permettront pas d'apporter à la conception et au fonctionnement de l'armée les changements qui s'imposent, d'autant qu'au même moment de graves questions se posent au sujet des menaces de Kissinger à l'égard des pays arabes, sur lesquelles le pouvoir observe un silence prolongé et inquiétant.* »

« *En témoignant au procès de Draguignan, le parti communiste français a tenu à affirmer que les soldats du contingent, appelés et engagés, ne peuvent plus être considérés comme des individus mineurs et doivent bénéficier des droits démocratiques de tout citoyen. Il a voulu faire connaître une nouvelle fois la volonté de doter la France d'une véritable défense nationale, assumée par une armée au service exclusif de la nation* », conclut M. Baillot.

De son côté (nos dernières éditions du 11 janvier), M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., avait rappelé qu'il avait reçu une citation à témoigner, à la requête des avocats de la défense au procès de Marseille, et qu'il ne pouvait pas s'y soustraire sous peine de sanction.

● *L'Union des grandes écoles* (U.G.E.) déclare que « *le caractère militaire de l'Ecole polytechnique école d'ingénieurs, apparaît totalement anachronique* ». Elle ajoute que « *le pouvoir préparant une réforme où les élèves feraient intégralement leur service militaire la première année, il n'existe plus d'alibi à l'encadrement militaire au cours des deux années d'études* ». L'U.G.E. a pris cette position après la signature par des polytechniciens d'une pétition de soutien aux trois soldats de Draguignan.

SCIENCES

AVEC LA CABINE SOYOUZ-17

Deux cosmonautes soviétiques doivent rejoindre la station orbitale Saliout-4

Les techniciens soviétiques ont lancé à Baïkonour, vendredi 10 janvier, une fusée porteuse de la cabine Soyouz-17 avec deux cosmonautes à bord, Alexis Goubariev et Georgi Gretchko. Agés tous deux de quarante-trois ans, ces hommes accomplissent un vol spatial pour la première fois.

Selon l'agence Tass, le programme de Soyouz-17, dont les systèmes de bord fonctionnent normalement, est double. D'une part, des expériences conjuguées seront faites avec la station orbitale Saliout-4, placée sur orbite terrestre le 26 décembre dernier. D'autre part, les deux hommes contrôleront les systèmes de bord et feront des expériences scientifiques.

Il est probable que Soyouz-17 ira rejoindre la station Saliout-4, dont l'orbite avait été modifiée le 6 janvier. Gravitant initialement entre 219 et 270 kilomètres d'altitude, Saliout tourne désormais autour de la Terre sur une orbite presque circulaire à 350 kilomètres d'altitude. La station peut donc rester des mois sur cette orbite, et il n'est pas exclu que l'Union soviétique envisage de reprendre des séjours de longue durée de ses cosmonautes à bord de Saliout.

Les deux cosmonautes de Soyouz-17 paraissent avoir été longuement entraînés. Lieutenant-colonel d'aviation, Alexis Goubariev est entraîné comme cosmonaute depuis 1963 à la cité des Etoiles près de Moscou, et Georgi Gretchko est un ingénieur qui a travaillé au bureau d'études dirigé par l'académicien Serge Korolev, le créateur, aujourd'hui disparu, des fusées soviétiques.

Selon l'hebdomadaire américain *Aviation Week*, Saliout-3, lancé en juin 1974, avait une mission de reconnaissance militaire. Il transmettait des informations en permanence à la Terre, et l'équipage de Soyouz-14, qui l'a rejoint en juillet, utilisait des mots codés pour cacher la nature militaire de leurs conversations avec le sol. Saliout-3 était dotée de lourdes caméras photographiques, et, à la fin de sa mission en septembre dernier, largua un conteneur de films et des informations recueillies par des moyens électroniques.

Les spécialistes savent depuis longtemps que la mission des stations orbitales peut aussi bien être militaire que scientifique, et qu'il est parfois difficile de distinguer entre les deux types d'activités. Il est probable que, lorsque les astronautes américains séjournèrent des semaines à bord de la station orbitale Skylab, certaines activités de reconnaissance faisaient aussi partie de leur programme.

● *Le second étage de la fusée américaine Saturne-V*, qui devait rentrer dans l'atmosphère (*le Monde* du 8 janvier), est tombé le samedi matin 11 janvier vers 7 h. 40 (heure de Paris) dans l'océan Indien, au large des côtes orientales de l'Afrique, entre Madagascar et le Mozambique.

RELIGION

PAUL VI SOUHAITE L'INSTAURATION ENTRE CATHOLICISME ET JUDAÏSME D'UN « VÉRITABLE DIALOGUE ».

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Un communiqué commun a été publié le 10 janvier, en anglais, à l'issue des travaux du Comité international de liaison entre l'Eglise catholique et le judaïsme mondial, réuni à Rome depuis le 7 janvier. La délégation juive a apprécié, en particulier, la condamnation de l'antisémitisme, la reconnaissance du développement de la tradition religieuse juive après l'avènement du christianisme, l'étude du judaïsme dans l'enseignement catholique et le projet d'action sociale commune.

Recevant les membres du Comité international, Paul VI a souhaité qu'un « *véritable dialogue* » s'instaure entre le catholicisme et le judaïsme.

S'il y a eu des « *difficultés et confrontations, avec tout ce qu'elles ont pu avoir de regrettable* » durant deux mille ans, a dit le pape, « *il ne faudrait pas oublier qu'il y a eu aussi, entre nous, au cours des siècles, autre chose que des affrontements. Ils sont nombreux encore ceux qui peuvent témoigner de ce qui a été fait par l'Eglise catholique durant la dernière guerre, à Rome même, sous l'impulsion énergique du pape Pie XII — nous en sommes témoins — et par nombre d'évêques, de prêtres et de fidèles de divers pays d'Europe, pour arracher, souvent au péril de leur vie, des juifs innocents à la persécution* ».

« *Nous osons penser que la récente réaffirmation solennelle du rejet par l'Eglise catholique de toute forme d'antisémitisme et l'invitation que nous avons lancée à tous les fidèles de l'Eglise catholique de se mettre à l'écoute pour « apprendre à mieux connaître » par quels traits essentiels les » juifs se définissent eux-mêmes, » dans leur réalité religieuse » vécue », posent, du côté catholique, les conditions d'un développement bénéfique* », a ajouté Paul VI.

DÉFENSE

LE MIRAGE F-1-M-53 EN EUROPE

La France propose une coopération industrielle basée sur le principe de la source unique

précise M. Soufflet

« *Nous avons proposé à nos partenaires éventuels une véritable coopération industrielle basée sur le principe de la source unique* », a déclaré le 10 janvier à Paris M. Soufflet, ministre français de la défense, à l'issue des deux journées de visite en France des quatre ministres européens de la défense qui étudient la possibilité de remplacer, par des Mirage F-1-M-53, leurs avions F-104 Startfighter. « *Les différents éléments de l'avion seront fournis par chacun des pays qui formeront le consortium européen de construction*, a précisé le ministre, *et ces propositions, qui n'ont rien à voir avec de la sous-traitance, supposent un transfert de technologie et apportent une meilleure garantie du plan de charge aux industries clientes.* »

« *Le gouvernement français est donc engagé dans cette affaire par ses services techniques officiels. Le prix de vente du Mirage F-1-M-53, aux conditions économiques de 1973, est de l'ordre de 27 millions de francs. Il ne variera pas, les aléas et les modifications techniques sont à la charge de la France*, a indiqué le ministre de la défense. *La France reste responsable de l'exportation à des pays autres que les quatre pays européens. Il ne saurait y avoir d'embargo indirect des membres du consortium, autrement la coopération deviendrait impossible* »

« *Nous sommes, pour notre part*, a ajouté le ministre, *engagés par le fait que l'armée de l'air française achèterait l'équivalent d'une escadre (1) de Mirage F-1-M-53 et, en tout état de cause, nous nous sommes déclarés prêts à acquérir au moins autant d'avions que le pays du consortium qui ferait la plus grosse commande (2), au risque que soient retardée, dans les programmations de l'état-major, l'étude et la mise au point du Super-Mirage ACF, prévu à partir de 1982. S'il n'y avait pas de choix commun, il est évident que nous nous trouverions devant une autre situation* », situation qui modifierait ces engagements.

De retour à Amsterdam après sa visite officielle en France, le ministre néerlandais de la défense a indiqué, de son côté, que les Pays-Bas ne prendraient pas de décision avant plusieurs mois. Les Etats-Unis, qui, a fait remarquer le ministre néerlandais, proposent deux avions concurrents, devraient dire à la mi-janvier lequel des deux modèles l'armée de l'air américaine retient pour son propre compte, le YF-17 Northrop ou le YF-16 de General Dynamics. En revanche, de retour à Bruxelles, le ministre belge de la défense estime que le choix de son pays pourrait intervenir à la fin de février, et il a souligné, à cette occasion, « *la brillante démonstration en vol du Mirage F-1-M-53, un appareil qui a démontré ses qualités de manœuvrabilité et sa fiabilité* ».

(1) Une escadre de l'armée de l'air française se compose, généralement, de deux escadrons constitués, chacun, de quinze avions de combat. — (N.D.L.R.)

(2) C'est la Belgique qui pourrait passer une commande de cent quinze avions. — (N.D.L.R.)

● *Les lieutenants* Raymond Blot, trente-trois ans, pilote, et Jean-Claude Gal, trente et un ans, navigateur, ont trouvé la mort dans l'accident du bombardier stratégique Mirage-IV, de la base de Saint-Dizier (Haute-Marne), qui s'est écrasé, jeudi 9 janvier, non loin de Luxey (Landes), au cours d'un exercice de tir.

ÉDUCATION

PARMI SES PROJETS DE « MODERNISATION »

M. Haby envisage une autonomie accrue des établissements et une réforme de l'inspection

M. René Haby est apparu optimiste et confiant dans l'avenir, vendredi 10 janvier, à l'occasion de la traditionnelle présentation des vœux dans les salons du ministère de l'éducation. Réconforté sans doute par la décision du conseil des ministres du 2 janvier de mettre « la modernisation du système éducatif » en tête du calendrier des *réformes pour l'année en cours* (« le Monde » du 4 janvier), puis par l'intervention télévisée du président de la République sur TF 1, lundi 6 janvier (« Faire en sorte que nous puissions avoir un des systèmes éducatifs les plus avancés du monde »), enfin par une réunion de travail jugée positive, jeudi 9 janvier, avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, le ministre a levé le voile sur des aspects nouveaux de sa réforme.

La première *« corbeille »*, selon l'expression de M. Haby, est en voie d'achèvement au ministère par la rédaction d'un « descriptif » sur l'organisation générale de l'enseignement primaire et secondaire (*le Monde* du 13 décembre 1974). La seconde *« corbeille »* concerne la rénovation du système administratif et la vie des établissements scolaires. La troisième sera consacrée aux contenus des formations, qu'il s'agit, a indiqué M. Haby, de *« dépoussiérer et d'adapter à la vie moderne »*. Les commissions de travail seront réunies à partir de la fin du mois de janvier pour déterminer les transformations nécessaires dans ces contenus.

Le ministre de l'éducation a surtout fait part de ses intentions pour la seconde étape. Certaines de ces propositions prolongent des réformes ou des expériences entreprises ces dernières années. D'autres sont de véritables petites bombes, dont on se demande si M. Haby peut mesurer les effets tant est grande la simplicité — voire l'ingénuité — avec laquelle il vient de les déposer. Ses projets portaient principalement sur quatre domaines : l'organisation du travail scolaire, l'autonomie des établissements, la concertation avec les parents et les élèves, l'aménagement de l'appareil administratif.

Pour M. Haby, *« la préparation à la vie passe par de nombreuses voies, dont les enseignants n'ont pas toujours conscience. Ainsi, un enseignement solide et structuré donné par le professeur ne suffit pas : le travail indépendant de l'élève ou le travail en groupe sont également importants »*. D'autre part, à l'école, l'élève doit *« apprendre à lire les journaux, à les comparer, à connaître l'essentiel de certaines techniques de reportage ou de montage d'émission »*. M. Haby est persuadé que *« l'éducation ne passe plus seulement par l'école »*, mais qu'elle est largement tributaire des informations reçues en dehors de celle-ci. En outre, il faut également que les élèves puissent acquérir des notions pratiques, utiles dans la vie courante, aussi diverses que la signification du bulletin de salaire ou d'une facture de l'E.G.F., le fonctionnement d'un poste de télévision, l'information sexuelle (déjà entreprise) comme la puériculture.

Aussi estime-t-il qu'il faudra modifier l'organisation de la semaine scolaire pour que celle-ci comprenne *« un temps pour l'enseignement et un temps pour d'autres activités éducatives »*. En outre, M. Haby envisage la création au ministère d'une direction qui serait chargée de *« concevoir quels sont les messages éducatifs à faire passer auprès des jeunes par d'autres canaux que les écoles »*, et d'en assurer la diffusion. Cette direction serait distincte du service d'information et de documentation, dont le rôle consiste seulement à informer la presse et le public sur ce qui se passe à l'intérieur du monde complexe de l'enseignement.

Une réorganisation du temps scolaire et même de l'organisation pédagogique des classes n'est concevable, selon le ministre de l'éducation, qu'avec une autonomie accrue des établissements dans le sens — mais M. Haby n'y a pas fait allusion — du rapport de la « commission des sages » sur la condition des enseignants, présidée par M. Louis Joxe (1972). Il y voit la possibilité de favoriser l'innovation, d'ouvrir davantage l'enseignement sur les réalités extérieures. Mais aussi d'accroître la concertation avec les parents et les élèves. Aussi va-t-il jusqu'à dire que les écoles primaires — *« dont la structure est trop formaliste »* — devraient elles aussi bénéficier de cette autonomie. *« Le directeur d'école ne doit pas être seulement un administrateur chargé d'expédier la paperasse, mais aussi un animateur pédagogique et le responsable de contacts avec les parents. Il faut à ce sujet institutionnaliser la possibilité pour les enseignants de rencontrer tous les parents d'élèves de leurs classes et pas seulement les délégués des associations. »* Dans ce rôle nouveau, le directeur d'école primaire ne serait plus simplement un instituteur chargé des questions administratives, mais un véritable chef d'établissement.

M. Haby veut, en outre, *« donner à la représentation des élèves un rôle plus important que par le passé »*. Il estime notamment que les délégués de classe sont actuellement *« des chargés de corvées »*. Ils devraient, à l'avenir, être désignés *« avec plus de solennité »* et être consultés régulièrement par les chefs d'établissement. On pourrait alors concevoir un système de représentation qui permette à l'administration d'avoir des interlocuteurs, comme pour les parents et les enseignants, aux niveaux de l'établissement, du département, de l'académie et même national. Le fonctionnement satisfaisant des commissions académiques nouvellement créées — où les élèves sont à parité avec les éducateurs — pour étudier les conséquences, dans les établissements scolaires, de l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, incite le ministre à aller de l'avant dans ce domaine.

L'administration, enfin. Elle aussi, selon M. Haby, doit être *« mise au goût du jour »*. Le ministre a livré deux projets (ou sont-ce seulement des intentions ?) animés, semble-t-il, du souci de rendre l'administration plus proche des usagers, et particulièrement des enseignants. D'une part, en effet, divers corps d'inspecteurs (inspecteurs d'académie, inspecteurs de l'enseignement technique, inspecteurs pédagogiques régionaux) pourraient être regroupés, dans un but de simplification et d'efficacité. Il faudrait aussi, a dit M. Haby, donner à ces administrateurs *« la conscience de leurs responsabilités dans le cadre d'une autonomie locale et régionale »*.

Le ministre envisage, d'autre part, de réformer l'intouchable inspection générale. Notant au passage que les refus d'inspection, au reste fort limités, par certains enseignants, *« étaient dus en particulier à l'éloignement des inspecteurs »* — dont les tournées provinciales limitées ne permettent pas un contact suivi avec les professeurs — M. Haby voudrait régionaliser en partie le corps de l'inspection générale pour le rapprocher de son public.

Ainsi le ministre de l'éducation semble-t-il sortir en permanence de son chapeau de nouveaux projets, de nouvelles idées qui, parfois, peuvent prendre de court ses interlocuteurs, y compris parmi ses propres collaborateurs... A ceux qui lui reprocheraient de préparer ainsi, en solitaire, *« sa »* réforme, il réplique qu'on n'a jamais autant consulté au ministère que depuis le début du mois de septembre. Cent vingt audiences ont été accordées aux divers syndicats d'enseignants par les directeurs et les membres de son cabinet. Soit *« six cent soixante-quatorze heures de concertation »*, soit quatre-vingt-quatre journées de huit heures ou trois mois et demi de travail d'un permanent. Plus une trentaine d'heures pour le ministre lui-même. Un record, paraît-il.

YVES AGNÈS.

Le calendrier de M. Soisson

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a reçu lui aussi les journalistes, le jeudi 9 janvier, et fait le point avec eux de ses projets et de son calendrier pour 1975. Les urgences : la réforme des diplômes de second cycle et la réorganisation de la « carte universitaire », en même temps que la mise au point du troisième cycle. Une question qui lui tient à cœur : la réforme de l'aide aux étudiants et des œuvres universitaires.

A plus longue échéance, car le problème est brûlant et le secrétaire d'Etat semble vouloir avancer avec prudence : la révision des carrières des enseignants du supérieur, préparée par le rapport de M. de Baecque, conseiller d'Etat. (Le Monde *du 3 octobre.)*

Mais la grande ambition de M. Soisson, pour l'année, est de faire réviser par le Parlement la loi d'orientation de 1968. Il s'agirait, en particulier, de renforcer les pouvoirs du président et du conseil d'université, en instituant l'élection de ce dernier au suffrage direct, par l'ensemble des étudiants et des professeurs, toutes unités d'enseignement et de recherche confondues.

M. Soisson s'est montré, d'autre part, satisfait de l'accord intervenu avec M. Haby, au sujet de la formation des maîtres. Les futurs centres de formation des enseignants du second degré seront, en effet, intégrés aux universités, ce qui correspond aux souhaits de celles-ci. Ils pourront même organiser des formations complémentaires pour les instituteurs, qui continueront toutefois à être préparés à leur métier dans les écoles normales.

Un établissement universitaire technologique « de haut niveau » sera créé à Metz

De notre correspondant

Metz. — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, dans une interview accordée au « Républicain lorrain » du 11 janvier, a annoncé la création à Metz d'une institution technologique « du plus haut niveau possible ».

Il s'agirait d'un établissement d'enseignement supérieur qui serait comparable à celui de Compiègne. « Dans le cadre de la nouvelle carte universitaire française, a-t-il déclaré, je réserve à Metz une place importante, qui est celle d'un pôle technologique de niveau européen, permettant à tout l'est de la France de nouer, sur le plan de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi sur celui de l'industrie, des contacts encore plus privilégiés avec les économies de l'Allemagne et du Benelux. »

L'idée de créer une université technologique fut émise en Lorraine pour la première fois en 1968, puis reprise en 1969, notamment par M. Jacques Trorial, alors secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. Mais ce n'est qu'en 1972, après que Metz, trois ans plus tôt, eut enfin obtenu son université, que le projet prit réellement corps sous l'impulsion d'universitaires du nord de la Lorraine. Le lieu d'implantation de cette nouvelle université, à quelques kilomètres au nord de Metz, était même prévu dans le cadre du schéma d'aménagement du nord de la métropole lorraine.

Le 14 janvier 1974, le conseil de l'université de Metz, sous la présidence de M. Paul Pastour, recteur de l'académie de Nancy-Metz, décida de créer une commission d'étude sur *« les problèmes posés par l'enseignement et la recherche dans le domaine de la technologie »*. Le projet gouvernemental s'appuie pour l'essentiel sur le rapport de synthèse achevé en avril dernier.

« La solution envisagée doit répondre aux propositions des instances régionales. Il leur appartient, dans les semaines qui viennent, d'exprimer complètement et librement leur position », affirme M. Soisson, qui précise cependant : *« Mais je pense que nous pourrions créer à Metz un centre analogue à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, préparant en cinq ans, notamment dans le domaine de la mécanique, un diplôme d'ingénieur. De même que Compiègne va être habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur, Metz pourrait, dans des conditions voisines, délivrer ce titre. »*

L'établissement pourrait former des promotions de trois cents élèves et compterait environ cent cinquante enseignants. Le secrétaire d'Etat a indiqué *« qu'un nombre important d'élèves en provenance de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne pourraient suivre les cours à Metz, à condition bien évidemment qu'ils soient donnés à la fois en français et en allemand »*. En août 1974, l'investissement (construction et équipement) avait été évalué à 220 millions de francs.

Une vaste région universitaire

Le programme complet d'enseignement supérieur technologique de Metz devrait être élaboré assez rapidement. Et, pour éviter toute friction, il le sera en liaison *« très étroite »* avec les présidents des universités de Lorraine et de l'Institut polytechnique de Nancy. Le secrétaire d'Etat a également annoncé la mise en place définitive à l'université de Metz d'une maîtrise de sciences et technique, et s'est déclaré favorable au développement de l'Institut européen d'écologie.

Interrogé, enfin, sur le remodelage de la carte universitaire, M. Jean-Pierre Soisson a notamment déclaré : *« Il faut bâtir des régions universitaires suffisamment vastes pour qu'elles puissent équilibrer la région parisienne. La coordination des enseignements supérieurs ne peut pas se faire dans le cadre des actuelles régions de programme. Lorsqu'une région comporte deux universités, il n'est pas suffisant qu'elles se rapprochent. Elles doivent le faire avec les universités des régions voisines, avec les grandes écoles des régions voisines, ainsi qu'avec les centres de recherche du C.N.R.S. (...) Pour l'est de la France, la région regrouperait la Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine (...). Je crois que c'est dans un très grand cadre que l'on peut élaborer un ensemble universitaire et scientifique qui réponde à la fois au pôle parisien et au pôle universitaire et scientifique d'Allemagne. »*

JEAN-CHARLES BOURDIER.

2 000 ÉLÈVES ÉDUCATEURS MANIFESTENT A PARIS

Une centaine d'entre eux « retiennent » dans ses bureaux un ancien ministre

La manifestation nationale des élèves-éducateurs s'est déroulée sans incident, dans l'après-midi du vendredi 10 décembre, à Paris. Le cortège, qui groupait environ deux mille éducateurs, venus de toutes les régions de France, s'est rendu au ministère de la santé, où une délégation des syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. a été reçue par un conseiller technique de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé. La délégation devait quitter très peu de temps après la salle de réunion sans qu'aucune proposition nouvelle lui ait été faite sur l'attribution des bourses de l'Association pour la gestion des fonds des institutions du secteur sanitaire et social (AGFI 35). Rappelons que plusieurs centaines de demandes ont été refusées, après la mise en place de clauses restrictives au protocole d'accord du 19 septembre 1974. (*Le Monde* du 24 décembre.)

Les élèves-éducateurs se sont alors séparés. La plus grande partie d'entre eux se rendait à la Bourse du travail, où un meeting devait tirer les conclusions de la journée ; deux à trois cents, cependant, ont préféré, à l'appel de sections locales de la C.F.D.T. et d'élèves non syndiqués, se rendre au siège de deux syndicats d'employeurs, le Syndicat national des associations de parents d'enfants et d'adolescents inadaptés (SNAPEI) et le Syndicat général des œuvres privées (SOP).

Au SNAPEI, les élèves-éducateurs ont trouvé porte close et ont été dispersés par les forces de police peu après 20 heures, sans qu'il y ait d'incidents. Au SOP, les élèves-éducateurs, faute de trouver les dirigeants de ce syndicat, occupaient les locaux, ainsi que ceux de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPS).

Ils « retenaient » encore, ce samedi 11 janvier, M. Robert Prigent, ancien ministre de la santé publique dans plusieurs cabinets de la IVe République, actuellement directeur général de l'UNIOPS, et M. Henry Théry, directeur adjoint. Les élèves-éducateurs ont décidé de poursuivre cette occupation, au moins jusqu'au lundi 13 janvier. Les deux directeurs se considérant comme « otages », mais refusant d'appeler les forces de police « *pour ne pas donner aux élèves-éducateurs le plaisir de s'en vanter par la suite* », se déclarent « *incompétents pour résoudre un problème qui ne les concerne pas* ».

Cette analyse de la situation devait apparaître également au cours du meeting, réuni à la Bourse du Travail. Les délégués C.G.T. ont, en effet, désavoué l'occupation des syndicats d'employeurs : « *Les décisions sont à prendre par le ministère, les patrons n'ont à jouer à ce niveau qu'un rôle de potiche* », a notamment déclaré l'un des dirigeants de ce syndicat.

● *Le mathématicien soviétique Peter Sergeevich Novikov* est décédé, à l'âge de soixante-quatorze ans, annonce l'agence Tass. Né en 1901, il fit ses études à Moscou et devint professeur de mathématiques dans cette même *ville en 1939. P. S. Novikov était* connu pour ses travaux en algèbre et sur la théorie des ensembles.





JUSTICE

CINQ DÉPARTEMENTS SONT REPRÉSENTÉS AU COMITÉ DES USAGERS DU MINISTÈRE

Le comité des usagers du ministère de la justice, dont la liste a été récemment publiée au *Journal officiel* sous la forme d'un arrêté du ministre de la justice, se compose de MM. Beghin, retraité, Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime) ; Jean-Paul Coffre, vice-président du conseil général de l'Yonne, directeur des services des renseignements administratifs, maire de Saint-Julien-du-Sault ; Desmarest, maire de Bosc-Guérard (Seine-Maritime) ; Devos, notaire, Auxerre (Yonne) ; Mme Jacqueline Dupoy, secrétaire, Paris (7e) ; MM. Jean-Jacques Gauthier, professeur, Paris (11e) ; Husquin, mutilé du *travail, Joigny (Yonne)* ; Denis Leprêtre, étudiant, Saint-Denis-lès-Sens (Yonne) ; Pierre Lescure, clerc de notaire, Sens (Yonne) ; Mme Nicole Marchat, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) ; MM. Guy Martin, huissier de justice, Lyon (Rhône) ; Jean-François Rambaud, avocat, Paris (16e) ; Verpraet, journaliste, Paris.

[M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, est un élu de la Seine-Maritime. M. Jacques Piot, désigné le 15 octobre dernier par le premier ministre comme parlementaire chargé « d'humaniser les rapports entre le citoyen et l'administration », pour présider, comme seize de ses collègues, de tels comités, est député de l'Yonne. Les usagers de l'Yonne et de la Seine-Maritime occupent sept des treize postes du comité, ceux de la région parisienne cinq autres.]

La catastrophe de Liévin

LA FÉDÉRATION F.O. DES MINEURS SE CONSTITUE PARTIE CIVILE

La fédération Force ouvrière des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais vient de décider de se porter partie civile dans le dossier des quarante-deux victimes de la fosse 3 à Liévin. Cela permettra à F.O. d' *« avoir accès à certains renseignements »* et d' *« apporter sa contribution pleine et entière à la recherche des causes de l'accident et des responsabilités qui en découlent »*.

A ce propos, la commission exécutive de la C.G.T., dans un hommage à la mémoire des quarante-deux victimes du 27 décembre dernier, a affirmé, vendredi 10 janvier, lors de sa première réunion de l'année, qu'il ne pouvait être question de reporter cette responsabilité sur les *« risques du métier »* ou sur la fatalité.

« Avec les mineurs et avec leur fédération C.G.T., nous voulons connaître rapidement les causes exactes de la catastrophe », a déclaré Mme Jacqueline Dhervilly-Lambert, secrétaire confédérale, rapporteur à la commission exécutive. *« Nous entendons que les responsabilités soient clairement situées et que les enseignements soient tirés de cette tragédie*, a-t-elle ajouté, *car si les enquêtes faisaient apparaître que les règles de sécurité ont été respectées, il n'en resterait pas moins que celles-ci ont fait la démonstration qu'elles étaient insuffisantes face aux risques encourus. »*

FAITS DIVERS

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE A PROVOQUÉ LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE CORFOU EN SEPTEMBRE 1974

Washington (A.F.P., Reuter). — Les causes de la catastrophe aérienne survenue le 8 septembre 1974 à un avion de la compagnie américaine T.W.A. au large de Corfou (Grèce), et qui effectuait la liaison Tel-Aviv - New-York, sont maintenant connues, indique un rapport de la commission américaine de sécurité des transports aériens ; quatre-vingt-huit personnes avaient péri dans la catastrophe.

D'après le rapport publié par la commission, il s'agissait d'un attentat. Une bombe à retardement aurait été placée dans la soute à bagages. L'examen des vestiges de l'appareil a établi que la catastrophe a été causée par « un explosif puissant ».

La commission a relevé aussi le fait que les bagages embarqués à l'escale d'Athènes n'avaient pas été contrôlés conformément aux règlements. La responsabilité des services de contrôle de l'aéroport d'Athènes paraît donc également engagée.

● *Dix marins polonais ont péri dans le naufrage*, dans la nuit du 9 au 10 janvier, de leur chalutier, projeté par la tempête contre une jetée du port de Hanstholm (Jutland septentrional), alors qu'il était remorqué par un navire de sauvetage danois, après une panne de gouvernail. C'est après la *rupture du câble de remorquage que* le vent l'a projeté sur la jetée sud du port. Dix-sept marins ont pu être sauvés. — (A.F.P.)

هكذا في الأصل

M. MARCANTONI EST DÉBOUTÉ DE SON ACTION CONTRE « DOSSIER D COMME DROGUE »

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a relaxé vendredi 10 janvier M. Alain Moreau, éditeur du livre *Dossier D comme drogue*, ainsi que les auteurs, M. et Mme Alain Jaubert, et débouté M. François Marcantoni, qui avait intenté une action en diffamation.

Le tribunal a notamment déclaré : « *... L'allégation que le plaignant aurait exercé les fonctions de garde du corps d'Alexandre Sanguinetti ne peut être considérée comme diffamatoire... La qualification de barbouze ne contient l'imputation d'aucun fait précis susceptible d'être prouvé et ne relève donc pas de la diffamation.* »

Sanctionné après l'affaire Dujardin

UN MAGISTRAT DE METZ ENGAGE UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR

Mlle Françoise Prager, responsable de la section de Metz du Syndicat de la magistrature, avait reçu du président de sa cour d'appel, le 25 novembre 1974, un avertissement pour manquement à l'obligation de réserve. Elle avait, peu auparavant, organisé une conférence de presse sur l'affaire Dujardin.

Dans un communiqué du vendredi 10 janvier, où elle annonce son intention d'engager un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État afin de faire annuler cette sanction, la section de Metz du Syndicat de la magistrature précise : « *Il est reproché à ce magistrat délégué de la section de Metz du Syndicat de la magistrature d'avoir organisé à la bibliothèque du tribunal, en présence de deux journalistes, une réunion syndicale à laquelle ont participé les magistrats des tribunaux de grande instance de Nancy, Thionville, Sarreguemines et Metz. Cette sanction constitue manifestement une atteinte grave aux libertés syndicales pourtant consacrées par la Constitution. Cette sanction, en outre, a été prononcée au mépris des règles les plus élémentaires du droit disciplinaire. (...)* »

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

La crise du marché des sucres blancs

Le très grave conflit qui paralyse, depuis plus d'un mois, le marché à terme des sucres blancs à la Bourse de commerce de Paris continue sur le plan judiciaire. Lundi 13 janvier, la première chambre de la cour d'appel doit se prononcer sur le bien-fondé d'une ordonnance de référé par le tribunal de commerce, à la requête de M. Nataf, commissaire agréé par la Bourse de commerce.

Aux termes de cette ordonnance, la Caisse de liquidation en marchandises, banque qui enregistre les opérations sur les marchés de matières premières et garantit leur bonne fin, était chargée de compenser les engagements contractés sur le marché à terme des sucres blancs aux cours prévus par l'article 22 de son règlement, soit la moyenne des cours des vingt dernières séances précédant le 2 décembre 1974. En prenant cette décision, le tribunal entendait sortir de l'impasse totale où se trouvait ledit marché à terme depuis la suspension de ses opérations, le mardi 3 décembre, accordée par M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, sur la demande du président de la compagnie des commissionnaires agréés et de celui de la Caisse de liquidation.

Par le fait même, il tranchait en faveur de certains commissionnaires et spéculateurs privés menacés de faillite après la très forte baisse des cours enregistrée sur le marché du sucre, sur lequel, pendant sept séances consécutives, les opérateurs n'avaient pu se dégager, faute de transactions. En entérinant la détermination d'un cours moyen unique et définitif très supérieur à celui qui aurait résulté du libre jeu des transactions et prime, les magistrats consulaires entendaient limiter les pertes éventuellement très lourdes de ces opérateurs (plusieurs centaines de millions de francs) et mettre fin à une crise qui devenait scandaleuse vis-à-vis des négociants étrangers et compromettait gravement la réputation de la place de Paris. Il fallait absolument éviter le naufrage d'une bonne partie des commissionnaires, de leurs clients privés, et peut-être de la caisse de liquidation.

Mais la décision du tribunal entraîna immédiatement une réaction vigoureuse d'opérateurs qui s'estimaient gravement lésés. Parmi eux l'on trouvait bon nombre de négociants français et surtout anglais, dont les opérations commerciales classiques sur le marché à terme des sucres blancs se trouvaient liquidées d'une façon qu'ils jugeaient absolument arbitraire. Non seulement ils faisaient appel de l'ordonnance mais ils obtenaient du tribunal, le 13 décembre, une seconde ordonnance « gelant » les sommes correspondant à la différence entre le cours moyen fixé par l'article 22, soit 7 400 francs la tonne environ, et celui de la dernière séance avant la suspension des cotations, soit 6 200 francs environ, au total 230 millions de francs.

Aucune transaction

Depuis, en dépit de sa réouverture, le marché à terme des sucres blancs se trouve paralysé : « ouvert-fermé », les cotations sont affichées, mais aucune transaction n'est effectuée. La cour d'appel de Londres a autorisé plusieurs négociants britanniques à refuser de régler les contrats liquidés le 2 décembre sur le cours forfaitaire fixé par l'article 22, et l'opposition reste totale entre les acheteurs, essentiellement français, et les vendeurs, dont une bonne part est de nationalité anglaise. En fait, quelle que soit la décision de la cour d'appel, elle ne saurait trancher sur le fond, c'est-à-dire sur le litige qui oppose les opérateurs et ne peut être résolu que par un compromis abaissant le cours moyen de liquidation pour le rapprocher de la réalité. Le seul ennui est que depuis le 2 décembre les cours du sucre, après leur folle envolée des mois précédents, se sont effondrés (3 800 francs la tonne, contre 8 200 francs en novembre et 6 200 francs le 2 décembre), ce qui rend encore plus difficile une transaction éventuelle.

Au-delà de cette bataille judiciaire, c'est le sort même du marché à terme de la Bourse de commerce de Paris qui est en cause.

Les excès commis par la spéculation à la faveur de la hausse vertigineuse des cours en 1974, l'insuffisance de la réglementation et des contrôles, l'inconscience et parfois la malhonnêteté de certains intermédiaires et de leurs agents recruteurs (les « remisiers ») sont directement à l'origine de cette crise. M. Ansquer a pris l'initiative d'une mission d'enquête, présidée par M. de Montremy, inspecteur général des finances, dont le rapport doit être remis dans les prochaines semaines. Nul doute que des critiques sévères y soient relevées contre des mécanismes dont le grippage a fait éclater un scandale préjudiciable à la réputation de la Bourse de commerce et de la place de Paris.

FRANÇOIS RENARD.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *le Monde* du 11 janvier, à propos de l'affaire du prix Bride abattue, que M. Michel Abitbol était impliqué dans des affaires de « carambouille » ; il fallait simplement lire que M. Abitbol avait déclaré, comme M. Liwer, avoir joué aux courses pour le compte de M. Trupin.

A LA COUR DE CASSATION

A propos d'un ticket d'autobus

Un professeur de sciences naturelles usager des autobus de la Régie autonome des transports de la ville de Marseille avait utilisé des tickets recouverts d'une couche plastifiée, et lors d'un contrôle en cours de parcours un inspecteur avait pu constater que ces tickets ne portaient au verso aucune trace d'oblitération tandis que l'estampille inscrite au recto pouvait être effacée.

Le professeur fut poursuivi et condamné en correctionnelle à 150 F d'amende pour tentative d'escroquerie, bien qu'il ait soutenu avoir plastifié ces tickets par inadvertance au cours d'une expérience de laboratoire et n'avoir jamais voulu empêcher leur estampillage. La cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans un arrêt du 29 juin 1973, le relaxa au motif que « *la plastification préalable d'un ticket d'autobus ne constitue qu'un acte préparatoire* (au délit de tentative d'escroquerie) *dont il n'est pas établi en l'espèce qu'il ait été suivi d'un commencement d'exécution* ».

Cet arrêt, qui a fait l'objet d'un pourvoi de la part de la Régie autonome des transports de la ville de Marseille, a été cassé par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu.

Statuant sur rapport du conseiller référendaire Robert, observations de Mᵉ Defrenois et conclusions de M. Davenas, avocat général, la Cour suprême a estimé que les faits poursuivis constituaient non pas une tentative d'escroquerie, mais un faux en écritures privées ou de commerce au moyen d'altération d'écritures, « *dans la mesure où le procédé décrit par l'arrêt de la cour d'Aix avait pu avoir pour objet et pour résultat de modifier, notamment par l'interposition d'une pellicule plastifiée, la substance ou les propriétés du support matériel d'un écrit imprimé, et par ce moyen d'empêcher d'apparaître, de faire disparaître ou encore de rendre invisibles sur les billets litigieux* des signes ou caractères *normalement indélébiles destinés à faire preuve entre les parties d'un contrat de transport* ».

L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Lyon, mais uniquement pour ce qui concerne les intérêts civils, la relaxe sur le plan pénal étant acquise en l'absence d'un pourvoi de la part du ministère public.

● *M. René Serra, un ancien sous-brigadier de police, a été condamné*, vendredi 10 janvier, à quatre ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Valence pour recel. On avait retrouvé de nombreux objets de valeur dans sa caravane stationnée près du commissariat de Romans (Drôme). Déjà condamné pour vol à quatre ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Nice, le 24 janvier 1974 (*le Monde* du 26 janvier), René Serra a vu ses deux peines confondues.

Dans le Maine-et-Loire

L'ANCIEN SOUS-DIRECTEUR D'UN INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE EST CONDAMNÉ A TRENTE MOIS DE PRISON POUR VOL.

Poursuivi pour divers délits commis dans diverses villes de France, M. René Jouvy vient d'être condamné à trente mois de prison par le tribunal correctionnel d'Angers (Maine-et-Loire). Au moment de son arrestation, le 17 novembre 1973, M. Jouvy était le sous-directeur d'un institut médico-pédagogique de Trélazé, dans la banlieue d'Angers, *la Bodinière*, qui devait fermer ses portes le 31 janvier 1974, après l'émotion suscitée par la découverte des méthodes employées par la direction à l'égard des cent quinze pensionnaires de l'établissement, des enfants souffrant de troubles épileptiques (*le Monde* du 1ᵉʳ février 1974).

Originaire d'Algérie, M. René Jouvy avait connu quelques démêlés avec la justice à Marseille dès son rapatriement en France. Ayant reçu à Alger une formation accélérée de moniteur, il avait ensuite cherché un emploi dans diverses institutions pour enfants, au Mans, à Lyon et même en Suisse. Mais ses antécédents l'avaient à chaque fois empêché de conserver sa place.

En juillet 1973, un moniteur de *la Bodinière* l'avait présenté au directeur de l'I.M.P., M. Henry Maas, un ancien éleveur de volailles, qui a créé, en mars 1952, cet institut, le premier réservé à l'hébergement des épileptiques. Après avoir dirigé un stage d'été dans le Cantal, il devient sous-directeur de l'institut. Selon le personnel d'encadrement, il s'y était distingué par sa brutalité, mais l'action judiciaire ouverte après la dénonciation de ces violences se conclura par un non-lieu. Après son arrestation, le 17 novembre 1973, pour vols, filouteries d'hôtel et usage de chéquier falsifié, on découvrira qu'il s'était livré, pendant son passage à *la Bodinière*, à des actes impudiques sur des pensionnaires.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Environnement

LES FRANÇAIS DEVANT LE CHOIX NUCLÉAIRE

(Suite de la première page.)

Enfin, les maires ont-ils eu connaissance du plan Orsec-RAD (pour radiations), qui doit obligatoirement être établi dans chacun des départements abritant une centrale ? Il ne le semble pas. Ces dispositifs, qui prévoient les mesures et les moyens de secours à mettre en œuvre en cas d'accident survenant à l'usine ou au cours des transports de matière radio-active, témoignent pourtant de la prévoyance des pouvoirs publics et de la réalité des dangers atomiques.

Dernier point passé sous silence, vingt à vingt-cinq des centrales se trouveront sur les rivages et le long des frontières. Pour la première fois de son histoire, la France, dans vingt-cinq ans, offrira aux coups de main d'éventuels commandos le quart de son énergie disponible. Cela implique un renforcement — qui ne peut pas ne pas être gênant — de la surveillance policière et militaire. Autre problème : les « terrains-tampons » qui devront être gelés autour d'une centrale. A cet égard, une vive controverse oppose, à Dunkerque, l'E.D.F., qui va faire la centrale de Gravelines et le port autonome. E.D.F. a besoin de plusieurs kilomètres de terrains sur lesquels le port prévoit, lui, d'installer un terminal méthanier.

Ces détails, qui concernent non seulement chaque future commune atomique mais également ses voisines, ne font pas partie de la consultation.

En revanche, on ne cache pas aux édiles que la construction des réacteurs donnera un « coup de fouet » à l'activité locale. Le dossier des « retombées » économiques est plus sérieux, plus complet. Un chantier de centrale dure une dizaine d'années avec ses charrois, son tapage, ses colonies de travailleurs étrangers et ses techniciens vivant en caravane. Les entreprises locales sont trop modestes pour y participer, mais on recueille tout de même aux alentours 10 % des dépenses faites sur le chantier : une quarantaine de millions par an.

Ce qu'on ne dit pas aux maires, c'est que l'irruption dans leur campagne de mille cinq cents à deux mille travailleurs « étrangers » ne va pas sans frictions, comme on le vit durant la construction des premiers réacteurs de Saint-Laurent-des-Eaux, dans le Loir-et-Cher. L'agitation fut permanente.

Une fois en marche, une centrale n'embauche guère sur place. Elle fait venir d'autres usines trois cents agents de l'E.D.F., des techniciens, des gens des villes, qui vivent en cité, un peu à part. Leurs salaires, qu'ils dépensent en partie sur place, représentent 10 millions par an. Leurs habitudes de vie et leur dynamisme apportent aussi des changements — en particulier dans l'équilibre politique du canton — qui ne sont pas toujours appréciés par les ruraux. C'est peut-être ce que la brochure baptise pudiquement « *déséquilibre momentané dans les structures locales* ».

Ces inquiétudes sont, il est vrai, le plus souvent balayées par la perspective de toucher la patente et les impôts fonciers (une centrale occupe 150 à 200 hectares) qui sont versés par l'usine. Leurs montants varient d'une commune à l'autre et sont fonction de la production. L'exemple de Saint-Laurent-des-Eaux permet de rêver. Cette commune de 2 300 habitants dont les champs et les bois s'étalent paisiblement sur le bord de Loire a touché l'an dernier plus de 5 millions de l'E.D.F. Une manne qui permit à la municipalité de se payer une « folie », trois piscines chauffées à l'électricité (bien sûr) qui sont l'attraction du département. Douze communes voisines y envoient les élèves de leurs écoles et en été les touristes affluent.

Saint-Laurent touchera bien davantage encore lorsque les deux autres réacteurs prévus sur le site seront achevés. Voilà qui suscite l'envie et la jalousie. D'autant plus que le département de Loir-et-Cher ne récolte lui-même pour son compte que moins de 3 millions et demi de patente de l'E.D.F. Supportera-t-on que demain cinquante petites communes de l'Hexagone s'arrogent les milliards de l'atome ? Le gouvernement y a songé mais ne le dit pas encore. Une loi en projet prévoit qu'une part plus importante des impôts locaux versés par les centrales sera reversée au département et à la région. Certains édiles risquent d'être déçus.

Les provinces « oubliées »

Pour atténuer les aléas, on a songé un instant à favoriser l'installation d'industries autour des centrales. Elles auraient bénéficié de courant à tarif réduit. On s'est aperçu bien vite de la faiblesse d'une telle incitation. L'E.D.F., qui vend déjà son courant au prix coûtant, ne tient pas non plus à le brader. Au reste, on trouvera des centrales à proximité de la plupart des régions industrielles qui offrent déjà bien d'autres avantages. On a donc renoncé à utiliser le plan nucléaire français comme un instrument de revitalisation des provinces « oubliées ». La France nucléaire de l'an 2000 ne sera que le prolongement de celle d'aujourd'hui : 70 % de l'activité industrielle à l'est d'une ligne Le Havre-Fos, 30 % à l'ouest.

En définitive, l'impact économique et social de l'électronucléaire sera diversement ressenti. Dans les zones à tradition industrielle, les chantiers des centrales assureront le maintien de l'emploi en cas de crise. Ce sera le cas en Lorraine, dans le Pas-de-Calais, près de Saint-Nazaire. Il en ira tout autrement dans les communes rurales qui vivent du tourisme. Sur les côtes de la Manche, en Bretagne, en Languedoc, les estivants risquent de rechigner et même de fuir le pays. Dans les zones rurales sans industrie ni tourisme, après le coup de fouet du chantier, l'exode rural reprendra. Les kilowatts seuls ne suffiront pas à l'enrayer. Mais partout la vie sera changée. Des cantons entiers devront abandonner leurs habitudes rurales pour épouser, de gré ou de force, les nouvelles « valeurs » de la société industrielle et urbaine. Pour le meilleur et pour le pire.

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

LA SOLUTION DES CENTRALES E.D.F. EST-ELLE LA MEILLEURE ?

LA POSITION DU MOUVEMENT NATIONAL DES ÉLUS LOCAUX

A propos de la consultation sur les centrales nucléaires, le Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.) nous a apporté les précisions suivantes :

« *Le Mouvement national des élus locaux, sur cette question d'importance majeure pour l'avenir du pays, demande aux élus locaux, suivant les principes de son action affirmés en toute circonstance, de pratiquer comme toujours une politique de présence, d'examiner avec un soin particulier les dossiers qui leur sont soumis et, refusant toute manifestation d'esprit démagogique et contestataire, d'engager avec les autorités publiques responsables le dialogue qui leur est proposé.*

» *Le M.N.E.L. tient à la disposition des maires, conseillers municipaux, conseillers généraux et régionaux, le dossier qu'il a établi sur l'implantation des centrales nucléaires avec le concours des compétences les plus qualifiées à son siège central : 36, rue de Laborde, Paris (8e). Téléph. : LAB. 14-73.* »

Le gouvernement veut accélérer l'extension du camp du Larzac

De notre correspondant

Rodez. — L'ordonnance d'expropriation des terres nécessaires à l'extension du camp militaire du Larzac sera prise avant la fin de l'année, a déclaré, le jeudi 9 janvier, le préfet de l'Aveyron, devant le conseil général, après l'entretien qu'il a eu avec le ministre de la défense nationale. « *On s'efforcera de rendre l'opération aussi peu douloureuse que possible* », a-t-il ajouté.

Le gouvernement paraît donc décidé à engager résolument la phase finale de la procédure. Le préfet a précisé que si l'administration avait, en 1974, paru montrer un certain « immobilisme », c'était uniquement en raison de « *difficultés cadastrales* » qui, maintenant, sont levées.

Selon le préfet, quatre-vingt-neuf promesses de vente ont été enregistrées au profit de l'armée, représentant 1 417 hectares, et soixante-neuf ventes ont été effectivement réalisées pour une superficie de 1 226 hectares (la totalité des terrains compris dans le périmètre d'extension représente une superficie de 13 689 hectares).

Le conseil général a mal réagi à ces informations. « *Nous avions eu la naïveté d'espérer que le ministre de la défense nationale accepterait de renoncer à ce projet*, a déclaré M. Bonnefous, le président du conseil général. *Il est certain que le ministre se trompe dans la mesure où il considère que l'opération est réussie parce qu'un millier d'hectares ont été achetés à l'amiable...* » Il est à craindre, estiment certains observateurs, que « *l'occupation du terrain ne donne lieu à des affrontements graves* ».

Les défenseurs du Larzac se sont pourvus, on le sait, devant le Conseil d'État (après avoir été déboutés le 21 juin 1974 par le tribunal administratif de Toulouse) contre l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'extension du camp militaire.

Y. MAYNADIER.

FAITS ET PROJETS

Tourisme

● LES DETTES DE LA SOFICO. — La compagnie immobilière et touristique Sofico, en instance de liquidation judiciaire (*le Monde* du 13 décembre), devrait environ 250 millions de dollars (1 250 millions de francs) à quelque vingt-cinq mille investisseurs en Espagne, en Allemagne fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Amérique latine.

La phase dite de suspension de paiements requise par la Sofico pourrait durer de neuf à dix mois, et un règlement ne pourrait intervenir qu'après cette période si la situation justifie la déclaration de faillite. De nouveaux groupes d'investisseurs lésés se constituent en Espagne. — *(A.F.P.)*

Circulation

● LE CONSEIL GENERAL DU RHONE « *élève une protestation unanime* » contre le projet de majoration de 15 % des péages sur l'autoroute A-6, le prix d'utilisation de la section Lyon-Villefranche (moins de 30 kilomètres) devant passer de 1 à 2 francs.

Les conseillers généraux ont considéré que, pour la plupart des grandes métropoles, les parties autoroutières dites de dégagement sont supérieures à 30 kilomètres, et que payer 1 franc pour une distance inférieure « *est déjà un effort consenti par les automobilistes* ».

SPORTS

FOOTBALL

Le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France

Quatre clubs de première division seront opposés pour les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France (2 février). Nantes rencontrera Marseille à Bordeaux, et le match Lyon contre Reims aura lieu au parc des Princes de Paris.

Les trente autres rencontres seront les suivantes :

Clubs de première division contre clubs de deuxième division :
Lille - Hazebrouck, Metz - Cambrai, Monaco - Toulon, Nîmes-Cannes, Red Star - Montluçon, Bordeaux - Châteauroux, Angers-Toulouse.

Clubs de première division contre culbs de troisième division :
Rennes-Aulnoye, Lens-Orléans, Strasbourg-Malakoff, Paris-Saint-Germain - Saint-Dié, Troyes-Nevers, Bastia-Saintes.

Clubs de première division contre « Honneur » :
Saint-Étienne-S.O. Maine, Nice-Golden Star.

Club de première division contre « Divisionnaire » :
Sochaux-A.S. Vauban.

Entre clubs de deuxième division :
Valenciennes - Amiens, Sedan (ou Nœux) - Épinal, Laval-Dunkerque, Gueugnon (ou Arc)-Nancy, Brest-Quimper (ou Guingamp).

Clubs de deuxième division contre clubs de troisième division :
Auxerre - Saint-Louis, Béziers-Le Puy, Tours-Libourne, Lorient-Châtellerault.

Clubs de deuxième division contre « Honneur » :
Martigues-La Paillade Montpellier, Besançon-Bertschdorf, Rouen-Creil.

Clubs de deuxième division contre « Promotion » :
Sète (ou Mazargues)-Saint-Chamond, P.F.C. (ou Calais)-Andernos.

AUTOMOBILISME. — *Le Français Jean-Pierre Jarier (Shadow) a réalisé, le 10 janvier à Buenos-Aires, le meilleur temps (1 min. 49 sec. 21/100) de la première séance d'essais du Grand Prix d'Argentine, devant le Brésilien Carlos Pace (Brabham), 1 min 49 sec. 64/100, et l'Argentin Carlos Reutemann (Brabham), 1 min. 49 sec 93/100. Patrick Depailler (Tyrrell) est en cinquième position, avec le temps de 1 min 50 sec 80/100.*

TENNIS DE TABLE. — *Le Français Jacques Secrétin s'est qualifié en demi-finale des simples messieurs des internationaux d'Angleterre de tennis de table. Il devait rencontrer pour la finale, ce samedi 11 janvier, le Soviétique Strokatov.*

SKI. — *Le slalom géant, disputé à Grindelwald (Suisse) le 11 janvier, a été remporté par Anne-Marie Moser-Proell. C'est la troisième victoire en trois jours de la skieuse autrichienne, qui devance cette fois la Française Fabienne Serrat et Hanny Wenzel, du Liechtenstein.*

District parisien

LA VALLÉE DE CHEVREUSE PROTÉGÉE

La SAFER d'Ile-de-France acquiert 744 hectares appartenant au duc de Luynes

Les menaces d'urbanisation de la vallée de Chevreuse semblent maintenant écartées. La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural) de l'Ile-de-France vient de signer l'acte la rendant propriétaire de 674 hectares de terres agricoles et de 70 hectares de prairies mises en vente par le duc de Luynes, dans la région de Dampierre (Yvelines).

C'est pour répartir de son vivant sa fortune entre ses sept enfants que le duc de Luynes avait, à l'automne 1973, manifesté son intention de vendre à la banque Lazard l'ensemble de son domaine de 1 372 hectares, dont 550 hectares inscrits en zone d'aménagement différé (ZAD).

Ce projet avait soulevé les plus vives inquiétudes dans la région, et, redoutant une importante opération immobilière dans la site de la vallée de Chevreuse, les maires des huit communes concernées avaient demandé à l'État de faire usage de son droit de préemption sur les terres placées en ZAD, et réaffirmé leur souhait de voir aboutir le projet de création du parc naturel régional en haute vallée de Chevreuse.

Les 744 hectares qui viennent d'être rachetés par la SAFER devront garder leur vocation agricole pendant trente années. Si certaines petites parcelles directement vendues par le duc de Luynes se trouvent elles aussi à l'abri de toute urbanisation, il reste 370 hectares boisés compris dans le périmètre du domaine et dont le sort reste incertain. Le ministère de l'agriculture, qui a fait établir sur cette zone boisée un rapport très détaillé, envisagerait de se porter acquéreur. Située à la périphérie de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, cette partie privilégiée de la vallée de Chevreuse pourrait devenir une forêt domaniale ouverte au public. Mais aucune précision n'a été fournie sur l'état d'avancement de ce dossier, instruit avec discrétion.

DAMIEN REGIS.

L'affaire du mensuel des Hauts-de-Seine

UN PROJET PLUS MODESTE

Un nouveau journal, subventionné par le conseil général, va finalement être créé dans les Hauts-de-Seine, mais sa formule sera moins ambitieuse que celle qui avait soulevé une longue polémique à la fin de l'année dernière. Tel est le résultat des délibérations du conseil général, qui s'est réuni le 10 janvier sous la présidence de M. Charles Pasqua (U.D.R.).

Le 18 novembre 1974, le conseil général avait voté un mémoire préfectoral, prévoyant la création d'un mensuel départemental gratuit. *L'importance du projet* (500 000 exemplaires, dix numéros par an, 32 pages) et son coût (4 320 000 francs) avaient été très critiqués par les élus de la gauche et provoqué les protestations de la Fédération nationale de la presse et de l'Union nationale de la presse périodique d'information. Au Sénat, le ministre de l'intérieur avait estimé qu'« *il y a des usages plus utiles à faire des fonds du département* ».

Le conseil général a dû, le 10 janvier, dans une certaine mesure revenir sur sa décision. *Le crédit de 900 000 francs qui* avait été voté pour le lancement du journal n'ayant pas été engagé en 1974, a été annulé. La convention entre le préfet et l'association culturelle chargée d'assurer la création du périodique n'avait pas été signée. Le conseil général a ramené son projet à des dimensions plus modestes : 24 pages, six numéros par an. La crédit est ramené à 1 850 000 francs et la commission départementale est chargée de modifier la convention précédente.

Le conseil général des Hauts-de-Seine est composé de vingt-huit conseillers U.D.R., R.I. et centristes de la majorité ; de dix communistes et de deux socialistes. *La décision d'affecter* des crédits à la création de ce nouveau mensuel a été acquise par 26 voix pour (U.D.R., R.I., centristes de la majorité), 12 contre (communistes et socialistes) et 2 abstentions : celles de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, maire (R.I.) de Saint-Cloud, et de M. Georges Gorse, ancien ministre de l'information, maire (U.D.R.) de Boulogne-Billancourt.

M. Jean-Pierre Fourcade, tout en reconnaissant la nécessité d'un bulletin qui permettrait au conseil général d'informer les habitants du département de ses travaux, s'est abstenu lors du vote : le crédit accordé à la publication lui semblait trop important. Pour des raisons similaires, M. Georges Gorse a pris la même position.

Communistes et socialistes se sont une nouvelle fois opposés au projet. « *Si un modeste bulletin d'information, contrôlé par une délégation de l'assemblée, élue à la proportionnelle, est nécessaire au département*, disent-ils, *c'est bien un organe de propagande que va créer la majorité présidentielle du conseil général.* »

URBANISME

Vives critiques du plan d'occupation des sols à La Baule

« *Un mauvais coup se prépare à La Baule.* » Sous ce titre, l'Association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule-Escoublac (1) critique, dans un communiqué, la dernière version du plan d'occupation des sols (POS) qui doit être soumise prochainement au conseil municipal.

« *S'il était adopté, ce plan d'occupation des sols rendrait encore plus épais et plus haut le mur de béton que constitue déjà le front de mer*, écrit l'association. *Il aboutirait à une densification généralisée de La Baule. Il permettrait la multiplication des immeubles collectifs à La Baule et à La Baule-les-Pins. Il permettrait de transformer l'aérodrome d'Escoublac en aéroport accessible à des avions plus nombreux et plus puissants. Il favoriserait une pénétration plus importante des automobiles dans l'agglomération.* »

L'association regrette qu'il n'ait pas été tenu compte davantage des réunions organisées depuis deux ans. « *La Baule est, avant tout, notre bien collectif et non le terrain de chasse de promoteurs immobiliers. C'est eux qui ont fait pression en dernière heure, en faisant planer la menace du chômage dans le bâtiment. Ils ont argué de la nécessité d'accroître le nombre des constructions pour les habitants de La Baule.* »

Interrogé à ce propos, M. Olivier Guichard, député et maire (U.D.R.) de La Baule, ancien ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, déclare notamment : « *Les coefficients d'occupation des sols (densité) ont été abaissés partout. Il n'est donc pas question d'une densification généralisée. Les espaces verts existants ont été classés dans une zone de protection maximum. La piste de l'aérodrome d'Escoublac sera modernisée mais ne permettra pas l'atterrissage d'avions plus lourds. Des pénétrantes routières sont indispensables pour relier le réseau urbain à la voirie départementale. Au total, les nouvelles règles de construction prévues dans le POS sont si restrictives qu'elles ne permettront sans doute pas de respecter le schéma directeur qui fixait une population d'environ 19 000 habitants d'ici à 1985 au lieu de 14 000 maintenant.* »

(1) 6, avenue des Evens, 44 500-La Baule — Tél. : 60-32-02.

A Nancy

LA QUERELLE SUR LES DÉROGATIONS

M. Pierre Weber, ancien maire de Nancy, député (app. R.I.) de Meurthe-et-Moselle, a déposé une proposition de résolution « *tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire en vue d'examiner les conditions dans lesquelles un permis de construire place Thiers, à Nancy, a été obtenu en violation de la réglementation en la matière* ». (*Journal officiel* du 11 janvier, *le Monde* du 10 janvier.)

M. Pierre Delber, premier adjoint au maire de Nancy, délégué à l'urbanisme, dément à ce propos qu'il y ait eu des irrégularités administratives dans l'opération en question, la construction d'un nouvel hôtel Frantel. Il déclare : « *Je suis favorable à une enquête parlementaire, car la municipalité de Nancy n'a rien à redouter. Au contraire, cela permettra peut-être de mettre fin aux rumeurs créées et entretenues par ceux qui pensent déjà aux prochaines municipales.* »

Le Monde aujourd'hui

Croquis

L'incident ? Quel incident ?

DANS ce quartier neuf, hérissé de tours qui, à défaut de savoir sourire de toutes les dents de leurs balcons en barres de fer, servent au moins à apprendre le calcul et la perspective aux gosses qui y sont nés (un petit jeu plus difficile qu'il n'en a l'air : Quel est le plus haut immeuble de la rue ?), tout le monde est couché à minuit. Ah ! ce n'est pas ici que se déroulent les folles nuits du Gay Paris ! Après 21 heures, ni musique, bien sûr, ni passants, mais l'obscurité et la solitude. Nous sommes chez les travailleurs sérieux qui se lèvent tôt le matin. Pour que l'avenir leur appartienne ?

L'autre soir pourtant rien ne s'est passé comme d'habitude. La dernière lumière ne s'était pas éteinte depuis une demi-heure que le bruit a éclaté. Un bruit inhabituel : non point une de ces aimables rondes de nuit entreprises par un charmant groupe de motocyclistes dont les pétarades tiennent lieu d'émotions, mais un vacarme étrange. *Pim-pom* entremêlés de plusieurs voitures de police, cris, appels divers, galopades et même — mais non, ce n'est qu'un pneu qui éclate ou un pétard lancé par un enfant mal élevé ! — un coup de feu.

Incroyable... dans notre rue ! Qui en chemise de nuit, qui en pyjama, recouverts d'une hâtive robe de chambre, ils sont bientôt tous là, sur leurs balcons, nos paisibles travailleurs. Et pour voir quoi ? D'abord un fait apparemment insignifiant : une forme en veste blanche qui se cache derrière un réverbère et, profitant d'une ombre complice, se glisse à l'intérieur d'une maison plus neuve que les autres.

Mais bientôt les lieux sont investis. Deux, trois, quatre, cinq voitures de police cernent la place où la forme s'est évanouie. Des agents en uniforme sortent des véhicules. Courses élégantes en petites foulées. Lampes-torches agitées dans l'ombre. Un vrai film de Melville !

« Là ! là ! il a disparu là ! », crient des balcons, en indiquant l'immeuble d'en face où s'est engouffrée la veste blanche, les braves gens, qui, bien sûr, ignorent s'il s'agit effectivement d'un dangereux criminel, de la pitoyable victime d'une erreur judiciaire ou bien encore d'un innocent promeneur.

« Merci beaucoup, répondent de la rue les policiers. *Pouvez-vous nous dire comment il était habillé ? »*

Le public fait assaut de zèle. On rivalise dans la fiche signalétique et le portrait robot hurlés du treizième étage.

Garée au milieu de la rue, une voiture vide attire bientôt l'attention de la patrouille. Un énorme chien policier vient la flairer. Renifle, renifle, brave bête ! Et la brave bête, tout enivrée de l'odeur du gibier, se met à tirer frénétiquement sur la laisse, dans une direction inverse de celle désignée par les spectateurs, il est vrai. Mais on aime le travail bien fait, et les policiers ne négligeront aucune piste. Dans les terrains vagues en attente de nouvelles tours, dans les coursives et les couloirs des immeubles voisins, dans la cour de la crèche, en haut des murs et sur les toits, partout, partout, on fouillera, la torche à la main, des heures durant. En vain, apparemment.

Le lendemain, le petit jour se lève sur une rue enfin apaisée. Plus de voitures de police, plus d'uniformes, plus de chiens.

Interview chez la bouchère : *« Ce qu'on recherchait hier ? Je n'en sais rien. J'ai bien vu, mais, comme c'est bizarre, vous êtes la première à m'en parler. »* Dialogue chez le poissonnier : *« Il s'est passé quelque chose, cette nuit ? Moi, j'habite un peu plus haut dans la rue. Je ne suis au courant de rien. D'ailleurs, aucune cliente n'en a fait mention. »* Discussion avec la voisine : *« Quelle histoire ? Cette nuit ? Ah ! oui, mon père était sur le balcon, il n'a pas bien compris. Et ce matin j'ai été tellement occupée : le ménage, une chose, l'autre. Je dois avouer que ça m'est sorti de la tête. Excusez-moi. »* Renseignement chez le charmant libraire-marchand de journaux, dont la boutique toujours pleine fait quelque peu office d'agora : *« Ma fenêtre ne donne pas sur la place. Je n'ai pas entendu et personne ne m'a signalé l'incident. D'ailleurs, je n'ai rien vu dans les quotidiens. Regardez vous-même. »* Non, dans la presse, pas d'allusions à cette grandiose chasse à l'homme.

Le soir, à la radio, à la télé, on ne parlera pas de l'affaire. A peine arrivé, le drame est déjà oublié.

A l'évidence, Homère n'habite point par ici. Et que serait, sans lui, devenue la guerre de Troie ?

EVELINE LAURENT.

Témoignage

Un épisode inédit de l'affaire Sorge

UNE cérémonie commémorative a eu lieu récemment à Tokyo pour le trentième anniversaire de l'exécution de Richard Sorge, un des plus fameux espions de la seconde guerre mondiale. Sous sa couverture de journaliste allemand, il était en réalité un espion communiste, qui, ayant réussi à devenir l'ami intime de l'ambassadeur d'Hitler au Japon, transmettait à Moscou toutes les communications secrètes échangées entre Berlin et Tokyo. Il fut arrêté deux mois avant Pearl Harbor et condamné à mort. Robert Guillain, qui était alors correspondant de l'agence Havas à Tokyo, rapporte ici un aspect inédit de cette affaire fameuse.

Sorge, avec ses yeux bleus dans une face de lion, je le croisais aux conférences de presse, mais je ne lui parlais jamais. Allemand et nazi, il était pour moi un adversaire et, la guerre venue, un ennemi. J'évitais donc tout contact avec lui. Mais le destin, ou la chance du journaliste, crée parfois d'étranges situations.

C'est fort simple : l'espion avait un adjoint, de son côté le journaliste que j'étais avait aussi un adjoint, et c'était le même homme. C'était Branco de Voukélitch, journaliste yougoslave. Il avait été recruté par mon prédécesseur et je l'avais conservé au service du bureau de l'agence Havas-Information, devenue aujourd'hui l'agence France-Presse, lorsque j'en avais pris la direction en 1938.

Voukélitch, esprit brillant, plein d'humour, remarquable connaisseur du Japon où il vivait depuis plusieurs années, était vite devenu pour moi un ami. Que Sorge et lui soient des espions communistes travaillant pour Moscou, j'étais évidemment à mille lieues de le soupçonner. Mais je savais qu'il fréquentait Sorge et considérait celui-ci comme un des hommes les mieux renseignés de Tokyo, grâce à son amitié avec l'ambassadeur d'Allemagne, le général Ott. J'autorisai donc Voukélitch à continuer discrètement ses relations avec lui, même après que la guerre eut éclaté. Par mon adjoint, une sorte de *pipe-line* des nouvelles s'établit ainsi indirectement entre Sorge et moi.

Certes, j'avais d'autres sources d'information dans le milieu japonais et étranger, mais ce que me rapportait mon assistant était souvent d'une valeur exceptionnelle. Défaite japonaise par les troupes soviétiques aux frontières de Mongolie en 1938 et 1939, ambitions navales du Japon dans le Pacifique, péripéties passionnantes de la négociation d'une alliance militaire entre Hitler et le Japon, voilà quelques-uns des sujets où il était très bien renseigné, en dépit d'un lourd secret officiel.

Quand, à la fin d'août 1939, Hitler ébranla le monde par la conclusion d'un pacte de non-agression avec Staline, une des seules sources, à ma connaissance, qui aient annoncé l'événement fut Havas-Tokyo, dans un télégramme envoyé une dizaine de jours avant la signature et aussitôt démenti furieusement par Goebbels à Berlin.

Une fuite organisée

Pourquoi Voukélitch m'apportait-il ces informations, venant de Sorge son patron ? Il m'expliquait lui-même que celui-ci, « gueule cassée » de la première guerre mondiale, était, sous son étiquette nazie, profondément épris de paix, et je voulais bien le croire. Plus tard, j'ai compris qu'en réalité ces hommes audacieux, Sorge, Voukélitch et leurs quelques compagnons, dont le journaliste japonais Ozaki, avaient besoin dans leur combat que certaines informations parviennent non seulement à Moscou, mais aussi à d'autres ennemis d'Hitler. Mes renseignements allaient à Havas en zone non occupée, à Clermont-Ferrand. Sorge et Voukélitch savaient aussi que je renseignais confidentiellement l'ambassadeur de France, M. Arsène-Henry, et l'attaché militaire, le colonel Thiébault, très ami des Anglais. Bref, dans les secrets de Sorge, il y avait une « fuite » organisée, et cette fuite passait par moi sans que je m'en doute.

Vint l'année 1941, année de la décision pour le Japon. Dans le plus grand secret, une querelle se développait entre Berlin et Moscou et Sorge, à Tokyo, était tenu au courant par le général Ott, dont il était devenu le conseiller intime. Il lisait les télégrammes d'Hitler, Ribbentrop et autres, parfois même il les photographiait. Or tout ce qu'il apprenait lui montrait le risque croissant d'une prochaine agression allemande contre la Russie.

M. Arsène-Henry, homme respectable qui ne s'était rallié à Vichy que la mort dans l'âme, écoutait mes informations avec patience ; mais, en diplomate de la vieille école, qui se méfiait des journalistes, il m'opposait un solide scepticisme. Il fallut qu'éclatât enfin la prodigieuse nouvelle de l'attaque contre la Russie, le dimanche 22 juin, pour que l'ambassadeur ait la preuve de la valeur de mes informations : je possédais cette nouvelle depuis le samedi, l'ayant reçue seize heures avant l'événement par Voukélitch.

Et maintenant, qu'allait faire le Japon ? En allié d'Hitler, n'allait-il pas attaquer immédiatement en Sibérie ? Question de vie et de mort pour la Russie, pour le monde... et pour nous à Tokyo, qui en pareil cas verrions aussitôt les bombardiers soviétiques dans le ciel de la capitale. Le soir même, le Japon, plongé dans une attente angoissée, connut un *black-out* draconien. Curieusement, ce *suspense* dura plus d'une semaine, sans que Tokyo annonçât sa position. Le 2 juillet au soir, je me trouvais invité chez M. Arsène-Henry. Passant au salon après le dîner, je lui dis : *« Excusez-moi de vous prendre un instant à l'écart, monsieur l'ambassadeur, mais j'ai des informations que je crois urgent de vous rapporter. Voici : la décision du Japon est prise, il n'attaque pas. L'empereur a décidé cela ce matin dans une conférence extraordinaire avec les principaux dirigeants militaires et civils. »*

L'ambassadeur me regardait d'un air soucieux et ironique. Il m'interrompit : *« Guillain, si vous connaissez les secrets d'une conférence impériale, et que les Japonais l'apprennent, savez-vous bien que demain matin vous pendrez au bout d'une corde ? — Je sais cela et j'en prends le risque,* répliquai-je à l'ambassadeur. *Je disais donc que le Japon n'attaque pas, malgré les cris d'appel d'Hitler. Deuxième point : le pacte russo-japonais de neutralité signé l'an passé demeure en rigueur. Troisième point : si cependant Hitler prend Moscou, et l'on a des doutes là-dessus dans une partie des états-majors japonais, le Japon reconsidérera la situation et envisagera d'entrer dans la guerre. Quatrièmement... »*

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 10.)

Au fil de la semaine

SIX HEURES POUR MOURIR

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

C'EST à l'instant précis où le troisième coup de 6 heures venait d'être frappé au clocher de l'église Sainte-Clotilde que tout a commencé par une tasse de café renversée. « Voilà le jus, mon commandant », avait annoncé sans cérémonie le planton, en posant la tasse sur le bureau de l'officier de permanence. Le commandant s'était méthodiquement étiré dans son fauteuil. Il avait entrouvert la fenêtre. Et, buvant son café à petites gorgées, il regardait maintenant le jour se lever sur Paris, ou plus exactement sur les platanes un peu poussiéreux du boulevard Saint-Germain devant le ministère des armées.

L'horloge, dans le lointain, commençait de pointiller le silence. Le commandant avait à peine eu le temps de compter machinalement jusqu'à trois qu'ensemble les deux téléphones déclenchaient leur sonnerie tandis que la porte, ouverte à la volée, livrait passage au planton du télex, essoufflé et visiblement très agité.

Tout avait été si rapide, si brusque que le commandant, en se retournant d'un seul mouvement, avait renversé sa tasse de café et lâché un « m... ! » retentissant. C'était, comme on va le voir, le moins qu'il pouvait dire.

Le message tombé au télex ne comportait que seize mots, qui étaient les suivants : « Suite graves incidents, A.M.X. V.T. et camion V.C. complètement équipés volés cette nuit cantonnement 3e R.A. Mailly. » Ce que le commandant traduisit instantanément : un char A.M.X.-30 (véhicule de tir ou V.T.) porteur d'un missile sol-sol Pluton, ainsi qu'un véhicule transportant un ordinateur Iris 35 M (véhicule calculateur ou V.C.), ont disparu au camp de Mailly des installations du 3e régiment d'artillerie, la première unité de l'armée française équipée, depuis juin 1974, d'armes nucléaires tactiques.

***

Deux gros camions d'une entreprise de déménagement connue dans la France entière s'étaient présentés peu après minuit à la grande porte du camp. Les chauffeurs avaient exhibé des laissez-passer parfaitement en règle. Ils avaient expliqué qu'ils venaient livrer des tables et des chaises neuves destinées aux cantines du 3e R.A. et reprendre le vieux matériel qu'ils devaient emporter dans la nuit même pour éviter une interruption du service. Le chef du poste de garde avait sommairement examiné le chargement, visé les documents, demandé par précaution confirmation téléphonique au P.C., détaché un planton à moto pour guider le petit convoi à travers le camp et souhaité bon courage aux conducteurs et à leurs aides.

Dix minutes plus tard, le planton était de retour. Deux heures s'étaient à peine écoulées que les camions faisaient leur réapparition. « Vous avez fait vite », dit le sous-officier. « On veut essayer d'arriver à Vincennes avant les embouteillages », répondit l'un des chauffeurs. Nouveaux visas, vérification de routine, poignées de main, et en route.

Ce n'est qu'à la relève de 5 h 30 que la garde des bâtiments de la zone rouge, où sont entreposés les matériels les plus sophistiqués et précieux, découvrit avec une stupeur croissante, puis un affolement complet, que le dispositif électronique d'alerte avait été mis hors service, les sentinelles endormies à l'aide de quelque puissant gaz soporifique, les savantes combinaisons des enceintes successives forcées ou détruites.

L'alerte était aussitôt donnée. A 5 h 50, on constatait la disparition d'un des six véhicules porteurs. Il avait servi la veille à des manœuvres de simulation et était très exceptionnellement demeuré en état, avec son vecteur dans le conteneur qui sert de rampe de lancement. Très exceptionnellement aussi — mais il s'agissait d'un ultime réglage, expérience unique entourée de précautions extraordinaires — la tête nucléaire était entreposée dans un bâtiment voisin spécialement aménagé. L'un des camions de calcul s'était également envolé.

Au troisième coup de 6 heures, le commandant de permanence à l'état-major des armées renversait sa tasse de café.

***

Pendant les trois heures qui suivirent, un vent de folie souffla sur l'état-major, le ministère, l'Elysée, l'intérieur et, bientôt, dans les rédactions des radios et des journaux, alertés par cet extraordinaire remue-ménage.

« La fusée était-elle opérationnelle ? » Non, bien sûr. « Etait-il cependant possible de la charger, de l'armer ? » Non, en principe. A moins qu'une équipe de spécialistes possédant de très fortes connaissances en matière nucléaire... « Le dispositif de commande informatique pouvait-il être utilisé ? » Non, naturellement. Toutefois des techniciens hautement qualifiés, là encore, et possédant les codes des programmes, pourraient peut-être, à la rigueur...

« Mais il existe bien un dispositif de sécurité qui interdit la mise à feu en l'absence d'un nombre codé détenu par le président de la République lui-même, dans la fameuse boîte noire ? » Oui, évidemment. Le président ne peut pas l'avoir perdue. Et on n'a pas pu la lui subtiliser. A moins que... « Donc, il n'y a aucun risque ? » Eh bien... c'est-à-dire qu'il ne devrait pas y en avoir. Mais, pour l'exercice et la mise au point de la veille, la sécurité avait été en quelque sorte suspendue, si vous voyez ce qu'on veut dire, pour éviter toute fausse manœuvre. Ces appareils sont si délicats, n'est-ce pas, et si coûteux à réparer ! Et puis, il n'y avait aucun danger d'alerte nucléaire. Alors le commandement a cru pouvoir, pour quelques heures, et pour éviter les pannes qui se sont produites le mois dernier, et sur un des missiles seulement, prendre sur lui d'isoler le vecteur et son V.C., ceux-là précisément qui ont disparu, du réseau électronique... « Alors, quel est le risque ? » S'il y en a un, c'est celui d'une catastrophe...

A 9 heures, le central radio de la place Beauvau captait, sur la fréquence réservée aux Renseignements généraux, un message des ravisseurs de la fusée Pluton. Et ce fut le pire.

Les pseudo-déménageurs, qui s'intitulaient « commando de la mort », posaient leurs conditions : convocation immédiate d'une conférence « au sommet » des chefs des puissances atomiques pour décider l'abandon de tout armement nucléaire et la destruction de tous les stocks existants. Si les invitations n'étaient pas lancées avant midi, acceptées avant 18 heures et la réunion ouverte le lendemain à midi, heure de Paris, la bombe de 15 kilotonnes — un peu plus puissante que celle d'Hiroshima, qui n'en comptait que 13 — éclaterait à une altitude de 300 mètres au-dessus de la place de la Concorde. Au président et au gouvernement français de se montrer assez convaincants auprès de leurs partenaires. En attendant, interdiction à tout avion, tout train, toute voiture, de quitter la capitale. Qu'on ne s'y trompe pas : pour savoir ce qu'il en est, il suffira d'écouter les radios françaises ou étrangères. Et qu'on cesse aussi les reconnaissances aériennes, sans quoi nous pourrions nous fâcher.

Absurde, inconcevable, démentiel. De toute évidence, on avait affaire au mieux à des fous, au pire à des exaltés.

Les reconnaissances aériennes avaient cependant permis de repérer et de localiser les camions de déménagement dans un petit bois non loin de Béton-Bazoches, sur la nationale 4, entre Esternay et Rozay-en-Brie. Des éléments de la gendarmerie et de la sécurité militaire, progressant avec une extrême prudence, avaient réussi à s'en approcher. Les deux véhicules, dotés d'un équipement de traction aussi ingénieux que robuste, ne recelaient que des rampes d'embarquement, quelques chaises et quelques tables. Des traces de chenilles donnaient à penser que l'A.M.X. avait pris la direction de la forêt domaniale de Jouy, toute proche.

Des déments peut-être, des exaltés sûrement, mais admirablement informés et diablement habiles. Les camions avaient été exactement calculés et aménagés pour recevoir le missile et son porteur, qui mesurent 7 mètres de long et pèsent à peu près 3 tonnes. Depuis Mailly, pour parcourir quelque 80 kilomètres d'une route nationale assez peu fréquentée, il n'avait pas fallu plus de deux heures. L'engin, bien camouflé, était sans doute arrivé à l'emplacement prévu et avait été installé peu après 4 heures. Comme il fallait tout au plus une heure, selon les experts, à une équipe bien entraînée et préparée pour mettre en œuvre le missile — la rapidité manœuvrière de Pluton fait la fierté de ses constructeurs, — on pouvait penser que tout était prêt avant que le jour se lève. Détail singulièrement inquiétant, la forêt de Jouy se trouve, à vol d'oiseau, à 65 kilomètres du centre de Paris, c'est-à-dire à la distance optimale pour une fusée d'une portée théorique maximale de 120 kilomètres.

***

Arrêtons là ce conte qui n'est pas de Noël : libre à chacun de le poursuivre et de le conclure à sa guise, si le cœur lui en dit.

Invention ridicule, fiction stupide, naturellement. Toutes les précautions sont prises, n'en doutons pas. C'est grotesque. Aussi grotesque que d'imaginer, par exemple, des vols de plutonium et d'uranium enrichi ou encore la fabrication par des amateurs doués d'une bombe atomique artisanale. Mais de tels vols semblent bien s'être produits et le bricolage d'une charge nucléaire est désormais à la portée de techniciens avertis, adroits et méthodiques (1).

Histoire imaginaire, c'est vrai. Mais invraisemblable ? C'est à voir. Et si elle était seulement prématurée ?

(1) Cf. à ce sujet l'article de Nicolas Vichney dans « le Monde » du 31 décembre, page 1.

ETRANGER

Reflets du monde entier

LE JURA LIBRE

Le peuple romanche submergé

Pour *LE JURA LIBRE*, le peuple romanche est « *condamné à la germanisation* » pour de simples raisons de statistiques démographiques :

« *De 1941 à 1970, la population suisse a augmenté de 47 %, la population romanche de 8,4 % seulement. Elle ne représente plus que 0,8 % de la population suisse. Dans les Grisons mêmes, les Romanches, qui représentaient 31 % de la population en 1941, n'en constituent plus que 23,4 %. Le rheto-romanche recule avec une régularité effrayante, devant une majorité de langue allemande toujours plus forte. Le phénomène de submersion ethnique en matière linguistique est ici parfaitement réel.*

» *Quelles sont les raisons essentielles de cet empiétement progressif et régulier de la langue allemande sur les territoires romanches ?*

» *C'est tout d'abord et essentiellement un probleme économique. Le tourisme et l'industrialisation apportent des inconvénients majeurs qui mènent inévitablement à une sorte de nivellement linguistique et culturel.*

» *Le village est menacé depuis le moment où les procès-verbaux de la chorale sont tenus par un Suisse allemand qui, d'ailleurs, aura été le seul à vouloir se dévouer. Puis on remplacera de la même façon le bedeau, puis le pasteur, puis le secrétaire communal. Dix ans après, on ouvrira une première classe pour les élèves de langue allemande. Le romanche aura reculé d'un village.* »



Des situations trop intéressantes

« *La Fédération danoise des courses de trot,* écrit le quotidien de Copenhague, *EKSTRA-BLADET, vient d'adopter une nouvelle réglementation qui interdit aux membres du sexe dit faible de participer aux compétitions au-delà du quatrième mois de grossesse. Ces dispositions devraient s'appliquer à deux femmes « drivers » qui se trouveraient dans cette situation intéressante.*

» *Il y a deux ans que le problème est dans l'air : il avait été soulevé en 1973 lorsque Lena Hansen avait continué à courir, avec la permission de son medecin, alors qu'elle était déjà dans un état de grossesse tres avancé.*

» *Les responsables de la Fédération ont pris cette décision parce qu'ils estiment que les participants aux courses attelées peuvent hésiter, lorsqu'ils se voient opposés à une femme enceinte, à utiliser tous leurs moyens et risquent, par conséquent, de fausser le déroulement de l'épreuve.*

» *Dans la même foulée, les dirigeants de la Fédération ont décidé que, dorénavant, les juments pleines devraient cesser de courir à partir du quatrième mois...* »

THE GUARDIAN

Le parfait petit guérillero

Au moment où les Anglais soufflent un peu, n'osant croire tout à fait à la trêve décidée par l'IRA « provisoire », le *GUARDIAN* révèle que deux excellents manuels de guérilla mis au point par l'armée américaine étaient jusqu'à présent en vente tout à fait libre dans quelques librairies londoniennes.

« *Les deux manuels,* indique le quotidien anglais, *donnent des détails sur les explosifs, les mécanismes à retardement, les engins incendiaires et les cent façons de piéger un objet. Ils comprennent des schémas de construction très clairs et toutes les précisions désirables d'ordre technique et tactique.*

» *L'un des manuels —* Boobytraps *(Objets piégés) — explique notamment comment on peut piéger une bouilloire, un sifflet, un récepteur de télévision, un livre, un lit, une voiture ou une route. Chaque cas est illustré d'un croquis. Un chapitre de dix-neuf pages intitulé « Improvisations » explique comment une équipe de guérilla, sans véritable équipement militaire, peut fabriquer toute sorte d'armes et d'engins explosifs à partir d'objets courants : porte-manteaux, réveil-matin, montres-bracelets, etc.*

» *Dans le premier chapitre d'* « Unconventional warfare devices and techniques » *(« Méthodes et techniques de guerre non classiques »), on trouve treize systèmes différents de mise à feu, vingt-six types d'engins incendiaires et quatorze sortes de mécanismes à retardement. La description de chaque méthode est suivie de la mention : « Ce type de matériel a été testé : il » fonctionne parfaitement ».*

» *Un porte-parole de l'ambassade américaine a revele que la vente de ces deux manuels était interdite aux Etats-Unis.* »

ZERI I POPULLIT

Les « révisionnistes » exploitent la pornographie et la religion

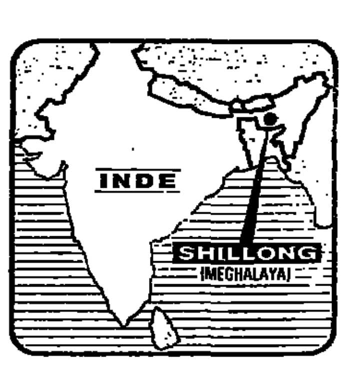
Le quotidien albanais « Zeri I Popullit » estime que la vague de criminalité et de toxicomanie qu'on observe dans les pays socialistes est la conséquence directe de la « *restauration du capitalisme* ».

Citant des bandes de jeunes comme les « Fantomas », de Rostov-sur-le-Don, en U.R.S.S., ou les « Ghit », en Pologne, le journal communiste de Tirana affirme :

« *En U.R.S.S., 95 % des élèves des classes terminales consomment des boissons alcoolisées. En Tchécoslovaquie, soixante-dix jeunes sur cent sont toxicomanes. En Pologne, trente mille jeunes se droguent... Ces phénomènes résultent de la politique des cliques révisionnistes qui visent à faire dégénérer la jeunesse et qui exploitent, à cette fin, les films pornographiques, la littérature et la musique décadentes, et le regain des sentiments religieux chez les jeunes.* »

Lettre de Shillong

UN PARLEMENT ET TROIS TRIBUS SUR LES COLLINES



IL pleut. Et derrière les trombes d'eau déversées par un ciel bas et sombre, derrière la brume qui obscurcit la vue, de l'autre côté de la croisée de style faux gothique, on peut apercevoir de petites maisons qui pourraient être anglaises, blanches avec poutres apparentes noires. Et pourtant, nous ne sommes pas en Grande-Bretagne — bien que l'Etat du Meghalaya ait été surnommé l'« Ecosse de l'Inde », — mais dans le nord-est de l'Union, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière septentrionale du Bangladesh.

Dans un grand bâtiment aux murs recouverts de boiseries sombres, un homme à la crinière grisonnante s'est lancé dans une envolée lyrique qui témoigne de sa profession d'avocat. Du banc de l'opposition, il critique l'absence de séparation entre le judiciaire et l'exécutif, dénonce l'occupation sans indemnisation de terres par la police. Le silence courtois dans lequel il parle n'est interrompu que par quelques remarques pleines d'humour du *speaker* — le président de l'Assemblée — enfoncé dans un grand fauteuil perché sur une estrade. Puis, dans le même silence, avec des formules mesurées, le ministre concerné répond à l'« honorable parlementaire ». Dans les tribunes, plusieurs spectateurs suivent sagement ce débat sans passion.

Les institutions parlementaires à l'occidentale semblent donc bien installées dans cette région. Point de ces manifestations auxquelles répondent de violentes charges de police, comme cela se passe dans tant d'Etats indiens ; pas d'invectives, de pugilats entre députés de la majorité et de l'opposition. Une image à la fois rassurante et moderne

POURTANT, le Meghalaya — « le Pays au-dessus des nuages » — est un petit territoire tribal d'un peu plus d'un million d'habitants, qui n'a accédé au rang d'Etat qu'en 1972. La population réside, pour 90 %, dans les zones rurales et pratique encore une vie semi-nomade, cultivant sur brûlis (le *jhum*, comme on dit ici). Le niveau de vie et d'éducation est officiellement plus bas que dans le reste de l'Union : pourtant, tout le monde semble beaucoup mieux nourri et en meilleure santé que les paysans faméliques ou les mendiants étiques des trottoirs de Calcutta.

La vie politique y serait-elle cet épiphénomène sans contact avec la réalité du pays, comme c'est le cas dans tant d'endroits ? On peut se le demander, tant est grande la différence entre l'enceinte compassée de l'Assemblée et les huttes de paille et de bambou où s'entassent des milliers de familles méghalayennes. Pourtant, une minorité paraît plus « occidentalisée » que le reste des Indiens, s'habille à l'européenne (pour les hommes) et s'est convertie au christianisme. Car les adversaires catholiques et protestants rivalisent d'efforts dans cette région « vierge » où l'animisme traditionnel est plus facile à déraciner que la foi hindouiste et musulmane. De plus, le terrain est propice : les Khasis, Garos et Jaintias — qui forment la population du Meghalaya, tout comme d'ailleurs les autres populations tribales du Nord-Est — ne semblent pas souhaiter une hindouisation qui les priverait encore plus de leur identité en les transformant en sous-castes inférieures, alors qu'ils se sentent ainsi à égalité avec leurs compatriotes.

Cette force du christianisme — qui forme dans ses nombreuses écoles les élites de la région — n'est pas sans inquiéter les autorités centrales, comme celles, voisines, de l'Assam, dont le Meghalaya faisait partie jusqu'à 1972. Nourris de culture hindoue, souvent moins tolérants que leurs « sages », ils ont tenté, il y a plusieurs années, de chasser les missionnaires, qui, selon eux, essaient de créer une « ceinture chrétienne » dans le Nord-Est. Une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de membres des tribus rassemblés à Shillong, capitale de l'Assam, devenue depuis celle du Meghalaya, les en dissuada.

Au contraire de leurs cousins Nagas ou Mizos, qui cherchent depuis 1947 à obtenir, les armes à la main, l'autonomie, voire l'indépendance, les Khasis, Garos et Jaintias — qui, selon le chef du gouvernement local, le capitaine Sangma, « *ont un mode de vie plus ou moins proche* », — se sont toujours efforcés de mener leur lutte par des moyens pacifiques. Leur parti, l'A.P.H.L.C. (All party hill leaders conference), après avoir préconisé sans succès la constitution d'un « Etat des collines » réunissant toutes les tribus du Nord-Est, a obtenu d'abord l'autonomie au sein de l'Assam, puis la création d'Etat. Pour maintenir sa ligne non violente, il a dû se débarrasser des partisans d'une solution plus radicale, qui ont formé le principal parti d'opposition, le H.S.P.D.P. (Hill state people's democratic party).

TROP petit et trop peuplé pour être économiquement viable pour le moment, le Meghalaya, comme les autres Etats de la région, est largement dépendant des subsides du gouvernement central. Il n'a ni voie ferrée ni aéroport commercial. Mais ses ressources potentielles ne sont pas négligeables : houille, pierre à chaux, bois. L'installation de barrages lui permettrait de subvenir à ses besoins en électricité et d'en exporter vers l'Assam et le Bangladesh.

Moins humide que Tcherrapundji, Shillong doit tout de même à une forte pluviosité de ressembler à une ville-jardin, avec son parc, ses maisonnettes propres et espacées, ses pins et ses fleurs. Ancienne capitale d'un Etat — l'Assam — autrefois peuplé de près de vingt millions d'habitants pour une superficie de 265 647 kilomètres carrés, Shillong apparaît aujourd'hui comme une bien trop grande ville pour ce petit Meghalaya, qui ne mesure qu'un dixième de la surface de l'ancien Etat pour une population dépassant à peine le vingtième. Trop de bâtiments administratifs pour un micro-Etat, une infrastructure qui flotte comme un vêtement trop ample. Pourtant, et cela n'est pas sans charme, on ne sent jamais à Shillong, même en plein cœur du Police-Bazar — centre du commerce — la promiscuité et le grouillement de la foule anonyme rencontrée partout ailleurs en Inde. On ne se bouscule pas sur les trottoirs où chacun trouve place pour marcher à son pas.

CERTAINS organismes « chapeautent » les cinq Etats, et deux territoires issus de l'ancien Assam se sont établis à Shillong : un gouverneur commun ; un North-Eastern Council chargé d'organiser un développement équilibré, d'orienter les fonds fournis par New-Delhi et de veiller sur la sécurité ; enfin, la nouvelle North-Eastern hills university, l'université des Collines du Nord-Est. Usant de l'anglais pour respecter les dizaines de langues et de dialectes parlés par des douzaines de tribus et pour éviter une indianisation trop rapide, cette université est dirigée par un Tamoul venu de Madras. Témoignage de sa diversité, l'Union Christian College de Barapani compte cent quatre-vingt-neuf étudiants de trente-trois tribus différentes. Certains centres sont répartis dans les différents Etats. Mais le fleuron en est cette ancienne demeure d'un maharadjah local, avec ses boiseries, ses salles de bains, en marbre, ses fenêtres armoriées, qui abrite, au milieu d'un grand parc, une bibliothèque et un centre universitaire. Les garages où le potentat de jadis garait sa flotte de voitures sont en voie de transformation en laboratoires de chimie et de biologie.

Ce développement harmonieux et calme, cette cohabitation de trois tribus aux intérêts parfois divergents — les Khasis, établis autour de Shillong, sont considérés comme plus « avancés », — ont-ils un avenir ? Certains responsables locaux se demandent déjà si, unis dans leur lutte pour obtenir un nouvel Etat, les Meghalayens ne vont pas se découvrir un jour des motifs de division...

PATRICE DE BEER.

Un épisode inédit de l'affaire Sorge

(Suite de la page 9.)

M. Arsène-Henry me coupa, l'air contrarié. « *A quelle heure s'est tenue cette conférence impériale ?* me dit-il. — *A 10 heures ce matin. — Et à quelle heure avez-vous entendu ces rumeurs ? — Entre 4 et 5 heures cet après-midi* », répondis-je. Mais au mot de « *rumeurs* » mon sang n'avait fait qu'un tour, et je protestai vigoureusement : « *Monsieur l'ambassadeur, je ne vous ai jamais rapporté de rumeurs, je ne connais que les informations. Je regrette de vous avoir dérangé avec celles-ci dans votre salon. C'est dans votre bureau que je viendrai demain vous dire officiellement la suite, si vous m'accordez un rendez-vous.* »

« *Calmez-vous mon ami,* me dit l'ambassadeur en retrouvant un sourire, *et s'il y a une suite, n'attendez pas à demain. — Il y en a une,* lui dis-je, *et c'est la France qu'elle concerne. Le Japon ne va tout de même pas rester immobile quand Hitler procède au découpage du monde : ne bougeant pas en Sibérie, il va avancer vers le sud, et c'est l'Indochine qui va prendre le choc : la flotte japonaise a reçu l'ordre de débarquer à Saigon.* »

Moscou sauvée

Toutes ces informations sur le choix historique du Japon m'étaient parvenues avant 5 heures du soir par Voukélitch, que j'avais prié de faire un saut chez Sorge au début de l'après-midi. L'ambassadeur Ott avait dû être informé immédiatement après la conférence impériale, et, très peu de temps après son ami Sorge, comme d'habitude, savait l'essentiel. Ses renseignements, d'une importance capitale, sur la non-intervention du Japon transmis le jour même au Kremlin ou le lendemain via Vladivostok par son opérateur de radio nommé Klausen. Avec de nouvelles précisions envoyées dans les semaines suivantes, ils ont contribué à sauver Moscou. Les Allemands avançant vers la capitale soviétique se heurtaient, dès octobre, à une nouvelle armée de renforts, faite d'unités ramenées de Sibérie et d'Extrême-Orient.

Après la conférence impériale du 2 juillet, il fallut, cette fois-ci, attendre dix jours pour que les événements viennent donner à mon ambassadeur incrédule la confirmation de ce que je lui avais annoncé concernant l'Indochine. Le 12 juillet, en effet, un ultimatum du Japon au maréchal Pétain exigeait l'occupation du sud de la péninsule, et le 24, la flotte du Soleil-Levant commençait son débarquement. Les Etats-Unis répliquèrent immédiatement par des sanctions économiques, financières et petrolières : Pearl-Harbor n'était plus bien loin.

Il y eut encore, cependant, une confuse tentative du prince Konoye, alors premier ministre, pour « mettre à la glacière » l'alliance allemande et négocier un compromis avec le président Roosevelt, qui hésitait au bord de la guerre. L'échec de cette opération marqua pour Sorge le chapitre final de ses rapports secrets à Moscou.

Dinant parfois chez mon collègue et ami Voukélitch, je discutais passionnément avec lui de cette dernière chance, assis sur des nattes devant un repas japonais que sa charmante jeune femme, une Japonaise, nous servait sur une table basse. Comment aurais-je pu deviner que de cette pièce même partaient souvent les émissions de Sorge vers Moscou, au moyen d'un poste mobile et démontable qui était ici même sous les nattes ? Il fallait un courage héroïque à ces quelques hommes, dans le Japon militaire et fasciste, pour oser braver ainsi les terribles services de sécurité. Ceux-ci avaient d'ailleurs fini, on l'a su plus tard, par entendre le poste, sans jamais en découvrir l'emplacement ni en percer le code, bel hommage au talent de l'opérateur Klausen et du maître espion Sorge.

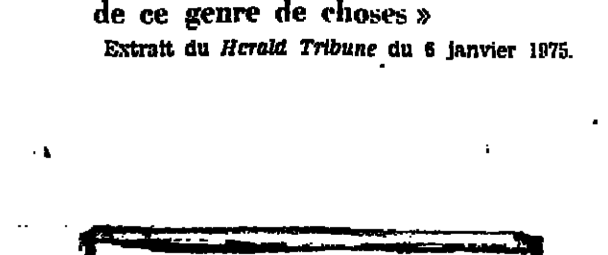
C'était tout de même tenter le diable. Le 18 octobre 1941, au moment même où un coup d'Etat intérieur renversait le prince Konoye et portait au pouvoir le général Tojo et le cabinet de Pearl-Harbor ». Tokyo apprenait la nouvelle stupéfiante de l'arrestation de Sorge. Un hasard avait mis la police spéciale sur sa piste. Nouvelle scandaleuse pour la colonie allemande de Tokyo : à ses yeux, l'arrestation du meilleur conseiller de l'ambassadeur Ott ne pouvait être que la bourde monumentale de policiers imbéciles, prenant pour un espion soviétique celui qui était sans doute, pensait-on, un bon espion nazi. Voukélitch lui aussi avait été arrêté à l'aube, ainsi que le Japonais Ozaki, l'opérateur Klausen et les quelques autres membres du réseau.

Sorge devait être condamné à mort et exécuté par pendaison à la fin de 1944. Le malheureux Voukélitch, condamné à la prison à vie, allait mourir de privations dans un bagne du Hokkaido, pendant le terrible hiver de 1945.

J'ajouterai en guise d'épilogue un détail bien secondaire dans toute cette affaire, mais dont la découverte, après la guerre, fut pour moi une grande déception : dans les archives du quai d'Orsay, les [illegible] diplomatiques de M. Arsène-Henry ne portent aucune trace des informations que lui apportait dans ces jours tragiques un jeune journaliste passionné de défendre, lui aussi, la liberté.

ROBERT GUILLAIN.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



« Je pensais que les Américains s'occupaient de ce genre de choses »

Extrait du *Herald Tribune* du 6 janvier 1975.



RADIO-TELEVISION

YVES MONTAND SUR LE « BANC PUBLIC »

« Il faudrait casser tout ça »

ON ne voit plus que lui, en ce moment, sur nos petits écrans. Il est passé il n'y a pas si longtemps au « Grand Echiquier ». Il a réveillonné, chez Jacques Chancel, à Noël. Il a assisté à la soirée inaugurale d'Antenne 2. Il est le premier à occuper samedi le « Banc public » de José Artur et Pierre Bouteiller. Curieux ! Pourquoi ? De la part d'un Montand, cela surprend. Il n'a pas besoin de ce genre de publicité. On imagine mal un Belmondo ou un Gabin courant les studios, un micro et un verre à la main. Pourtant, si, jadis, il arrivait loin derrière eux au box-office, à présent ça y est, il est devant ou à côté. Alors ?

« *Que voulez-vous, ce sont des amis,* dit-il, *Bouteiller était secrétaire de François Périer, je l'ai connu en culottes courtes. Ils m'ont supplié. Ils m'ont dit : Allez viens ! Dis oui ! Je n'ai pas osé dire non. Mais c'est la dernière fois, croyez-moi, après ça, fini, terminé, la télé, je n'y mets plus les pieds.* »

On le croit volontiers. Question de standing. Et réponse aux accusations de médiocrité dont sont l'objet nos émissions de variétés. Par variétés, j'entends ce mélange de couplets, de sketches et d'entretiens, de talk show et de guest show, destiné à prendre une place privilégiée, parce que bon marché, dans les programmes des nouvelles sociétés. Les grands condescendent rarement à y participer, et les petits y accèdent plus rarement encore. Affaire de prestige dans les deux cas. On en a trop ou pas assez. Reste le tout-venant, l'entre-deux, sans surprise et sans mystère, chevaux de cirque fatigués de piétiner sous l'éperon des attachés de presse — 45 tours et puis s'en vont — sur nos plateaux de télévision.

Comment élargir le cercle de famille ? Comment chasser ces odeurs de renfermé ? Comment ouvrir nos lucarnes à l'air de la rue et des champs ? Comment se faire enfin des relations qui ne soient pas publiques ? Nous sommes allés le demander à Yves Montand.

Et il connaît la chanson. De Marseille à Hollywood, des *Portes de la nuit* à *Vincent, Pierre, Paul et les autres* en passant par l'Etoile et le Châtelet, la route a été longue, accidentée. « *J'ai pris des coups, attention ! Quelle bagarre, mon ami !* » Et puis il y a eu *le Salaire de la peur*. Un tournant. Et Clouzot et Signoret lui ont appris : « *Ils ont été d'une patience !* » — à atteindre sur un plateau de cinéma cet état de dédoublement auquel il parvenait d'instinct — « *je ne suis jamais allé dans une école d'art dramatique, moi* » — sur un plateau de music-hall. « *Ils m'ont donné la clé de l'imaginaire et ça !...* »

— *Pour en revenir à votre affaire, les variétés à la télé, vous savez, une chanson, que vous filmiez sur un podium des Buttes-Chaumont ou sur un trottoir du Faubourg-Saint-Antoine, sorti du gros plan, du plan d'ensemble et du plan américain, vous n'irez pas loin. On a dit beaucoup de mal de Guy Lux. A tort. Tout dépend de son matériel. Si c'est une vachette, évidemment.. Quand c'est Jacques Brel, c'est formidable.* »

— Que diriez-vous d'aller chanter dans une cantine ou une cour d'usine ?

— *Chanter, je ne sais pas. Parler avec les gars, ça oui, j'aimerais. Répondre à leurs questions, les vraies questions, ou à celles, tenez, au vitriol d'un animateur à la Jean-Jacques Gautier qui dirait tout haut — en studio, oui, quelle importance ? — ce que vous pensez tout bas, ça aussi je suis pour.* »

— Genre Bouvard, alors ?

— *Ah, non ! Le contraire. Il y a l'insolence et il y a l'insulte. Nuance. Ridiculiser Miss Asnières ou un monsieur qui n'a pas de cheveux, c'est vraiment trop facile. Ce qui nous fait marrer avec Simone c'est les gens qui y vont, qui lui donnent des verges pour les fouetter et qui vous disent le lendemain :* « T'as » vu ce que que je lui ai mis ? » *Je le lui ai dit d'ailleurs, il nous arrive de jouer au poker ensemble, jamais je ne passerai chez lui.* »

— Comment inciter un de Funès ou un Gabin à se livrer aux caméras de télévision ?

— *Il suffirait d'un peu d'imagination, des émissions personnalisées, adaptées à chacun d'eux. Ce pourrait être passionnant. Ce qui serait passionnant aussi c'est de décider l'un d'entre eux à faire le voyage Lille-Marseille en train avec le chef mécanicien. Là, il n'y a pas moyen de tricher. Tandis que ces fausses confidences, ces coups d'encensoir perpétuels, on voit bien que c'est du toc, on se sent mal à l'aise. Il faudrait casser tout ça. Il y aurait bien un moyen, radical...* »

— Lequel ?

— *L'humour. Le style Reiser ou Wolinski, le ton de* Charlie Hebdo. *Imaginez ça sur nos écrans : dans un coin* « Noël !!! » *en lettres triomphales et le mec allongé, la tête sous le bras :* « Je m'en fous, » fais pas chier ! » *On verrait ça, ne serait-ce que trois secondes, ce serait génial. De toute façon maintenant avec cinq cent quarante-huit films par an !* »

CLAUDE SARRAUTE.

★ BANC PUBLIC, tous les samedis, A2, 22 h. 35.

« TRIBUNE LIBRE » SUR FR 3

Une petite folie d'un quart d'heure

LE décor est là. Un montage qui fait penser à une sorte de jeu de cubes géant d'enfants. Fauteuils aux formes abstraites et géométriques, hexagones de couleurs, pendus à la verticale, vert pâle et rose, à la fois curieusement agressifs et anonymes, glacés. C'est le lieu choisi et voulu par Jean-Pierre Alessandri (l'un des coéquipiers de l'ancienne émission « A armes égales »), aujourd'hui responsable de « Tribune libre », cette nouvelle émission que l'on peut voir cinq fois par semaine, à 19 h. 40, sur FR 3. Un lieu « neutre » pour la « libre » parole.

Ainsi, mercredi dernier, des responsables de la F.N.S.E.A., trois hommes et une femme, agriculteurs, sont arrivés dans le studio 11 des Buttes-Chaumont pour « enregistrer ». Comme tous les invités, ils sont libres de bousculer, de déplacer, d'aménager ou de déménager à leur guise les cubes et les polygones, le jeu de lignes, de courbes et de couleurs. Libres aussi de dire ce qu'ils veulent. Comme ils le veulent. Avec qui ils veulent. Ils sont les maîtres de « Tribune libre ». Pendant quinze minutes.

Merveilleuse idée, « d'une grande générosité », comme le souligne l'un des agriculteurs syndiqués, ou simplement idée intéressante, mais qui reste un « alibi », un « ghetto » dans l'univers de l'information, comme le laisse entendre Maurice Duverger, venu « enregistrer » dans le même studio quelques instants auparavant — justement sur le mot « liberté » ?

Cette petite « folie » d'un quart d'heure est de toute façon assez exceptionnelle à la télévision pour que l'on y porte la plus grande attention. Tribune libre peut devenir la plus étonnante, la plus audacieuse, comme la plus ennuyeuse des émissions. Elle dépend essentiellement du sens attaché au mot « libre » par Jean-Pierre Alessandri et Jean-Pierre Banzien (réalisateur). Mais elle dépend aussi, au même degré, des gens qui la « feront », les invités, célèbres ou anonymes, représentants de formations politiques ou syndicales, de groupes de pensée ou de croyance... elle dépend de leur imagination, de ce qu'ils nous diront, et comment ils nous le diront.

Les agriculteurs de la F.N.S.E.A se sont assis — un rien compassés — sur les cubes mauve et vert pomme, ils n'ont pas bougé d'un centimètre le décor laissé par Maurice Duverger. Et au lieu d'amener leurs vaches, leurs bottes lourdes de boue, leurs enfants, leurs tracteurs ou leurs barricades, partenaires de leur vie quotidienne, ils se sont assis là, en costume sombre et cravate stricte et ils ont choisi d'inviter pour l'interroger... un journaliste de France-Inter. La veille, sur l'écran FR 3, Françoise Parturier, journaliste-essayiste, discutait « follement » avec la République, une Marianne coquette et trop longtemps misogyne. Mais ce que disent tranquillement les agriculteurs de la F.N.S.E.A (entre deux « clap » : « On recommence ! ») est plus informatif, plus curieux, que le dialogue brillant, parisien et légèrement futile de la veille. C'est toute l'ambiguïté et la difficulté de Tribune libre — il est trop tôt encore pour la juger —, tributaire de la forme comme du fond. Et des limites imposées malgré tout à cette étrange petite plage de liberté.

CATHERINE HUMBLOT.

Quand les minorités peuvent « créer » l'information

« *TRIBUNE LIBRE* a été créée par la loi du 7 août 1974, *dit Jean-Pierre Alessandri.* L'article 10 stipule qu'une tribune sera créée sur la troisième chaîne pour l'expression directe des partis, des familles de pensée et de croyance. C'est, dit-on, une idée du président de la République. Cette « libre expression », le cahier des charges indique qu'elle durera quinze minutes, cinq fois par semaine, ou l'équivalent — soit une heure et quart par semaine, si tous les participants, de la semaine se mettent d'accord pour « globaliser » ces différents quarts d'heure.

— *Qu'entendez-vous exactement par partis, familles de pensée et de croyance ?*

— Il y a, d'une part, les groupes politiques ayant plus de vingt députés ou sénateurs, comme le parti communiste, le parti socialiste, l'Union des démocrates pour la République, les républicains indépendants, bref tous les grands partis — ils ont droit de fait à *Tribune Libre*. Ceux-ci passeront à tour de rôle et de façon périodique (tous les deux mois environ), ainsi que les grands syndicats et les groupes sociaux professionnels représentés au Conseil économique et social, comme la F.N.S.E.A. Il y a, d'autre part, les mouvements qui ont présenté des candidats lors des élections législatives ou présidentielles : même s'ils sont moins importants ou minimes, ils passeront eux aussi, qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite, à *Tribune libre*.

» En ce qui concerne les familles de pensée, nous avons commencé avec les francs-maçons, nous continuerons avec les rationalistes, les utopistes, les libres-penseurs, les mouvements écologiques, la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement contre l'antisémitisme et pour la paix, les objecteurs de conscience, les groupes régionalistes, etc. Pour les familles de croyance, nous retrouvons le même schéma que pour les partis : les catholiques, les protestants... auront droit à une certaine périodicité, mais les quakers, les Silencieux de l'Eglise, la « Lumière divine » — ils nous écrivent déjà pour se faire connaître — seront invités eux aussi.

» Enfin Maurice Cazeneuve a décidé d'accueillir des « individualités », des personnalités qui, comme Françoise Parturier, Maurice Clavel, Bertrand Jouvenel ou Maurice Duverger, exercent une influence sur le monde des idées.

— *Ces partis, ces groupes, ces « individualités », sont donc libres de dire et faire ce qu'ils veulent ?*

— Ils ont la liberté de dire ce qu'ils veulent, sauf ce qui tombe sous le coup de la loi — nous avons les mêmes droits et devoirs que la presse, — d'inviter qui ils veulent, et de concevoir leur émission comme ils le veulent. Mais il existe malgré tout un certain nombre de contraintes. Ils peuvent utiliser des documents photos, des dessins, mais pas de documents filmés ou d'enregistrements vidéo, ceci pour établir une certaine égalité entre les partis ou des organisations importantes qui auraient les moyens financiers de produire eux-mêmes leur film, et les partis ou les individus qui ne le pourraient pas. Pour la même raison, et pour des motifs économiques — l'émission revient à 15 000 F environ, nous exigeons que l'émission soit enregistrée en studio avec le même décor, mais il y a vingt-cinq possibilités d'utiliser ce décor ! Pour ma part, j'aime le côté « neutre » de ce lieu.

— *Vous n'avez pas de contraintes administratives ou politiques ? Le risque d'être censuré ?*

— Le conseil d'administration de la 3ᵉ chaîne est chargé du respect des règles du jeu. C'est à lui de décider ou non de l'octroi de la « *Tribune libre* », de statuer. Il pourra s'informer auprès d'un comité présidé par un membre du Conseil d'Etat. Je dois lui faire appel en cas de difficulté.

— *Comment concevez-vous votre rôle dans tout cela ?*

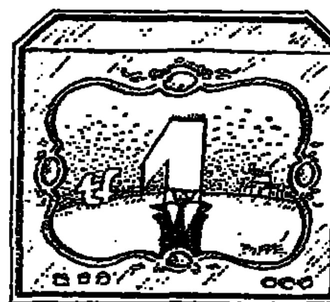
— Je le conçois comme « animateur » et « conseiller technique ». Il faut trouver, pour cette émission, une nouvelle écriture de télévision, on s'aperçoit que les gens sont finalement assez « démunis » en ce qui concerne la forme. Les partis politiques ont tendance à faire ce que l'on attend d'eux, un discours ou à retomber sur la forme classique de l'interview. Ils préfèrent dire par exemple — c'est une image — qu'ils ont de l'imagination plutôt que de le prouver. A moi de les persuader de la nécessité d'innover, d'inventer, de sortir des « cadres » traditionnels, mais ce sont eux qui restent les maîtres, jusqu'au bout, de leur émission.

— *Vous avez été l'un des principaux responsables de l'émission* A armes égales, *ne vous sentez-vous pas plus à l'étroit avec* Tribune libre, *les films en moins, la polémique en moins.*

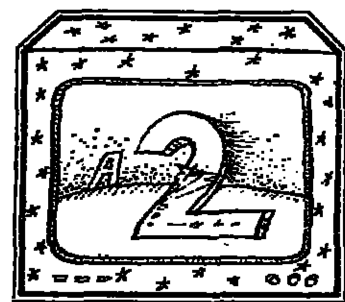
— Au contraire. Pour moi, c'est une ouverture formidable. Je pense, d'une part, que la polémique n'est pas forcément le meilleur moyen d'information. D'autre part, *A armes égales*, était une émission à 90 % politique et elle réunissait les « vedettes » de la politique, ce qui n'est pas le cas ici. Ici, nous pouvons faire venir un militant de la base plutôt qu'un de ses leaders. Nous avons la possibilité de faire apparaître de nouveaux visages. Mais aussi de nouvelles idées, des tas d'idées. *Tribune libre* est un moyen extraordinaire de « créer » l'information ». — C. H.

★ TRIBUNE LIBRE : Maurice Duverger (le 14), la F.N.S.E.A. (le 16), FR 3, 19 h. 40.

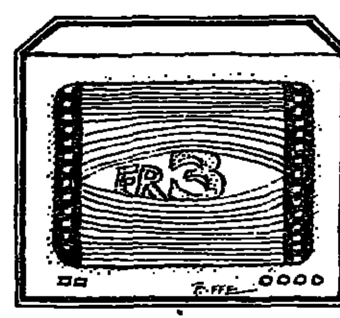
HUMOUR



TF 1 : le coin des « rétros ».



A 2 : le coin des « stars ».



FR 3 : le coin des cinéphiles.

(Dessins de BONNAFFE.)

OBJECTIF TROIS FILMS PAR JOUR

S'IL y a une année '75 — et tout porte à croire qu'elle aura cours jusqu'au bout — que deviendra la télévision dans le courant de cette année ? Que sera-t-elle ? Epineuse question pour les futurologues, les sociologues et Madame Soleil. Une chose est certaine : si les programmes demeurent problématiques, il y aura beaucoup de films puisque le cinéma, ce grand aîné de la télé, demeure la plus sûre réserve d'images en cas de panne, de grève ou de sécheresse budgétaire. Une seule ombre au tableau : cette réserve est évidemment impressionnante, mais on ne pourra pas y puiser indéfiniment ni sans limites, puisque le chiffre, déjà impressionnant, de cinq cents films par an ne peut guère être dépassé.

Dès lors, que faire ? S'en tirer par un léger détour dans l'absurde, à la sauvette, à peu de frais. Il suffit de prendre des films déjà tournés, souvent déjà amortis, et de les présenter comme s'ils avaient été tournés par les équipes de télévision et qu'ils soient inscrits tout naturellement dans les programmes classiques de la télévision. C'est en vérité fort simple. Cela ne demande qu'un petit effort de rédaction. Cela peut donner ceci, puisque rien ne vaudra jamais quelques exemples :

L'Homme au crâne rasé : un cours technique de l'après-midi réservé aux apprentis coiffeurs.

Quai des Brumes : la France défigurée : Le Havre d'antan.

La Mousson : interlude avant la météo.

Ben-Hur : panorama des grands ancêtres du tiercé.

Les Damnés de l'océan : en prégénérique, avant une interview d'un navigateur solitaire.

Les Temps modernes : les dessous de l'affaire Lip.

Les Dames du bois de Boulogne : une enquête sur la prostitution dans les surfaces boisées.

Les Dieux du stade : en remplacement d'un match de rugby saboté pour raison de grève.

Entracte : pour servir de liaison entre deux publicités sur les détergents ménagers.

La Femme du boulanger : prestige et défense du petit commerce.

Je t'aime, je t'aime : cours de sexualité du mercredi à l'usage des adolescents.

King Kong : la vie des animaux de la jungle.

La Grève : pour inciter les grévistes à cesser la leur.

Une si jolie petite plage : dans le cadre de la France pittoresque vue de près.

Lola Montès : supplément dominical de « La piste aux étoiles ».

La Symphonie pastorale : émission diffusée en braille pour réconforter les aveugles.

Les Parapluies de Cherbourg : interlude après la météo.

L'Ange bleu : émission religieuse du dimanche matin.

Jeanne d'Arc : la vie quotidienne des paysans dans nos provinces.

La Bandera : les grandes heures de notre épopée coloniale.

8 1/2 : émission scolaire consacrée aux mathématiques.

La Kermesse héroïque : les grandes batailles du passé.

Le Dingue du palace : émission de recyclage et d'apprentissage d'un nouveau métier d'avenir.

La Chevauchée fantastique : gloire du sport hippique.

La Roue : les riches heures de la S.N.C.F.

Le Pont de la rivière Kwaï : cours technique du soir réservé aux ingénieurs.

Les Oiseaux : la vie des animaux familiers.

Quand la ville dort : après le « Faites de beaux rêves », des présentatrices. Ou après le « Bonsoir, les petits ».

Entrée des artistes : émission littéraire pour refermer les guillemets.

Les Lois de l'hospitalité : cours de savoir-vivre de l'après-midi.

Les Sentiers de la gloire : prestiges de la guerre de 14-18.

Le Procès : en votre âme et conscience, chronique judiciaire.

Le Gaucher : cours pratique pour les handicapés de la main droite.

Cléo de 5 à 7 : tout sur les femmes qui sont libres l'après-midi et ne travaillent pas.

Il est sans doute inutile de préciser que toutes ces émissions devraient connaître un succès certain et plaire à un très vaste public. Voilà pourquoi elles sont programmées avec autant d'autorité.

JACQUES STERNBERG.

Correspondance

Les femmes et l'écran

A la suite de l'article de Claude Sarraute « les Femmes à la télévision — l'écran miroir » *paru dans* le Monde *daté du 18 décembre 1974, Mme Bernadette Blachère nous écrit :*

Mme Françoise Giroud a raison de vouloir supprimer ce ridicule *distinguo* entre Madame et Mademoiselle, au profit de Madame.

Non point pour masquer le fait d'être ou de n'être pas mariée mais plutôt parce qu'un usage immémorial le rend — faussement bien entendu, mais on ne peut méconnaître la valeur des mots. — plus « digne ».

En effet, l'Ancien Régime qualifiait de mademoiselle toute femme du peuple, même mariée et, aujourd'hui, encore, l'on ne saurait dire mademoiselle à une Altesse royale célibataire.

Quant aux vieux manuels de savoir-vivre, ils vous apprennent, sans rire, que l'on peut toujours dire « Mademoiselle » à une vendeuse et l'on ne se prive pas de traiter souvent ainsi standardiste ou autre dactylo alors que l'on est « Madame le Président » quel que soit l'état civil... Et, dans le doute, « Madame » s'impose.

Dans la recherche de l'uniformité, c'est donc Madame qui doit être préféré... même si l'on continue encore un peu à traiter les célibataires comme des produits en souffrance d'être « casées ».

VU

TF 1 : le colonialisme objectif

« LA CAMERA DE L'HISTOIRE », premier des quatre nouveaux dossiers de l'écran de TF 1, a été présenté vendredi soir par M. Jean Cazeneuve, président de la première chaîne. Si on a bien compris, l'émission historique de Jean-François Chiappe est le prolongement, autour d'un film, de la « Tribune de l'Histoire », un ancêtre de la radio : une émission de vulgarisation, plutôt qu'un débat — ce qui la distingue de la formule éprouvée d'Armand Jammot. Première initiative, intéressante, on restitue le film, l'air du temps au moment où il a été tourné, pour éviter les critiques, du genre « ce n'était pas du tout comme ça, cher ami ». *Kharloum*, épopée coloniale tournée à l'époque de la décolonisation, rendait compte du revirement idéologique des années 60.

A l'opposé, le débat tentait de se situer hors du temps. Ni le présentateur, J.-F. Chiappe, ni ses invités, MM. Benoist-Méchin, ancien ministre de Vichy, et Raoul Girardet, n'ont voulu porter de jugement sur le colonialisme, même s'ils déploraient à l'unisson les excès de l'anticolonialisme. Ils ont situé l'aventure du général Gordon (Gordon Pacha), défenseur de Khartoum, dans le contexte général de la politique britannique, axée sur « la Route des Indes » ; exprimé l'opinion que les souverains égyptiens étaient des chefs d'Etat modernes attendant de l'Europe un aggiornamento (la technique, le chemin de fer) que seul le capitalisme industriel pouvait leur offrir; opposé cette attitude à celle du Mahdi, en insistant sur le caractère islamique de sa résistance; lui niant un caractère « national », puisque l'idée de « nation » venait de chez nous, et que les nationalismes que connaît actuellement le tiers-monde seraient notre héritage. Une idée que Joseph Kizerbo contredit dans son *Histoire de l'Afrique noire*, où il écrit : « *Le dix-neuvième siècle va voir surgir, juste avant ou au moment de la conquête européenne, des leaders d'une étoffe exceptionnelle, qui vont essayer de redresser le cours implacable du destin (même s'ils n'en étaient pas toujours explicitement conscients) et de créer les grands ensembles politiques supranationaux, tels qu'ils existaient durant les grands siècles* (...). — M. E.

A 2 : livre notre ami

REMARQUABLE promotion du livre sur Antenne 2. On ne s'en étonnera pas, M. Marcel Jullian arrive tout droit de l'édition. Encore fallait-il avoir l'idée et le culot de consacrer dix minutes quotidiennes à la littérature. C'est bien, dix minutes, surtout si on songe aux soixante secondes dont disposent les femmes sur la chaîne à côté. Ces dix minutes, Bernard Pivot les a conçues comme un magazine en réduction. Encore bravo. Une remarque cependant : à 18 h. 50, on est moins disponible qu'après le dîner. L'attention a plus de mal à se fixer.

Il conviendrait de le rappeler aux spécialistes invités à nous faire partager leur enthousiasme pour les livres du jour. L'autre soir, par exemple, Gilles Lapouge leur a demandé — ils étaient deux — ce qu'ils préféraient dans l'œuvre de Jules Verne. Ils ont cité des ouvrages moins connus — et pour nous inconnus, — dont il était impossible de comprendre, de noter et donc de retenir les titres.

On l'a bien vu dans « Apostrophes », pourtant destinée aux mordus, aux passionnés, qui ont renoncé aux deux films concurrents pour entendre parler de la production littéraire au barreau. Ils ont été récompensés. Cette empoignade entre un condamné à mort réhabilité, auteur d'un livre intitulé « le Maximum », M. Claude Charmes, très sain, très flegmatique, très souriant et un Me Floriot [illegible] qui le traitait de gibier de potence, c'était d'un cocasse.

Une merveilleuse soirée, vivante, instructive, inattendue. Toutes les vertus du direct. Les avocats ont-ils bonne conscience ? C'était l'objet du débat. Ils n'en donnaient pas l'impression, Me Pollak excepté, qui semble toujours trôner sur un nuage ouaté. Quand Me Libman y est allé de sa proposition de permettre aux inculpés risquant la peine de mort de prendre le défenseur de leur choix, même s'ils n'ont pas les moyens de se le payer, ça a été la consternation. Il faudrait poursuivre la discussion sur ce thème : la justice est-elle trop chère ? Ça ferait de belles étincelles. — C. S.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **JEU : « PIÈCES A CONVICTION ». — A partir du samedi 11 janvier, Antenne 2, 21 h. 35.**

Dans « Pièces à conviction », Pierre Bellemare ne sera plus le meneur de jeu qu'on a connu : son rôle est d'animer l'émission, spontanément, sans être au courant de l'intrigue préparée par son équipe. Il découvrira l'énigme en même temps que les téléspectateurs.

Sur le plateau se trouve une malle où sont disposés des objets et des documents qui se rapportent tous à un même événement historique. Ils constituent une énigme que le candidat doit résoudre. Pour cela, le candidat va poser des questions aux téléspectateurs, qui monnaieront leurs renseignements. La somme globale est de 5 000 F. Si le candidat reconstitue l'histoire — et gagne par conséquent — il touchera ce qui reste de l'argent, et ceux qui ont vendu des éléments de réponse recevront le prix de « leur vérité ». Sinon, tout le monde aura perdu. *« Mon rôle est à la fois très confortable et très difficile,* dit Pierre Bellemare. *Je ne prépare pas l'émission, et je suis donc un peu dans le brouillard. C'est une expérience, un prétexte pour déclencher un vrai dialogue. »*

● **VARIÉTÉS : « RING PARADE ET SYSTÈME 2 ». — A partir du dimanche 12 janvier, Antenne 2, 19 h. 30.**

La nouvelle émission de Guy Lux va dorénavant concurrencer le film de 20 h. 30 sur TF 1. *« C'est une partie dure à jouer,* dit-il, *mais c'est beaucoup d'honneur. »* A 19 h. 30, un jeu. Il va s'agir de choisir quatre chansons toutes classées dans au moins trois des six hit-parades organisés par les stations périphériques, de les présenter dans l'ordre et de savoir si le public de la télévision est d'accord avec le public de la radio. Les téléspectateurs pourront téléphoner à partir de 20 heures, pendant le journal d'Antenne 2, et Guy Lux communiquera les résultats au cours de la deuxième partie de son émission, à 20 h. 30. C'est une façon originale de capter l'attention et de la retenir, avant d'inviter des vedettes « attendues » qui chanteront jusqu'à 21 h. 30. Le dimanche 19 janvier on retrouvera Sylvie Vartan et Serge Lama... dans un autre décor.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : autour du film « Mektoub », d'A. Ghalem. — Mardi 14 janvier, Antenne 2, 20 h. 30.**

En raison des grèves, le film *Mektoub* et le débat sur « La France et ses travailleurs étrangers » n'avaient pu être diffusés comme prévu le mardi 26 novembre sur l'ex-deuxième chaîne de télévision. A cette occasion, les sections de diverses organisations (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, C.G.T., C.F.D.T., P.C.F., FEN, P.S., P.S.U., Secours populaire, Ligue des droits de l'homme, et Mouvement des radicaux de gauche) de Grasse avaient protesté *« contre la participation de M. de Fontmichel, maire de Grasse — dont le comportement raciste est connu même au-delà de nos frontières — à un débat sur les travailleurs immigrés ».* Ces mouvements demandaient que *« les organisations syndicales et antiracistes représentatives puissent y participer ainsi que des représentants des associations de travailleurs immigrés de Grasse ».* Ils réclamaient aussi qu'Armand Jammot, producteur de l'émission, donne lecture de cette déclaration au début du débat.

Le mardi 14 janvier, ces « Dossiers » réuniront MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration, Mohammed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, Gaspard Da Silva, consul général du Portugal à Paris, Oumar Ba, inspecteur du travail et ancien conseiller du consulat du Sénégal à Paris, Jean-Pierre Dumont, président-directeur général de sociétés employant des travailleurs étrangers, Hervé de Fontmichel, maire de Grasse (C.D.P.), Ouazzani, enseignant marocain et professeur d'alphabétisation, et Mlle Caffin, assistante sociale de l'Aide aux étrangers. Armand Jammot, après avoir pris connaissance de la déclaration et de la demande des organisations de Grasse, a répondu : *« Les représentants invités sont mieux placés que quiconque pour défendre les intérêts matériels et moraux de tous les travailleurs étrangers. »*

Il est curieux de noter que la deuxième partie de l'enquête de Daniel Lecomte sur les travailleurs immigrés dans le sud de la France est diffusée le même jour, à 21 h. 25, sur FR 3. S'il est question de découvrir les conditions de vie et de travail que la France réserve à « ses travailleurs étrangers », l'émission de Daniel Lecomte est des plus instructives : elle parle aussi du racisme et elle le montre. On n'aurait quand même pas pensé que la concurrence des chaînes les entraînerait sur ce terrain-là.

● **DRAMATIQUE : « SALAVIN ». — Mercredi 15 janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Tristesse des longs couloirs, des intérieurs étroits, des ruelles désertes, filmés par André Michel dans la tradition réaliste française d'avant-guerre. Cruauté des gros plans, dénudant des visages vieillis, des regards ternis par les humiliations quotidiennes d'une vie subie comme une maladie incurable. Précision scientifique d'un constat d'échec, présenté par petites touches, au jour le jour, à travers le journal intime d'un médiocre employé de bureau. Vanité d'une « sainteté » recherchée par des flagellations inutiles et dérisoires. Limites d'un héros à la fois privé de Dieu et de conscience sociale. Comment oublier que Georges Duhamel (l'auteur du *Journal de Salavin*, adapté par Michel Suffran) fut médecin avant de devenir romancier, et que, chez lui, scepticisme et humanisme se combattent ?

● **FEUILLETON : « JACK ». — Samedi 18 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Comment une femme légère laisse son fils — illégitime — gâcher sa vie. Ce roman d'Alphonse Daudet, publié en 1876, sentimental et psychologique, était aussi la satire d'une certaine société et la dénonciation des souffrances du peuple. Il connut un immense succès puisqu'il fut édité dix-sept fois. Adapté pour la télévision par Henriette Jelinek et réalisé par Serge Hanin, *Jack* se propose de nous faire revivre (en treize épisodes), en respectant le style mélodramatique, les personnages d'Ida de Barancy (Evelyn Selena), coquette, frivole et qui adore son fils à condition qu'il ne l'empêche pas d'aller au bal ; le vicomte Armaury d'Argenton, son amant, poète sot et prétentieux qui ne pense qu'à lui-même ; Jack, ballotté d'un milieu à l'autre, peu à peu abandonné à son propre sort, naufragé de la vie, ouvrier puis marin. Puis malade à la suite du travail à fond de cale, dans l'enfer des chambres de chauffe. Il mourra seul à l'hospice. Ida, ravissante et bouclée, arrivera trop tard, en robe de soirée.

● **UN PAYS, UNE MUSIQUE : « LA SICILE OU LA TERRE QUI PERD SON SANG ». — Dimanche 19 janvier, FR 3, 20 h.**

« Comme il est haut le soleil, Sainte Agathe, Par pitié fais-le descendre. Ne le fais pas pour le patron mais pour le simple journalier. » Terre brune, pierreuse, assoiffée. Mains de femmes, fortes et qui malaxent la « pâte » sans relâche. *« Comme il est haut le soleil... »* Rosa Balistreri chante la terre sicilienne, la souffrance, la révolte. Née dans le peuple, dont elle a connu la misère, elle est partie à Palerme, mais n'a pas oublié. Elle revient parfois dans son village, chanter parmi les siens, paysans, *ouvriers, journaliers.*

Terre brune, pierreuse. Femmes en noir ! Visages d'hommes assis dans les cafés. Silhouettes d'hommes à cheval, sur une route, image tremblante sous le soleil. Ils chantent, la main sur une oreille, d'une voix aiguë et à tour de rôle, des « chants de travail » — sorte de longue mélopée dont on retrouve la source dans les chansons berbères. Debout, sur le toit de sa voiture, Vito Santangelo, l'un des derniers chanteurs ambulants, conte, à la guitare, les faits divers de la Sicile et l'histoire de Salvatore Guiliano. Terre brune, pierreuse, qui se vide peu à peu de ses hommes — ils partent pour la péninsule, la France, l'Allemagne... Mains de femmes, fortes et qui pétrissent, tournent et retournent la « pâte ». *« La Sicile ou la terre qui perd son sang »,* de Claude Fléouter et Robert Manthoulis, est un reportage à la fois sur un pays et sur sa musique. Mais c'est aussi un chant. Un chant qui se déroule au rythme de cette terre, de ces mains, de ces visages. Au rythme des éruptions de son sombre et rougeoyant volcan.

● **FEUILLETON : LES GENS DE MOGADOR, de Robert Mazoyer. — Dimanche 19 janvier, Antenne 2, 20 h. 35.**

Autre concurrence, pour le film de TF 1, le dimanche soir, que cette reprise. Treize épisodes d'une heure, l'histoire d'une dynastie féminine, liée, de 1852 à 1935, à la vie d'un grand domaine de Provence baptisé « Mogador », en souvenir de l'entrée des troupes françaises dans la ville marocaine en 1844. Du cycle romanesque un peu mièvre d'Elisabeth Barbier, Robert Mazoyer a fait un grand feuilleton populaire, bien inscrit dans la durée historique et certaines définitions sociales, rehaussé d'événements dramatiques et d'une sentimentalité qui ne va pas plus loin qu'il ne faut. Une sorte d'*Autant en emporte le vent* français, traversé par trois figures de femmes, différemment attachantes : Julia (Marie-José Nat), Ludivine (Marie-France Pisier) et Dominique (Brigitte Fossey). Un nouveau départ *vers un nouveau succès.*

LES FILMS DE LA SEMAINE

● **LA FIN DU JOUR, de Julien Duvivier. — Mercredi 15 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Don Juan vieilli, acteur en fin de carrière et désargenté, Louis Jouvet entre dans une maison de retraite pour comédiens nécessiteux, provoque des passions et séduit Madeleine Ozeray, jeune servante qui se laisse prendre aux jeux du théâtre transposés dans la vie. Echecs, mensonges, illusions obstinées des êtres qui terminent leur vie loin des feux de la rampe, dérision du spectacle. Ce film crépusculaire de Julien Duvivier est un film d'auteur, au palmarès du cinéma français de 1938. Michel Simon et Victor Francen y jouent, avec génie, les cabots.

● **UN CERVEAU D'UN MILLIARD DE DOLLARS, de Ken Russell. — Jeudi 16 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Ken Russell n'était pas encore célèbre et ne s'était pas encore intéressé à D.H. Lawrence *(Love)* et à la vie de Tchaïkovski *(Music Lovers).* Chargé de porter à l'écran une nouvelle aventure de l'anti-James Bond, Harry Palmer, petit espion anglais besogneux inventé par le romancier Len Deighton, il promène Michael Caine, l'interprète du rôle, dans un univers d'absurdité et de violence démystifiantes et s'en prend aux manœuvres de la C.I.A. Ce film retrouve donc, aujourd'hui, une certaine actualité.

● **DOCTEUR JEKYLL ET M. HYDE, *de Rouben* Mamoulian. — Vendredi 17 janvier, Antenne 2, 22 h. 50.**

Histoire connue d'un médecin londonien de l'époque victorienne qui se dédouble en un être monstreux porteur de tous ses mauvais instincts refoulés. Mamoulian a traduit en images expressionnistes, angoissantes, le roman de Stevenson et la lutte du bien et du mal. Mais son Hyde, superbement interprété par un Fredric March au grimage sensationnel, accomplit sur Myriam Hopkins, prostituée terrorisée, les débauches que Stevenson ne faisait que suggérer et que n'autoriserait pas la pure fiancée de Jekyll (Rose Hobart) inventée, elle aussi, par les scénaristes. Si bien que ce film fantastique de « l'âge d'or » hollywoodien se développe selon un processus sadique défiant, réellement, la *morale.*

Samedi 11 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

Jusqu'à 18 h. 40 Samedi est à vous.
« La une est à vous » change de titre. La formule reste intacte.

18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Documentaire : « La vie des animaux », de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 30 Hommage à Pierre Fresnay : Dramatique : « Père », d'E. Bourdet. Réal. J. Hubert, avec P. Fresnay, G. Casile, L. Delamare, B. Tiphaine.
Les retrouvailles difficiles d'un fils illégitime et de son vrai père. Pierre Fresnay fut le jeune homme en 1942 (quand la pièce fut créée à la Michodière). Il joue le rôle du père dans cette version télévisée.
22 h. 25 Danse : Portrait d'une étoile, d'A. Mortimer. Christiane Vlassy.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

Jusqu'à 19 h. Les après-midi de Michel Lancelot : « Un jour futur ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 45 Série : les Brigades du Tigre. « L'Auxiliaire ». Réal. V. Vicas.
En 1909, le docteur Brown veut créer une nouvelle race et fait enlever des jeunes femmes destinées à devenir, en Australie, des épouses modèles.
21 h. 35 (★) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
Un candidat possède une lettre et des objets : il doit trouver le nom de l'expéditeur et du destinataire. Les téléspectateurs pourront lui téléphoner pour lui donner des informations — qui, si elles sont retenues, leur seront payées par le candidat disposant d'une somme de 5 000 F.



22 h. 35 Magazine : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Yves Montand, Bob Castella, Jacques Prévert, Stéphane Grappelli.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Visages de rapaces », de François Bel et Gérard Vienne, et « la Bleue », de Gérard Zimmermann.
20 h. 30 Dramatique : « les Ailes de la colombe », de Christopher Taylor, d'après Henry James. Adapt. Jean-Louis Curtis, avec Nelly Borgeaud, Marcelle Ranson-Hervé, Annie Ducaux. Mise en scène de Michel Fagadau, réal. D. Georgeot.
A Venise, en 1900, un jeune journaliste sans fortune accepte de faire croire à une Américaine, condamnée par les médecins, qu'il est amoureux d'elle afin de l'aider à lutter contre sa maladie.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Geôlier du vent », de D. Solamens, avec P. Constant, Douchka, P. Trabau (réalisation J.-P. Colas) ; vers 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : Le désert, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direction D. Chorafas : « le Mandarin merveilleux » (B. Bartok).

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Cette année-là... 1896 : « Sites auriculaires » (Ravel), par J. Février et G. Tacchino, « Sainte » (Ravel), par B. Kruysen et N. Lee, « Dolly » (Fauré), par W. et B. Klien, « Poème pour violon et orchestre » (Chausson), avec P. Zukermann ; 22 h. (S.), « Votre Faust », opéra de H. Pousseur et M. Butor, présenté par R. Koering, avec la participation des auditeurs ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Varèse ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 12 JANVIER

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut des jeunes aveugles ; Prédication du Père Besnard.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Les Génisses de Bachan » ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Œcuménisme, perspective orthodoxe » ; 10 h., Présence protestante; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Lyette ou le temps de vivre » ; « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Sainte-Marie de Massy. Prédication du Père Talec.

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

CHAINE I : TF 1

Lundi 13 janvier

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Environnement.

Mardi 14 janvier

14 h. 5, Activités d'éveil (C.E., C.M.) ; 14 h. 25, Expression française (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 15 h. 15, Emissions régionales ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 15 janvier

9 h. 30, Atelier de pédagogie ; 11 h., Russe.

Jeudi 16 janvier

14 h. 5, Histoire ; 14 h. 25, Maternelle ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 17 janvier

14 h. 5, Eveil à la géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (4e, 3e) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie

Lundi 20 janvier

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Espagnol ; 17 h. 35, Anglais ; 17 h. 45, Environnement.

CHAINE II : A 2

Jeudi 16 janvier

10 h., Emission régionale (Auvergne) ; 17 h. 30, OFRATEME (biologie).

Cours du C.N.A.M.

CHAINE II : A 2

Samedi 18 janvier

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., Mécanique fondamentale (réseau régional).

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Lundi, jeudi et vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (6e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 13 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Russe ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 14 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin.

Mercredi 15 janvier

14 h. 15, Français ; 14 h. 45, Allemand.

Jeudi 16 janvier

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, C.N.T.E. (Russe) ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 17 janvier

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 18 janvier

9 h. 10, OFRATEME ; 9 h. 30, C.N.T.E. : Russe.

Lundi 20 janvier

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Allemand ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Dimanche 12 janvier

● **CHAINE I : TF 1**

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Série : Colditz. Réal. M. Fergusson. « Les Invaincus » (première partie), avec E. Hardwicke, J. Golightly, M. Sheard.
Après la défaite de Dunkerque, en 1940, le capitaine Pat Grant est interné en plein cœur du Reich. Il ne peut s'échapper qu'en creusant un tunnel sous sa prison.
Vers 14 h. 10 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 55 Film : « Picnic » (1956), de J. Logan, avec W. Holden, K. Novak et S. Strasberg.
Quand J. Logan renouvelait le romanesque hollywoodien par une peinture psychologique et sociale de la classe moyenne américaine. William Holden vient bouleverser la vie, apparemment calme, d'une petite ville du Kansas. Les passions éclatent pendant la kermesse locale.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 30 Film : « Z », de Costa-Gravas (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer
Dans un pays qui ressemble à la Grèce à la veille de la dictature des colonels, le meurtre d'un leader de l'opposition est organisé par la police et maquillé en accident. Le premier des grands films politiques de Costa-Gavras.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

12 h. 30 Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « les Quatre Filles du docteur March » (1949), avec J. Allyson, M. O'Brien, E. Taylor, J. Leigh.
Les rêves, les joies et les peines de quatre adolescentes d'une famille du Massachusetts qui connait bien des épreuves pendant la guerre de Sécession. Adaptation « romantique » d'un célèbre livre pour jeunes filles de Louisa Alcott. On aurait préféré revoir celle que Cukor réalisa en 1933 avec Katharine Hepburn
16 h. 10 Le dimanche illustré (suite).
La caméra au poing, de Ch. Zuber, et « Vive la télé », magazine d'information sur la création d'une émission.
18 h. Jeu et variétés : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
19 h. 30 (★) Variétés : Bring Parade et Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Emission artistique : L'impressionnisme, de M.-P. Fouchet. Van Gogh (seconde partie).

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

9 h. Feuilleton : « la Juive du château Trompette », de Ponson du Terrail. Réal. Y. Andrei, avec O. Versois, A. Doucet, L. Vincendon.
20 h. Documentaire cinéma : Rudolph Valentino.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Protée » (D. Milhaud) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre Nord-Picardie ;

13 h. 45, Le monde insolite : Le ménage de la Bourse par P. J. Laspeyre ; 14 h. 15, Hommage à Pierre Fresnay : « Eupalinos »...de P. Valéry, avec Pierre Fresnay (réalisation E. Frémy); 16 h. 15 Grandes réalisations discographiques : « Symphonie n° 101 l'horloge » (Haydn), Orchestre philharmonia Hungarica, direction A. Dorati ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal, par B.-J. Violet (1); 17 h. 30, Orchestre national de France. Direction Y. Zaltouk. Chœur d'hommes, chef de chœur : J.-P. Kreder, avec J. Etchebarne, ténor : « Faust Symphonie » (Liszt) ; 19 h. 10, Le point du septième jour

20 h., « les Noces d'ombres », de T. Nikiprowetski, par l'Orchestre lyrique de Radio-France, direction J.-P. Kreder, solistes R. Savoie et I. Garcisanz ; 21 h., Mises en scène par G. G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés : Jean-Claude Monnet ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Vian (1).

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres : 9 h (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin, avec A. Colassis, pianiste : « Symphonie n° 85, la Reine » (Haydn), « Variations symphoniques pour piano et orchestre » (Franck), « Concerto pour la main gauche » (Ravel), « Symphonie n° 1 » (Bizet) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « le Messie » (Haendel) ; 16 h 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie en ré majeur » (Vorisek) ; 17 h (S.), Orchestre symphonique de l'Etat hongrois. Direction E. Lukacs. Avec le concours de P. Fournier : « Concerto pour violoncelle » (Schumann), « la Moldau » (Smetana), « Concerto n° 1 pour violoncelle » (Martinu); vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert. Deuxième partie : « Symphonie rhénane » (Schumann), « Vyschrad » (Smetana) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Le quintette du saxophoniste Joe Henderson ; 20 h 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Sonate pour violoncelle et piano n° 3 en la majeur » (Beethoven), par M. Rostropovitch et S. Richter ; « Valses, opus 39 » (Brahms), par G. Sebok, piano ; « Intermezzo » (H. Wolf); 21 h 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons, Jeunes artistes hongrois : Bartok ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades

RADIO-TELEVISION

Lundi 13 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 33 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Les malabars sont au parfum », de G. Lefranc (1965), avec R. Pierre, J.-M. Thibault, Ch. Minazzoli, F. Blanche, D. Cowl.
Un ramassis d'idioties autour d'une vache laitière dont un ingénieur agronome a fait une super-productrice, provoquant la méfiance du gouvernement français et l'intérêt d'espions russe et américain.
18 h. 17 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : « l'Amant de madame Vidal », de L. Verneuil, avec M. Pacôme, J. Monod et M. Roux.
Un document « retro » sur le Boulevard d'avant guerre et sur la période de gloire d'Elvire Popesco, qui fut une grande Catherine Vidal. Après avoir diverti le Tout-Paris, Louis Verneuil devait devenir la coqueluche de Broadway.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La contraception.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Télé-film : « le Pain noir », de G.-E. Clancier. Adapt. F. Verny. « Les Drapeaux de la ville », réal. S. Moati, avec B. Le Saché, H. Virlojeux, D. Manuel, J. Denis.
Mariée à Aurélien Catherine fête l'avènement de l'année 1900 et, ouvrière, elle prend conscience de l'injustice sociale.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes . L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : le judaïsme.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Du haut de la terrasse », de M. Robson (1960), avec P. Newman, J. Woodward, M. Loy, I. Balin, L. Ames.
Paul Newman, type du jeune Américain ambitieux, est en conflit avec son père. Il fait un mariage d'amour qui tourne mal, sacrifie tout à son arrivisme, puis s'aperçoit que le bonheur est préférable à l'argent. C'est faussement audacieux dans l'étude sociale (d'après un roman de John O'Hara) et réellement lourd dans l'exécution.

● FRANCE-CULTURE

7 h., Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé. Les mécaniques sensorielles chez l'homme, avec le professeur Galifret. Quoi de neuf en physique fondamentale ? par R. Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « Atlas de l'Anjou », de R.-H. Bautier, avec l'auteur, R. Favreau et J. Levron ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 20, Un quart d'heure avec... Pierre Olivier Lapie ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 15, Musique ailleurs ; 15 h., « Ecoute », Prix Paul Gilson (production de la radio Suisse romande) ; 16 h., Dossiers ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Livre de Manuel », de Julio Cortazar (réalisation J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h., Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction K. Keisumi. Avec le concours de Y. Boukoff, piano : « Prélude à l'après-midi d'un Faune » (Debussy), « Concerto n° 3 pour piano et orchestre », création (P. Wissmer), « Quatrième symphonie en fa mineur » (Tchaïkovski) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Bureau de poésie, par A. Beucler ; 23 h. 15, Libre parcours : Jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ? par J.-J. Werner ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Victoria de Los Angeles, soprano (chants espagnols du Moyen Age et du règne de Charles Quint) ; 12 h., Folk - songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 20 (S.), Sonorités d'autrefois : « Requiem » (Mozart) ; vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en sol majeur » et « Quatuor en mi bémol majeur » (Haydn), par le Quatuor Eolien ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie en ut majeur » (P. Dukas), « Troisième quatuor » (A. Lameland) ; vers 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Roméo et Juliette » (Tchaïkovski, Prokofiev, Berlioz) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... : « Impromptu n°s 3 et 4 » (Schubert), « Concerto n° 2 » (Prokofiev), avec P. Rosel, pianiste ;

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris 1974. Concert à la Sainte Chapelle : Musique à la cour de l'Empereur Charles IV, par le Symposium musicum de Prague ; 22 h. (S.), Correspondances (Mendelssohn) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : R. Loucheur, A. Lameland, A. Tansman, Ch. Brown ; 24 h. (S.), Molto cantabile : R. Strauss, Mahler, Puccini, Debussy, Stravinski ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris 312 mètres)
SAMEDI 18 JANVIER

9 h., Pèlerinage en Inde ; 11 h. 30, La légende des Nibelungen ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Une théologie en action ; 16 h. 40, Chronique théâtrale ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

Mardi 14 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Magazine : Documentaire : Les animaux du monde : les animaux en péril (deuxième partie : L'Europe).
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh. Présent. J. Rouland.
Un thème par émission. Des questions simples. Deux partenaires munis de six jetons et pouvant choisir entre deux attitudes possibles. Une épreuve de connaissances et d'astuce.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.
L'actualité du livre, avec la présentation d'ouvrages récents de P. Gaxotte, J. Cabanis, J. Cayrol, G. Simenon, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine artistique régional.
14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Comment faire des économies de chauffage ?
15 h. 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « L'homme au sommet. »
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (★) Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Mektoub », d'A. Ghalem (1969), avec El Kebir, A. Ghalem, A. El Kaid, A. Ferjac, O. Sembene.
Ahmed, père de famille, quitte l'Algérie pour la France, où il espère trouver du travail. A Paris, il découvre la condition de parias faite à ses compatriotes.
Ce film, produit en France, écrit et réalisé par un jeune metteur en scène algérien, a été tourné en décors naturels sur les lieux où vivent les travailleurs nord-africains avec le concours de ceux-ci.
Débat : « La France et ses travailleurs étrangers ». Avec la participation de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration ; M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France ; M. Gaspard Da Silva, consul général du Portugal à Paris ; M. Oumar Ba, inspecteur du travail et ancien conseiller du consulat du Sénégal à Paris ; M. Jean-Pierre Dumont, P.-D.G. de sociétés employant des travailleurs étrangers ; M. Hervé de Fontmichel, maire de Grasse ; M. Ouazzani, enseignant marocain et professeur d'alphabétisation ; Mlle Cassin, assistante sociale de l'aide à l'étranger.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 (★) Tribune libre : Maurice Duverger.
20 h. Documentaire : A la découverte des animaux.
Le papillon et le poisson combattant.
20 h. 35 (●) Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.
Accueilli par Didon, reine de Carthage, Enée conte les événements qui l'ont jeté sur la terre d'Afrique : la prise de Troie, sa fuite...
21 h. 35 (●) Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. D. Lecomte.
Deuxième volet de cette série, cette émission passe en revue les différents griefs portés contre les travailleurs étrangers et les réfute les uns après les autres, faits, chiffres et témoignages à l'appui.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche, par J. Sorel et A. Arnaut ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation, par R. Auguet ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace, Direction R. Albin : « Ma mère l'Oye » (Ravel) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Musique de chambre : « Quatuor à cordes » (H. Barraud), « Chansons de la ville et des champs » (C. Delvincourt) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 45, Concert ; 15 h., Bilan : Max Gallo ; 16 h. 30, Concert, par M. Cadieu ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Orlando », de Virginia Woolf (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : Le droit en question, avec R. Weyl et P. Lavigne ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : La rue Philonard à Avignon, Mohammed Khair Eddine, poète berbère ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Victoria de Los Angeles, soprano (chants populaires espagnols et catalans) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Thème et variations pour flûte et piano en la majeur » (Beethoven), par M. Debost et Ch. Ivaldi ; « Quintette pour piano et cordes en mi bémol » (Schumann) ; vers 15 h. 30, Aux sources des musiques : Afrique (Haute-Volta, musique Bisa) ; vers 16 h., Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 6 en la mineur dite tragique » (Mahler) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Company », de S. Sondheim ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Moïse et Aaron », extraits (Schoenberg), avec L. Devos, ténor ; « Frühe lieder », extraits (Berg) ;

20 h 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina », actes II et III (Pfitzner), avec C. Ridderbusch, Ch. Madruscht, B. Weikl, D. Fischer-Dieskau, N. Gedda. Orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise, direction J. Schmidhuber ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● *Tribune libre* (FR 1, 19 h. 30) : Le judaïsme et le rôle d'Israël dans le judaïsme, avec le grand rabbin Mey Jaïs, lundi 13 ; Maurice Duverger avec la participation de Denis Baudouin, d'Alain de Sédouy, André Harris et Philippe Tesson, mardi 14 ; Le centre démocrate avec MM. Jean Lecanuet et André Diligent, interviewés par Yvan Levai, mercredi 15 ; Des agriculteurs de la F.N.S.E.A., jeudi 16 ; La C.F.D.T., vendredi 17.

LE LIVRE DU JOUR D'ANTENNE 2

Tous les soirs à 18 h. 50

● Lundi 13 janvier : Jacques Derogy et Jean-Noël Gurgand s'entretiennent avec Bernard Pivot de leur livre : *Israël, la mort en face* (*Laffont*).

● Mercredi 15 janvier : M. Silvio Zavala, ambassadeur du Mexique à Paris, évoque Las Casas — avec Gilles Lapouge — à propos de *Très brève relation sur la destruction des Indes*, suivi des *Trente Propositions très juridiques* de Don Fray Bartolomé de Las Casas (Mouton).

● Jeudi 16 janvier : à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance de Saint-Simon (qui tombe précisément ce jour), José Cabanis est interviewé par Bernard Pivot pour son nouveau livre : *Saint-Simon l'admirable* (Gallimard).

● Vendredi 17 janvier : Georges Leroy s'entretient avec Jean-Pierre Chevènement, auteur de *le Vieux, la crise et le neuf* (Flammarion).

Mercredi 15 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi (spécial jeunes).
13 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi. Réal. Ch. Izard.
Des dessins animés (13 h. 40 et 17 h.), le second épisode de « l'Ile mystérieuse », des sports et du cirque.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 (★) Dramatique : Salavin, d'après G. Duhamel. Réal. A. Michel, avec J. Verdier, M. de Breteuil, M. Fayolle, M. Coluche.
Comment devenir un saint sur le pavé poisseux de Paris, dans l'univers borné des années 20, entre des ronds-de-cuir et des minables ? Salavin, l'anti-héros, le Lafcadio du pauvre, vit médiocrement son martyre sans gloire.
22 h. Sport : Basket : Coupe des vainqueurs de coupe.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Une jeune femme revient des Nouvelles-Hébrides.
15 h. 30 Feuilleton : Daktari. « Le Printemps à Wameru ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak. « Les Jardins de Babylone », avec T. Savalas.
Comment le lieutenant Théo Kojak enquête sur la mort d'un jeune avocat.
21 h. 30 Magazine d'actualités : Point II et sports.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.
20 h. 35 (★) Les classiques français : « la Fin du jour », de Julien Duvivier (1938). Avec M. Simon, V. Francen, L. Jouvet, M. Ozeray, G. Dorziat, Sylvie.
De grands comédiens dans une étude forte et cruelle sur la vieillesse d'acteurs ratés, pensionnaires d'une maison de retraite, qui continuent de jouer la comédie en niant leurs échecs et en se raccrochant à leurs rêves.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Le désert en marche ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « John et Laura », de P. Zindel ; 11 h. 45, Entretien avec Germaine Tailleferre ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique ; 15 h. 2, Les Tréteaux du Théâtre de la Commune au centre universitaire Censier « Vampire and Co », de S. Ganzl, avec D. Lepvrier, J.-P. Hulinet, J. Pieller, H. Delmas ; 16 h., Reportage ; 17 h. 30, Le point sur la cancérologie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Vagues », de Virginia Woolf (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance. « Autour des quatuors de Schoenberg » : « Suite pour piano, opus 25 », par C. R. Alsina ; « Trois satires, opus 28 », extrait de « Der neue Klassizimus », par la chorale G. Smith ; « Pièce pour piano, opus 33 b », par M. Pollini ; « Troisième quatuor à cordes, opus 30 » ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : La civilisation de l'hydrogène ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, De Gide à Colette, par M.-C. Boullerin et M. Ruyssen.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ? ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Victoria de Los Angeles ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Quatuor n° 1 » (Haydn), « Symphonie en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie en fa dièse mineur, Les Adieux » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mozart ;

20 h. 30 (S.), Juillet musical de Saint-Germain-en-Laye. Concert donné salle Maurice Denis par le Quatuor de Radio-France, avec Y. Lefebvre, pianiste : « Deuxième quintette, opus 115 » (Fauré), « Troisième quintette, opus 44 » (Schumann) ; 21 h. 45, Soirée de musique française : « Suite en fa, opus 33 » (Roussel), par l'orchestre de l'Association des concert Lamoureux. Direction Ch. Munch : « Trois psaumes de la Pénitente » (P. Hasquenoph). Avec C. Giraux, soprano ; G. Prevet, soprano ; G. Arnalis, ténor : « Concerto pour deux guitares et orchestre », avec I. Presti et A. Lagoya ; « Mouvement pour cordes » (Semenov) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Tony Aubin ; 24 h. (S.), Musique et poésie : Patrice de la Tour du Pin (Monteverdi, Couperin, Liszt, Ravel, E. Mörike, M. Dupré) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 16 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « Le Procès ». Réal. H. Bromberger, avec B. Fresson, D. Briand, J. Darche.
Par gros temps, au large de Marseille, la « Marie-André » barrée par le capitaine Gaillard harponne « l'Andromède ». Naufrage. Enquête. Jo va-t-il perdre son honneur de marin et son navire ?
21 h. 25 Magazine de reportages : Satellite, de J.-F. Chauvel.
Une étude sur la psychologie du chômeur et, en marge de la conférence de Genève, un bilan sur Israël, diplomatiquement isolé et menacé par le « complexe de Samson ».
22 h. 15 Musique : Récital du jeune pianiste François Kerdoncuff.
A l'occasion de l'année Ravel qui commence.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional artistique.
14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les coulisses du métro.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Pandora ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Dramatique : Coup de pouce, de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais, avec M. Max, Ch. Barbier, J.-F. Poron.
A la cité campanière vivent Adrien Ridon, soixante-dix ans, et Yves, quarante ans, deux sculpteurs méconnus. Un homme d'affaires et sa ravissante épouse habitent un immeuble qui surplombe les ateliers. Un jour, on trouve Yves assassiné.
22 h. 5 Documentaire : L'histoire de l'Angleterre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 (★) Tribune libre : la F.N.S.E.A.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et Pierre Vignal.
20 h. 35 (★) Un film, un auteur. « Un cerveau de 1 milliard de dollars », de Ken Russell (1967). Avec M. Caine, K. Malden, Ed. Begley, F. Dorléac.
Michael Caine, ancien espion anglais désabusé, détective privé à lunettes, va livrer un colis d'œufs en Finlande et se trouve jeté dans une aventure insensée. Les agents secrets mis à nu.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : *Le désert en marche* ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique de chambre : « Triptyque pour quatuor à cordes » (S. Joly), « la Guerre » (Cl. Jannequin), « Dolcissima mia vita », « Io tacerò », « Moro lasso » (Gesualdo) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, avec G. Pludermacher, piano : « Concerto pour piano et orchestre en fa mineur » (Bach), « Water-music » (Haendel) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Qui nous soignera demain ? ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Lazare », d'A. Malraux (réalisation A. Barroux) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche : « l'Homme le plus honnête de Baltimore », de L. Corosi, avec S. Jenev, P. Bonzans, Y. Farvel, P. Olivier (réal. Ph. Guinard) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : Les convulsions de l'enfant ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h. 25, Curieux destins, par M. Ricaud.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Victoria de Los Angeles, soprano ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37 Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « le Trouvère » (Verdi), avec L. Price, F. Cossoto, P. Domingo. Orchestre New Philharmonia, direction Z. Mehta ; 16 h. 25, Danse, ballet, musique ; 16 h. 55 (S.), L'instrument soliste et la musique d'aujourd'hui : « Dora pour hautbois et orchestre à cordes » (Serette), « Elégie pour deux guitares » (D. Lesur) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical : « Ouverture pour Faust » (Wagner), « Sonate en ut mineur » (L. Spohr). Deux mélodies russes : « Concerto pour violoncelle en la mineur » (Schumann) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Ratchenitza » (Vladigerov), « Requiem » (Verdi) ;

20 h. 30 (S.), Au studio 105. Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J. Mercier, avec D. August, pianiste : « Concerto n° 1 en sol » (Pergolèse), « Concerto en si bémol majeur pour piano et orchestre à cordes » (Puccini), « Malédiction » (Liszt), « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Mendelssohn) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe Dharma ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Lundi 13, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 15, 20 h. : Vivre au féminin. Vendredi 17, 18 h. 25 : L'Alsace crayonnée ; 20 h. : Lettre à une absente. Samedi 18, 18 h. 25 : Lach d'r e scholle. Lundi 20, 20 h : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste. Mercredi 15, 20 h. : Pique-Nique. Vendredi 17, 20 h. : Sports 25. Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 13, 20 h. : Score 5. Mercredi 15, 20 h. : Halte au gaspillage : l'utilisation des déchets. Vendredi 17, 20 h. : Vie quotidienne en Trièves. Lundi 20, 20 h., Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE. — Lundi 13, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 15, 20 h. : Destination jeunesse. Vendredi 17, 20 h. : Poivre de Cayenne. Lundi 20, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 13, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 15, 20 h. : Les fichiers de l'enfance. Vendredi 17, 20 h. : Lettre à une absente. Lundi 20, 20 h., Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste. Mercredi 15, 20 h. : Jeunesse et sciences. Vendredi 17, Sports 25. Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique.

NORD-PICARDIE. — Lundi 13, 20 h. : Nord-Sports. Mercredi 15, 20 h. : Les serristes. Vendredi 17, 20 h. : Les autres choses de la vie. Lundi 20, 20 h. : Nord-Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 13, 20 h. : Sem, caricaturiste. Mercredi 15, 20 h. : L'uranium, énergie nouvelle. Vendredi 17, 20 h. : Sports 25. Lundi 20, 20 h. : Trente ans de céramique.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 13, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 15, 20 h. : Il n'est jamais trop tard. Vendredi 17, 20 h. : Formule 3. Lundi 20, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR - CORSE. — Lundi 13, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 15, 20 h. : Vingt-quatre heures de la vie d'une femme d'agriculteur. Vendredi 17, 20 h. : Sandrab Jayah. Lundi 20, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE, ALPES, AUVERGNE. — Lundi 13, 20 h. : Score 5. Mercredi 15, 20 h. : Face à la presse régionale : Louis Pradel, maire de Lyon. Vendredi 17, 20 h. : Vie quotidienne en Trièves. Lundi 20, 20 h. : Score 5.

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) : 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 50, Les deux vérités, 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30 Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Show ; 20 h 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie - parade ; 11 h 45, Déjeuner-show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-Panorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Pavières ; 9 h 20, A.-M. Peysson ; 11 h 30, Caso trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacre ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Cinquante années de chansons ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit - Parade ; 20 h., Tohu-Bohut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 18 janvier...

FRANCE-INTER : 5 h., Les quatre volontés ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : Les cent ans de Marianne ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Opérette ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 18 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 19 janvier

FRANCE-INTER : 5 h., Les quatre volontés ; 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

● *Jacques Chancel* reçoit cette semaine (« Radioscopie », 17 h., France-Inter) : lundi, M. Bernard Pierre, écrivain ; mardi, Jacques Charon ; mercredi, M. Roger-Marie Brunet, président de la Fédération des foyers adoptifs ; jeudi, Dr Alain Reinberg ; vendredi, un chauffeur de taxi.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 17 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 32 Film : « Jenny », de Marcel Carné (1936), avec R. Rosay, A. Préjean, Ch. Vanel, J.-L. Barrault.
Le premier film de Marcel Carné et sa première rencontre avec Jacques Prévert. Etude de mœurs et drame passionnel. Françoise Rosay, femme vieillissante, dirige une maison de rendez-vous et entretient un homme plus jeune qu'elle, dont sa fille — sans rien savoir — tombe amoureuse. C'est le réalisme français d'avant-guerre.
22 h. 10 Histoire du cinéma français. Présent. A. Panigel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Homicide et vieilles dentelles. »
18 h. 45 Le livre du jour : *Georges Leroy s'entre*tient avec M. Jean-Pierre Chevènement, auteur du livre : « Le vieux, la crise et le neuf ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 30 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Enrico Macias.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Mais où est donc passée la droite ? » (sous réserve).
22 h. 50 (★) Ciné-club : Docteur Jekyll et M. Hyde, de Rouben Mamoulian (1931), avec F. March, M. Hopkins, R. Hobart, H. Herbert (*v.o. sous-titrée, N.*).
La meilleure adaptation de la nouvelle de Stevenson. Impressionnante transformation de l'honorable docteur Jekyll en horrible M. Hyde ; poésie morbide des bas-fonds de Londres à l'époque du puritanisme victorien.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la C.F.D.T.
20 h. 35 Westerns, aventures, films policiers : « Bandolero », d'A. McLaglen (1968), avec J. Stewart, D. Martin, R. Welch, G. Kennedy, R. Diaz.
James Stewart prend la place d'un bourreau du Texas pour délivrer son frère condamné à mort (Dean Martin). Il accompagne celui-ci, avec sa bande, dans sa fuite vers le Mexique. Le shérif poursuit tout le monde, les bandoleros mexicains s'en mêlent et l'on assiste à un « à la manière de John Ford » trop prétentieux pour être réussi.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche ; 8 h. 32, Les grands comptoirs de la tentation ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jourdan ; 11 h., Musique de chambre : « Quatuor n° 2 » (*R. Gerhard*), « Sinfonia per orchestra d'archi » (R. Wittinger) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Marcelle Auclair ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « *les Indes Galantes* », *extraits (Rameau)*, « la Guirlande de Campo » (auteurs divers) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible : 14 h. 45, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direction Ch. (R Gerhard). « Sinfonia per orchestra Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Dossier : *La plaisance (réalisation G. Godebert)* ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Première ville nouvelle », de C. Jannoud - M.-H. Pinel ; 18 h. 30, *Réflexion faite* ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Patrice Galbeau reçoit le recteur Robert Mallet ; 21 h., Entretien avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Le stockage de *l'énergie* ; *21 h. 50, En son temps l'Opéra* ; *22 h. 35*, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : « Gai, gai, marions-nous » ; 23 h. 25, Demain la paix ? par J. Loisy : Essai de conclusion, avec J. d'Ormesson.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> **PREMIERE CHAINE** : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.) ; Une minute pour les femmes, à 19 h. 40.
>
> **DEUXIEME CHAINE** : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
>
> **TROISIEME CHAINE** : flashes 18 h. 55 et 19 h. 55 : bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Pelites pages musicales. Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), *Actualité du disque* ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; *8 h. 41* (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Albert Schweitzer ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Victoria de Los Angeles ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les mélodies de Fauré ; 14 h. 30 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle » (de Falla), « Rondo pour violon et cordes » (Schubert), « Concerto pathétique en mi mineur pour deux pianos » (Liszt), « Tzigane » (Ravel) ; 17 h. (S.), Lyrique : « L'heure espagnole » (Ravel), « Panurge dans l'isle des Lanternes » (Grétry) ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Vieuxtemps, Dvorak, Saint-Saëns, d'Indy ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec le concours de Niconor Zabaleta, harpiste : Gavotte et menuet de la « Partita en mi majeur » (Bach), « Variations sur un thème suisse » (Beethoven), « Sonate » (Viotti), « Air et variations » (Krumpholtz), « Sonate » (Albeniz) ; « Danses » (Granados), « la Légende du château Maure » (L. Chavarre), « Danza della Pastora » (E. Halffter), « Chanson de la nuit » (C. Salzedo) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 18 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. Magazine : La France défigurée.
14 h. 30 Pour les jeunes : Samedi est à vous.
14 h. 50 Rugby : Tournoi des cinq nations : France-Galles.
En direct du Parc des Princes et en Eurovision.
16 h. 30 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Magazine : Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'heureux rois Z'Henri. Présent. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Présumé mort ».
Heroïsme, camaraderie, évasion : sur les trois thèmes favoris des films de guerre s'élabore une intrigue sans mystère dont les seules envolées tiennent au caractère impulsif d'un jeune pilote.
22 h. 30 Musique : le chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Réal. J. Hennin.
Pleins phares sur une baguette discutée.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Sports : Ski.
Descente homme à Kitzbuehl.
14 h. 30 à 19 h. Les après-midi de Michel Lancelot : « Un jour futur ».
14 h. 50 Sport : Rugby.
Tournoi des cinq nations : France-Galles.
16 h. 45 Série : L'homme qui valait trois milliards. « Seuls les plus forts survivent ».
17 h. 30 Le journal des jeunes.
18 h. Musique : Il était une fois.
19 h. Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Les Brigades du Tigre. « Les compagnons de l'Apocalypse ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
21 h. 35 (★) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Claude Chabrol.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Une bombe par hasard », de P. Grimaud et « Lautréamont », de J. Kupissonoff.
20 h. 35 (★) Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
1855. Jack de Barancy a neuf ans. Il est le fils d'une femme entretenue et ne connaît pas son père. Son enfance insouciante cesse le jour où il entre comme interne au collège de Vaugirard.
21 h. 30 (●) Documentaire : Traits de mémoire : « L'opéra comics », de C. Miller. Prod. délégué, A. Blanc.
Dans cette série qui raconte l'histoire de la bande dessinée de la tapisserie de Bayeux à nos jours, cette cinquième émission présente le dessinateur Hergé, la création, en 1929, de Tintin, dans l'hebdomadaire « le Petit Vingtième ». Puis apparaissent successivement Dick Tracy (1931), Spirou (1938), Gaston Lagaffe, Mortimer, Blake, Olric, Alix, Corentin, Blueberry et les frères Dalton.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le piano dans l'œuvre de Bela Bartok ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de la campagne française ; *9 h. 7*, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. *Jameux* ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Trois livres contre les médicaments ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Les samedis de France-Culture : Lille à la recherche d'une culture, par G. Descotils ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace ; 17 h. 10, *En soliste* ; *17 h. 30*, *Cinémagazine* ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir (1), par E. Laurent ;

20 h. 20 (S.), « *Médée l'étrangère* », de W. Kirklund, avec R. Varte, J. Destoop (réalisation B. Horowicz) ; vers 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.), *Poèmes du monde*, par A. Bosquet ; 23 h. 30 (S.), Disques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Troisième symphonie, opus 11 » (A. Magnard), « *Septième symphonie* », *extrait (Mahler)* ; 8 h. 35 (S.), *Musique à la une* ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Quintette à cordes en sol majeur » (Dvorak), « Sérénade pour ténor cor et orchestre à cordes » (Britten) ; 11 h. 30 (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés *actualité* ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue : « Chaconne en fa mineur » (Pachelbel), « *Quatrième sonate en mi mineur* » (*Bach*), Choral « Seigneur Jésus je sais bien » (Pachelbel) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur. Direction P. Muhle : « Sinfonia en ut mineur » (Boccherini), « Sinfonietta » (Tansman), « le Marchand de sable », prélude (Roussel), « Suite pour une comédie de Musset » (Barraud) : 16 h. 30 (S.), Concert en France. Festival de *Mazamet* en l'église Notre-Dame : The new England Conservatory Orchestra and Chorus. Direction G. Schuller ; 17 h. 45, (S.), *Gunther Schuller*, compositeur ; vers 17 h. 55 (S.), Musique des peuples du monde : Pérou et Bolivie ; 18 h., *Magazine musical* ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Récital de piano Geneviève et *Bernard Picavet*. Brahms : « Variations sur un thème de Haydn », « Cinq valses, opus 39 » ; 19 h., Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année là... 1897 : « Trois nouvelles gnossiennes » (Satie), par J.-J. Barbier ; « Chansons de Bilitis » (Debussy), par I. Jarsky, soprano ; « la Bohème » (Léoncavallo), extrait, par T. Krause, baryton ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas) ; 21 h. 30 (S.), Petit concert ; *22 h., « Votre Faust », de H. Pousseur* et M. Butor, avec R. Koering ; 23 h. (S.), *Musique légère* ; 24 h. (S.), La musique française au XX[e] siècle, Edgar Varèse ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 19 janvier

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Dimanche Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 Concert : Orchestre national. Direction S. Celibidache, soliste A. Benedetti - Michelangeli.
Cinquième Concerto pour piano, « l'Empereur », *de Beethoven.*
18 h. Magazine : Documentaire : Latitude 101. Prés. F. de La Grange.
19 h. Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Tant qu'il y aura des hommes », de F. Zinneman (1953). Avec B. Lancaster, M. Clift, D. Kerr, F. Sinatra, D. Reed.
La vie de garnison dans une base américaine des îles Hawaï avant Pearl-Harbour. Un officier malheureux en ménage fait subir des brimades aux soldats qui lui déplaisent. Ennui, violence, désarroi psychologique, désertion, la guerre vient rétablir l'ordre et l'honneur de l'armée.
Par l'auteur du Train sifflera trois fois, un mélodrame couvert d'oscars et surestimé.
22 h. 30 Magazine : Pour le cinéma. Product. F. Rossif et R. Chazal. Réal. P. Mignot.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 à 19 h. 30 Dimanche illustré de Pierre Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « les Voyages de Gulliver », de J. Sher (1960). Avec K. Mathews, J. Morrow, J. Thorburn, L. Patterson.
Au hasard de tempêtes et de naufrages, un médecin anglais du dix-huitième siècle, découvre Lilliput, le pays des nains, et Brodingnag, le pays des géants. D'admirables truquages pour le plaisir des enfants.
16 h. 10 Documentaire : Caméra au poing, de Ch. Zuber. « Les Secrets de la forêt ».
17 h. Magazine : Vive la télé.
18 h. Jeu : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.
19 h. 30 (★) Variétés : Ring Parade et Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (★) Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après le roman d'E. Barbier. Adapt. et réal. E. Mazoyer, avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, R. Faure et F. Simon.
Première partie : *1852-1855. Julia Angellier, fille d'une vieille famille monarchiste, s'éprend de Rodolphe Vernet, dont le père est un colonel bonapartiste.*
Ce feuilleton a été diffusé à partir du 18 décembre 1972 sur la deuxième chaîne.
22 h. 15 Documentaire : L'impressionnisme, de M.-P. Fouchet. « Cézanne ou la Tradition perpétuée ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : « Paul et Virginie », de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. (★) Documentaire : Un pays, une musique : La Sicile, de C. Fléouter et R. Manthoulis.
L'âme d'un peuple à travers sa musique, ses chansons.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Protée » (D. Milhaud) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction A. Paris : « Ouverture, scherzo et finale » (Schumann), « Symphonie écossaise » (Mendelssohn) ;

13 h. 45, le monde insolite : Les hauts placés, par M. Bichebois ; 14 h. 15, « la Maison de Bernarda », de F.-G. Lorca, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Disques rares : « Richard III », « le Camp de Wallenstein » (Smetana), *Orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise*, direction R. Kubelik ; 16 h. 45, Malcolm de Chazal ; 17 h. 30, Orchestre philarmonique de la radiodiffusion. Direction N. Braithwaite. Avec M.-J. Billard et J. Azaïs : « la Belle Mélusine », « Concerto en la bémol majeur », « Symphonie n° 5 en ré mineur, réformation » (*Mendelssohn*) ; 19 h. 10, Le point du septième jour. Magazine de *l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;*

20 h. (S.), « l'Or du Rhin », de Wagner, avec F. Mazura, Z. Kelemen, K. Jehrlander, H. Pampuch, N. Denize, M. Vilma, E. Manchet, Orchestre national, direction G. *Sébastian* ; *22 h. 30, Libre-parcours* variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Vian.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'Alsace, direction R. Albin : « le Chevalier à la rose », extraits (R. Strauss), « Symphonie n° 3 » (Brahms), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Brahms). Avec G. Oppitz ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « le *Messie* » (2) (Haendel) ; 16 h 15 (S.), Voyage autour *d'un concert* ; *17 h. (S.), Echanges* Internationaux : Concours international d'exécution musicale de Genève 1974. Concert final des lauréats ; 18 h. 25 (S.), « Concerto n° 2 en si bémol majeur pour piano et orchestre » (Brahms), avec J. Lill ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Avec le concours de A. *Kalabova-Penaskova, soprano* : « Desdemone », air, acte IV, extrait de « Otello » (Verdi) ; « Concerto pour violon et cordes en sol majeur » (Vivaldi) ; « Concerto pour violon et cordes en la majeur » (Vivaldi) ; soliste, E. Volkaert ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale de la radiodiffusion ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> **DIMANCHE 19 JANVIER**
>
> **FRANCE-CULTURE**
>
> 7 h. 45, Horizon d'E. Mileent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée à l'Institut national des jeunes aveugles ; Prédication du Père Bessière.
>
> **T. F. 1**
>
> 9 h. 30, La source de vie : « Les très riches heures du livre » ; 10 h., Dimanche de l'unité : émission commune, catholiques, protestants, orthodoxes, culte protestant célébré à l'église réformée d'Auteuil ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Vivre l'œcuménisme en famille » ; 1. h., Messe célébrée à l'église Sainte-Odile à Paris. Prédication du Père Ponsar.

Lundi 20 janvier

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « Les compagnons de la Marguerite », de J.-P. Mocky (1966), avec C. Rich, F. Blanche, M. Serrault, M. Darcy.
Sur le mode satirique, cher au réalisateur de Snobs et de l'Etalon, une critique loufoque de nos institutions.
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks. »
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : « Chérie noire », de F. Campaux, avec M. Dawn, Jean-Jacques, M. Mercadier.
Acte I : *rivé à sa machine à écrire, un romancier tire à la ligne en rêvant du prix Goncourt.* Acte III : *il l'obtient, inspiré par une jeune beauté venue des îles et prénommée Chérie. Dans le rôle de la muse au teint bronzé : Marpessa Dawn, comme en 1963, date de la première diffusion de cette pièce pour « Au théâtre, ce soir ».*

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO**
>
> **FRANCE-INTER** : à chaque heure juste, à 8 h. 30, 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 13 h., 19 h., 20 h. ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 8 h. 45 ; Inter-emploi à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 25 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.
>
> **FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE** : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).
>
> **EUROPE 1** : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 6 h. 50, Vive la vie ; bulletin complet à 13 h. et 19 h. ; « Flashes » toutes les heures Europe-Panorama à 23 h. ; Europe dernière à 1 h.
>
> **LUXEMBOURG** : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : L'homme de fer. « Alias Mr. Braithwaite ».
16 h. 20 Les après-midi d'Antenne 2 - Hier, Aujourd'hui, Demain », d'A. Jammot.
18 h 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « le Pain noir », de G.-E. Clancier. « Le tramway de la révolution ». Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, H. Virlojeux, J.-P. Sentier.
La révolte qui grondait à Limoges éclate en 1905

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Les frères siciliens », de Martin Ritt (1963), avec K. Douglas, A. Cord, I. Papas, L. Adler, S. Strasberg.
Les histoires de la Mafia americano-sicilienne d'avant le Parrain. Kirk Douglas venge son père en tuant le beau-père de son frère, qui, lui-même, se charge de l'exécuter. Long, filandreux, sans intérêt. Kirk Douglas, moustachu, force sur les effets.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Or et monnaie dans l'histoire », de P. Vilar ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Georges Elgozy ; 11 h. 45, Entretien avec *Marcelle Auclair* ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « Mardi » (feuilleton) ; 14 h. 5, Dossier ; 15 h., « la Morte-Saison », présentée au Prix Paul Gilson *par Radio-Canada* ; 16 h., La musique une et divisible ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Anaïs Nin, Journal 1947 1955 » (réalisation G. Granier) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h (S.), Concert à Bordeaux. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction I. Malec, avec K. et M. Labèque, pianistes : « Quatre juillet » (Ch. Ives), « Simple » (A. Blancquart), « Piano e forte pour deux pianos et orchestre » (Serocki), « Eclatement 2 » (Ph. Drogoz), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre-parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Baudelaire et la musique, par A. Casler ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : les Fontanarosa, R. Serkin (Schubert, Beethoven) ; 12 h., Folk Songs ; 12 h 37, Nos disques sont les vôtres.

13 h. 30, Les intégrales : Musique de piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Adagio et fugue en ut mineur » (Mozart), « Quatorzième quatuor en ré mineur » (Schubert) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Pièces de clavecin » (Harsl), par H. Dreyfus, « Feuilles d'album Navarra » (Albeniz), « D'après Wols » (A. Weber) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ré majeur, Prague » (Mozart), « Nuits dans les jardins d'Espagne » (de Falla) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En *musique avec...* ;

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direction R. Peter : « Capriccio » (R. Strauss), avec E. Södeström, P. Gottlieb, L. Driscoll, etc. ; 22 h. (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre (J. Bohac, D. Chostakovitch ; J. Valek, J. Feld, J. Ceremugal ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les télévisions francophones

Lundi 13 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *le Zinzin d'Hollywood*, film de J. Lewis.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *les Chaussons rouges*, film de M. Powell.
TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Charlie et ses deux nénettes*, film de J. Seria ; 22 h., Pulsars.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Destins du siècle ; Weimar ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 21 h. 45, Hockey sur glace ; 22 h. 10, Ski.

Mardi 14 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Fusils chargés*, film de C. Lombardini.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone : 21 h., *Zorro et les trois mousquetaires, film de L. Capuano.*
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 21 h. 5, Vivre en Wallonie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, les Brigades du Tigre ; 21 h. 10, Ouvertures : Alcoolisme ; 23 h. 10, Concert.

Mercredi 15 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Ailes brûlées*, film de D. Mac Donald.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *Le Sicilien*, film de P. Chevalier
TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Le carnaval de Binche : 21 h. 45, *Franz Liszt.*
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Mosaïque : 21 h. 15, Face au sport.

Jeudi 16 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *les Oiseaux*, film d'A. Hitchcock.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les Envahisseurs ; 21 h., *Vainqueur du ciel*, film de L. Gilbert.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Tant qu'il y aura des hommes*, film de F. Zinneman : 22 h. 10, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent : 21 h. 30, Les charmes de l'été.

Vendredi 17 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Elle cherche un millionnaire*, film de D. Butler.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix : 21 h., *Duel au Texas*, film de R. Blasco.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf : 21 h. 30, *la Paloma*, film de D. Schmid.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Demain il fera froid : 21 h. 25, Concert : 22 h., *Gertrud*, film de C.-T. Dreyer.

Samedi 18 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *Pour une poignée de diamants*, film d'E. Galtaldi.
TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Jacquou le croquant ; 22 h 5, Si l'on chantait.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres : 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Caf' conc' ; 22 h. 20, Les oiseaux de nuit.

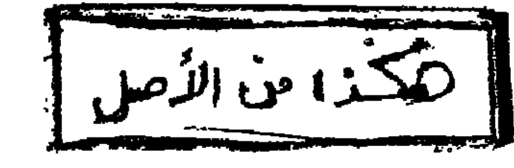
Dimanche 19 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Le Rideau déchiré*, d'A. Hitchcock.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Carmen de Grenade*, film de T. Demicheli
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les charmes de l'été ; 21 h. 5, Cinescope
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Marnie*, film d'A. Hitchcock ; 21 h. 55, Entretiens ; 22 h. 20 Vespérales.

Lundi 20 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *O'Hara agent secret* ; 21 h., *La Jeunesse de Chopin*, film d'A. Ford.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Entrée de service*, film de R. Thomas
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Une femme* qui attend ; 22 h. 5, Style.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, En personne ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 21 h. 45, Ski.

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter, voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart.
>
> Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.



L'HISTOIRE

par Jean-Marie Mayeur

Le vocabulaire politique, des années 80 à mai 1968

L'ÉTUDE du vocabulaire paraît bien l'une des voies les plus propres à renouveler l'histoire politique. Deux livres le démontrent. Le premier, dû à un historien, Antoine Prost, s'intitule *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889* (1). Il repose sur le recueil des professions de foi et engagements électoraux des élus, publiés régulièrement depuis 1881, à l'initiative du député radical Barodet. L'autre se dénomme *Des tracts en mai 1968. Mesures de vocabulaire et de contenu* (2). Il est le fruit de l'œuvre collective de linguistes du laboratoire de lexicologie politique de l'E.N.S. de Saint-Cloud et de l'université de Lyon II. Au reste, le travail d'Antoine Prost, si la mise en œuvre et la rédaction sont le fait du signataire de l'ouvrage, est lui aussi une œuvre collective, fruit de collaborations diverses aussi bien au centre de recherches sur l'histoire du XIX[e] siècle qu'à l'Institut de statistique de l'université de Paris. Exemple, après d'autres, de ce que, au-delà d'un certain seuil : données trop lourdes à traiter, approche empruntant à d'autres disciplines, le travail de l'historien devient collectif.

Antoine Prost sait allier d'extrêmes qualités pédagogiques à l'audace méthodologique. Il excelle à rendre compte, comme il se plaît à le dire, en langage d'« honnête homme », des analyses les plus complexes, ainsi l'analyse factorielle des correspondances. Sa démarche, parfaitement rigoureuse, se veut accessible au lecteur de « bonne volonté ». Parfois, cet historien de l'enseignement ne dédaigne pas de recourir à des artifices pédagogiques : ainsi, après avoir exposé que la droite qui résume le mieux un nuage de points est appelé « *droite des moindres carrés* » et pris une comparaison dans l'ordre de la mécanique : si le nuage était un solide, la droite des moindres carrés serait son axe principal d'inertie, il ajoute : « *trouver cet axe d'inertie, quand on est cuisinier et que le nuage est un poulet à faire cuire, c'est l'embrocher parfaitement...* » Certes. Antoine Prost ne se fait pas trop d'illusions sur l'aptitude de ses lecteurs à suivre toutes ses démarches ; du moins espère-t-il qu'ils pourront les « *imaginer approximativement* ». Ce pari, semble-t-il, est tenu pour l'essentiel ; d'autant que le partage des responsabilités est très nettement établi entre le mathématicien, qui rend possible l'interprétation des données par une série de transformations aptes à rendre leur complexité sensible à l'œil, et l'historien, seul responsable du sens qu'il confère aux résultats de ces calculs.

Antoine Prost distingue fort bien son propos de celui des linguistes : l'objectif pour lui n'est pas la connaissance du vocabulaire en lui-même, mais celle des mentalités et des attitudes latentes qui s'y manifestent. Avant l'analyse structurale, qui reconstituerait des constellations de vocables, en repérant entre eux les liens de solidarité, d'appel réciproque, de substitution, d'exclusion, il s'efforce de constituer un inventaire. A cette fin, il procède à un échantillonnage, fondé pour les *Barodet* de 1881 et 1885 sur le dépouillement manuel. Pour le *Barodet* de 1889, il recourt au dépouillement lexicographique par perforation de cartes mécanographiques et passage en ordinateur, selon la méthode du Centre de lexicologie politique de Saint-Cloud, bel exemple des mutations d'une enquête du fait des mutations technologiques.

***

Les principales conclusions d'une étude toujours lucide vis-à-vis d'elle-même et critique sur ses présupposés méritent d'être énoncées au passage. Aucune différence sensible dans la richesse du vocabulaire ne distingue la droite de la gauche, mais la gauche emploie plus de substantifs et d'adjectifs et moins de verbes et d'adverbes que la droite. L'univers politique de la gauche est celui des notions abstraites : Etat, République, Constitution. Des mots anodins, à droite ou à gauche, sont infiniment révélateurs : ainsi à droite le verbe menacer, les mots dangers et périls. L'analyse factorielle permet d'établir que l'opposition entre la droite et la gauche est la structure première du vocabulaire des proclamations électorales. Elle s'avère plus importante que les différences d'une campagne électorale à l'autre, la structure l'emporte ainsi sur l'événement, elle est plus importante que les oppositions internes aux Républicains.

Ces conclusions paraîtront banales aux sceptiques. Et pourtant, qui ne voit qu'une telle analyse, à coup sûr irréfutable, amène, du moins pour les premières années du régime, à ne pas accorder un crédit excessif aux explications selon lesquelles le centrisme serait la véritable clef de l'histoire de la France contemporaine ? Peut-être n'est-ce pas le moindre mérite d'études comme celle d'Antoine Prost de retrouver, au terme d'un détour méthodologique complexe, les intuitions fondamentales de ceux qui comprirent le mieux la Troisième République : un Thibaudet, un Halévy, un Siegfried, et de leur donner le sceau de l'incontestable ? Un historien un peu averti de la vie politique des débuts de la Troisième République sait que « démocrate » est un terme cher au radicalisme, tout comme « petit » (qui « *commence sa brillante carrière* », contrairement à ce qu'estime Antoine Prost bien avant 1885 ; faut-il rappeler, entre autres, Gambetta à Auxerre exaltant, en 1874 « *ce monde de petits propriétaires, de petits industriels, de petits boutiquiers...* »).

Il sait aussi, chose dont Antoine Prost paraît se surprendre, que « boisson » est un terme cher à la gauche. Mais l'important est qu'à des impressions jamais pleinement assurées, fondées sur une lente imprégnation, pourtant toujours partielle, l'étude quantitative du vocabulaire substitue de précieuses certitudes. L'auteur convient volontiers que telle ou telle remarque relève de l'explication de textes la plus traditionnelle, mais il observe justement qu'à lire les textes en se pliant aux contraintes quantitatives l'historien est conduit à formuler des remarques qualitatives nouvelles. Le bien-fondé et la fécondité d'une entreprise comme celle d'Antoine Prost sont éclatants. Comme toujours, il faudra se méfier des épigones et des imitateurs.

Des tracts en mai 1968 : le sous-titre : « *Mesures de vocabulaire et de contenu* », définit le propos des auteurs, celui de linguistes qui, d'emblée, mettent leur point d'honneur à assurer que l'interprétation du fait relevant de l'histoire n'entre pas dans le cadre de leur étude. Tout au long de cette étude collective s'affirme un parti pris de modestie et de prudence. Les auteurs ne cessent d'affirmer que l'originalité de leur recherche ne réside pas dans les hypothèses politiques qu'on peut tirer d'elle, mais dans la description lexicométrique (le terme de lexicométrie est préféré à celui de linguistique quantitative) qui permet celles-ci. Même prudence dans la démarche du chercheur qui, afin d'être pleinement neutre vis-à-vis des choix qu'il pratique et des modèles qu'il construit, s'astreint à l'exhaustivité des relevés et à l'uniformité du dépouillement.

Avec quelque insistance, les auteurs confessent qu'il est « *de nombreux moments où la description paraît s'arrêter en route, le commentaire tourner court, voire se refuser, cela était volontaire* ». Précaution méthodologique sans doute légitime dans un livre qui est d'abord un livre de portée méthodologique, d'une lecture fort ardue, et que sans doute la grande majorité des lecteurs non linguistes ne pourra suivre dans toutes ses analyses. Pourtant, la discrétion des conclusions contraste avec la complexité de la démarche, et l'on voudrait toujours être convaincu que la sophistication extrême des armes du chercheur conduit, dans la lutte toujours difficile avec le texte, à une victoire plus assurée. A la différence du livre d'Antoine Prost, qui s'impose, même au profane, par son élégance concise et son allégresse à suggérer des hypothèses, ce gros ouvrage risque parfois de décevoir.

On voudrait pourtant relever quelques-unes des conclusions d'une recherche où l'historien du contemporain, ou le politologue, trouvera à prendre. Dans l'étude du vocabulaire des groupes politiques, les auteurs opposent les groupes à vocabulaire pauvre, Fédération des étudiants révolutionnaires, marxistes-léninistes, parti communiste, chez qui la répétition est l'indice d'une forte préoccupation pédagogique, aux groupes qui diversifient à l'extrême le vocabulaire, ainsi les situationnistes, dont la richesse de vocabulaire atteste une extrême « *puissance de divertissement* ». Non moins remarquable est l'étude de l'indice de cohésion du vocabulaire : anarchistes et situationnistes présentent peu de fidélité à eux-mêmes, quand le P.C.F. et le P.S.U., seuls partis « traditionnels » de l'ensemble, présentent une cohésion forte. Au centre, le Mouvement du 22 mars et de la Fédération des étudiants révolutionnaires présentent une cohésion plus forte que les marxistes-léninistes ou la Jeunesse communiste révolutionnaire.

Une étude tout particulièrement suggestive est celle du « déplacement » des groupes, de la distance qui sépare la position d'un groupe d'une période à l'autre. La stabilité du Mouvement du 22 mars est remarquable : elle traduit le statut d'un groupe situé au cœur du mouvement, qui s'identifie à lui, contribue à lui donner ses catégories, mais est aussi pénétré par le discours des autres.

Le fort déplacement des comités d'action tient, semble-t-il, à ce que ceux-ci ont été créés dans le mouvement, recouvrent des contenus et englobent des militants qui se sont modifiés en cours de conjoncture. Le déplacement élevé de l'Union des étudiants communistes peut surprendre : ne s'agit-il pas d'une organisation « rigide » ? Mais l'ampleur du déplacement paraît s'expliquer par l'inertie de cette organisation alors que les tracts, la parenté des groupes et leurs itinéraires respectifs au long de la crise se manifestent.

Cet exemple illustre la fécondité d'une recherche dont on souhaite que, dans un deuxième temps, elle sache affirmer plus vigoureusement ses conclusions. Nombre de lecteurs seront mis en appétit par les remarques finales, trop rapides : les auteurs observent que les structures triangulaires semblent représenter une forme refoulée sous le manichéisme des relations à deux pôles. Les antagonismes entre pôles sont visibles au niveau vécu : toute manifestation de la réalité politique met au jour un axe d'opposition et en refoule un autre. Mais les structures triangulaires révèlent l'existence d'un niveau latent. Ainsi la structure construite par les linguistes au terme d'un traitement complexe des données retrouve le fameux jeu triangulaire entre le pouvoir, la gauche et le gauchisme, et en fournit un principe d'explication. Voilà, aux frontières de disciplines diverses, un livre qui marquera.

(1) Publications de la Sorbonne, Travaux du centre de recherches sur l'histoire du XIX[e] siècle, P.U.F., 1974, 196 p.

(2) Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, A. Colin, 1975, 504 pages. Ont collaboré à l'ouvrage MM. M. Demonet, A. Geffroy, J. Gouaze, P. Lafon, M. Mouillaud, M. Tournier.

Point de vue

Le temps et l'espace

CHAQUE civilisation est un choix. L'Occident a choisi l'espace et négligé le temps. Car la maîtrise de l'espace donne la puissance tandis que celle du temps ne donne que la sagesse. Civilisation orgueilleuse et brutale que l'occidentale. La domination de l'espace théorique lui fit découvrir la mathématique et la physique au moyen desquelles elle construisit les machines. Devenue maîtresse des machines, elle conquit l'espace géographique en se répandant sur les mers et en remplaçant la forêt par la ville. Ne nous y trompons pas ; le choix que fit Descartes en faveur de la res extensa engagea tout l'Occident. La société industrielle est sortie de ce choix.

Nous avons donc eu la richesse et la force. Mais quand l'ivresse de la croissance industrielle s'estompe, nous nous souvenons qu'il y a le temps et que le temps passe.

Quand nous percevons que la jeunesse est un feu de paille, que la beauté se fane à peine cueillie, que la maladie et la décrépitude rôdent, et qu'enfin il faut mourir, nous sommes désarmés. Vous comprenez maintenant l'énorme succès des émissions médicales à la télévision, et le regard suppliant de ces gens qui interrogent leur médecin pour un oui pour un non ? Le médecin — qui n'y peut mais — est mis en demeure de remplacer le prêtre ou le sage d'autrefois. Car on apprenait dans les sociétés préindustrielles à s'accommoder de la temporalité.

Le stoïcisme était le long et dur apprentissage du mépris à l'égard des choses qui ne dépendent pas de nous. La religion enseignait à ne pas trop attacher d'importance à ce séjour terrestre. Il y avait aussi une manière bien française, et charmante, de reconnaître la puissance du temps : l'épicurienne mélancolie des poètes renaissants, la joie de vivre inquiète des amateurs de femmes et de roses. Mais aujourd'hui le stoïcisme fait ricaner, la religion se meurt, l'épicurisme élégant et profond est submergé par l'épaisse vulgarité des vendeurs et acheteurs de sexe.

Soit. On ne remonte pas le cours de l'histoire. Il faut seulement savoir que, pour avoir délaissé le temps au profit de l'espace, l'Occidental a plus de peine à vieillir que l'Africain ou l'Asiatique.

Il y a une forme d'épanouissement dans la vieillesse qui fait le beau vieillard : un intérêt pour les choses du siècle très hautain, très ironique, mais aussi très indulgent. Pour atteindre à cet épanouissement, il faut s'y être un peu préparé, mais de nombreux vieux donnent l'impression de s'être laissés surprendre par la vieillesse.

Il y a bien peu de beaux vieillards dans nos villes. Bien peu qui puissent répéter la phrase de Gide à la fin de sa vie : « Ma propre position par rapport au Soleil ne doit pas me faire trouver l'aurore moins belle. »

RICHARD SINDING.

Correspondance

L'ingénierie

Un article paru dans *le Monde* daté du 7 décembre, et consacré aux résultats de la visite de M. Bourassa, présente le terme « ingénierie » comme la « *francisation québécoise d'un terme anglais* ».

Je crois utile de préciser :

1° Qu'« ingénierie » n'est nullement d'origine québécoise, mais a été « inventé » à l'époque de l'élaboration du VI[e] Plan français, où il figure avec une définition dont il se trouve que je suis l'auteur bien que n'ayant aucune responsabilité dans la « fabrication » du mot.

2° Qu'il ne s'agit pas de la « francisation » d'un terme anglais (engineering), mais d'un vocable nouveau correspondant à une notion spécifique.

3° Que ce vocable et cette notion ont largement débordé des frontières de mon pays puisqu'il existe un Comité européen des bureaux d'ingénierie (CEBI) dont le siège est à Bruxelles, que j'ai présidé jusqu'à une date récente et qui a organisé en mars dernier un colloque international sous le patronage du prince Albert de Belgique et de M. Ortoli (thème : « *L'ingénierie et le développement harmonisé* »).

4° Qu'il existe au ministère de l'industrie un service de l'ingénierie.

5° Qu'un décret et divers textes annexes réglementent les marchés publics d'ingénierie.

6° Que deux revues — au moins — font figurer le mot ingénierie dans leur titre.

Il me paraît, dans ces conditions, pour le moins singulier de préserver l'utilisation de ce terme comme une sorte de concession faite à nos amis du Québec... où de surcroît je ne suis pas sûr qu'il soit en usage.

MAURICE DE LONGEVIALLE.

Président d'honneur de la Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils (SYNTEC), ancien président du Comité européen des bureaux d'ingénierie (CEBI).

La vie du langage

Du bon usage du français à l'argot des taxis

LA vaillante Association pour le bon usage du français dans l'administration (1) publie son dixième bulletin, *Service public et bon langage*. Une manchette un peu surprenante : « Les dangers de la langue parlée » L'administration voudrait-elle nous réduire au silence ? Les « dangers » de la langue parlée ? Pourquoi pas : les dangers de la respiration ? Mais le bulletin lui-même est en grand progrès, les projets de l'association sont très dignes d'attention et de soutien.

Deux études en contrepoint dans ce bulletin. L'une, de M. Denis Miannay, sur « Le français de l'O.R.T.F. », l'autre, de Monique Feyry, sur « Les radios et télévisions étrangères et le bon usage de la langue ». Ce qui ressort de la confrontation, c'est (ne faites pas l'étonné) que les radios et télévisions étrangères sont dans l'ensemble beaucoup plus soucieuses de la qualité de la langue qu'elles diffusent que ne l'était notre O.R.T.F., « voix de la France » cependant.

Dès 1926 (nous apprend M. Feyry), la B.B.C. suscitait la création d'un « comité consultatif de l'anglais parlé », qui se transforma en 1939 en organisme permanent au sein de la B.B.C., le Pronunciation Unit, dirigé par un (en fait, une, le premier titulaire ayant été une femme) *Pronunciation Assistant*. Les annonceurs et présentateurs sont toujours *Received Pronunciation Speakers*, c'est-à-dire qu'ils justifient à leur entrée en fonctions d'une bonne prononciation de l'anglais telle qu'elle est officiellement reconnue. Ces *Announcer News Readers* sont tenus de collaborer avec les spécialistes du Pronunciation Unit. Les reporteurs et les journalistes, plus libres, le font cependant volontiers. Ce « bureau du langage » de la B.B.C. exerce un contrôle préalable (portant uniquement sur la qualité de langue) des émissions en différé, et l'annonceur de service « *emploie la demi-heure qui précède la diffusion* de *bulletins d'information importants à consulter un membre du P.U. dans la salle de rédaction* ». On peut, à la B.B.C., consulter le *Pronunciation Unit* sur n'importe quel problème de langue, tous les jours et toute la journée, et ces services sont apparemment très appréciés.

En Allemagne, « *les annonceurs de la radio et de la télévision possèdent une culture générale étendue sanctionnée par des diplômes universitaires. Ils ont acquis le* Spracherziehung, *qui est un diplôme de formation phonétique. Ils suivent des cours de diction et d'art dramatique dans une école spécialisée* ». En Italie (toujours en suivant Monique Feyry), « *l'annonceur est recruté sur concours et doit satisfaire à des épreuves de culture générale et de prononciation* ». En Allemagne encore, un conseiller linguistique permanent, le *Sprachpfleger*, « *critique le travail des présentateurs d'émissions de la veille et tient des réunions avec les rédacteurs du service des informations... Chaque semaine, remarques critiques et rapport* ».

Boer ou bourre ?

Chez nous, le secrétariat permanent du langage faisait de son mieux avec très peu de moyens et beaucoup de bonne volonté. Le « faisait » s'impose puisqu'il semble acquis que le secrétariat du langage ne survive pas à l'O.R.T.F., aucune des nouvelles sociétés ne se souciant de se doter pour son compte d'un *Pronunciation Assistant* ou d'une *Sprachpfleger*. Les choses iront donc, dans ce domaine, à vau-l'eau. Mais, tout de même, ces étrangers sont impayables. Exiger des anonceurs et des journalistes de la presse parlée une bonne prononciation de leur langue et quelque culture générale ! Et quoi encore ?

Voilà quinze jours, à propos de la « côtelette » et des chauffeurs de taxi (2), M. Robert Aron se demandait dans ces colonnes ce que venait faire dans la circulation parisienne « le mot mystérieux de *Boer* ». Quel rapport, en effet, entre les braves Boers (prononcés *bour*, bien sûr), descendants de paysans hollandais établis en Afrique du Sud — le Boer, c'est le « Bauer » allemand, le paysan — qui soutinrent entre 1899 et 1902 une lutte désespérée contre l'armée anglaise, et le Boer agent en civil de la brigade des voitures et aussi de la brigade des mœurs ou de la sûreté ?

A première vue, aucun. L'opinion publique était à l'époque anglophobe ; les Boers étaient des héros, et des volontaires français allaient se battre à leurs côtés. En apparaissant dans les journaux et dans les conversations, ce mot — *Boer* — était accompagné d'une image si flatteuse, si positive, qu'il est impossible que les chauffeurs de taxi d'alors aient pu l'emprunter pour en baptiser les agents de la brigade des voitures, qu'ils avaient de bonnes raisons de ne pas porter dans leur cœur. L'explication étymologique que donne le *Dictionnaire des argots* : « *Le boer est sans uniforme comme les Boers de 1902.* », n'est pas convaincante (3).

Boer n'est sans doute qu'une variante graphique de *bourre*. Celui-ci est de bon argot classique pour désigner des policiers en civil : « *Si les bourres s'amenaient, raflaient tout ? J'étais coquet avec mes fafs, ma réforme, mes tampons gommés ! Oh ! la la ! ma sœur !* (4). » On peut y voir une abréviation de *bourrique*, bien que cette appellation peu courtoise soit plutôt réservée en argot classique aux femmes trop folles de leur corps. Je pencherais plutôt pour un simple déverbal de *bourrer*, sur le modèle : cogner - cogne, qui est ancien (« cogne » dès le début du dix-neuvième siècle) et très usuel (je veux dire ce mode de formation des noms) dans la langue. Quant au sens de « *maltraiter, battre, brutaliser* », pour *bourrer*, il est lui aussi ancien et classique.

On peut raisonnablement supposer qu'un journaliste des années 1900, entendant pour la première fois parler des *bourres*, s'est imaginé avec quelque naïveté qu'il s'agissait des *Boers* à la mode : on peut penser aussi à une plaisanterie calquée sur celle de *hambourgeois*, lequel n'a pas plus de rapport (en argot) avec le port d'Allemagne que le *boer* avec l'Afrique du Sud, mais est tout simplement un agent de police « en bourgeois ».

Le bahut et son loche

Pour en terminer avec l'argot des taxis, cueillons une citation-clé d'Albert Simonin (4) : « Le bahut *vira à droite du parc Monceau. Dans une centaine de mètres la taule allait être en vue : déjà le* loche *levait le pied. Le* rongeur *marquant trois cent cinquante points, Armand... tira de son gousset un bifteton de vingt-cinq cigues.* » Le *bahut*, c'est la voiture elle-même. Mot un peu passe-partout en argot, désignation affectueuse d'un vieux meuble, d'un piano désaccordé, d'un petit logement, d'une école, d'une « boîte » en général ; d'une voiture de livraisons puis d'un taxi (les premiers évoquaient une armoire normande montée sur roues), sans doute aussi sous l'influence de *bagnole* qui est plus ancien au sens de « charrette », petite voiture à chevaux, et qu'il faut rattacher à *banne*, panier d'osier.

Le *loche*, c'est le chauffeur. Un nom propre ? On pense aussi, malgré le passage au masculin, à la « loche », la limace. Les taxiphiles ou taximanes, dont je suis, se satisfont très bien du train habituel et raisonnable ; mais il s'est sans doute trouvé des clilles (clients) survoltés pour se dire : « *Quelle limace ! Quelle loche !* » Le *rongeur*, c'est le compteur ; l'image est parfaite.

Pour la *côtelette*, pas plus d'explication certaine que pour le *loche*. Le mot (côtelette) a désigné dans l'argot des acteurs les applaudissements de toute la salle à un comédien qui vient de... faire le beau. D'où par dérision (explique Gaston Esnault) l'utilisation du mot pour désigner la sanction qui vient de frapper le chauffeur de taxi : « *J'ai eu ma côtelette !* » A cette explication on objectera d'abord que « côtelette » était sans doute remplacé depuis longtemps par « sucre » quand le tribunal des taxis a commencé à sévir ; ensuite, que le mot désigne le tribunal, et non la peine qu'il inflige en vertu d'un pouvoir discrétionnaire. On va « à la côtelette », on revient « de la côtelette », on est passé « à la côtelette ». Une hypothèse : la rue des Morillons, où siège ce tribunal, jouxte les abattoirs de Vaugirard. Aller « à la côtelette », c'était aller (à tous égards) aux abattoirs ?

JACQUES CELLARD.

(1) *Service public et bon langage*, n° 10, 1974. Cotisation à l'association comprenant l'abonnement, 10 F. 54, avenue de Saxe, 75015 Paris, tél. 567-06-13. C.C.P. La Source, n° 32-909-91.

(2) *Le Monde* daté 22-23 décembre, p. 11, « Les hasards de la côtelette ».

(3) *Dictionnaire des argots*, par Gaston Esnault, Larousse éd., 1965.

(4) *Du mouron pour les petits oiseaux*, A. Simonin, N.R.F., 1963, p. 15.

SOCIETE

DOCUMENT

Les lettres d'un condamné à mort au président de la République

AVOCAT parisien, Mᵉ Thierry Lévy, vingt-huit ans, fut le défenseur de Claude Buffet, condamné à mort pour le double meurtre d'une infirmière et d'un surveillant de la prison de Clairvaux et guillotiné, ainsi que son complice, Roger Bontems, après que Georges Pompidou eut refusé leur grâce. Il publie et commente, aujourd'hui, sous le titre « l'Animal judiciaire » (Grasset, collection Enjeux, 288 p., 29 F), les « cahiers de prison » de Buffet et sa correspondance, qui comprend notamment des lettres adressées, après sa condamnation, au président de la République. Ce sont quelques extraits de ces commentaires et de cette correspondance que nous reproduisons ici.

Le double meurtre de Clairvaux avait eu lieu le 22 septembre 1971. La cour d'assises de l'Aube rendait, le 28 juin 1972, les arrêts de mort, qui étaient exécutés le 28 novembre suivant.

L'attente des condamnés, transférés à la maison d'arrêt de la Santé, allait durer cinq mois.

Cette idée nous irrite, mais c'est moins la douleur de celui qui attend que notre propre indignité qui nous émeut. Le débat sur la peine de mort est un faux débat. Cette barbarie qui consiste à tuer après un jugement et dans le cadre de la loi ne peut pas tromper. Claude Buffet et Roger Bontems n'ont été maintenus en vie pendant quelques mois après les faits que pour accompagner leur exécution sommaire d'un peu de cérémonie. Le meurtre est l'acte silencieux de la peur. Il est l'échec de la raison et rien ne l'empêche.

Tout l'explique et le justifie quand il est le fait d'un homme solitaire et vaincu, rien ne l'excuse quand il est accompli par un groupe. Mais le groupe ne se satisfait pas d'être le plus fort, il veut encore être juste. La recherche de la justice, si elle peut conduire à la mort de l'accusé, n'est qu'hypocrisie et dérision. Tous ceux qui concourent à l'entreprise le savent, le ressentent physiquement et se méprisent eux-mêmes. Il est dès lors absolument inutile de se demander si la peine de mort est exemplaire, dissuasive et en un mot efficace. La bataille des statistiques dans ce domaine est une distraction ridicule.

Les partisans de l'abolition diront que les pays abolitionnistes n'ont pas vu leur criminalité augmenter. Les partisans du maintien auront beau jeu de répondre que les comparaisons de pays à pays ne sont pas possibles et que, si l'on connaît le nombre de crimes à un moment donné de la législation, on ne saura pas ce qu'il aurait été si la législation avait été différente.

Il y a plus. L'affrontement des deux thèses fait oublier l'essentiel. Un système répressif coiffé par la peine de mort est évidemment un système vicieux, mais il ne faut pas laisser penser que la suppression de la peine de mort suffira à faire une bonne justice pénale. Certains commentateurs subtils, opposés à la suppression, accepteraient de changer d'opinion s'il existait de véritables peines perpétuelles. C'est le raisonnement le plus dangereux, car la prison est à coup sûr, de toutes les institutions sociales, celle qui engendre le plus de violence et de volonté de mort.

Quoi qu'il en soit, mon confrère Albert Naud avait dédié à Georges Pompidou ses dernières réflexions en faveur de l'abolition. Claude Buffet en avait fait autant et lui avait, cette fois, lancé un défi. Dans les lettres qu'il lui envoyait et dont on sait avec certitude que le président les a lues, il interpellait des personnages différents. Tantôt il mettait l'homme politique en demeure de suivre la volonté populaire, tantôt il s'adressait au croyant, il lui arrivait de supplier le frère humain. « Si Pompidou me gracie, me disait-il dans sa cellule, je ne voterai pas pour lui. »

Chalons-sur-Marne le 3 juillet 1972.

Monsieur Claude Buffet.
Maison d'arrêt de Chalons-sur-Marne.
Situation : condamné à mort.

Monsieur le Président
De La
République Française

Monsieur Le Président,

J'ai l'honneur de venir par ces lignes vous confirmé la lettre que je vous est déjà adressé... C'est-à-dire : Mon désir « formelle » d'obtenir ma décapitation le plus rapidement possible.

Vous savez, Monsieur le Président, le risque que votre conscience encoure si vous me gracié.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, d'agréer a l'assurance sincère de mes très profonds respects.

Monsieur le Président.

Par ces quelques lignes, je viens aux termes de cette troisième lettre vous sollicter de votre haute bienveillance.

...Je suis enfin, arrivé à la maison d'arrêt de la santé, où je suis dans une cellule de condamner a mort. Depuis le 22 septembre 71, Monsieur le Président, j'ai toujours sus que j'était mort en surçit, d'ailleurs depuis cette date je ne suis jamais sortie une seule fois en promenade.

Je suis un homme, Monsieur le Président, qui plus je reflechis a la vie sur terre, que je puis dire, que les temps que nous vivons sur cette terre a notre époque sont laids. Je ne veux plus voir tout ça même en prison, voila pourquoi je suis très courageux... Je ne suis pas amoureux de cette vie, mais je le suis volontier de tout mon esprit a l'occasion de voir Dieu que je desire avec grande impatience.

En tant qu'homme, Monsieur le Président, n'avez-vous jamais esseyez de plonger votre pensée dans l'avenir d'un au-delà ? N'avez-vous jamais désiré savoir qu'elle est la destinée de votre âme devant l'ombre des choses qui doivent exister a la mort de votre corps ? Pour cela, Monsieur le President, il faut apprendre a connaitre les mystères de la mort, mais aussi pour cela oublier les destinées des vivants qui n'à aucun avenir sur terre... Un certains nombres d'hommes, pensent que la connaissance de l'avenir en Dieu, empoisonne le « présent » de son vivant. Seriez-vous de ces hommes, puisque depuis que vous être Chef de l'état, vous graciez des hommes qui « peut-être » souhaitent comme moi-même a mourir ?

Je vous supplie, Monsieur le President, de laisser a l'homme croire en Dieu, car Dieu est juste et n'abandonne pas la Créature qui veux aller a Lui, a cause de sa fragilité. Dieu est miséricordieux, mais il maudit que les méchant qui empêche l'homme d'agir de sa vie de son propre est libre arbitre interieure. Voulez-vous être considère en Dieu parmis les méchants ?

Pour les hommes je suis un criminel qui mérite de se faire couper en deux vivant, mes cette mort et merveilleuse, car elle m'apportera l'éternité, car je suis certain que Dieu ma pardonner...

De plus tous les hommes sont pécheurs. Je suis un homme comme beaucoup d'autre ici qui ne jouisse pas de liberté ; mais dans le ciel, le dernier sera le premier... Souvenez-vous, Jésus qui été la Parole a dit : « venez a moi, vous tous qui êtres charges d'un fardeau et je vous donnerai le repos. » Je veux aller a Lui... Oseriez-vous, Monsieur le President, allez contre la volonté de Dieu, et de moi-même ?

Enfin, je terminerai cette lettre derniere en vous disant, Monsieur le President, le motif de mon Crime : « En prison j'ai toujours aimé ma solitude. Cinq ans d'isolement complet à Fresnes mon appris beaucoup de choses sur la vie... Je me demande toujours « pourquoi » qu'à la Maison Centrale de Clairvaux ont mais refuser mon isolement complet que je souhaiter temps ? Tout le drame de Clairvaux viens de là. »

Enfin tout cela est fini, je me demande pourquoi d'ailleurs je reparle au passé, alors que seul le présent compte ici dans cette cellule où je vous écrit.

Voyez-vous, Monsieur le President, l'homme qui est condamner à mort, je trouve que la meilleure grâce qu'on peu lui faire, c'est de ne pas le laisser longtemps en suspens : c'est inhumain. L'homme condamné a mort par exécution prononcer par les « Juges » devrait avoir le droit de choisir ; soit une prompte execution, et non a ce qu'elle soit appliqué après 45 jours ! Celui qui attend la mort meurt deux fois. Vous ête un Chef de l'étât, mes vous n'avez absolument pas le droit vis-à-vis de Dieu de graciez un homme contre sa volonté de mourir pour son crime... Or, je n'ai pas fait de pourvoi en cassation, et ni de recours en grâce. Alors ?

Je vous prie de croire, Monsieur le President, d'agreer a l'assurance sincère de mes profonds respects.

« Lorsque le couperet de la guillotine sera abattu sur ma tête... »

Octobre 1972.

Monsieur le président,

Je vous demande seulement, Monsieur le président, que lorsque le couperet de la guillotine sera abattu sur ma tête, que cela permette définitivement a abolir en France, la peine de mort. Vous devez bien cela a la France... N'a-t-elle pas condamner a mort deux personnes le 29 juin 1972, jour même où l'abolition de la peine de mort a été décrété en Amérique ? Pouvez-vous me refusé cette grâce ? Non pas pour moi, mes pour les autres après moi !

Mon esprit en serais très heureux, car cela mettra une fin définitive aux tortures que cré cette épouvantable situations du condamné à mort...

Pouvez-vous imaginer cette terrible angoisse qui assaille la conscience d'un homme qui attent d'être couper en deux vivant ? Ma conscience peut-elle acquerir votre conviction que de détacher la tête d'un homme vivant est aussi un acte de crime ! Un assassinat prémédité ?

Cet homme qui, au petit matin a l'aube, on le réveille... Ne pouvant rien faire qu'offrir au bourreau son corps attacher, afin qu'on lui prène malgré sa conscience sa tête, où dans les dernières minutes souffriras atrocement.

Je ne vous écrit pas cela pour moi, grand Dieu, et ne faite jamais la bêtise de me graciez... Moi je suis face à la mort. Ma formation de ma pensè que je me suis faite, me permet d'envisager la mort sans crainte. Je choisi de toutes les morts celle-ci, car elle est la plus naturelle avec moi-même. Mais je sais que d'autre par la crainte de cette mort, leur passage a la guillotine ne s'accomplira pas sans effort.

*Pour moi, je sais, que pour l'homme, la vie et la mort, c'est le point fondamental de notre existence ici-bas. C'est dire que l'homme vie dans l'histoire a sa propre destruction, voila pourquoi je « veux » mourir par la guillotine, car je comprends **

Je ne peut, Monsieur Le President, que me contenter de vous dire ; de réfléchir a la situation que je viens de vous presenter... Car pour ma conscience, je puis vous affirmer, que vous ferez une profonde erreur si vous prononcer l'injustice de me graciez, car je ne pourrait pas accepter l'échecs de ma mort. Vous me graciez et vous prenez, sur votre conscience de chef de l'Etat, toutes les responsabilités, et voila pourquoi je vous demande pour le repos de mon âme d'accorder mon execution.

Je vous assure de croir, Monsieur Le President, d'agreer a mes sentiments de haute consideration de mes tres profonds respects.

P.S. : J'ai rajouter ° Je vous demande aussi, Monsieur Le Président de graciez mon collegue Roger Bontems, c'est un garçon très influençable, et j'avoue sans tricher que c'est moi qu'il l'ait entrainé dans cette triste affaire. (...)

Il nous avait été demandé de nous préparer à l'audience que devait nous accorder le chef de l'Etat. J'en avais prévenu Claude Buffet et celui-ci m'avait prié de ne faire aucune démarche. Je rédigeai cependant un texte, je l'envoyai à la chancellerie et à Claude Buffet, qui eut alors cette réaction :

Le 4-11-72.

Je comprends parfaitement que votre rôle et de sauve Claude Buffet.

Je suis certain de dire que malgré mes crimes et mon comportement, vous me temoiniez votre estime — non pas de l'avocat — mais de l'homme. Je sais aussi, que de vous interdire de transmettre a M. Pompidou, votre memoire « Admirablement ecrit » vous face de la peine, car vous l'avez fait pour me sauvé de cette mort horrible.

Mais comprenez-moi je vous assur de me croire... Je suis énormement fatiguées. Ma vie est foutu, et j'ai 40 ans.

J'ai aussi une femme qui souffriras toute sa vie de me savoir entre quatre murs...

Elle trouvera un soulagement près quelques semaines apres ma mort... « où nous croyons — elle et moi — que je trouverai mon vrai repos ».

Car je vous le dit, en toute sincérité est honnêtement : Si je suis gracier, je tue a nouveau pour le seul mobile, que celui d'obtenir la mort... Alors laissait a Monsieur Pompidou prendre seul sa responsabilité... Car votre memoire pourrait l'influencè dans une situation contraire... Et vous devriez en prendre aussi une pard de responsabilité, et Monsieur Pompidou, aurrez le droit de vous le reprocher.

Trois jours plus tard, il reprenait néanmoins les termes de ma note dans une lettre à Henri Le-corno :

Mardi 7 novembre 1972.

Monsieur Le Directeur
de l'Administration Pénitentiaire.

Il est d'usage que le condamné a mort que je suis actuellement, vienne adressé a l'administration Pénitentiaire cette lettre.

Je souhaite avant toute chose, que cette lettre soit entre les mains de la personne de Henri Le Corno, qui à eu le scrupule de dire a deux journalistes dans le livre : « Le crépuscule des prisons » que : « si Buffet es condamné a mort, je suis certain qu'il ne sera pas grâcié. »

Je tient a faire savoir a la personne de Henri Le Corno, que Claude Buffet, ne souhaite pas d'être grâcié. J'ai confirmé d'ailleurs dans plusieurs lettres au chef de l'Etat, qu'il ferez la plus grande bètise de son état de Président de la République, s'il me graciez contre ma volonté. Mon attitude prise à l'égard de ma condamnation — j'en reclame, vous le savez, l'execution immediat — me delivre de vous en dire plus.

Je veux seulement insister sur ce fait que si, par une mesure de grâce contre ma volonté je devrais retrouvait en prison la vie que j'y ai connue avant ma condamnation, je serai — je l'avoue honnêtement — a châque instant un homme dangereux.

Car revenu en prison, si les causes de mon action n'ayant pas été supprimées a mon egard, je serait en etat de recidive. Qu'une surveillance de tous les instants réussisse à diminuer ce risque ma vie de condamné serait à coup sûr pire que la mort... Alors !

L'administration pénitentiaire sait qu'un homme privé de liberté et de droits est un homme infiniment malléable. C'est d'elle que dépend que je soit un forcené ou un repenti. A Clairvaux, où j'était détenu, il n'y avait rien qui puit me donner espoir de vie.

Ma vraie personnalité est avide de recherches et « d'exigences », ce prêterait au régime que je vais indiquer :

« isolé d'abord, correspondent avec les quelques personnes qui m'ont exprimé de l'affection, disposant de musique et d'information, avantage qui m'ont toujours été refusés, je ferait un effort pour orientait mes réflexions morbides vers le respect de la vie et les mérites d'autrui... C'est dire, retrouvait un équilibre qui me semble aujourd'hui inaccessible. »

Voici formellement mes exigences de vie perpetuels en prison :

1° Isolement complet envers tous les autres détenus.

2° Un pipe pour fumé.

3° Une cage avec couple d'oiseaux.

4° Poste radio, afin d'ecouter musique classique et pièce de théâtre.

5° Une petite machine a ecrire.

7° La lumière aussi longtemps que je le désire dans la cellule.

6 Du travail rénumere à l'interieure de la Cellule.

8° Le respect du surveillants.

Je considère que mes exigences, sont un avantage modestes par apport à ma situation perpetuelle. Car, si je devait être grâcié contre ma volonté, et que je n'obtiennent pas ces avantages, alors, oui je le dit avec sincérité je redeviendrait recidivise comme « ça ».

Bien entendu de mes exigences, Je ne reclame pas a ce que l'administration en face les frais d'achat, j'ai encore les moyens de les payer moi-même.

En conclusion, l'administration Pénitentiaire, ne pourra pas dire, que par la suite Claude Buffet, a agit en traite. Car je viens a l'instant de le faire savoir. J'écrit d'ailleurs cette lettre en trois exemplaires, afin que plusieurs personnes soient mise au courant.

Je le repette, je désire mon execution, mais si je devait être grâcié, que l'ont sache a quoi s'en tenir.

A part cela, si j'obtient tout ce que je viens de décrire, alors ainsi seulement on n'entendra plus parler de Claude Buffet.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 048

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III		■					■		
IV				■	■				
V									
VI	■		■		■				
VII						■	■		
VIII					■				
IX									
X		■		■				■	■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Cortège de reine ; Pronom. — II. Est bien placé pour connaître la valeur des termes. — III. Divisions arbitraires ; Elever (épelé). — IV. Toujours un peu sec quand il s'agit de laver la tête ; Attire en un certain endroit. — V. Chercheras à faire sortir d'une certaine réserve. — VI. Peu accessibles. — VII. Fait en sorte que rien n'accroche ; Deux voyelles. — VIII. Se déplace lentement ; Atteste un désaccord entre deux Russes. — IX. Très allégé. — X. Monnaies étrangères. — XI. Etait manifestement androgyne ; La marche vers le progrès.

VERTICALEMENT

1. S'oppose à la tourbe ; Conservateur des finances. — 2. Orientation ; Gracieux génie. — 3. Ses bêtes ont du talent ; Changé par une aide-soignante. — 4. Eau douce ; Prouver, le cas échéant, que le cerveau est supérieur au muscle. — 5. Annonçait la fin d'un divin sacrifice ; Entendu en Espagne. — 6. Poids lourds ; Nullement gênées dans leurs entournures. — 7. A cessé de ruminer depuis fort longtemps ; Jadis, consultée par de futurs mariés. — 8. Nombreuse famille (pluriel). — 9. A cause d'elle, on est obligé de prendre des mesures souvent impopulaires.

Solution du problème nº 1 047

Horizontalement

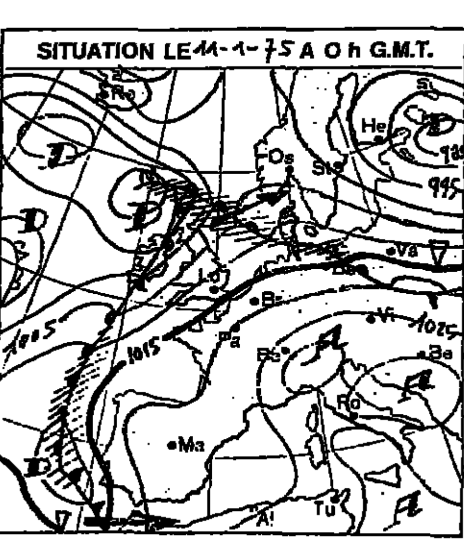
I. Bouture ; Tocsin. — II. Irène ; Débridas. — III. As ; A.C. (André Citroën) ; Tu ; Nu. — IV. Mère ; Lad ; Sacras. — V. Elu ; Benêt ; Jeune. — VI. Ris ; Isis ; Rôde. — VII. Tests ; Fureur ; A.R. — VIII. Ure ; Et ; Nu ; Rance. — IX. Aimant ; Ta. — X. Viennoise ; Cul. — XI. Banc ; Innés ; Rai. — XII. Tau ; Rum (rhum) ; A.R. ; Cils. — XIII. Os ; Demain ; Isaïe. — XIV. Ues ; Un Tel ; Ite. — XV. Travaux ; Suettes.

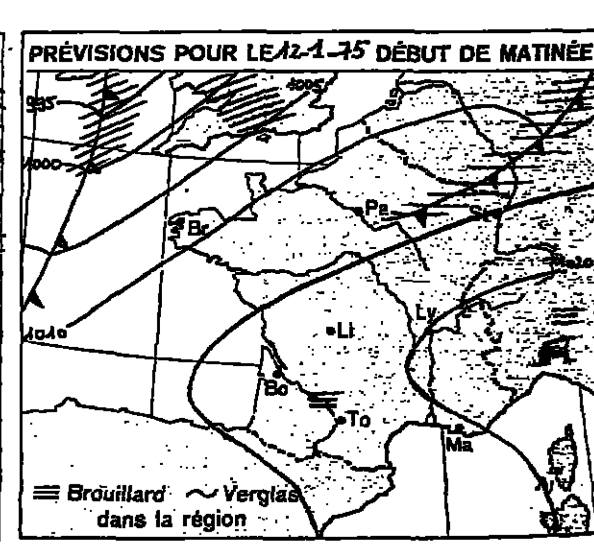
Verticalement

1. Amertume (cf « bisque ») ; Tout. — 2. Oiseller ; Enver. — 3. Ur ; Russe ; Vau ; Sa. — 4. Tête ; Ain. — 5. Un ; Bise ; Ecrêma. — 6. Réales ; Uni. — 7. Canif ; Animaux. — 8. Désunion ; In. — 9. Têt ; Ruminants. — 10. Obus (cf « chemise ») ; Ré ; Aser ; Eu. — 11. Cr ; Ajournés ; Iles. — 12. Si ; Cédrat ; C.S. (Camille Saint-Saëns). — 13. Id ; Rue ; Crinit. — 14. Nanan ; Actualité. — 15. Suse ; Réalisées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages ➜ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 janvier à 0 heure et le dimanche 12 janvier à 24 heures :

Un courant perturbé circule des Açores aux îles Britanniques et au sud de la Scandinavie. Un premier front froid traversera la moitié nord de la France dimanche ; il sera peu actif. Une autre perturbation atteindra la Bretagne l'après-midi, elle sera un peu plus active.

Dimanche 12 janvier, le temps sera peu nuageux sur l'Aquitaine et le Massif Central, mais il y aura encore quelques brouillards le matin. Les vents seront faibles. Sur les Alpes et les régions méditerranéennes, le ciel sera passagèrement nuageux, et quelques pluies sont possibles, l'après-midi ou le soir en Corse. Les vents viendront du sud ou du sud-est ; faibles dans l'intérieur, ils seront modérés près des côtes et en mer.

Sur le reste de la France, le ciel sera souvent très nuageux. Il pleuvra un peu le matin dans le Nord-Est, l'après-midi et le soir sur la Bretagne, la Vendée et la Normandie. Les vents, de sud-ouest ou d'ouest, seront modérés dans l'intérieur, assez forts par moments près des côtes, et surtout en mer.

Les températures resteront généralement au-dessus de la normale.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 10 à 11) : Biarritz, 15 et 6 degrés ; Bordeaux, 14 et 4 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et —3 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, 12 et —1 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 13 et 10 ; Nancy, 3 et —1 ; Nantes, 8 et 7 ; Nice, 9 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 4 ; Pau, 13 et —1 ; Perpignan, 15 et 1 ; Rennes, 7 et 6 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 14 et 7 ; Ajaccio, 14 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 5 degrés ; Athènes, 8 et 3 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 2 et 0 ; Lisbonne, 12 et 9 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 13 et —2 ; Moscou, —1 et —5 ; New-York, 8 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 5 et —2 ; Téhéran, 11 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 janvier 1975 :

UN DECRET

● Portant promotion, nominations, réintégrations et mutations dans les services extérieurs du Trésor.

UN ARRETE

● Portant approbation des règles générales d'attribution des aides instituées en faveur de certaines catégories de commerçants et d'artisans âgés.

UNE LISTE

● Des élèves ingénieurs ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de l'école d'application des hauts polymères.

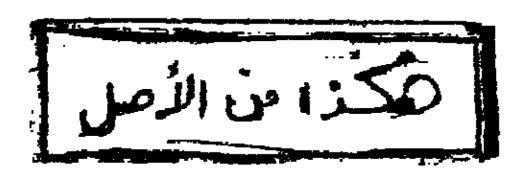
A L'HOTEL DROUOT

Lundi

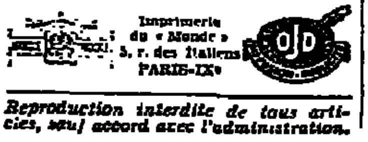
VENTES

S. 12 - Bons meubles. Tableaux. Mᵉ Robert.
S. 14. - Bons meubl. Mᵉ Pescheteau.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.







ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« La Gifle » Prix Delluc

● Deux films ont émergé de la production française en 1974 : « Lacombe Lucien » et « Lancelot du lac ». Malheureusement pour les jurés du prix Delluc, Louis Malle et Robert Bresson ont déjà été leurs lauréats. Il convenait donc de les écarter et de se reporter sur des candidats plus jeunes et moins connus. Et c'est ici que le choix devenait difficile. Les films honorables ne manquaient pas, mais aucun d'eux ne s'imposait.

Entre les partisans de « la Gifle » (Claude Pinoteau) et ceux de « Mes petites amoureuses » (Jean Eustache), entre les défenseurs de « la Femme de Jean » (Yannick Bellon) et ceux de « Trompe l'œil » (Claude d'Anna) ou de « L'important, c'est d'aimer » (Andrej Zulawsky), la discussion fut serrée. Ce fut finalement « la Gifle » qui l'emporta (par 8 voix contre 6 à « la Femme de Jean », au second tour de scrutin).

● Plutôt que de parier sur l'avenir ou simplement sur l'inédit, le jury du prix Delluc a préféré, cette année, voler au secours de la victoire. Les qualités de la comédie écrite par Jean-Loup Dabadie, réalisée par Claude Pinoteau et interprétée par Lino Ventura et Isabelle Adjani, ont, en effet, déjà conquis le public français. « La Gifle » est un gros succès de la saison. Succès mérité puisque, à travers les péripéties de ce film mousseux et virevoltant, les auteurs ont su dresser le juste bilan de ce qui sépare et de ce qui unit une jeune fille d'aujourd'hui et son irascible papa, et réaliser, à mi-chemin de l'humour et de la gravité, une charmante comédie de mœurs.

Si l'on estime que la vocation du prix Delluc est de révéler des ouvrages originaux ou méconnus, le choix de cette année risque évidemment de paraître dépourvu d'audace. Et c'est peut-être dans l'espoir que l'audace sera de nouveau au rendez-vous l'an prochain que le jury a décidé de s'élargir en élisant trois nouveaux membres parmi nos confrères critiques de la presse parisienne : Gilles Jacob, de « l'Express » ; Nicolas de Rabaudy, de « Paris-Match », et Jean Rochereau, de « la Croix ». — J. B.

AUDIO-VISUEL

M. GEORGES FILLIOUD DÉPOSE SEPT QUESTIONS ÉCRITES SUR LES CAHIERS DES CHARGES DE LA RADIO-TÉLÉVISION.

M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme, membre de la délégation parlementaire pour l'information, a déposé, le 9 janvier, sept questions écrites sur certaines dispositions des cahiers des charges des organismes publics de radio et de télévision.

Les questions portent respectivement sur le rôle des sociétés extérieures dans la réalisation de programmes de télévision ; la mise en place d'une commission paritaire qui serait chargée de contrôler l'établissement public de diffusion et les sociétés nationales de programmes ; l'atteinte portée aux principes d'autonomie de chaque chaîne ; l'absence d'émissions régulières l'après-midi en direction des personnes âgées et des handicapés ; la diffusion « gratuite » des communications du gouvernement ; le paiement par l'État des émissions de formation professionnelle ; et celui de la production et de la diffusion d'émissions vers l'étranger.

● *Pierre Desgraupes* s'entretiendra tous les lundis à 19 h. 20 sur Europe 1 avec un invité de son choix. Première émission, le lundi 13 janvier, avec le général Massu.

● *Europe 1* tracera, chaque samedi matin à 8 h. 20, le portrait d'une personnalité du monde régional.



Expositions

Le nouveau monde de Franklin et de Jefferson

(Suite de la première page.)

D'abord George Washington, général en chef victorieux, puis premier président des États-Unis. Et John Priestley, qui isola l'oxygène ; l'astronome David Rittenhouse (on voit son horloge) ; Tom Paine, le philosophe ; John Adams, qui attaqua la loi du timbre, taxant les colons, et rédigea avec Jefferson la Déclaration d'indépendance ; Madison, qui rédigea la Déclaration des droits (*Bill of Rights*) et succéda à Jefferson à la magistrature suprême ; Alexandre Hamilton, James Monroe et sa doctrine ; John Hancock ; Samuel Adams, qui dirigea l'expédition de la Boston Tea Party.

Naissance d'une nation

Une chronologie illustrée, mais aussi maintes reliques situent Franklin et Jefferson : les almanachs que le premier imprimait et éditait à ses débuts de typographe et de journaliste, la canne du vainqueur de la foudre... La suite des documents enseigne à ceux qui en sont restés aux édifiantes images d'Épinal qu'il ne fut pas seulement l'inventeur du paratonnerre. Qu'au siècle des lumières et sous l'influence française, il fonda la Société de philosophie. Qu'il fut le porte-parole semi-officiel de l'Amérique coloniale en Angleterre. Qu'il mena la campagne contre la loi du timbre. Qu'à soixante-dix ans ce révolutionnaire tranquille revint à Paris soutenir avec succès la cause des insurgés. Un tableau montre, reçu à la cour, le bonhomme Franklin, qui, le 6 février 1778, conclut avec le roi de France un traité « d'amitié et de commerce ».

Sous d'autres couleurs apparaît la destinée de son cadet, d'une riche famille de planteurs, avocat, architecte féru de Palladio, dessinateur de jardins. On visite toujours et constamment, sa résidence de Montebello et, les photos en font foi, on ne sait qu'admirer davantage, de l'élégance de la demeure ou du paysage de Virginie qui s'étend sous les fenêtres. Les témoignages de sa vie politique abondent, qui ont trait à ses hautes fonctions sous Washington, son accès à la présidence, l'achat à Napoléon de la Louisiane. Et plus loin l'impulsion donnée à l'exploration de l'Ouest.

La superficie des États-Unis s'est singulièrement accrue depuis la réunion des treize colonies en 1776.

Les collections d'instruments aratoires pieusement conservées, les armes, l'énorme bison naturalisé, les tableaux académiques ou naïfs, tels *The Sargent Family*, les bustes par Houdon de Franklin et de Jefferson, la reproduction d'un chapiteau du Capitole de Washington mariant des épis de maïs aux feuilles de tabac, dû à l'architecte, ingénieur et aquarelliste Benjamin Latrobe, ne sauraient éclipser la Trinité laïque, les trois idoles de la jeune démocratie, évoquées par trois stèles érigées dans une sorte de sanctuaire central : *la Déclaration d'indépendance* (1776), *la Constitution* (1787), issue d'une révolution fondée sur le droit et non sur la force, et *la Déclaration des droits* (1791), amendements à la Constitution.

Si l'on peut reprocher à l'exposition de donner une image un peu trop édénique des États-Unis, il serait injuste de ne pas retrouver, au-delà d'une enfance secouée de quelques convulsions et avant tout éprise de liberté, les caractères permanents d'une idéologie fondamentalement morale, ou moraliste, qui s'exprime dans tous les écrits de ses fondateurs.

Si Charles Eames n'avait pas eu l'idée d'en extraire les phrases, les sentences les plus révélatrices, et de les suspendre, transcrites sur de vastes banderoles au-dessus de la tête des visiteurs — nouvelle trouvaille d'utilisation de l'espace, — le vrai visage de l'Amérique, tel qu'il fut modelé par ses rudes pionniers, à la fois idéalistes et pragmatiques, tel qu'il demeure, eût été moins fidèlement évoqué. « *Le temps est venu de se garder contre la corruption et la tyrannie avant qu'elles ne s'emparent de nous* », écrivait Jefferson, qui déclarait ailleurs : « *Si je devais décider s'il valait mieux avoir un gouvernement sans journaux ou des journaux sans gouvernement, je n'hésiterais pas un instant à choisir la seconde solution.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galeries nationales du Grand-Palais, sauf mardi de 10 h. à 18 h. (nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 10 mars.

Exposition réalisée sous les auspices de l'American Revolution Bicentriennal Administration, avec la collaboration du Metropolitan Museum of Art de New York grâce à un don de la société I.B.M., et aux prêts des collections publiques françaises.

Le crime ornemental de Hundertwasser

Voilà vingt et un ans que la galerie Fachetti montrait pour la première fois ces étranges peintures à la tempera de Hundertwasser, toutes en spirales qui tournent autour d'un pôle. Moins autour d'un pôle géographique qu'autour de l'ego du peintre.

Paris, où régnait l'abstraction, n'avait guère remarqué cette couleur saturée d'intensité, lourde d'un poids psychique hors du commun où éclataient déjà les bleus de cobalt, les vermillons de sang, les verts assourdis et les jaunes à l'acidité amortie que nous retrouvons aujourd'hui. Une couleur éclatante ici et là, presque maladive comme des fleurs desséchées entre les pages d'un livre. On y retrouve bien l'arc-en-ciel du spectre, chromatique, mais, il n'est pas disposé comme dans les traités.

Hundertwasser, c'est le monde de l'impondérable. Avec la couleur, il parle. Ou plus exactement, le peintre, qui se raconte, ne parle jamais que de lui. Sa peinture est un cas aberrant d'expression artistique de l'égotisme. Il peint comme Beethoven faisait d'un chagrin d'amour une sonate. Chez lui, un rêve, un bonheur ou un malheur se transforment toujours en peinture. Une peinture dont l'artiste ne sait jamais ce qu'elle va être.

Elle commence par un point, se poursuit en spirales colorées, tel un arc-en-ciel personnel et finit par devenir une image. Elle n'a le plus souvent ni queue ni tête, ni commencement ni fin, ni haut ni bas, c'est de la couleur en un certain ordre arrangée, qui se serait arrangée elle-même tant bien que mal, mais avec une application de maniaque. L'extraordinaire est qu'elle peut emmener en voyage. Et, aujourd'hui, les tableaux d'Hundertwasser qui, naguère, trouvaient difficilement amateur n'ont plus que des âmes sœurs.

Il arrive à certaines peintures de « prendre », lorsque le temps s'y prête. Le balancier est aujourd'hui du côté de l'irrationnel et de l' « anti-machine ». Et pour la galerie Fachetti, qui vient de s'installer richement rue des Saints-Pères, c'est une sorte de triomphe. Elle montre une quinzaine d'œuvres déjà exposées naguère, souvent sans succès, comme pour dire à son public, devant lequel cette peinture éclate de scintillement, tels des lampions un jour de fête : on vous l'avait bien dit.

On hausse Hundertwasser vers Klee, auquel il a pas mal emprunté. Mais c'est de Klimt et d'Egon Schiele, Viennois comme lui, qu'il est contemporain, à travers trois quarts de siècle. Le même goût du rêve et de l'irrationnel, le même goût d'un certain « mauvais goût » aussi, du kitsch pour bien le nommer...

Pareil aux peintres symbolistes de Vienne et d'ailleurs, à la fin du siècle dernier, que le « monde moderne » glaçait, Hundertwasser milite contre l'architecture desséchée des fonctionnalistes pour qui l'ornement est un crime. Pour lui, c'est le contraire qui en est un. Sa peinture est un « ornement » à accrocher au mur, une peinture qui ouvre sur l'imaginaire et invite inlassablement au voyage, en échange du mal du siècle.

JACQUES MICHEL.

★ Hundertwasser, peintures, aquarelles et lithographies, Galerie Fachetti, 6, rue des Saints-Pères.

■ Les Douzièmes Journées internationales de musique de Bruges, qui se dérouleront du 26 juillet au 2 août, auront pour thèmes « De Monteverdi à Mozart » et « Rencontres avec des joueurs de bois ». Elles comprendront : concerts, expositions, cours publics et concours internationaux de flûte à bec. (Renseignements : Festival van Vlaanderen, C. Mansionstraat 30, 8000-Brugge, Belgique.)

■ Le Gala de l'Union au Champ-de-Mars. — Pour la première fois, le prochain Gala de l'Union des artistes aura lieu sous le chapiteau Bouglione, installé au Champ-de-Mars, le 23 mai 1975.

Théâtre

« Les Caprices de Marianne »

vus par Jean-Pierre Bisson

Vendredi soir 10 janvier, Bisson et ses comédiens ont joué les Caprices de Marianne *pour la première fois à Paris (1).*

Nous pensons que cette date comptera dans la vie de celles et de ceux qui aiment d'amour le théâtre.

Car il existe un théâtre qui peut être objet de passion. C'est le plus beau, bien sûr. Et ce théâtre-là, aujourd'hui, nous le rencontrons moins souvent.

Le théâtre français subit une étrange maladie. Plusieurs virus s'acharnent à lui vider le sang. Idéologie, sémantique, politique, structuralisme, par exemple, envahissent l'organisme du théâtre, tendent à lui imposer une conduite disciplinée.

Comment n'être pas politique ? Chacun combat pour sa part. La vie n'a pas d'autre sens. Pourquoi n'être pas intelligent ? Réfléchir à ce que l'on fait demande souvent plus de forces que l'acte lui-même, qui va trop vite.

Mais l'action, une fois préparée, et dirigée vers quelque chose, doit retrouver une fraîcheur, un allant, au moment où elle a lieu. Aujourd'hui l'action théâtrale est trop souvent un pauvre vieux rat disséqué et sous poumon artificiel, poussé sur un chariot par des infirmiers sectaires.

Ces infirmiers n'aiment pas Bisson. Il n'est le chercheur diplômé d'aucun institut, le militant d'aucun laboratoire, l'agent d'aucun parti. Il est inutilisable. C'est un débile, un voyou.

N'écoutez pas. Courez voir les Caprices de Marianne. C'est du théâtre à aimer. La politique le soutient. L'intelligence y éclate. La liberté y crie. La générosité, l'imagination, la passion, la gaieté, l'enfer, le courage, y réinventent chaque soir un délire d'émotions, grand comme le ciel, jeune et nerveux comme la mer.

Bisson, Musset, leurs comédiens, ont pensé à tout. Ont travaillé jour et nuit. Et puis ils ont tout oublié. Sur les planches, ils jouent leur vie. Allez y jouer la vôtre. Décidément, rien n'est plus beau que le théâtre, lorsqu'on est là, tant d'inconnus ensemble, dans une nef rouge, lorsqu'on a levé l'ancre, et que, dès les première secondes, la folie, cette grande découvreuse, vous emporte.

MICHEL COURNOT.

★ Renaissance, 20 h. 30.

(1) Ce spectacle a été créé à Strasbourg (voir l'article de Michel Cournot dans « le Monde » du 28 octobre 1974)

Hommages à Pierre Fresnay

Les obsèques de Pierre Fresnay auront lieu le mardi 14 janvier à 15 h. 30, au cimetière de Neuilly.

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a fait l'éloge de Pierre Fresnay dans une lettre de condoléances adressée à Yvonne Printemps. « *Pour tous les Français de ma génération, le nom, la silhouette et la voix de Pierre Fresnay sont étroitement liés aux créations les plus rigoureuses et les plus élégantes du théâtre et du cinéma. Sans vouloir choisir dans son œuvre si variée, je dirai que* la Grande Illusion *et* Monsieur Vincent *font partie de la cinémathèque personnelle de chacun de nous.* »

Citant *Monsieur Vincent* et l'officier français de *la Grande Illusion*, M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a déclaré, dans son hommage à l'acteur disparu : « *Dans son art et dans sa manière d'être, Pierre Fresnay était la distinction même... [il] appartenait à cette petite catégorie d'artistes qui donne au public une idée très haute de leur profession.* »

LE COMÉDIEN ALLAIT JOUER « MONSIEUR POUGET »

Dans *la Croix*, Jean Guitton révèle que Pierre Fresnay avait accepté de porter au théâtre le *Monsieur Pouget*, ce lazariste dont l'académicien a écrit un célèbre « portrait ».

« Monsieur Vincent *m'avait révélé Pierre Fresnay*, écrit-il ; *je l'ai bien connu et beaucoup aimé ! A notre premier entretien (au sujet de ce grand film* Dieu a besoin des hommes, *tiré d'un roman de Queffélec), il me dit son désir de faire revivre, après* Monsieur Vincent, *mon héros si semblable dans le champ du savoir :* Monsieur Pouget. *Et, un peu avant qu'il ne tombât malade, nous avions composé, Raoul Auclair et moi, une pièce en trois actes, que Fresnay devait jouer à la Michodière. Il n'y avait qu'un seul personnage :* Monsieur Pouget, *interrogé par un candide disciple, à la manière des dialogues de Socrate, chez Platon...*

» *Naturellement, Fresnay et moi nous parlions de plus hauts sujets, ceux de saint Vincent de Paul, ceux de Monsieur Pouget. Il était né protestant. Sa foi n'était plus confessionnelle ; elle n'était pas très « religieuse » ; elle était profondément mystique. Il avait renoncé jeune aux honneurs du monde. En mai dernier, j'étais venu lui proposer de se présenter au fauteuil de Pagnol, rêvant d'un discours admirable. Il avait repoussé mon projet, en affirmant (chose étrange) que sa vocation était de s'ensevelir, de souffrir, de ne jamais paraître ! (...)* »

Culture

SELON L'ATAC

La politique de l'État divise les artistes, les intellectuels et le public

« L'ATAC rompt le silence » : sous ce titre, l'Association technique pour l'action culturelle publie un long texte analysant la politique du secrétariat d'État à la culture.

Elle se prononce tout d'abord contre le déplacement des directions dans la décentralisation dramatique.

« Après un excès de promesses, *écrit-elle*, que leur auteur ne peut tenir ou qu'il lie, sciemment, à des conditions rebutantes, voici un nouveau train de renvois et de promotions décidés par un arbitraire que ne corrige aucune consultation des animateurs, des équipes et des publics. Nous avions pu croire d'abord aux faux pas d'une improvisation parisienne, mais un moment vient où l'inadvertance, à force de se répéter, change de nom, où il faut l'appeler « volonté. »

L'argumentation de l'ATAC se fonde sur une conception de la culture qu'elle définit ainsi :

« Une culture vivante ne peut se contenter d'être informative. Remplir les mémoires ne fait pas toujours vivre les esprits et peut les asservir. Pour les animer réellement et les libérer, la culture doit être interrogative, c'est-à-dire leur poser des questions et les inciter à s'en poser eux-mêmes. Par l'ensemble des relations qu'elle noue en direction du passé, du présent et de l'avenir, elle permet à l'homme de se situer dans le monde et parmi les autres hommes ; elle le mène, comme physiquement, à un *point de vue* où il peut s'interroger, d'où il peut découvrir les raisons d'accepter ou de refuser sa condition et les moyens, s'il est libre, de réaliser ce choix. Ainsi comprise, dans une société établie, la culture est un effort pour le citoyen et un risque pour le pouvoir. (...)

» Dans le domaine qui est le nôtre, celui de la décentralisation dramatique et des entreprises d'action culturelle [la politique actuelle] revient à empêcher qu'un dialogue durable ne s'instaure entre les animateurs et leurs équipes, d'une part, et d'autre part le milieu social où ils travaillent ; cela revient, si ce dialogue est en cours, à le rompre, puisque, grâce à lui, et d'autant plus efficacement qu'il se prolonge, des questions et des réponses, parfois intempestives, circulent. C'est à cette rupture d'échanges que s'emploie, depuis sa prise de fonctions, M. le secrétaire d'État à la culture. Il dispose, pour y parvenir, de quatre moyens : la pénurie, la mobilité, les coupages et la division.

» 1) La pénurie. Rien de moins coûteux, à tous égards, que la censure économique ; elle donne au censeur le visage d'un libéral désolé de n'être pas plus riche. Or, le service public confié à nos entreprises excluant une augmentation trop lourde de leurs tarifs (le prix des places), si l'État qui les a instituées maintient leurs ressources en deçà de l'indispensable, où est leur espoir, où est leur liberté ?

» 2) La mobilité. Pour que le dialogue animateur - public ne porte pas de fruits dangereux, on pose en principe que les animateurs ne s'attarderont plus à leur poste et qu'ils doivent permuter souvent, à la discrétion de l'autorité centrale, ou se recycler. (...) *Une notion mécanique de la mobilité est absurde.* Nous pensons que des mutations peuvent être saines, à condition que chaque cas soit examiné avec sérieux, sur place, après consultation de tous les responsables de tous les usagers, et non pas tranché de loin, dans un cabinet ministériel, avec une désinvolture qu'on a pu, à bon droit, qualifier de « coloniale ». (...)

» 3) Les coupages. (...) Quand, pour une raison quelconque, il est impossible de déplacer un animateur, ou bien on l'invite à partager son champ d'action avec un ou plusieurs coresponsables (de préférence antagonistes), ou bien (sans augmenter son budget) on lui donne la charge de jeunes équipes installées dans son voisinage. De toute façon un coupage a lieu qui, au moindre mal, dilue les personnalités, au pire les use dans des oppositions permanentes. (...)

» 4) La division. Elle résulte de tout ce qui précède. Toujours en quête de ressources, toujours menacés de mutation, souvent contraints à des alliances boiteuses, anxieux donc et frustrés, les animateurs résistent mal à une forme négative de concurrence. *On fait tout pour qu'ils soient en rivalité de places et de subsides, afin qu'ils ne s'unissent pas.* (...) »

L'ATAC, rapprochant cette politique culturelle des récentes transformations à l'O.R.T.F., conclut :

« S'il est vrai que le contact des intellectuels et des artistes avec le public est générateur, pour tous les partenaires, d'une lucidité active qui soumet l'ordre établi à une critique, contre celle-ci l'ordre n'a pas de défense plus discrète que de perturber autant qu'il le peut, puis de rompre ce contact. Son rêve est de séparer sans bruit les interlocuteurs dont il craint le dialogue, en les aiguillant respectivement vers une culture « élitaire » et une culture « de masse » qui ne communiqueraient pas entre elles. D'un côté, il aurait un public, non plus interrogé, non plus informé, mais seulement distrait, c'est-à-dire détourné des réalités, de l'autre, des clercs solitaires, abandonnés aux démons de la pensée et du langage de caste, c'est-à-dire politiquement stériles. Que d'avantages en cas de succès ! (...)

» Hypothèse ? L'opération est à la fois si graduelle et si efficace qu'on ne peut pas croire qu'une classe dominante au masque libéral ne l'entreprenne pas.

» C'est bien pourquoi elle l'entreprend, et pourquoi chaque secteur culturel en danger doit se défendre, pour lui-même et pour tous les autres. Mais notre défense ne sera pas négative. L'ATAC vient d'exprimer franchement son point de vue, de mettre en évidence une politique qui lui paraît nuire aux institutions dont ses adhérents ont la charge et aux collectivités qu'ils servent. Sa contribution technique n'en sera que plus claire au véritable dialogue qu'elle souhaite renouer avec l'administration de tutelle, dans l'intérêt d'une culture active et globale. »

Ce texte de l'ATAC est signé par les membres de son conseil d'administration, Gildas Bourdet (Centre dramatique du Nord), Dominique Bruschi (Maison de la culture de La Rochelle), Georges Goubert (Comédie de l'Ouest), Gaston Jung (Les Drapiers, Théâtre de recherche de Strasbourg), Jacques Kraemer (Théâtre populaire de Lorraine), Bernard Mounier (Maison de la culture du Havre), Charles Nugue (Centre d'animation culturelle d'Aix-en-Provence), Dominique Quehec (Maison de la culture d'Amiens), Claude-Olivier Stern (Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis), Jean-Pierre Vincent (Théâtre de l'Espérance-Théâtre national de Strasbourg), membres élus du conseil d'administration de l'Association technique pour l'action culturelle (ATAC), et par d'anciens présidents, Didier Béraud, Gabriel Garran, Hubert Gignoux et Gabriel Monnet.

Dernières

DIMANCHE



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30).
Opéra-Studio : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).
Comédie-Française : l'Impromptu de Marigny (sam., 20 h 30 ; dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.).
Petit Odéon : Monsieur Teste (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de Quat' Sous (sam., 20 h 30 et dim., 15 h.) ; Petit T.E.P. : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Rosa Duran (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30 et dim., 14 h. 30).
Chaillot : voir Renaissance.

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Avron et Evrard (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Bouffes du Nord : les Iks (dim., 15 h. et 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Atelier de l'Epée-de-Bois : le Chevalier à la charrette (sam., 20 h. 45) ; Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Dix croquettes (sam., 20 h. 45 ; dim. 18 h. 30 et 20 h. 45).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30)
Cour des Miracles : Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ? (sam., 20 h. 15) ; V comme Vian (sam. et dim., 23 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h.).
Deux-Portes : Légère en août (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h. 30).
Dix-Heures : les Autres. Jean Bois (sam., 20 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) ; salle II : la Haute Colline de Dunsinane (20 h. 30) ; Voyage autour de ma marmite (22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30)
La Bruyère : Dr. Hero (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (sam. et dim.) : Buffet-Bontems (20 h. 30) ; les Larbins (22 h.) ; Plaisir des dieux (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 et dim., 15 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macioma, clowns (sam., 20 h. 30).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Mr Freud (sam., 15 h. et 20 h 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Récamier : Sudd (sam. et dim., 20 h. 30).
Renaissance : les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Tertre : la Chose blanche (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Divertissement ; le Carnaval des animaux (sam. 20 h 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.).
Théâtre en marche : la Pastorale des santons de Provence (sam. et dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : Grimm (sam., 20 h.) ; grande salle : la Danse macabre (sam., 21 h. ; dim. 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30. et dim., 15 h.)
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h 30. et dim., 15 h.)
Théâtre Paris-Nord : l'Ile de la raison (sam., 20 h 45, et dim., 15 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam 20 h 30 et dim., 17 h.) ; Délivrance (sam. et dim., 22 h. 30).
Troglodyte : Xahat (sam., 22 h.).
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h 45, et dim. 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Et maintenant à la tour de Nesle (sam., 20 h. 45).
Boulogne, Théâtre : la Guérite (sam. 15 h. et 20 h. 30, dim. 15 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre : la Noce chez les petits-bourgeois (sam. 21 h.).
Clichy, A.R.C : Claude Kichky (sam. 20 h. 30).
Créteil, maison de la culture : Crime et Châtiment (sam. 21 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam. 20 h. 45 et dim. 17 h.).
Sartrouville, Théâtre : les Colombaioni (sam. 21 h. et dim. 17 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Station Champbaudet (sam. 18 h.) ; (petite salle) : Hamlet (sam. 21 h. et dim 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Serge et Stephan Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30)
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam. 21 h. 15 ; dim. 14 h. 30 et 21 h. 15) ; Status Quo (sam. 17 h.) ; Los Vagos (dim. 18 h.).

Samedi 11 janvier - Dimanche 12 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Palais des sports : Chœurs et danses de l'armée soviétique (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 18 h.)
Théâtre de la Cité internationale : Balances (sam., 15 h. et 21 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Quatuor Vegh (Mozart, Kodaly, Beethoven).
Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Salle Gaveau, sam., 20 h. 30 : Nouveau Quatuor hongrois (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, avec J. Taddei, piano (Aubin, Fauré, Ravel, Saint-Saëns).
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux, avec Alice Ridel, cantatrice (Berlioz, Ravel, Beethoven).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Intolérance, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, Garçons de la bande, de W. Friedkin ; 20 h 30, la Chouette et le pussycat, de H. Ross ; 22 h. 30, Un violon sur le toit, de N. Jewison. — Dim., 15 h., les Cœurs du monde, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, Bonnie and Clyde, d'A. Penn ; 20 h. 30, Incinérateur de cadavres, de J. Hertz ; 22 h. 30, la Dolce Vita, de F. Fellini.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30, Chien enragé, d'A. Kurosawa ; 21 h., Cœur de Tokyo, de Y. Ozu. — Dim., 19 h. 30, Divine, de M. Ophüls ; 21 h., Maldonne, de J. Grémillon.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), jusqu'au 9.
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
BORSALINO AND CO (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29), jusqu'au 9 ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE CHAUD LAPIN (Fr) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Templier, 3e (272-94-56) ; Gramont, 2e (742-95-82)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), jusqu'au 9 ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-73) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
DE LA CHAIR FRAICHE POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr., v.f.), relief : Méry, 17e (522-59-54)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés. v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (033-72-71).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h 30
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Biarritz, 8e (359-42-33)
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15), Murat, 16e (288-99-75).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), la Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90), Plaza, 8e (073-74-55), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48)
LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9, Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67, jusqu'au 9, à partir du 10 au Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29), Nation, 12e (343-04-67).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Terminal Foch, 16e (704-49-53), Telstar, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté, 12e (343-01-59), Clichy-Palace, 18e (387-77-29).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gramont, 2e (742-95-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-86), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

MECANICA NACIONAL, film mexicain de Luis Alcoriza, avec M. Fabregas, L. Villa et Hector Suarez. — V.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TERREUR SUR LE BRITANNIC, film américain de R. Lester, avec R Harris, O. Sharif et Shirley Knight. — V.o : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LA COURSE AUTOUR DU MONDE, film français de J.-P. Daniel Millet. — Publicis-Défense (Puteaux) (788-39-34)
PAOLO IL CALDO, film italien de Mario Vicario, avec G.-C. Giannini et R Podesta. — V. o : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).

Les festivals

ELIA KAZAN. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), sam. : l'Arrangement ; dim., Un tramway nommé désir.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), sam., le Mystérieux Dr Clitterhouse ; dim., le Grand Sommeil.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : sam., le Zinzin d'Hollywood : dim... le Dingue du palace.
ACTION MUSIC. — V.o., Action-République, 11e (700-51-33), sam. : Soul to Soul ; dim. : Gimme Shelter.
PAGNOL. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Angèle.
POLANSKY. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00), sam. : le Couteau dans l'eau ; dim. : Macbeth.
HITCHCOCK. — V o., Ranelagh, 16e (224-14-08) : les Trente-neuf marches (à 20 h., sam., dim. à 14 h 30 et 19 h 30) ; la Mort aux trousses (à 22 h., sam., dim à 17 h. et 22 h.)
KID BLUE AND CO — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h. 20 : Butch Cassidy et le Kid ; 16 h. : Kid Blue ; 18 h. 22 h. : Easy Rider.
NUIT DU FANTASTIQUE. — V.o., New-Yorker, (770-63-40), le 11 de 24 h. à l'aube : Crimes au musée des horreurs, le Cirque des horreurs ; Valérie au pays des merveilles ; le Sang du vampire.
SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), sam. : le Destin fabuleux de Désirée Clary ; dim. : Ils étaient neuf célibataires.
VISCONTI. — V.o., Olympic, 14e (783-67-42), sam. : les Damnés ; dim. : Mort à Venise.

Les séances spéciales

ADALEN 31 (suéd., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h
LES CARABINIERS (fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sf dim.)
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h (sf dim.)
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42)
FAUST (All.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : Champollion, 6e (033-51-60)
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), New-Yorker, 9e (770-63-40), sf Ma soir, 20 h., 14-Juillet, 11e (700-51-13).

CARNET

Fiançailles

— Patrick Barraux,
Karine Kohlmann
sont heureux d'annoncer à leur famille et amis leurs fiançailles.
Strasbourg, 12 janvier 1975.

Mariages

— On annonce le mariage de
Mlle Véronique Velten,
fille de M. Edouard Velten et de Mme, née Yolande de Monbrison,
avec
M. Jean-Bernard Origet,
fils de M. Bernard Origet et de Mme, née Jacqueline Bunast.
La cérémonie a eu lieu le 23 décembre 1974.
8, avenue Velasquez,
Paris-8e.
21, boulevard Bernard-Palissy,
92 Saint-Cloud.

Décès

Général Jean HUMBERT

Mme Jean Humbert,
M. et Mme René Challe, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Jacques Humbert,
Mme Paulette Humbert,
ont la douleur de vous faire part du décès du
général de corps d'armée (C.R.)
Jean HUMBERT,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
Leur époux, père, grand-père et frère,
survenu à Rambouillet le 9 janvier 1975.
Les obsèques religieuses seront célébrées dans l'intimité le lundi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Lubin de Rambouillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence du Grand-Veneur,
78120 Rambouillet.

[Né le 11 juillet 1895 à Paris, le général de corps d'armée (cadre de réserve) Jean Humbert, ancien élève de Saint-Cyr, a d'abord servi comme pilote d'avion pendant la guerre de 1914-1918, puis dans des unités de chasseurs alpins. En 1924, il est instructeur à Saint-Cyr et, après diverses fonctions dans les bataillons d'infanterie, il sert à l'état-major de l'armée en 1935. Lieutenant-colonel en 1939, il est au grand quartier général du front Nord-Est et dirige la délégation militaire à la commission d'armistice à Wiesbaden.
En 1941, avec le grade de colonel, il est à la tête d'une demi-brigade de chasseurs alpins. Relevé de son commandement en 1942 à la demande des autorités allemandes, il est arrêté pour ses activités de résistance et déporté à Buchenwald. Libéré en 1945, il est, avec le grade de général de division, chef du cabinet militaire du général de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire. En 1947, il est chef d'état-major général adjoint de la défense nationale, puis commande en 1950 la région militaire de Bordeaux. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en 1953, il est placé en deuxième section (réserve) en 1955.
Titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, de la médaille de la Résistance, le général Humbert était grand officier de la Légion d'honneur.]

M. et Mme André Theron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ernest Theron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Castans, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Claude Richard et leurs filles,
font part du décès de
Mme Blanche CASTANS,
née Cazalet,
directrice d'école honoraire,
survenu à Créteil, le 8 novembre 1975.
« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Saint Jean, 15, 12-13.

M. Jean Gourcerol,
Mme Paul Didier, née Germaine Gourcerol,
M. et Mme François Didier et leurs enfants,
M. et Mme Henri Verdier et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Billy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph GOURCEROL,
née Marthe Linon,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 10 janvier à Paris, dans sa quatre-vingt-quinzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon (place du Cardinal-Amette), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu le lendemain, à Cahors, dans le caveau de famille.
27, quai de Grenelle,
75015 Paris.
175, rue de la Convention,
75015 Paris.

— Mme Jean-Pierre Le Gouis,
Ses filles Catherine, Jeanne et Louise et leurs familles,
ont la douleur de vous faire part de la mort de
M. Jean-Pierre LE GOUIS,
architecte D.P.L.G.,
le 8 janvier 1975, à l'hôpital Cochin, dans sa quarante-cinquième année, des suites d'un accident survenu le 1er août.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 15 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
294, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

— M. Jacques Hayat, pharmacien, et ses enfants Brigitte et Pierre,
M. et Mme Jo Chemla, biologiste (Tunis),
M. et Mme Léon Hayat,
M. et Mme Gilbert Dana,
M. et Mme Victor Hayat,
M. et Mme Roger Hayat,
Les familles Hayat, Chemla, Dana, Errera et Bohan,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques HAYAT,
née Simone Chemla,
pharmacien,
survenu le 8 janvier.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
76, rue Pierre-Demours,
Paris (17e).

— Mme Alphonse Leygue,
Mme Monique Leygue et son fils,
M. et Mme Henri Leygue et leurs enfants,
M. et Mme Jacques-M. Thiébaut-Leygue et leurs enfants,
Marie-Madeleine Leygue,
Les familles Leygue, Keller, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Alphonse LEYGUE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien inspecteur général
de l'Electricité de France,
directeur honoraire
du personnel d'E.D.F. - G.D.F.,
survenu le 4 janvier 1975, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Mirabel, le 5 janvier 1975.
Mirabel,
82300 Caussade.

— Mme Abram Podselver, son épouse,
M. Michel Podselver, son fils,
Ses petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Abram PODSELVER,
survenu le 10 janvier, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le 14 janvier à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Maurice PRUD'HOMME,
née Germaine Dupont,
survenu le 18 novembre, à Roubaix.
Une messe sera dite aux intentions de M. et Mme Prud'homme et de leur fils André, le 19 janvier, à 12 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle.
1, boulevard Henri-IV,
Paris (4e).

— Mme Emile Slama,
Le docteur et Mme Robert Slama, Michel et Thérèse,
Le docteur et Mme Armand Gozlan, Katia et Marc,
Les familles Slama, Souled, Berrebi, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile SLAMA,
survenu le 9 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle, le mardi 14 janvier 1975, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu à 11 h. au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
15, rue François-Villon,
75015 Paris.

Messes anniversaires

— Il y a trente ans, le 12 janvier, disparaissait
Roland CHAMPION,
des Forces françaises libres,
mort pour la France
au camp de Melk-Mauthausen.

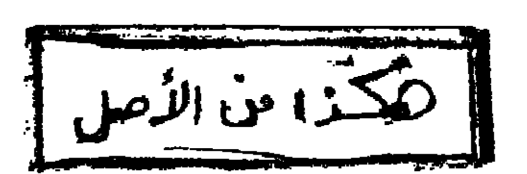
Communications diverses

— La conférence donnée par M. le Rabbin Farhi et M. le Pasteur Morel, le mardi 14 janvier, à 19 h., 14, rue de Trévise, s'intitule : « L'avenir des spiritualités juive et chrétienne ».

Visites et conférences

LUNDI 13 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, Monument place Fontenoy, Mme Légregeois : « l'UNESCO ». — 15 h. Entrée, Mme Bouquet des Chaux : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Pajot : « Poèmes bibliques et légende dorée ». — 15 h., métro Vavin, Mme Pennec : « Montparnasse des années folles, à la Coupole ». — 16 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Histoire du Louvre et des Tuileries, de Philippe-Auguste à Louis XIV ». — 15 h. 20, 20, rue Vieille-du-Temple : « Les Halles. Le Musée Pompidou. Le Marais » (A travers Paris). — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, M. Pierre Sadron : « Cycle alchimique » (Connaissance de Paris). — 14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand). (Entrées limitées).
CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. Jacques Rigaud : « Le futur du passé. Contribution à l'analyse des fonctions sociales et culturelles du patrimoine architectural dans la cité de demain ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, M.-A. Fochier-Henrion : « La faïence à décor de petit feu ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

OPINIONS ET TENDANCES

1974 a marqué le recul de l'indépendance de l'Europe

déclare M. Ortoli

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Notre impuissance à exercer une influence claire sur les événements relève de notre seule responsabilité, de même que l'échec d'établir des relations entre l'Europe et les Etats-Unis sur un pied de moindre inégalité* », a notamment déclaré M. François-Xavier Ortoli, président de la Commission européenne, au cours d'une conférence de presse tenue le 10 janvier à Bruxelles.

M. Ortoli, qui estime que 1974 aura marqué « *le recul de l'indépendance et même des possibilités d'indépendance future de l'Europe, ainsi que l'échec dérisoire des tentatives des pays européens de parler d'une seule voix* », a annoncé que la Commission européenne allait, face à cette absence de volonté politique, se consacrer maintenant plus entièrement à son rôle politique.

« *Si c'est au niveau des chefs de gouvernement que doivent se prendre les décisions, c'est à ce niveau que la Commission agira* », a déclaré M. Ortoli, qui a constaté l'échec du fonctionnement institutionnel de la Communauté dû en grande partie, selon lui, au mauvais fonctionnement du conseil des ministres.

Pour relancer la construction européenne — « *pas de solution pour l'Europe en dehors de l'Europe* », — le président de la Commission de Bruxelles a l'intention de présenter un programme d'actions adaptées à la nouvelle situation économique et tenant compte des mutations nécessaires de la société européenne. Pour M. Ortoli, trois actions d'urgence s'imposent :

● Mobiliser toutes les ressources dont dispose la Communauté pour réduire au maximum sa dépendance énergétique.

● Relancer la marche vers l'union économique et monétaire européenne en abandonnant la méthode des programmes par étapes, « *qui a fait faillite* ». La Commission pourrait ainsi prendre des initiatives dans le domaine de la création d'une unité de compte européenne.

● Se livrer pleinement à l'effort de réflexion et d'imagination sur la définition et les possibilités d'union européenne. — J. Fr.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

M. FORD VA-T-IL RÉDUIRE FORTEMENT LES IMPOTS POUR RELANCER L'ACTIVITÉ ?

Le président Ford va-t-il réduire les impôts ? Le « Herald Tribune » du 11-12 janvier écrit que M. Ford attache beaucoup d'importance à une proposition faite par une commission consultative composée de seize représentants des syndicats et des milieux d'affaires demandant une réduction de 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) des impôts. Sur ces 20 milliards, 15 milliards de dollars (soit 75 milliards de francs environ) viendraient d'une diminution de l'impôt sur le revenu. La réduction moyenne serait de 445 dollars (2 200 F) par contribuable. Cette mesure viserait selon le « Herald Tribune » les revenus gagnés en 1973.

Les 5 autres milliards de dollars de réduction fiscale prendraient la forme d'une augmentation du crédit d'impôt pour investissement dont le taux passerait à 12 % contre 7 % (industries) et 4 % (services publics) actuellement.

Ces mesures sont essentielles pour restaurer la confiance et renverser les tendances de l'économie, estime le comité consulté. On saura d'ici quinze jours si M. Ford entend suivre ces recommandations puisque le président doit exposer prochainement son programme d'action économique.

Il se confirme en tout cas que les taux d'intérêt baissent aux Etats-Unis. Trois des plus grandes banques commerciales américaines ont baissé d'un quart de point leur taux de base. Cela sera-t-il suffisant pour relancer la demande de crédit et l'activité ? Toujours est-il que le « Herald Tribune » signale que les banques new-yorkaises ont vu baisser de façon inhabituelle à cette période de l'année les demandes de prêts de l'industrie et du commerce.

EMPLOI

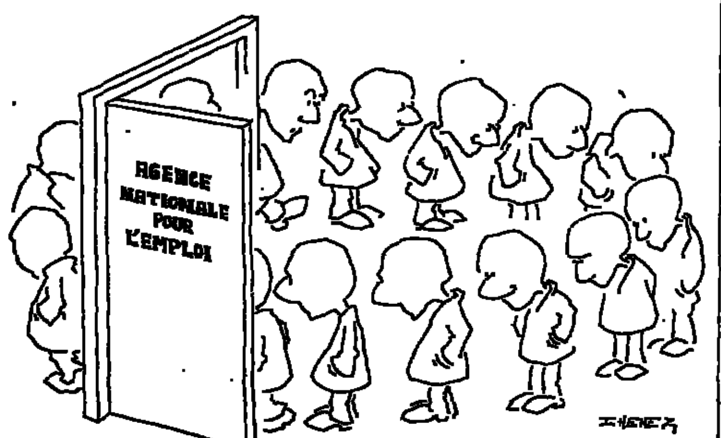
UN MILLION DE CHOMEURS EN FRANCE ?

La C.G.T. relance le débat sur la notion de chômage

Au cours d'une conférence de presse sur la situation économique et sociale, la C.G.T. a relancé le 10 janvier le débat sur la notion et l'évaluation du chômage (le Monde *du 11 janvier, dernière édition). Dans un document très argumenté qui s'appuie sur la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (B.I.T.), selon laquelle sont considérés comme chômeurs toutes les personnes sans travail qui recherchent un emploi, qu'elles soient ou non inscrites dans un service de main-d'œuvre, M. Moynot, secrétaire confédéral, indique qu'en novembre dernier il n'y avait pas six cent quatre-vingt-neuf mille deux cents chômeurs mais un million seize mille.*

De son côté, M. Durafour, ministre du travail, a rappelé, à Saint-Etienne, que les statistiques publiées par ses services laissent apparaître un chiffre de demandeurs d'emploi supérieur à la réalité. En effet, 5 à 10 % des demandeurs recensés ont retrouvé un travail sans que l'Agence nationale pour l'emploi en ait été informée.

Comme le Monde *l'a indiqué à plusieurs reprises, les statistiques de l'Agence aboutissent effectivement à une surestimation des demandes non satisfaites, mais à l'inverse l'Agence ne comptabilise pas toutes les personnes effectivement à la recherche d'un emploi.*



(Dessin de CHENEZ.)

Un million de chômeurs selon la C.G.T.

M. BERGERON (F.O.) : nous n'accepterons pas de pause sous prétexte qu'il y a crise.

« *Nous n'accepterons pas de pause, ni de trêve, ni de mettre en veilleuse nos revendications, sous prétexte qu'il y a une crise, sans nier pour autant celle-ci et ses origines*, a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, le 10 janvier à Reims. « *La préoccupation immédiate et principale de F.O., en ce début d'année*, a-t-il ajouté, *est de savoir si les contrats signés dans la fonction publique et les entreprises nationalisées, vont être reconduits en 1975. Ils sont plus importants en période d'inflation que de stabilité puisqu'il s'agit de garantir la progression du pouvoir d'achat* ».

« *Nous ne cessons de mettre en garde le gouvernement contre une politique de réduction de la consommation*, a ajouté le secrétaire général de F.O., *au-delà d'un certain seuil, nous irions vers des difficultés graves.* »

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. SUDREAU PRÉFÈRE LA « COSURVEILLANCE » A LA COGESTION

La commission sénatoriale des finances a entendu le vendredi 10 janvier M. Pierre Sudreau, président du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise. Celui-ci a donné quatre indications sur les résultats des travaux du comité :

— L'autorité au sein de l'entreprise ne doit pas être diminuée : tous les membres du comité sont tombés d'accord, a-t-il dit, pour laisser au chef d'entreprise la responsabilité de décider seul. La cogestion est un mauvais système ;

— La gestion d'une entreprise doit s'organiser autour de trois notions : concertation, décision, contrôle ;

— Il ne serait pas bon de créer, en marge du comité d'entreprise et des organes dirigeants actuels (conseil d'administration ou de surveillance), une structure nouvelle de participation. M. Sudreau a exprimé sa préférence pour la notion de « cosurveillance » plutôt que pour celle de « cogestion » ;

— Enfin, le système des commissaires aux comptes doit être progressivement réformé.

● L'INDICE DES PRIX DE DETAIL établi par la C.G.T. pour le mois de décembre 1974 s'élève à 142,1 (base 100 en janvier 1970), soit une augmentation de 1 % par rapport au mois de novembre 1974, et de 17,4 % par rapport à décembre 1973. L'indice officiel calculé par l'INSEE ne paraîtra que vers la fin du mois de janvier.

RETRAITES DES COMMERÇANTS

• Création d'un régime invalidité-décès
• Remise en vigueur de l'aide aux conjoints

M. Henri Chavron, président de la Caisse de retraite des commerçants et industriels (ORGANIC), a annoncé, vendredi 10 janvier, que les engagements donnés le matin même par M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, garantissant à l'avenir l'équilibre financier du régime, donnaient le « feu vert » à la mise en place de plusieurs réformes.

● *Création à partir du 1er janvier 1975 d'un régime invalidité-décès : pour une cotisation annuelle et forfaitaire de 150 F, les commerçants frappés d'invalidité avant leur retraite recevront une rente journalière de 20 F ; en cas de décès, la famille percevra une somme de 5 000 F. Les premières cotisations seront appelées dès ce mois et les premières prestations pourront être versées à compter du 1er juillet.*

● *Remise en vigueur du régime spécial en faveur des conjoints, qui avait été supprimé en 1973. A compter du 1er juillet 1975, le conjoint pourra recevoir à nouveau 50 % des droits de l'assuré du vivant de ce dernier, et 75 % de ces droits après son décès. Une cotisation supplémentaire sera demandée. Elle est fixée, pour 1975 et 1976, à 1,50 % des revenus, dans la limite du plafond (1,25 % + 0,25 % à titre de rattrapage, pour les années 1973 et 1974).*

● *Etude accélérée de la création d'un régime de retraite complémentaire selon la formule de la capitalisation, M. Fourcade ayant manifesté un certain intérêt pour ce système, qui correspond à son souci de relancer l'épargne.*

En outre, un groupe de travail va examiner les modalités du rattrapage des pensions des commerçants sur celles des salariés. Un écart de 26 % a été admis par le précédent gouvernement, qui s'était engagé à le combler d'ici à 1978.

MONNAIES

Un plan américain pour mobiliser l'or du F.M.I.

(Suite de la première page.)

Les Américains, jusqu'à maintenant, se sont montrés nettement hostiles à une augmentation aussi forte des quotas. De même, ils sont toujours officiellement opposés à l'autre grand projet des Neuf, qui est la création d'une nouvelle facilité de crédits auprès du Fonds monétaire destiné à venir en aide aux pays particulièrement touchés par la crise de l'énergie (ou, pour parler plus exactement, aux pays qui attribuent principalement à cette crise le déficit persistant de leur balance des paiements). En 1974, le Fonds monétaire a déjà créé un premier mécanisme de crédits de ce genre en empruntant quelque 3,6 milliards de dollars auprès des pays producteurs de pétrole.

Quant au projet européen relatif à la création d'un deuxième mécanisme de recyclage (un premier a déjà été mis en place en 1974) auprès du F.M.I., il devrait porter, dans l'esprit des Européens, sur une somme très importante (12 milliards de dollars au lieu de 3,6 milliards en 1974), les destinataires étant principalement cette fois-ci les pays du monde industrialisé ; mais il serait prévu que 1 350 milliards de dollars seraient prêtés à un taux privilégié pour venir en aide à des pays plus pauvres. La bonification d'intérêt correspondante coûterait quelque 340 millions de dollars, dont 170 seraient pris en charge par les pays industrialisés et 170 par les pays pétroliers.

La « banalisation » de l'or

Outre le projet de MM. Kissinger et Simon relatif à la création d'un fonds de solidarité de 25 milliards de dollars, les Etats-Unis viennent de prendre une nouvelle initiative qui consisterait à créer un fonds d'aide aux pays sous-développés, financé par les plus-values réalisées sur les ventes de l'or du Fonds monétaire (celui-ci détient plus de 6 milliards de dollars d'or, évalué sur la base du prix de 42,22 dollars l'once). Depuis plusieurs mois déjà les Américains exposent cette idée, mais c'est la première fois qu'ils la matérialisent de façon aussi concrète. Les Français y sont totalement opposés. Pour Paris, l'or détenu par le Fonds monétaire appartient en réalité aux membres de cette dernière institution. Il n'est donc pas question pour elle de pouvoir en disposer librement.

Européens et Américains se mettront sans doute assez facilement d'accord sur la suppression des derniers articles du Fonds monétaire qui assuraient à l'or le rôle d'étalon. Toute trace d'un prix officiel du métal précieux sera sans doute abolie, ainsi que l'obligation de verser le quart des souscriptions (quota) en métal précieux.

Mais la revalorisation des stocks métalliques apparaît en sens contraire comme une première étape pour permettre aux banques centrales de mobiliser à nouveau leurs réserves métalliques. La prochaine étape consisterait à autoriser les banques centrales à faire entre elles librement commerce de l'or et d'en acheter et d'en vendre sur le marché libre. Il paraît maintenant probable qu'un jour viendra où les Américains admettront la possibilité pour les institutions d'émission d'acheter de l'or, mais le moment n'est pas encore venu pour la conclusion d'un accord formel sur ce point. Washington voudrait que, pendant une période transitoire à durée indéterminée, les banques centrales fixent par écrit un certain nombre de règles limitant leur action dans ce domaine. Cette position représente à la fois une « ouverture » et une tentative pour limiter les effets de ce premier compromis.

PAUL FABRA.

LA REVALORISATION DE L'OR EST UNE DÉVALUATION DES PRINCIPALES MONNAIES DE RÉSERVE écrit l'agence Algérie Presse Service

Alger (*A.F.P.*). — M. Smail Mahroug, ministre algérien des finances, a quitté Alger vendredi à destination de Washington pour participer aux réunions monétaires internationales qui vont avoir lieu au siège du F.M.I. du 11 au 17 janvier 1975.

L'agence Algérie Presse Service accuse à cette occasion les pays occidentaux de « *réaliser un véritable coup de force au sein de la communauté financière internationale en décidant unilatéralement de réévaluer leurs réserves publiques de métal jaune à un niveau dérivé du cours de l'or sur les marchés capitalistes, qui sont soumis aux jeux spéculatifs des intérêts des sociétés multinationales.* »

« *C'est à une véritable dévaluation des différentes monnaies de réserve*, ajoute l'agence, *qu'aboutirait le quadruplement du prix de l'or décidé unilatéralement et à leur seul profit par les pays occidentaux.* »

AUTOMOBILE

Quatre-vingt mille ouvriers de FIAT seraient mis en chômage partiel

De notre correspondant

Rome. — *Malgré le grand « pont » de fin d'année auquel les syndicats s'étaient résignés, le stock d'automobiles Fiat invendues dépasse les 340 000 unités, et les prévisions ne sont guère brillantes. Même le secteur des véhicules industriels, qui se défendait bien, serait atteint par des réductions d'horaires.*

Aucune décision n'a encore été annoncée après quatre jours de discussion entre la direction et les syndicats, qui doivent se revoir jeudi prochain. Mais, selon des rumeurs insistantes, plus de quatre-vingt mille personnes devraient être contraintes au chômage partiel au cours des mois à venir. Les journées de travail pourraient être réduites de moitié en février (douze au lieu de vingt-quatre), tandis que, avec le « pont » antérieurement décidé pour Pâques, elles seraient huit seulement au mois de mars.

Outre la réduction d'horaires, ces sombres perspectives pourraient avoir de nombreuses et graves conséquences. Fiat « fait vivre » tout une série d'entreprises, grandes ou petites, qui subissent automatiquement le contrecoup de ces crises. Un nouveau coup de frein dans le premier groupe automobile italien se répercuterait sur la production industrielle du pays, qui, on vient de l'apprendre, avait diminué de 11,9 % en novembre 1974 par rapport au même mois de l'année précédente.

La crise automobile menace aussi l'important accord qui avait été conclu, il y a quelques semaines, chez Fiat entre les syndicats et la direction. Cette dernière s'était engagée tout d'abord à ne licencier aucun employé pour raisons économiques au cours de l'année 1975. Elle avait également promis d'associer les syndicats à toutes les décisions qui allaient être prises, notamment pour définir le volume de la production. Accord sans précédent. Or, dans un communiqué, la Fédération des travailleurs de la métallurgie (F.L.M.) relève « *de la part de la direction de Fiat une interprétation inacceptable de l'accord récemment souscrit* ».

Elle ajoute : « *Malgré les énormes potentialités productives et financières qui peuvent être activées, on s'incline passivement devant la conjoncture économique du marché international, avec l'objectif de faire payer le coût de la crise aux ouvriers de la Fiat et de toutes les entreprises qui travaillent pour elle* ».

Pendant ces derniers jours, les représentants des ouvriers ont reçu une avalanche de mauvaises nouvelles. Plus de sept mille clients de véhicules industriels se sont désistés et quinze mille de ces véhicules attendent un acheteur. Le stock peut en être évalué à 225 milliards, qui s'ajoutent aux 500 milliards de lires des voitures également parquées.

La baisse des ventes de Fiat aura une autre conséquence. Pour la première fois, le bilan de la société serait négatif en 1974, et les actionnaires pourraient ne pas toucher de dividendes.

Autre rumeur persistante : le prix des voitures Fiat serait relevé de 13 %. Mais on a le sentiment, pour cette décision comme pour les autres, que la direction attend des initiatives du gouvernement. Celui-ci tient réunion sur réunion en sachant parfaitement qu'un échec des discussions chez Fiat empoisonnerait le climat social déjà fort incertain.

ROBERT SOLÉ.

Le nouveau président de Volkswagen pourrait décider de fermer une usine

De notre correspondant

Bonn. — M. Schmücker, le nouveau président du directoire de Volkswagen, dirigeait précédemment l'entreprise sidérurgique Rheinstahl. Entré en mars 1968 au directoire de cette société, porté dès le mois d'août suivant à la présidence, il y a entrepris des transformations importantes, fermé des ateliers, réduit le personnel, sans susciter une résistance notoire chez les salariés, et obtenu que Rheinstahl, ainsi consolidée, fusionne l'année dernière avec le groupe Thyssen.

Né en 1921 à Frechen, près de Cologne, M. Toni Schmücker a, comme son prédécesseur à Wolfsburg, M. Leiding, gravi successivement tous les échelons de la hiérarchie avant d'accéder aux plus hautes fonctions. Entré à seize ans comme apprenti chez Ford, où son père travaillait déjà à la chaîne, il revint après la guerre chez le même constructeur, où il s'occupa des achats, de l'exportation, des affaires financières et des ventes.

Ce buveur de thé, fumeur de pipe, n'a jamais rechigné devant les besognes difficiles. Il sait que réorganiser Volkswagen n'est pas une entreprise aisée. La firme de Wolfsburg aurait enregistré l'année dernière des pertes supérieures à 500 millions de marks, et ses capacités de production ne seraient utilisées qu'à 60 %.

M. Schmücker doit rationaliser la production, supprimer les chaînes sous-employées et comprimer le personnel. On parle déjà de la fermeture d'une usine entière. Le gouvernement du Land de Basse-Saxe, qui n'a pas moins de quatre usines sur son territoire et qui possède 20 % des actions de la firme, voudrait éviter que les licenciements n'aient lieu chez lui et préférerait la fermeture d'ateliers de la filiale d'Audi-NSU.

M. Schmücker ne se fait guère d'illusions sur les embûches placées sous ses pas. Il ne croit pas qu'« *à long terme les beaux jours dans l'automobile reviendront* » et compte plutôt sur une « *croissance zéro* ».

Chez Rheinstahl déjà les mots d'ordre étaient « *contraction et consolidation* ». M. Schmücker, qui se donne quatre ans pour réussir, arrive à Wolfsburg avec les mêmes objectifs.

DANIEL VE[illegible]T.

● DANS LA FONCTION PUBLIQUE, la quatrième réunion entre les fédérations syndicales et M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat, sur l'évolution des traitements en 1975, a donné lieu à des déclarations très vives de plusieurs syndicalistes, de la C.G.T. et de la C.F.D.T. notamment. Ils ont reproché au secrétaire d'Etat de n'apporter aucune proposition nouvelle qui tienne compte de leurs critiques antérieures. M. Péronnet a proposé un nouveau rendez-vous le 21 janvier et s'est engagé formellement à y venir avec des propositions précises. Tous les syndicalistes présents ont souligné qu'une rupture des négociations n'était pas à exclure si le secrétaire d'Etat ne tenait pas ses engagements.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse du dollar et du franc suisse
Bonne tenue du franc et du deutschemark

Accentuation de la baisse du DOLLAR : recul sensible du FRANC SUISSE après sa hausse récente ; progrès du DEUTSCHEMARK et du FRANC FRANÇAIS : tels ont été les faits marquants de cette semaine sur les marchés des changes.

Un instant ralentie, la baisse du DOLLAR s'est finalement poursuivie, la devise américaine fléchissant de plus de 1 % à Paris et à Francfort. La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis — le taux de base (prime rate) des banques a été ramené à 10 % vendredi 10 janvier — n'explique qu'en partie ce nouveau recul.

En fait, comme le disait récemment un cambiste : « *Actuellement les dollars brûlent les doigts* ». La situation de l'économie américaine caractérisée par *une récession grandissante*; une montée du chômage préoccupante, sans que, pour autant, l'inflation se ralentisse, continuent d'inquiéter les détenteurs de dollars et en premier lieu les producteurs de pétrole. Ces derniers cherchent donc tout naturellement à diversifier leurs avoirs en vendant une partie de leurs dollars pour acquérir des devises considérées comme fortes. Les déclarations menaçantes de M. Kissinger ne peuvent, soit dit en passant, que les inciter à poursuivre dans la même voie. Il reste qu'en agissant ainsi ils pèsent sur le cours du DOLLAR, accentuant ainsi leur appauvrissement tout relatif. Cruel dilemme !

Ces dernières semaines, leurs achats avaient essentiellement porté sur le FRANC SUISSE. Préoccupées par cet afflux de capitaux, les autorités helvétiques avaient fait savoir qu'elles considéraient le cours de 2,50 dollars pour 1 franc suisse comme un plancher. Ce seuil ayant été enfoncé lundi — le cours du dollar est tombé à 2,49 francs suisses à Zurich, — elles ont réagi. La Banque nationale suisse est donc intervenue dès lundi en achetant des dollars... et en le faisant savoir, ce qui ne lui ressemble pas. Le président du directoire de la Banque nationale, M. Leutwyler, a même indiqué au cours d'une conférence de presse que la Suisse était prête à consacrer à ces interventions 1,5 milliard de francs suisses (600 millions de dollars), somme qui correspond à l'accroissement prévu de la masse monétaire de la Confédération en 1975 (+ 6 %). De plus, un certain nombre de décisions techniques ont été annoncées : réduction de 50 % des achats à terme des francs suisses par des non-résidents en deçà d'une durée de dix jours, et de 10 % au-delà de ce délai. Il s'agit en fait d'empêcher les spéculateurs de tourner les dispositions instituant un intérêt négatif de 3 % par trimestre sur les dépôts étrangers.

En fait, la Banque nationale suisse a utilisé là ses dernières cartouches avant l'instauration d'un double marché des changes. Solution qu'elle répugne à adopter eu égard à la réputation du marché helvétique.

Pour l'heure, cet ensemble de décisions a atteint son but puisque le FRANC SUISSE a fortement baissé vis-à-vis de toute les devises.

Ayant abandonné — pour l'instant — le FRANC SUISSE, dont la hausse apparaissait par ailleurs à beaucoup de spécialistes trop forte, les opérateurs se sont portés sur l'autre devise forte, le DEUTSCHEMARK, mais aussi sur le FRANC FRANÇAIS, qui a poursuivi sa progression même vis-à-chats de vendeurs ? Oui sans doute, mais il semble également que « *le sentiment ait changé sur le FRANC* » pour reprendre l'expression d'un spécialiste.

La semaine a été agitée sur le marché de l'or. A Londres, le cours de l'once, après être tombé à 169,50 dollars au lendemain de la vente aux enchères américaines et de la déception qui l'avait suivi, a très vivement remonté à l'approche du week-end, s'établissant finalement à 177,25 dollars (contre 174 dollars vendredi dernier). Cette reprise doit être rapprochée de la réévaluation des stocks d'or de la Banque de France et surtout du prix de référence retenu : 170,4 dollars, certains opérateurs considérant, en effet, à tort ou à raison, qu'il s'agit là d'un cours plancher virtuel.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7955	1,5237	5,5919		2,3540	10,3199	6,0283
	5,8223	1,5194	5,6114		2,3430	10,3853	5,9843
New-York ..	40,6173	0,1544	42,0964	2,3540		22,8102	39,1006
	40,2414	0,1542	41,7536	2,3430		22,5606	39,0825
Paris	178,06	6,7727	184,55	10,3199	4,3840		171,41
	178,37	6,8350	185,07	10,3853	4,4325		175,89
Zurich	103,8789	3,9510	107,6615	6,0283	2,5575	58,3396	
	101,4084	3,8858	105,2192	5,9843	2,5290	56,8537	
Francfort ..	96,4865	3,6698		5,5919	2,3755	54,1085	92,8836
	96,3782	3,6931		5,6114	2,3950	54,0336	95,0396

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

UNE BAISSE EN PUISSANCE

En apparence, le marché monétaire de Paris n'a pas tenu compte des événements importants qui se sont produits cette semaine, avec la réduction de 0,50 % du taux de base des banques et l'abaissement d'un point du taux d'escompte officiel, passé de 13 % à 12 %. O paradoxe ! le loyer de l'argent au jour le jour a même légèrement monté, fixé pendant les cinq jours ouvrables à 11 3/4 % contre 11 5/8 % le vendredi 4 janvier. Est-ce à dire que la Banque de France, maîtresse du marché, a derechef freiné la baisse des taux et même créé la tension ? Point du tout, car elle n'a cessé d'alimenter ledit marché en liquidités, accordant *des pensions* au jour le jour à hauteur de 10 à 12 milliards de francs quotidiennement. Il est vrai que ses concours ont été octroyés au taux assez élevé de 11 3/4 %, alors qu'une baisse eût théoriquement été possible. Mais l'Institut d'émission a jugé que la tension actuelle était artificielle et revêtait un caractère technique, dans la mesure ou les banques, jouant sur une détente des taux qui ne s'est pas encore produite, ont pris un retard sensible dans la constitution de leurs réserves obligatoires.

Agacées par ce retard, qu'elles jugent trop important, les autorités monétaires se sont bornées à limiter les dégâts, et une certaine déception n'en a pas moins été ressentie par le banques, qui espéraient bien qu'une baisse du marché monétaire viendrait s'ajouter aux mesures concernant les réserves pour réduire le coût de leurs ressources. Rappelons que ce dernier est majoré d'environ 750 millions de francs par l'augmentation des intérêts versés aux comptes sur livrets (+ 1,25 %), et que les recettes bancaires sont amputées de 1,75 à 2 milliards de francs par la diminution de leurs tarifs. La suppression des réserves sur les dépôts à terme et la réduction des réserves sur les dépôts à vue (15 % contre 17 %), qui porte sur 11 milliards de francs environ, leur procurent un allégement de 1,25 milliard de francs. Reste plus de 1 milliard de francs à trouver pour parvenir à l'équilibre. Gageons que les négociations ardues précédant l'accord sur la la baisse des tarifs des banques ont pu prévoir précisément de trouver ce milliard de francs par une baisse des tarifs des banques ont marché monétaire, qui pouvait être appliquée étape par étape après la fin de période des réserves, soit au-delà du 20 janvier. L'institut d'émission a tout de même réduit de 1/8 % son taux pour les 22 milliards de francs adjugés cette semaine, qui compensent tout juste, on s'en doutait, les échéances des établissements. On objectera, bien évidemment, qu'au-delà de nos frontières le loyer de l'argent se détend rapidement. Aux Etats-Unis, le taux de base des banques a été ramené de 12 % à 10 % en trois mois, et sur le marché des eurodollars, le taux à un mois est tombé en huit jours de 10 % à 8 %, au plus bas depuis dix mois. Il est vrai que l'échéance de fin d'année était chargée. Mais tout en prévoyant une poursuite de la baisse des taux en France, « qui sont encore supérieurs à ce qu'ils sont à l'étranger », M. Jean-Pierre Fourcade a précisé qu'ils ne baisseront que dans la mesure où la hausse du coût de la vie se ralentira. Reste à savoir si l'« effet pervers » d'une politique de taux élevés en période de ralentissement n'est pas à prendre en considération, tant que la distribution du crédit reste strictement plafonnée.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du sucre et de l'argent

METAUX. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du cuivre n'ont pas fléchi. Le fond de la baisse serait-il sur le point d'être atteint au Metal Exchange de Londres ? En attendant, les stocks de métal s'accroissent encore de 6 775 tonnes cette semaine en Grande-Bretagne, pour atteindre 132 675 tonnes, et de 40 000 tonnes à fin novembre pour les stocks mondiaux de métal raffiné, qui dépassaient 550 000 tonnes. En l'espace d'un an, ils ont pratiquement doublé.*

Les amples fluctuations enregistrées sur le marché de l'or se sont répercutées sur l'argent à Londres, qui a accentué son repli ; le disponible revient à 177,80 pence l'once troy contre 186 pence et le trois mois à 183,30 contre 192 pence.

DENREES. — *Reprise des cours du cacao. La récolte mondiale de fèves est estimée par le département américain de l'agriculture à 1 471 300 tonnes contre 1 444 500 tonnes pour 1973-1974. Les chiffres relatifs aux broyages du dernier trimestre commencent à être publiés. Aux Etats-Unis — pays qui représente le quart de la consommation mondiale, — ils ont diminué de 28 % par rapport au trimestre correspondant de 1973. Des réductions de 15 % à 20 % sont attendues en Allemagne et en Grande-Bretagne.*

La baisse s'est amplifiée sur les cours du sucre, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis la mi-octobre 1974. L'Australie va développer sa production de canne à sucre. La prochaine récolte de Formose marquera une augmentation de 6 %.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS
du 10 janvier 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 519,50 (518) ; à trois mois, 538 (539) ; étain comptant, 3 225 (3 080) ; à trois mois, 3 070 (2 930) ; plomb, 228,50 (229,50) ; zinc, 348 (319). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 53,20 (52,90) ; aluminium lingots, inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 220-225 (220-230). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 940 1/8 (930).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 38,90 (38,45) ; mai, 30,75 (39,15) ; laine suint, mars, 101 (102) ; mai, inch. (105). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (180) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (243). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, janv., 17,80 (18). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (455).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 24,50-26 (23,25-25). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 129-129,50 (124,50-125,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 67,90 (62,85) ; mai, 62,50 (56,85) ; sucre disp., 36,25 (45,50) ; mars, 37,60 (45,05). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 357 1/2 (457) ; mai, 344 (434) ; café, mars, 457 (460) ; mai, 453 (470,50) ; cacao, mars, 742 (676) ; mai, 664 (628). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 776 (740 1/2) ; mai, 768 (730) ; café, mars, 529 (541) ; mai, 533 (545) ; sucre (en francs par tonne), mars, 4 800 (5 800) ; mai, 4 700 (5 850).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 434 1/2 (458) ; mai, 419 (455 1/2) ; maïs, mars, 341 1/2 (346 1/2) ; mai, 342 (349).

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 6 AU 10 JANVIER

Les « envahisseurs » sont de retour

DEPUIS six ans, les cours montent en janvier à la Bourse de Paris. C'en est devenu une véritable tradition. Mais, cette fois, ce n'est plus de montée dont il faut parler, mais bien de raz de marée. Pris d'une réelle frénésie de hausse, le marché, littéralement déchaîné, a pris le pas de charge et retrouvé ses niveaux du 3 septembre dernier, effaçant ainsi les dernières traces de la baisse sauvage de l'automne 1974.

L'ascension s'est faite en trois étapes : lundi, jeudi et surtout vendredi, les séances de mardi et de mercredi ayant été consacrées à consolider les positions acquises. Il faut en effet se souvenir que les valeurs françaises avaient monté de près de 7 % au cours des quinze derniers jours. La dernière journée de la semaine a été particulièrement délirante. Un véritable vent de folie se levait en effet sur la corbeille et l'on notait l'avance d'une bonne centaine de titres. Les hausses de 2 % étaient légion et celles de 5 à 10 % très nombreuses. Parallèlement, le volume des échanges se gonflait très fortement, à telle enseigne que plusieurs cotations durent être différées et qu'en raison du retard pris les transactions se poursuivirent plus d'un quart d'heure après le coup de cloche final.

Au cours de cette journée, que l'on peut bien qualifier d'« historique », puisqu'il faut remonter trois ans en arrière à la belle époque de l'assaut des « envahisseurs » britanniques pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur, les différents indices ont progressé de 3 %, ce qui porte leur gain hebdomadaire à plus de 8 %. Bref, depuis la dernière liquidation, c'est-à-dire il y a exactement trois semaines, la Bourse a monté de plus de 15 %.

Les augures avaient donc vu juste. Seule l'importance de la reprise a dépassé toutes les prévisions, même les plus optimistes. Personne, il est vrai, ne s'attendait, sous les colonnes du palais Brongniart, à voir revenir de façon aussi soudaine les investisseurs britanniques, qui avaient déserté la Bourse de Paris depuis belle lurette. Car c'est en grande partie grâce à eux que la hausse a pris ce rythme effréné. Imités par les organismes de placement collectif, qui leur ont immédiatement emboîté le pas, ils ont acheté à carnets ouverts et, disaient certains, un peu n'importe quoi, ce qui n'est pas tout à fait exact dans la mesure où seuls les secteurs industriels les plus susceptibles de bénéficier d'une reprise de l'expansion (banques, travaux publics, grandes surfaces, magasins, pneumatiques, construction électrique) ont retenu leur attention.

Faut-il s'étonner de ce nouveau débarquement après de si longs mois d'absence ? Honnêtement, il n'est pas vraiment pour surprendre. Comparée à celles des autres pays occidentaux, l'économie française se porte relativement bien, du moins pour l'instant, et il y a tout lieu d'espérer, à tort ou à raison, qu'elle pourrait être une des toutes premières à se redresser. A cet égard, l'abaissement d'un point du taux de l'escompte, mais aussi les pronostics de l'I.N.S.E.E. sur l'imminence d'un redémarrage de l'activité industrielle sont apparus prometteurs. En outre, il faut bien le dire, les Britanniques sont passablement écœurés, par leur propre marché, au plus bas depuis vingt et un ans. Alors pourquoi ne pas se rabattre sur Paris ? Reste à savoir évidemment quelle sera la durée de ces retrouvailles. L'avenir le dira. Bornons-nous, pour l'instant, à constater.

Après sa chute récente, l'or s'est redressé, puis a de nouveau fléchi sous l'effet conjugué de la baisse des cours à Londres et du recul du dollar. D'une semaine à l'autre, le lingot a encore perdu 210 F à 25 890 F. Seul le kilo en barre a regagné 161 F à 25 661 F. Vendredi soir, le prix de l'or à Paris n'en ressortait pas moins à 183 dollars l'once. Toutes les pièces ont subi de petites pertes. Le napoléon, pour sa part, est revenu de 279,90 F à 274,10 F. Repli concomitant de la rente 4 1/2 % 1973 (— 2,5 %). Vive reprise, en revanche, de l'emprunt 7 % 1973, dont le cours, pour la première fois depuis de nombreux mois, est repassé au-dessus de la valeur nominale du titre.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines, bonne tenue des allemandes et des néerlandaises. Irrégularité des mines d'or et des pétroles internationaux. — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'allure très indécise du *napoléon* tout au long de la semaine a été en partie à l'origine de la baisse de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*. En revanche, l'*Emprunt 7 % 1973*, encore discuté lundi et mardi, s'est par la suite vivement redressé au terme de transactions très étoffées (près de vingt mille titres auraient été échangés vendredi). Cet engouement a été suscité par des rumeurs selon lesquelles, en raison de la réévaluation du stock d'or de la Banque de France, intervenue jeudi, le franc ne serait plus rattaché à un poids d'or et que, dans ces conditions, les clauses d'indexation de l'*Emprunt 7 % 1973* pourraient être amenées à jouer.

	10 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	527,80	— 13,80
7 % 1973	104,20	+ 5,30
4 1/4 % 1963	96,10	+ 0,75
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	83,85	+ 0,20
5 1/2 % 1965	97,20	+ 1,80
6 % 1966	94	+ 0,05
6 % 1967	91,55	+ 0,10
C.N.E. 3 %	1 022	+ 41
Charbonnages 3 %	106,50	— 1,50

Parmi les indexées, les *Obligations C.N.E. 3 %* ont été activement recherchées.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'annonce de la réduction du coefficient des réserves obligatoires sur les dépôts des banques (15 % au lieu de 17 %) et de la suppression des réserves obligatoires sur les dépôts à terme a été accueillie avec d'autant plus de satisfaction que ces mesures étaient accompagnées de la baisse du taux de l'escompte de l'Institut d'émission, ramené de 13 à 12 %. Parallèlement, le taux de base des banques était abaissé d'un demi-point (11,90 % contre 12,40 %).

	10 janv.	Diff.
Bail équipement	134	— 5
Compagn. bancaire	380	+ 20
Compt. entrepren.	148	+ 12,10
C.C.F.	125	+ 6,80
Crédit foncier	344,70	+ 24,70
C.I.C.	120,50	+ 18,50
Crédit national	306	+ 32
Financ. de Paris	143,10	+ 20,60
Locabail	161	+ 11
Pretabail	190	— 32
Créd. fonc. et imm.	152,50	+ 10,50
S.N.I.	220	+ 16
Eurafrance	126,50	+ 19,50
Paternelle S.A.	131,60	+ 5,10
Pricel	136,50	+ 22,50
Schneider	165	+ 10
Suez	208	+ 20

C'est dans ce contexte particulièrement favorable que s'explique, en partie du moins, la fermeté dont ont fait preuve les sociétés spécialisées dans la distribution du crédit.

Les loyers (h.t.) émis du 1er juillet au 31 décembre 1974 par *SILIC* ont représenté 16,1 millions de francs (contre 12,1), soit une progression de 32 %.

Ufimeg distribuera cette année un dividende de 6,24 F (dont 1,44 franc non déclarable au titre de l'I.R.P.P.) aux actions anciennes et 3,64 F (dont 0,84 F non déclarable) aux actions nouvelles.

Bâtiment et travaux publics

Le compartiment a été l'un des plus favorisés, surtout après les mesures prises en faveur de cette industrie, si restreintes qu'elles soient. Les hausses supérieures à 10 % n'ont pas été rares, notamment sur *Bouygues* et *Maisons Phénix*.

	10 janv.	Diff.
Auxiliaire d'entr.	196	+ 15
Bouygues	480	+ 50
Chimique et rout.	86,50	+ 1,50
Ciments français	84,80	+ 3,30
Entr. J. Lefebvre	169,50	+ 12
Génér. d'entrepr.	104	+ 9
Gds Travx de Mars.	153,50	+ 16,50
Lafarge	166,20	+ 10,20
Maisons Phénix	757	+117
Pollet et Chausson	106	+ 10,50

Alimentation

Carrefour annonce pour 1974 un chiffre d'affaires (t.t.c.) de 4 878 millions de F (contre 3 747 millions de francs en 1973), ce qui représente une progression de l'ordre de 30 %. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé (filiales à 50 % incluses) a atteint 7 460 millions de F (contre 5 605).

	10 janv.	Diff.
Beghin-Say	136	+ 2
B.S.N.-Gerv.-Dan.	450	+ 50
Carrefour	1 692	+242
Casino	1 127	+ 61
C.D.C.	177	+ 23
Moët-Hennessy	470	+ 50
Mumm	482	+ 27
Olida et Caby	158	+ 15
Pernod	410	+ 33
Radar	266	+ 30
Ricard	429	+ 24
S.I.A.S.	312	+ 27,50
Veuve Clicquot	612	+ 6
Viniprix	648	+ 63
Club Méditerranée	186	+ 27
Perrier	121,30	+ 11,30
Jacques Borel	454	+ 19
P.L.M.	102	+ 6,10
Nestlé	4 282	+287

La société *BSN-Gervais-Danone* a opposé un démenti formel aux rumeurs entendues en Bourse et concernant une éventuelle cession de la participation qu'elle détient dans *Glaverbel-Mecaniver*, du groupe *Pilkington Brothers*.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 1974 (exercice d'une durée exceptionnelle de onze mois) par *Viniprix* est en progression de près de 18 % et se situe ainsi largement au-delà des 800 millions de F initialement prévus.

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par *Engins Matra* en 1974 s'est révélé supérieur aux prévisions en atteignant 827 millions (dont 534 millions dans le domaine militaire et spatial).

L'exercice 1973-1974 du *D.B.A.* se solde par une perte nette de 13,8 millions, contre un bénéfice de 20,6 millions un an plus tôt, après une dotation accrue aux amortissements et provisions (79,2 millions contre 55,7). Cette évolution est liée aux difficultés de l'industrie automobile. Pour le premier trimestre de l'exercice en cours, qui a débuté le 1er septembre dernier, le chiffre d'affaires s'établit à 259,2 millions contre 235,9 millions de francs.

	10 janv.	Diff.
Alsthom	77,50	+ 6,50
C.G.E.	280	+ 13
C.I.T.-Alcatel	1 188	+118
D.B.A.	79,50	+ 9,50
Electro-Mécaniq.	108	+ 4,40
Engins Matra	207	+ 29
Legrand	1 677	+192
Machines Bull	32,60	+ 3
L.M.T.	1 690	+236
Moulinex	237	+ 61
Radiotechnique	311	+ 62
Thomson-Brandt	136	+ 8,20
Siemens	430	+ 15
Générale des eaux	577	+ 83,50
Lyonnaise des eaux	357	+ 51

Forte hausse des grandes valeurs de services publics : *Générale des Eaux* et *Lyonnaise des Eaux*.

Métallurgie, constructions mécaniques

M. Borgeaud, président de *Denain-Nord-Est*, a déclaré que, malgré son désir de s'intéresser à des activités nouvelles, la société n'a pas cru devoir relever les conditions de son OPE, actuellement suspendue, sur les actions *Marine*.

M. Michel Bedat, président de la *Générale de fonderie*, fait prévoir le licenciement de 6 % du personnel, en raison de la chute brutale du marché du chauffage. Pour les autres fabrications, hormis la robinetterie sanitaire, la position propre de la société s'est maintenue et la baisse du marché national n'a pas eu « le même caractère dévastateur » que pour le marché du chauffage. Pourtant, « l'incertitude peut recéler le pire ». Les résultats acquis du premier semestre et une réalisation d'actif n'en devraient pas moins, selon le président, permettre d'assurer le dividende.

	10 janv.	Diff.
Châtillon	22,20	— 1
La Chiers	214	+ 6,80
Creusot-Loire	168	— 8
Denain Nord-Est	162,80	+ 1,80
Marine	131	+ 1
Métall. Normandie	125,80	+ 2,80
Pompey	63	+ 2,20
Sacilor	91,20	— 1
Saulnes	138,80	+ 4,80
Usinor	96,50	+ 2
Vallourec	139,50	+ 6
Alspi	59	+ 4,90
Babcock-Fives	83,50	+ 7,50
Génér. de fonderie	154	+ 19
Poclain	357,20	+ 40,20
Sagem	414	+ 41
Saunier-Duval	137	+ 12
Penhoët	256	+ 50,50
Citroën	29,90	+ 0,60
Ferodo	294,10	+ 32,30
Peugeot	158,20	+ 34,20

Mines, caoutchouc, outre-mer

Aux caoutchoucs, 10 % ou un peu plus de hausse sur *Michelin*, et tout près de 10 % de hausse sur *Kléber*.

	10 janv.	Diff.
Le Nickel	85	+ 1
Peñarroya	62,80	— 6,10
Asturienne	247	+ 0,50
Charter	9,65	+ 0,05
Internation. Nickel	98,80	+ 1,30
R.T.Z.	9,10	+ 0,35
Tanganyika	10,20	— 0,50
Union minière	140	+ 1
Z.C.I.	3,90	+ 0,10
Hutchinson-Mapa	224,50	+ 7,50
Kléber	62	+ 11
Michelin	790	+125

Pétroles

Alors qu'elle progressait depuis plusieurs années de 7 à 10 % par an, la production mondiale de pétrole brut n'a augmenté en 1974 que de 0,8 %, atteignant 2 870 260 000 tonnes contre 2 847 849 000 tonnes en 1973, indique la revue *Petroleum Economist*. Encore faut-il noter que cette faible progression est imputable à l'accroissement des productions soviétiques et chinoises qui, en s'élevant à 65 et 457 millions de tonnes, ont respectivement progressé de 30 et de 7 %. La production du réseau Moyen-Orient a augmenté de 2,7 % (1 094 240 tonnes, soit 38,1 % du total mondial), celle des Etats-Unis a fléchi de 3,8 % (495 millions de tonnes environ), de même que celle du Canada (— 3,1 %) et du Venezuela (— 11,2 %).

	10 janv.	Diff.
Antar	27,90	— 0,50
Aquitaine	409,90	— 9,90
Esso Standard	61,10	— 2,10
Franç. des pétroles	89	— 8,50
Pétroles B.P.	32,50	— 0,50
Primagaz	249,50	— 0,40
Raffinage	100,50	— 4,00
Sogerap	66,70	— 1,00
Exxon	298,50	— 0,50
Norsk Hydro	360	+ 5
Petrofina	406	— 9
Royal Dutch	112	— 6,00

Produits chimiques

Le docteur Sammet, président du directoire de *Hoechst*, estime que les résultats de la société-mère pour 1974 devraient être supérieurs à ceux de l'exercice précédent (304,8 millions de DM), malgré le ralentissement de l'activité en fin d'année. Le dividende serait majoré. Le chiffre d'affaires mondial de la firme de Francfort atteindrait 21 milliards de DM en incluant le montant des ventes de *Roussel-Uclaf*, dont elle a pris le contrôle cette année. En 1973, il s'était élevé à 15,3 milliards de DM.

	10 janv.	Diff.
C.M.-Industries	290	— 11,20
Cotelle et Foucher	126,50	— 10,50
Institut Mérieux	681	— 41
Laboratoire Bellon	242	— 27
Nobel-Bozel	91	— 1
P.U.K.	124,80	— 5,50
Pierrefitte-Auby	73	— 2,10
Rhône-Poulenc	133	— 12,10
Roussel-Uclaf	260	— 17

Bien que tablant sur un bénéfice moins élevé en 1975, le docteur Sammet s'est montré raisonnablement optimiste pour l'avenir à court terme. Il table notamment sur une reprise de l'activité dans les plastiques d'ici six à huit mois.

Akzo annonce le paiement d'un dividende intérimaire de 1,20 florin par action pour 1974.

Mines d'or, diamants

Les premiers résultats des mines d'or pour le quatrième trimestre commencent à tomber. Ils sont en forte progression sur ceux du troisième trimestre, qui avaient sensiblement baissé, et ce malgré l'accroissement des charges.

	10 janv.	Diff.
Amgold	198	— 4
Anglo-American	20,60	+ 0,25
Buffelsfontein	119	inchangé
Free State	155,10	+ 5
Goldfields	20,40	— 1,80
Harmony	42,50	— 0,40
President Brand	150,20	— 2,80
Randfontein	173	— 8
Saint-Helena	30,80	— 5,05
Union Corporation	174,50	— 2
West Driefontein	252	— 1
Western Deep	118,80	— 6,70
Western Holdings	207	— 2,80
De Beers	10,65	— 0,45

Les augmentations de bénéfices des mines du groupe *Goldfields* s'échelonnent ainsi de 8,9 % (*Vlakfontein*) à 83 % (*Libanon*). Le bénéfice net de *West Driefontein* atteint 24,84 millions de rands (+ 54 %) et celui d'*East Driefontein* de 14,63 millions (+ 9 %).

Pour le premier semestre de l'exercice, qui se terminera le 30 juin 1975, le bénéfice de *West Driefontein* n'en a pas moins fortement baissé (— 25,8 %), tombant à 40,23 millions de rands contre 74,7 millions pour le semestre correspondant de 1973. Celui d'*East Driefontein*, en revanche, a plus que doublé (26 millions de rands contre 11,1 millions).

Le chiffre d'affaires de l'organisation centrale des ventes de la *De Beers* a diminué de 7,8 % en 1974, pour revenir de 920,65 à 849,14 millions de francs.

Filatures, textiles, magasins

Dollfus-Mieg estime que le chiffre d'affaires de 1974 marquera une progression de 26 % sur celui de 1973, qui s'élevait à 1 674 millions de francs.

La *Compagnie internationale de banque*, filiale de *Révillon frères*, a pris une participation de 10 % dans le capital de *Roudière*.

	10 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	62	+ 3,50
Sommer-Allibert	414	+ 57
Agache-Willot	14,90	— 0,90
Lain. de Roubaix	50	— 1,50
Roudière	350	+ 40
Tapis et couvertur.	87	— 3
Vitos	57,60	+ 4,90
Bail investissem.	145	— 8,10
C.F.A.O.	249	+ 17,50
B.H.V.	94	+ 6,90
Galeries Lafayette	89	+ 6
Paris-France	125	+ 3
Prénatal	71	+ 12
La Redoute	359	+ 30

Le *Printemps*, qui détient désormais la majorité du capital des *Galeries parisiennes*, propose aux actionnaires minoritaires de leur racheter leurs titres en Bourse, jusqu'au 23 janvier, au prix unitaire de 359 F.

Valeurs diverses

Dans cette brillante semaine, quelques valeurs se sont mises en vedette. Sur le *Club Méditerranée*, la hausse a été de 17 % en huit jours et de 35 % depuis la liquidation. La société s'est séparée d'un bavarois, *Touropa*, dont la clientèle est différente de la sienne. Les *Presses de la Cité* ont regagné 20 %. *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* et *L'Oréal*, 10 %.

	10 janv.	Diff.
L'Air liquide	312,80	+ 4,30
Bic	584	+ 32
Club Méditerranée	186	+ 27
Europe n° 1	273	+ 17
Hachette	145	+ 8
Jacques Borel	454	+ 29
L'Oréal	800	+ 58
Presses de la Cité	77	+ 13
St-Gob.-P.-à-M.	115	+ 14,70

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Légère amélioration

Le marché de Londres a fait meilleure contenance après la débâcle de la semaine précédente. Après un mauvais début — l'indice des industrielles retombant à son plus bas niveau depuis vingt et un ans par crainte de nouvelles faillites et sur la baisse de 32 % de l'action Bowater — une légère amélioration a été enregistrée dans l'espoir d'une baisse du taux d'intérêt et de mesures de relance dans le secteur industriel. Les pétroles, très affectés précédemment par les déboires de Burmah Oil, se sont redressés sur les assurances données par le gouvernement sur l'exploitation des gisements en mer du Nord. Les fonds d'Etat, tombés il y a huit jours au plus bas niveau de toujours, ont vivement progressé. Les mines d'or ont continué à baisser, en raison des remous sur le métal et des incidents en Afrique du Sud. Vive avance d'Union Corporation dans l'espoir de la réussite de l'offre d'achat lancée par Goldfields.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 159,7 contre 150,5 ; fonds d'Etat, 51,58 contre 49,18 ; mines d'or, 328,2 contre 344,2.

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
Bowater	63	53
Brit. Petroleum	193	218
Charter	88	
Courtaulds	53 1/2	57
De Beers	175	165
Free State Geduld	25	23 1/2
Gt Univ. Stores	88	94
Imp. Chemical	117	132
Shell	119	135
Vickers	64	69
War Loan	20 1/8	21 7/16

TOKYO

Recul

Le marché, qui avait fermé ses portes le 28 décembre, les a rouvertes le 4 janvier. Ceux qui s'attendaient à une reprise en ce début d'année ont été déçus. Un léger mouvement de hausse a bien eu lieu sur la rumeur d'un prochain abaissement du taux de l'escompte, mais il a rapidement tourné court en raison des difficultés grandissantes éprouvées par les entreprises et le chômage technique décidé par Sony. D'un vendredi à l'autre, les cours ont fléchi de 3 % en moyenne. L'activité est restée faible : 420 millions de titres ont changé de mains (sans variation).

Indices du 10 janvier : Dow Jones, 3 827,04 (contre 3 817,22 le 28 décembre) ; indice général, 268,24 (contre 278,71).

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
Fuji Bank	350	348
Honda Motors	450	464
Matsushita Elect.	401	401
Mitsubishi Heavy	130	128
Sony Corp.	1 710	1 510
Toyota Motors	427	421

NEW-YORK

Nouvelle hausse

La hausse des cours s'est poursuivie à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a ajouté environ 24 points (658,79 contre 634,54) aux 32 points gagnés la semaine précédente, revenant à son niveau depuis deux mois.

En quinze jours, la progression atteint 10 %, et 13 % (81 points) depuis le 9 décembre. Après un début de semaine relativement favorable, et des prises de bénéfices mercredi, l'avance du marché reprenait jeudi avant la clôture pour se confirmer vigoureusement vendredi au cours de la séance la plus active depuis le 10 octobre dernier.

L'optimisme des opérateurs américains s'est donc accentué à la veille du week-end, en raison de la baisse très rapide des taux d'intérêt à court terme, conjuguée avec un ralentissement très net des demandes de prêts bancaires, en recul d'un demi-milliard de dollars pour la semaine précédente. Vendredi, les deux principales banques américaines, Bank of America et City Bank, réduisaient de 1/4 % leur taux de base, ramené à 10 %. D'autre part, Wall Street compte bien sur l'annonce prochaine de mesures de relance, dont un important dégrèvement fiscal. Dans ces conditions, les opérateurs, anticipant sur une reprise de l'économie à moyen terme, n'ont guère prêté attention à l'accentuation de la récession et à la chute du dollar.

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
Alcoa	29 7/8	28 3/4
A.T.T.	46 1/8	48
Boeing	16 3/8	17 1/8
Chase Man. Bank	28 1/4	30 1/4
Du Pont de Nem.	95	98 5/8
Eastman Kodak	64 1/4	67 1/4
Exxon	67 1/4	69
Ford	34 3/8	36 3/4
General Electric	32 5/8	35 7/8
General Foods	19 1/8	20 7/8
General Motors	33 5/8	36 5/8
Goodyear	13 7/8	14 5/8
I.B.M.	167 1/2	171 1/4
I.T.T.	15	15 3/4
Kennecott	36	36 3/4
Mobil Oil	37 1/4	38 1/2
Pfizer	32 5/8	29 1/2
Schlumberger	110 1/4	104 3/8
Texaco	23	24 3/8
U.A.L. Inc.	14 7/8	14 3/4
Union Carbide	40 3/4	41 1/2
U.S. Steel	39 5/8	41
Westinghouse	9 7/8	11 1/2
Xerox corp.	51 1/4	57

ALLEMAGNE

Nouvelle hausse

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
A.E.G.	58,80	56,60
B.A.S.F.	129,90	135,70
Bayer	106,50	110,30
Commerzbank	164,90	174,20
Hoechst	116	117,50
Mannesman	210,50	219
Siemens	222,80	232
Volkswagen	75,50	74

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 3 I	COURS 10 I
Or fin (kilo en barre)	25500	25661
— (kilo en lingot)	26130	25690
Pièce française (20 fr.)	279 90	274 10
Pièce française (10 fr.)	199	200 10
Pièce suisse (20 fr.)	280 70	271
Union latine (20 fr.)	264 40	252
● Pièce tunisienne (20 fr.)	203	200
Souverain	265 50	252 80
● Souverain Elizabeth II	301 50	291
● Demi-souverain	230	230 50
Pièce de 20 dollars	1296	1246
— 10 dollars	675	650
— 5 dollars	480	490
— 50 pesos	1070	1043
● — 20 marks	359 80	362
— 10 florins	249	248 20
● — 5 roubles	179 50	177 90

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	390 500	206 082 340
Carrefour	13 670	21 740 200
Moulinex	67 550	15 216 938
Michelin	19 340	12 427 770
Union Corporation	422 000	12 399 820
St-Gob. - Pt-à-M.	100 825	12 094 576

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	3 janv.	10 janv.
Indice général	74,9	—
Assurances	111,6	112,8
Banq. et sociétés financ.	62	66
Sociétés foncières	80,1	80,5
Sociétés investiss. portef.	80,3	84,1
Agriculture	77,2	78,5
Aliment., brasseries, distill.	81,8	85,4
Autom., cycles et l. équip.	41,7	45,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	64,2	70,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,2	68,2
Carrières salines, charbon	79,1	83
Constr. mécan. et navales	71,6	76,2
Hôtels, casinos, thermal.	87,6	89,6
Imprimeries, pap., cartons	78,7	80,9
Magas., compt. d'exportat.	58,1	61,1
Matériel électrique	64,6	71,9
Métall., com. des pr. métal	102,4	105,2
Mines métalliques	109,3	103,7
Pétroles et carburants	66,4	69,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	96,8	101,6
Services publics et transp.	83,5	85,1
Textiles	62,8	66,6
Divers	77,9	82,3
Valeurs étrangères	73,8	75,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	104,6	104,6
Rentes perpétuelles	73,2	75,9
Rentes amort., fonds gar.	137,1	135,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	90	90,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	132	135,8
Secteur libre	93,5	93,5

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	3 janv.	10 janv.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,3	183,3
Val. franç. à rev. variable	519	545
Valeurs étrangères	546	558

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	3 janv.	10 janv.
Indice général	59,7	64,2
Produits de base	46,3	48,6
Construction	68,6	73,2
Biens d'équipement	50,8	55,1
Biens de consom. durables	60,5	72,6
Biens de cons. non durabl.	56,9	61,7
Biens de consom. aliment.	79,8	84,8
Services	88,7	94,7
Sociétés financières	73,6	78,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	118,7	120,4
Valeurs industrielles	52,4	56,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier
Terme	116 478 330	133 566 035	110 103 219	118 326 705	154 706 042
Comptant					
R. et obl.	48 304 880	61 055 739	64 143 922	67 934 576	86 487 398
Actions	29 940 671	33 570 353	28 400 144	33 435 689	48 730 198
Total	194 723 881	228 192 127	202 647 285	219 696 970	289 923 638

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier
Franç.	103,9	103,9	104,7	106,6	109,7
Etrang.	102,2	101,7	103,1	102,7	104,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier
Indice gén.	61,1	62	61,7	62,5	64,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1975 a été tiré à 582 126 exemplaires.

A B C D F G H

POUR ÉVITER UN CHOMAGE MASSIF

Le chancelier de l'Echiquier suggère aux Britanniques d'accepter une baisse de leur niveau de vie

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement travailliste durcit son attitude vis-à-vis des revendications ouvrières. La *semaine dernière, M. Wilson avait* mis les syndicats en garde contre les grèves « inutiles ». Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, vient d'indiquer que pour éviter un chômage massif, ceux qui travaillent dans les industries encore prospères devront se contenter d'augmentations salariales inférieures à la moyenne.

Le cabinet essaie ainsi de mettre les syndicats en face de leurs promesses de modéreration. Cependant les pouvoirs publics vont plus loin : jusqu'ici, le gouvernement, comme les syndicats estimaient que les *augmentations de salaires devaient seulement maintenir* le niveau de vie des travailleurs. Prenant la parole vendredi soir 10 janvier dans sa circonscription de Leeds, M Healey vient de laisser entendre que l'ensemble de la nation devrait aujourd'hui préférer une baisse de son *niveau de vie* à un chômage massif.

Les statistiques du chômage n'ont pas pu être publiées depuis le mois de novembre à cause d'une grève perlée des fonctionnaires de White Hall A ce moment le chiffre des sans-travail dépassait six cent cin*quante mille*.

Toutes les estimations suggèrent qu'aujourd'hui le nombre des chômeurs s'est accru de cent mille au moins, tandis que, par ailleurs, un grand nombre d'usines ne fonctionnent plus que trois ou quatre jours par semaine

Le chancelier de l'Echiquier a certes offert un réconfort à ses auditeurs en indiquant que la situation sur le front du chômage serait encore *plus mauvaise en Allemagne et aux* Etats-Unis. Mais il a ajouté que personne ne pourrait compter sur une reprise économique avant l'an prochain Aussi s'agirait-il de ne négliger aucun effort pour empêcher que l'actuelle récession ne fasse place à un « *effondrement* ». — J. W

LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT SADATE EN FRANCE AURAIT LIEU DU 25 AU 28 JANVIER

Le journal « Al Ahram », du Caire, annonce ce samedi 11 janvier que la visite officielle en France du président Sadate aura lieu du 25 au 28 janvier prochains.

Selon les milieux autorisés à Paris, les dates indiquées par « Al Ahram » correspondent à celles qui avaient été proposées aux Egyptiens du côté français.

D'autre part, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, est attendu vendredi prochain dans la capitale égyptienne, où il accompagnera une délégation du Conseil national du patronat français.

Au Maroc

L'Union socialiste des forces populaires tient un congrès extraordinaire à Casablanca

De notre correspondant

Rabat. — Ouvrant vendredi 10 janvier, à Casablanca, le congrès extraordinaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), M. Abderrahim Bouabid, principal responsable de ce parti, a dit notamment : « *Le chef de l'Etat a déclaré* (le 17 septembre 1974) *à la presse nationale et internationale que les élections pourraient avoir lieu vers le début de l'automne 1975 Il a été précisé que la représentation nationale serait « authentique » Une telle déclaration, certifiant en particulier l'authenticité des élections, ne peut recueillir en principe, de notre part, que la plus grande attention Nous pensons que la mise en place d'institutions démocratiques, sans manipulation ou dénaturation de la volonté populaire, est à même de créer des conditions objectives et subjectives, dans une dynamique nouvelle et constructive* »

Sous le nouveau sigle de l'U.S.F P., c'est l'aile de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F P.), dite pendant un certain temps « branche de Rabat », après la scission intervenue au sein de ce parti, le 30 juillet 1972, qui se réunit en congrès « *Le congrès de la clarté, de la continuité et de l'espérance* », devait indiquer le docteur Abdellatif Benjelloun, qui présidait la séance inaugurale

En raison de divers obstacles, en particulier d'arrestations, de procès et de condamnations liés à des accusations d'atteinte à la sûreté de l'Etat, l'U N E F., n'avait pu tenir d'assises nationales depuis 1962 Le docteur Abdellatif Benjelloun a d'ailleurs fait observer que des militants du parti étaient encore détenus et d'autres en exil à l'étranger. L'un de ces derniers, Me Abderrahmane Youssefi, a envoyé au congrès un message enregistré qui a été écouté par une assemblée attentive

Les congressistes attendaient avec un intérêt évident l'intervention de M Bouabid, qui a présenté un rapport politique de l'U S.F.P Sa réponse à l'ouverture, faite, au mois de septembre dernier, par le roi Hassan II aux responsables des for*mations politiques, a retenu parti*culièrement l'attention.

« *Jusqu'à présent*, a dit Me Bouabid, *nous n'avons pas été saisi officiellement de propositions précises, et il ne nous paraît pas opportun d'entamer des discussions sur de simples hypothèses Nous maintiendrons le contact avec les organisations nationales qui œuvrent pour la démocratie et le progrès social. Avec nos partenaires de la Koutlah (front de l'opposition), nous procéderons à des échanges de vues.* » Comme l'avait déjà fait le parti de l'Istiqlal lors de son congrès en septembre 1974, M Bouabid a demandé que l'âge électoral, qui est de vingt et un ans, soit ramené à dix-huit ans, et que les listes électorales soient sérieusement révisées.

« *La fixation de la date même des élections*, a-t-il ajouté, *importe beaucoup moins que les conditions politiques et psychologiques, ainsi que les garanties qui restent à définir.* » L'orateur a revendiqué la souveraineté marocaine sur le Sahara espagnol et, d'une manière générale, notamment dans la partie économique et sociale de son rapport, qui fut fréquemment applaudie, il a développé l'option de base de l'U S F P : « *Le socialisme dans la démocratie et par la démocratie* »

LOUIS GRAVIER.

● *Mme Jocelyne Laabi*, de nationalité française, dont *le Monde* du 11 janvier a annoncé l'arrestation, le 4 janvier, à Rabat, a été remise en liberté le 8 janvier, apprend-on de bonne source *Mme Jocelyne Laabi* est la femme d'un détenu politique, M Abdellatif Laabi, condamné en août 1973 à dix ans de prison

Le Centre démocrate critique les « subventions » de la France à l'U.R.S.S.

La commission des affaires étrangères et de la défense du Centre démocrate, formation présidée par M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a critiqué, lors de sa réunion du 9 janvier, certains aspects de la politique française à l'égard de l'U R.S.S.

Tout en prenant acte « *avec satisfaction de l'évolution positive de la diplomatie française* », et notamment de « *la concertation entre l'Europe des Neuf et son allié, les Etats-Unis* », qui doit en constituer « *un élément essentiel* », le Centre démocrate « *s'étonne que la France ait consenti à l'U.R.S.S. des crédits exceptionnellement avantageux par leur montant, leur durée et leur taux, qui en font de véritables subventions* ». Il s'inquiète de « *l'accroissement constant de la puissance militaire soviétique* », et, constatant que « *le déséquilibre militaire s'aggrave en Europe* », il « *demande au gouvernement, dès la prochaine session, un grand débat au Parlement sur la politique de défense française* ».

Commentant ces déclarations dans son édition du 11 janvier, *l'Humanité*, organe du parti communiste, estime que le Centre démocrate « *redonne une nouvelle jeunesse à son atlantisme, son alignement sur les U S A., son antisoviétisme* » et « *remet publiquement en cause les accords franco-soviétiques de Rambouillet, appréciés en leur temps par l'opinion comme positifs et favorables aux intérêts mutuels des deux pays* »

Le quotidien communiste ajoute : « *Si le parti de Lecanuet se permet cette offensive atlantiste et hostile à la détente, utilisant un langage de guerre froide outrancier — allant jusqu'à la désobligeance à l'égard de l'U.R.S.S. — c'est qu'il y est encouragé par le président de la République lui-même, et les résultats de sa rencontre avec le président américain Ford.* »

« L'HUMANITÉ EST PEUT-ÊTRE A LA VEILLE D'UNE NOUVELLE GUERRE » déclare Paul VI

Cité du Vatican (A.F.P.). — « L'humanité est peut-être à la veille d'une nouvelle guerre mondiale », a déclaré samedi Paul VI en s'adressant au corps diplomatique. Le pape a évoqué notamment la situation au Vietnam et au Proche-Orient qui peut jouer le rôle de détonateur d'une *déflagration générale*.

LES GRÉVISTES DE LA FAIM DE MONTPELLIER SONT ÉVACUÉS PAR LA POLICE

(De notre correspondant.)

Montpellier. — La police a pénétré, samedi 11 janvier à 6 heures, dans le temple protestant de vingt travailleurs immigrés cent vingt travailleurs immigrés marocains faisaient la grève de la faim pour protester contre le refus des autorités de régulariser leur situation (*le Monde* du 11 janvier). Les grévistes ont été évacués vers un centre d'hébergement, et trois d'entre eux hospitalisés en raison de leur état de santé.

Le préfet de l'Hérault, M. Marcel Blanc, a maintenu les propositions qu'il avait présentées la veille. Les émigrés demandaient cependant qu'une vingtaine d'entre eux, entrés en France avec un passeport touristique, et par conséquent sans contrat, bénéficient également de ces propositions.

Une permanence a été ouverte samedi matin 11 janvier à la chambre d'agriculture de l'Hérault. Les ouvriers immigrés qui accepteront les propositions préfectorales pourront s'y faire inscrire.

● *Le personnel de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS)* s'est opposé le vendredi 10 janvier à l'entrée d'un camion de déménagement dans les locaux de l'école à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Patriarche d'Antioche

LE CARDINAL PAUL MEOUCHI EST MORT

Beyrouth (*A.P.*). — Le cardinal Paul-Pierre Meouchi, patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, est décédé le 11 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Les catholiques maronites, qui empruntent leur nom à saint Maron, prêtre et anachorète, qui vécut dans le nord de la Syrie au cinquième siècle, forment la communauté chrétienne la plus importante du Liban C'est d'elle que sont venus tous les présidents de la République libanaise depuis l'accession de ce pays à l'indépendance, en 1943.

La longue vacance du siège d'Antioche, qui suivit la conquête arabe, incita les maronites à se donner un patriarche. Dès qu'ils purent se mettre en relation avec le siège de Rome, ils firent acte d'obéissance, et le Saint-Siège approuva leur comportement.

[Sa Béatitude Paul-Pierre Meouchi, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, et chef de l'Eglise maronite, résidait à Bkerké, au Liban. Né en 1894, il est ordonné prêtre en 1917, évêque en 1934, et devient patriarche d'Antioche en 1955. Paul VI le nomme cardinal en 1965 Non seulement chef religieux mais chef civil ayant un droit de regard sur les événements politiques du pays, le cardinal Meouchi s'était élevé, en 1973, contre la laïcisation de l'Etat, qui « perdrait son visage singulier ». Au troisième synode romain, il s'était prononcé pour l'ordination d'hommes mariés, selon la tradition de son Eglise.]

Avant le conseil des Neuf

M. Chirac promet une augmentation de 13,5 % des revenus agricoles en 1975

A la veille du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, qui doit étudier les prix pour la prochaine campagne, le gouvernement français multiplie les déclarations apaisantes. M. Chirac a assuré, vendredi *10 janvier, devant le conseil géné*ral de la Corrèze : « *Je puis donner l'assurance que l'évolution des revenus agricoles, en 1975, atteindra certainement un niveau supérieur à 13.5 %.* »

« *Cette évolution interviendrait dans les prochaines semaines* », a ajouté le premier ministre, indiquant d'autre part que pour atteindre cet objectif trois solutions étaient possibles : « *Soit une aide directe aux agriculteurs français, mais c'est incompatible avec la réglementation communautaire, soit une solution fiscale, par le biais d'une action sur le chiffre d'affaires, soit la solution communautaire, mais je ne peux dévoiler ici les intentions du gouvernement pour Bruxelles...* » M. Chirac n'en a pas dit plus.

Quelles sont alors les instructions reçues par M. Bonnet, ministre de l'agriculture, lors de ses visites successives au premier ministre, jeudi 9, et au président de la République vendredi 10 ? Deux hypothèses peuvent être faites à partir des déclarations du premier ministre :

— On sait que la Commission européenne a proposé (*le Monde* du 29 novembre) une augmenta*tion moyenne des prix* agricoles de 10 %, différenciés selon les pays pour tenir compte des différents taux d'inflation. Dans le cas de la France, le collège bruxellois a proposé un aménagement des montants compensatoires perçus aux frontières qui permettrait, en fait, de relever les prix agricoles français de 13,5 % en moyenne. Jusqu'à présent, le gouvernement s'était déclaré hostile à une telle éventualité, qui revient à répercuter sur les prix agricoles libellés en monnaie nationale une partie des variations de changes survenues au cours des mois passés. Autrement dit, la France aurait dû reconnaître une dévaluation *de facto* de 3,5 % du franc. Paris est-il maintenant prêt à accepter cette solution ? Si oui, s'agira-t-il alors d'une position de négociation pour faire admettre à l'Allemagne et au Benelux *d'entériner une* réévaluation de leurs devises respectivement de 5 et de 2,7 % ?

— Si Paris n'obtient pas une revalorisation jugée suffisante des prix européens, les déclarations ministérielles peuvent préparer le terrain à un train de mesures nationales de soutien du revenu paysan. Toutefois, on peut se demander pourquoi le gouvernement serait disposé à accorder en 1975 ce qu'il a refusé en 1974, lors de la conférence annuelle.

Il reste que Paris pourrait miser sur la compréhension de ses partenaires, notamment de l'Allemagne, lesquels avaient tout d'abord fait savoir qu'ils n'accepteraient pas une hausse de plus de 6 %. Le gouvernement de Bonn doit, pour sa part, arrêter sa position sur la négociation de Bruxelles, lundi 13 au matin, au cours d'un conseil restreint.

Comme toutes les négociations annuelles sur les prix, celle qui commence lundi s'annonce longue et difficile. D'autant qu'en arrière-plan les organisations paysannes de la Communauté regroupées au sein du Comité d'organisation (COPA) ont con*firmé leur désaccord vendredi* à Amsterdam. Le texte commun demande uniquement « *une augmentation du niveau général des prix communautaires d'au moins 15 %* ». Est-ce un signe des temps ? Un Britannique, Sir Henri Plumb, président de l'Union britannique des fermiers (N.F.U.), a pris pour trois ans la tête du COPA. — A.G.

L'ADMINISTRATION OPÈRE DES SONDAGES SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des fonctionnaires de l'Agence pour les économies d'énergie se sont livrés, vendredi 10 janvier au soir, à des sondages pour vérifier la façon dont étaient appliqués à Paris les arrêtés du 7 décembre (« le Monde » du 8-9 décembre). Ces arrêtés prévoient notamment :

— L'interdiction de l'utilisation de l'énergie électrique pour l'éclairage intérieur des locaux professionnels en dehors des heures d'occupation de ces locaux ;

— L'interdiction, de 22 heures à 7 heures, de l'usage de l'électricité pour les annonces publicitaires et les décorations lumineuses sur la voie publique.

Dans l'après-midi de vendredi, une équipe de l'Agence est allée vérifier que la température dans certains locaux ouverts au public ne dépassait pas 20 degrés. Si plusieurs infractions ont été constatées, aucune sanction n'a été prise. Comme M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche l'a dit lui-même à la télévision vendredi soir, il s'agissait d'un « avertissement ». Mais, la prochaine fois, des procès-verbaux seront dressés...

LA FIN DE L'AFFAIRE DE « LA FUMADE »

M. Jean-Louis Portal est grièvement blessé lors de l'intervention des gendarmes

Sa mère et sa sœur ont été arrêtées

De notre correspondant

Montauban. — L'affaire de « la Fumade », à Saint-Nauphary (Tarn-et-Garonne), a connu son dénouement dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 janvier avec l'arrestation de Mme Anne-Marie Portal, quarante-neuf ans, *et de sa fille Marie-Agnès*, vingt-trois ans Son fils, Jean-Louis, vingt-deux ans, grièvement blessé, a dû être hospitalisé dans un état grave.

Après vingt-deux mois d'attente, la gendarmerie a, en effet, donné l'assaut de la maison où les trois « reclus » vivaient au côté du cercueil du baron Léonce de Portal, décédé au mois de mars 1973. Le dénouement de l'affaire a été provoqué par la dernière manifestation belliqueuse de Jean-Louis Portal, qui, depuis sa réclusion, avait déjà blessé deux gendarmes. Dans l'après-midi de vendredi, alors que deux ouvriers agricoles labouraient les terres du domaine — vendues il y a deux ans aux enchères, sur saisie judiciaire, à un exploitant agricole de la Haute-Garonne, — le jeune homme tira dans leur direction, blessant l'un d'eux à la jambe.

Aux gendarmes venus les apaiser, les Portal répondirent par des injures, et surtout des menaces, si bien que, au terme d'une longue discussion, les gendarmes décidaient d'intervenir, en accord avec les autorités civiles et judiciaires du département. L'assaut se produisit vers 1 h. 45 du matin, la porte d'entrée de la maison étant forcée à l'aide d'une charge d'explosifs. Quelques instants plus tard, au premier étage, alors que les gendarmes tentaient une dernière fois de ramener les trois « reclus » à la raison, Jean-Louis Portal tirait deux cartouches à bout portant sur un gendarme, qui fut légèrement blessé à la tête. La riposte fut immédiate, et le jeune homme, atteint au bas-ventre de plusieurs balles de pistolet, s'écroulait, tandis que sa sœur et sa mère se rendaient sans résistance. Le calme est donc revenu à « la Fumade », et les autorités expriment un certain soulagement, mais regrettent de n'avoir pu, malgré tous leurs efforts, résoudre cette affaire sans déplorer de victime.

Les Portal avaient refusé de quitter leurs terres depuis le 23 février 1973, bien qu'une ordonnance de référé du tribunal de Montauban du 7 juillet 1972 les y obligeait après la vente judiciaire du domaine ; le 28 janvier 1974, la cour d'appel de Toulouse devait confirmer ce référé.

● *Le grand prix Vérité*, créé par *le Parisien libéré* pour récompenser le meilleur témoignage, a été décerné vendredi 10 janvier à M Pierre Lefranc pour son roman *Voici tes fils*, édité chez Plon. Le jury a d'autre part remis un prix spécial au Père Roger Rioux pour son livre *Adieu la Tortue*, édité chez Laffont.

هكذا من الأصل